La Bibliothèque Canadienne,

OU

MISCELLANÉES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES,

ET

LITTERAIRES.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Hor. de Art. Poet.

Th. Pyrin. Ptre

TOME VI.

M. BIBAUD,

EDITEUR ET PROPRIETAIRE.

MONTREAL:

De l'Imprimerie du MONTREAL HERALD.

1827-28.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME VI. DECEMBRE, 1827. NUMERO I.

Pour deux raisons, en qualité d'auteur,
Je dois un mot, une épître au lecteur ;
Car c'est demain qu'un nouvel an commence,
Et je parais pour la première fois
Au Tome VI de l'œuvre de mon choix,
Non ivre d'heur, mais repu d'espérance.
Dans la carrière où mon esprit s'avance,
Jai rencontré maint obstacle à dompter;
Le préjugé rebelle à l'évidence,
Le mauvais gout hostile à la science,
Et la lésine, autant à redouter,
Et par-dessus, la rustique ignorance,
Ne comprenant rien que l'impertinence,
L'injure sale et la grossièreté.
D'une autre part, la libéralité,
L'amour du vrai, l'aimable bienveillance,
Le gout des arts, prompts à favoriser,
Mon faible essai pour instruire, amuser,
En m'accueillant avec grâce, indulgence,
Se sont acquis des droits accumulés
A mon estime, à ma reconnaissance,
A des efforts de ma part redoublés.
Mais en faisant nos dus remercimens,
N'oublions pas, par grande inadvertence,
Les bons souhaits, les justes complimens,
Dont nul prétexte, en ce temps, ne dispense.
A nos lecteurs, d'un sincère désir,
Souhaitons donc un heureux avenir ;
Des maux passés la parfaite oubliance,
Des biens présents la pleine jouissance,
De tout malheur l'entière exemption,
Des maux cuisants, des noirs soucis l'absence ;
Dans le maintien la grâce et la décence,
Dans le parler la persuasion,
Et dans l'esprit le grain de sapience :
Un sort enfin digne d'être envié ;
Et pour ne point moi-même être oublié,
Dans ce bonheur, cette heureuse existence,
Incontinent, plus d'un associé.

HISTOIRE DU CANADA.

Les Anglais s'étaient établis entre les rivières Kennebec et Pentagoet, en un lieu nommé *Pemkuit*, où ils avaient un fort de pieux, coustruit avec assez de régularité, et monté de vingt canons. Ils incommodaient extrêmement de là tous les sauvages des environs, et faisaient craindre à M. de MANNEVAL, gouverneur de l'Acadie, l'effet de leurs intrigues pour détacher ces peuples de l'alliance des Français. Cette crainte était pourtant mal fondée,et les Abénaquis ne tardèrent pas à lui donner des preuves de leur fidélité à leurs premiers engagmens. Les Cannibas, soit à l'instigation de M. THURY, leur missionnaire, soit de leur propre mouvement, formèrent un parti de cent guerriers, qui se mirent en campagne, le 9 Août 1689, pour chasser les Angais de Pemkuit. Ils firent le voyage par mer,le long de la côte, et allèrent débarquer à deux lieues du fort. De là, ils s'avancèrent par terre,avec tant de précaution, qu'ils arrivèrent aux premières habitations anglaises sans avoir été apperçus. Ils attaqnèrent d'abord le village avec furie, brisèrent les portes des maisons, massacrèrent ceux des habitans qui leur opposèrent de la résistance, et firent les autres prisonniers.

Au premier bruit d'une attaque si brusque et si imprévue, le commandant du fort fit tirer tout son canon: les sauvages s'éloignèrent un peu,et se retranchèrent derriere un rocher,d'où ils firent un si terrible feu de mousqueterie sur le fort, que personne n'osa s'y montrer à découvert. La nuit étant venue, ils sommèrent le commandant de leur livrer sa place : celui-ci ne s'étant pas montré disposé à le faire,le feu recommença de part et d'autre: les sauvages s'approchèrent du fort,à la faveur des ténèbres, et le feu recommença dès la pointe du jour : mais après quelques décharges, les Anglais cessèrent de tirer, et demandèrent à capituler. Les sauvages s'approchèrent aussitôt,et jurèrent qu'ils ne feraient de mal à personne,pourvu que la garnison sortît sur le champ de la place. Le commandant parut, un moment après, à la tête de quatorze hommes, et de quelques femmes, tous portant un paquet sur le dos. Les Cannibas les laissèrent passer sans toucher à rien, et se contentèrent de leur dire que, s'ils étaient sages, ils ne reviendraient plus. Ils entrèrent ensuite dans le fort, qu'ils rasèrent, ainsi que les maisons d alentour, après en avoir enlevé ce qui était le plus à leur bienséance, et s'en retournèrent sur deux chaloupes, dont ils s'étaient emparés, après en avoir tué les équipages.

Cette expédition ne tarda pas à être suivie d'une autre encore plus vigoureuse, comme s'exprime Charlevoix, et qui causa une plus grande perte aux Anglais. Ceux-ci avaient, au voisinage

du Kennebec, quatorze petits forts assez bien munis : les sauvages des environs de Pentagoët et de la rivière St. Jean les surprirent tous, y tuèrent jusqu'à deux cents personnes, et en rapportèrent un riche butin. Ce fut, il paraît, le pendant du massacre qui venait d'être exécuté à La Chine : il est très probable que les Abénaquis n'épargnèrent pas plus les femmes et les enfans, dans cette expédition, que n'avaient fait les Iroquois dans l'île de Montréal ; et, quoiqu'en puissent dire les historiens partiaux du temps, l'acte des uns ne mérite pas moins que celui des autres l'exécration de quiconque n'est pas dépourvu de tout sentiment d'humanité.

Ces exépitions cruelles furent suivies de quelques autres qui ne le furent guères moins, bien qu'elles fussent dirigées par des Français. Hors d'état de tenter la conquête de la Nouvelle York, le comte de Frontenac crut qu'il convenait de donner du moins de l'occupation aux habitans de cette province, dans leurs propres foyers. En même temps qu'il cherchait à regagner les Iroquois, au moyen de négociations, comme nous le verrons bientôt, il prenait ses mesures pour lever trois partis de guerre, qui devaient entrer par trois endroits différents, dans le pays anglais. Le premier, formé à Montréal, et composé de cent dix hommes, Français et sauvages, eut pour commandans M. M. d'Aillebout de Mantet et Lemoyne de Ste. Hélène, tous deux lieutenans de troupes, sous lesquels M. M. de Repentigny, d'Iberville de Bonrepos et de Montigny voulurent bien servir en qualité de volontaires. Ce parti se mit en campagne avant d'avoir délibéré de quel côté il tournerait ses armes. Il était destiné pour la Nouvelle York, mais M. de Frontenac avait laissé aux commandans le choix du poste qu'ils devaient attaquer ; et ceux-ci ne jugèrent pas à propos de se déclarer avant qu'on fût près d'entrer dans le pays ennemi. Ce ne fut qu'après cinq ou six jours de marche qu'ils tinrent conseil sur ce qu'ils devaient faire — Les Français furent d'avis d'aller droit à Orange ; mais les sauvages rejettèrent cette proposition ; et l'on continua de marcher jusqu'à un endroit où aboutissaient deux chemins, dont l'un conduisait à Orange et l'autre à Corlar : alors M. de Mantet, désespérant de faire changer de sentiment à ses alliés, leur proposa l'attaque de la dernière de ces deux places, et ils l'agréèrent.— On prit aussitôt le chemin de Corlar, et au bout de neuf jours d'une marche des plus fatiguantes, on arriva à deux lieues de la place. Quelques femmes sauvages, que l'on rencontra alors, donnèrent tous les renseignemens dont on avait besoin. On fit de plus reconnaître les approches de la place par le nommé Giguière, Canadien, accompagné de quelques sauvages, et l'on résolut de l'attaquer sur le champ. Comme il était nuit, et que les commandans avaient ordonné le plus profond silence, la petite

armée put entrer dans le bourg sans que ses habitans s'en apperçussent. Alors on fit le cri de guerre, à la manière des sauvages, et chacun donna de son côté. On ne trouva guères de résistance qu'à une espèce fort, qui était au milieu de la place, et dont la garnison fit pendant quelque temps un feu assez vif sur les assaillants; mais enfin la porte de ce fort ayant été enfoncée, tous ceux qui le défendaient furent passés au fil de l'épée. Montigny ayant attaqué une maison où un nombre d'hommes s'étaient retranchés, reçut dans le corps et au bras deux coups de pertuisane qui le mirent hors de combat. Mais Ste. Hélène étant survenu, la maison fut forcée, et les blessures de Montigny furent vengées par la mort de tous ceux qui s'y étaient renfermés. " Bientot," continue Charlevoix, " ce ne fut que massacre et pillage" dans le bourg: le ministre du lieu, et un nombre d'hommes, de femmes et d'enfans, périrent dans cette boucherie, où ni âge ni sexe ne furent épargnés. Le commandant de la place, qui s'était rétiré de l'autre côté de la rivière, avec ses domestiques, quelques soldats et des sauvages, mit bas les armes, le lendemain, sur la sommation qui lui en fut faite par d'Iberville et le Grand Agnier, chef des sauvages de l'expédition. Toutes les maisons du bourg, à l'exception de celle du commandant et celle d'une veuve, où l'on avait transporté Montigny, furent brulées. Enfin, on s'abstint de massacrer une soixantaine de personnes, la plupart femmes, enfans et vieillards, "qui avaient échappé à la première furie des assaillans." On accorda de même la vie à une trentaine d'Iroquois, pour faire voir à leur nation qu'on n'en voulait qu'aux Anglais.

Après un si terrible exploit, on sentit qu'il n'était pas prudent à une centaine d'hommes de demeurer longtemps dans le voisinage d'Orange, qui n'était qu'à six lieues de là; aussi reprit-on de suite le chemin du Canada. Mais bientôt les vivres, dont on avait négligé de se pourvoir suffisamment, venant à manquer, on fut contraint de se séparer: quelques uns furent attaqués; et dix-sept Français et trois sauvages furent tués; de sorte que ce parti perdit beaucoup plus dans la retraite qu'à l'attaque de Corlar, où il n'avait eu que deux hommes de tués, et un officier de blessé.

Les deux autres partis furent levés, l'un dans le gouvernement des Trois-Rivières, et l'autre dans celui de Québec. On ne put tirer du gouvernement des Trois-Rivières, alors très peu peuplé, que cinquante-deux hommes, y compris cinq Algonquins et vingt Sokoquis. Le sieur Hertel, dont il a déja été parlé, fut mis à la tête de cette petite troupe: il avait avec lui ses trois fils et ses deux neveux, les sieurs Gatineau et Crevier de St François.

Il partit des Trois-Rivières le 28 Janvier 1690, et arriva le

27 Mars près d'une bourgade anglaise que Charlevoix appelle *Sementels*. Alors il partagea sa troupe en trois bandes: la première eut ordre d'attaquer une grande maison fortifiée; et la seconde, de se saisir d'un fort de pieux à quatre bastions, tandis qu'avec la troisième, il attaquerait un fort plus grand, où il y avait du canon. Tout cela fut exécuté avec autant d'habileté que de bravoure. Les Anglais parurent d'abord vouloir se défendre; mais ils ne soutinrent pas le premier feu des assaillans: les plus braves furent tués, et les autres, au nombre de cinquante-quatre, se rendirent prisonniers de guerre. On mit le feu aux maisons, ainsi qu'aux étables,où il périt deux mille pièces de bétail. Charlevoix ne dit pas ce que devinrent les femmes et les enfans.

Quoiqu'il en soit, Sementels n'était éloigné que de six lieues d'une assez grosse bourgade de la Nouvelle Angleterre, nommée *Pescadoët*,d'où il pouvait sortir assez de monde pour envolopper Hertel et lui couper la retraite. En effet, dès le soir du même jour, deux sauvages vinrent l'avertir que deux cents hommes s'avançaient pour l'attaquer. Il se mit en bataille sur le bord d'une rivière où il y avait un pont, dont il fit occuper la tête; et les Anglais s'étant présentés pour le passer, il les laissa avancer sans tirer un seul coup; puis, fondant sur eux, l'épée à la main, il en tua ou blessa dix-huit, et obligea le reste à lui céder le champ de bataile, n'ayant eu, de son côté, que deux hommes de tués, du nombre desquels était son neveu,Crevier, et un (son fils aîné, nommé Lafreniere,) de blessé.

Après cet exploit, M. Hertel crut devoir songer à la retraite. Au bout de quatre jours,ayant eu avis qu'il n'était éloigné que de deux lieues du parti de Québec,il résolut d'aller le joindre avec ce qu'il lui restait de monde, après avoir dépêché Gatineau au gouverneur-géneral, pour lui apprendre le succès de son entreprise, et permis au sieur Maugras, qui lui avait amené ses cinq Algonquins, de s'en retourner avec eux à St. François.

Ce troisième parti avait pour commandant le lieutenant De Portneuf, troisième fils du baron de Békancour, lequel avait sous lui le sieur Tilly de Courtemanche. Il se composait de quelques Canadiens et de soixante Abénaquis du Sault de la Chaudière. M. de Portneuf devait y joindre la compagnie que commandait son frère ainé, M. de Manneval, gouverneur de l'Acadie. Il était parti de Québec, le même jour que M. Hertel avait laissé les Trois-Rivières, et il n'avait pu encore rien entreprendre. Il arriva vers la mi-mai, avec son renfort, sur les bords du Kennebec, où il se fit joindre par d'autres sauvages; et le 25 il alla camper à quatre lieues d'un fort anglais situé sur le bord de la mer, et appellé *Kaskebé* par Charlevoix. Ce fort était bâti assez régulièrement, et était défendu par une garnison de plus de cent hommes et huit pièces de canon. Les Français s'en

approchèrent pendant la nuit, et s'annoncèrent par des cris de guerre. Cinquante hommes de la garnison étant sortis pour repousser les assaillans, il y en eut quarante-six de tués, et les quatre autres rentrèrent blessés dans la place. Sur le soir, Portneuf envoya sommer le commandant de se rendre : mais celui-ci ayant répondu qu'il était déterminé à se défendre jusqu'à la mort, il fut résolu qu'on assiègerait le fort. Dans la nuit du 26, les assiégeans se logèrent à cinquante pas de la place, derrière une espèce de morne, où ils n'avaient rien à craindre du canon. La nuit suivante, ils ouvrirent la tranchée. Les Canadiens, non plus que les sauvages, n'avaient aucune expérience de cette manière d'attaque; mais le courage et le désir de vaincre suppléèrent au manque d'habileté : tous travaillèrent avec ardeur, et l'ouvrage avança avec tant de vitesse, que dès le soir du 28, les assiégés demandèrent à parlementer. Il leur fut déclaré qu'on voulait avoir le fort avec tout ce qu'il contenait de munitions et de vivres. Ils demandèrent six jours pour délibérer, espérant, sans doute, d'être secourus dans l'intervalle; mais on ne leur accorda que la nuit, et l'on continua de pousser la tranchée. Le lendemain, on jetta du fort une quantité de grenades, qui ne firent presque aucun effet, et les assiégeans s'approchèrent encore de la palissade, à couvert de leur tranchée, avec une barique pleine de goudron et d'autres matières aisées à s'enflammer. Les assiégés ne voyant aucun moyen d'empêcher l'effet de cette machine, arborèrent un pavillon blanc. M. de Portneuf fit dire au gouverneur qu'il n'y avait plus d'autres conditions à espérér pour lui que de se rendre prisonnier de guerre, avec toute sa garnison. Il sortit sur le champ du fort, avec tout son monde, qui se montait à soixante-dix hommes, sans compter les femmes et les enfans.

A peine Kaskebé était-il évacué, qu'on découvrit quatre bâtimens anglais, qui venaient, comme on l'apprit ensuite, avec des troupes, pour secourir la place, mais qui ne voyant ni pavillons ni signaux, prirent le parti de revirer de bord. M. de Portneuf fit enlever les canons du fort, y prit tout ce qui s'y trouva à sa bienséance, et y fit mettre le feu ; après quoi, il fit aussi réduire en cendres toutes les maisons à deux lieues à la ronde. La plupart des prisonniers demeurèrent entre les mains des sauvages ; les plus marquants d'entr'eux seulement furent conduits à Québec, où le parti arriva le 23 Juin.

Dans le même temps que ces partis étaient en campagne ou en route pour s'en revenir, Tilly de Beauvais, lieutenant, et Labrosse, lieutenant réformé, s'avisèrent, avec quatre autres Français, de lever un parti d'Iroquois chrétiens, à la tête desquels se mit le Grand Agnier. Ayant remonté la rivière de Sorel, ils rencontrèrent, dans deux cabannes, quatorze Iroquois, qu'ils firent prisonniers. S'étant ensuite avancés, par terre, vers un fort

anglais, qu'ils avaient dessein d'attaquer, ils rencontrèrent un autre parti, composé d'Anglais et de sauvages, lui tuèrent quatre hommes et deux femmes, et lui firent quarante-deux prisonniers. Mais ayant eu avis que sept cents Mahingans les attendaient, à une journée de marche, ils jugèrent à propos de faire retraite, ne voulant pas s'exposer, embarrassés comme ils l'étaient de la garde de leurs prisonniers, aux risques d'un combat trop inégal Ils se trouvèrent bientôt sur les bords de la *rivière aux Saumons* ; et comme ils avaient laissé leurs canots assez loin de là, ils crurent que le plus court était d'en fabriquer d'autres. Le soir, ils furent découverts par un parti d'Algonquins et d'Abénaquis, qui allaient aussi en guerre contre les Anglais, et qui les prenant pour des ennemis, les chargèrent. Le grand Agnier fut tué d'abord avec un des siens; six autres Iroquois, deux Français et deux captifs anglais furent blessés, et l'on fit quelques prisonniers de part et d'autre. Ce fut alors qu'on se reconnut. Le regret fut extrême des deux côtés : mais les Iroquois ne pouvant se consoler de la perte de leur chef, refusèrent de rendre les prisonniers qu'ils avaient faits. Ce refus piqua les autres ; et comme ce ressentiment mutuel pouvait avoir des suites fâcheuses, le gouverneur géneral crut devoir intervenir dans le différent, et il eut besoin de toute sa prudence et de toute son habileté, pour détourner l'orage qui menaçait d'éclater.

Le comte de Frontenac était revenu en Amérique persuadé qu'après la conquête de la Nouvelle York, ce qu'il pouvait faire de plus avantageux pour la colonie dont il reprenait le gouvernement, était de regagner les Iroquois, et il espérait d'y réussir au moyen des chefs de cette nation, qu'il avait ramenés de France, et surtout d'Oureouhare', le plus apparent d'entr'eux, dont il s'était acquis l'estime et l'amitié. Il l'avait mené avec lui à Montréal, et par son conseil, il avait renvoyé quatre des compagnons de sa captivité, avec Gagniegaton, qui avait été député vers M. de Dénonville, aux cinq Cantons, pour les avertir du retour de tous leurs chefs, et leur dire, de la part d'Oureouharé, qu'ils trouveraient dans le gouverneur géneral beaucoup d'estime et de tendresse, comme par le passé, et que pour lui, il ne retournerait dans son pays que quand on serait venu le redemander à Ononthio.

A l'arrivée de ces députés, les Cantons s'assemblèrent, et ils envoyèrent leur réponse par le même Gagniégaton. Il arriva à Montréal le 9 Mars 1690; mais il n'y trouva ni M. de Frontenac, ni Oureouharé, qui étaient retournés à Québec, et le chevalier de Callières ne put d'abord rien tirer de lui, non plus que de ceux qui l'accompagnaient.

(A Continuer.)

PETITE BIOGRAPHIE DES DEPUTÉS DE FRANCE.

QUATRIEME EXTRAIT

HAUDICOURT (CAVE' D'.) Sans entrer dans des détails *oiseux* sur M. d'Haudicourt, nous retracerons sa carrière politique en ce peu de mots. . . . *le deux-cent dixième* de cette Biographie.

HAUDRY DE SOUCY : M. Odry, le chantre des gendarmes, fait comme on sait de très beaux vers; M. Haudry le député ne fait lui, que de la prose ; l'un est auteur de *la Boîte au gros sel*, et l'autre est administrateur des *salines* : enfin le premier fait les délices de la *scène* et du parterre, et le second représente la *Seine et Oise*. Gardez-vous de confondre.

HAUTEROCHE (d'.) C'est un excelllent cultivateur qui, depuis le commencement de sa carrière législative, n'a jamais abandonné le terrain ministériel.

HAY-LUCY. Il a une tendresse particulière pour tous les vicaires de campagne, et il demanda plusieurs fois que leurs appointemens fussent augmentés. Depuis quelque temps, M. Hay-Lucy ne parle plus ; est-ce que tous ses amis les vicaires seraient devenus curés ?

HAYS (du.) Il ne manque pas une séance de la chambre ; il est vrai qu'il n'y fait rien ; mais enfin, il est toujours là.

HENNESSY. Il a une telle antipathie pour les discussions, qu'il dit toujours *oui* ; il est vrai que lorsque M. Hennessy demande quelque chose aux ministres, leurs excellences ne disent jamais *non*.

HERICART DE THURY (le Vicomte de.) Gouverneur des Catacombes, ce d puté se croit toujours au milieu des morts, et il ne dit rien, pour ne pas troubler le silence des tombeaux.

JAQUINOT-PAMPELUNE. On pourrait dire que M. Jaquinot est né procureur du roi ; ennemi de la liberté de la presse, il s'éleva constamment contre l'institution du jury, et soutint que la police ne pouvait jamais avoir tort ; il demanda que l'on ajoutât quelque chose à l'horreur de la captivité, en empêchant les prévenus de communiquer avec qui que ce fût. C'est le plus terrible antagoniste des auteurs, éditeurs, imprimeurs et libraires. La vue d'un journal lui fait mal ; et si l'on fait de l'esprit dans le département de la Seine, ce n'est pas sa faute.

JANKOWITZ (le Baron.) C'est un membre distingué de l'opposition. La proposition qu'il fit prouve son désintéressement : il demanda qu'à l'avenir, un membre de la chambre qui accepterait une place du pouvoir, fût obligé de subir les chances d'une nouvelle élection. La proposition fut rejettée, mais il reste à ce député l'honneur de l'avoir faite.

JOFFRION (de.) C'est un médecin qui n'a pu encore trouver de remède à la maladie ministérielle dont il est atteint.

KERGARIOU (le Comte de.) Ancien chambellan de Napoléon, préfet sous Louis XVIII, c'est un ministériel timide; il parle peu et vote comme un homme qui regrette sa place.

KŒCHLIN. C'est le commerçant le plus riche et l'homme le plus bienfaisant de son département. Une brochure qu'il publia en 1822 le fit condamner à six mois de prison. M. Kœchlin aurait pu se soustraire à la captivité, mais il ne le voulut pas, et se fit écrouer à la prison de Ste. Pélagie. Il est presque inutile de dire que M. Kœchlin siège à gauche. C'est un redoutable adversaire des ministres.

LABRETONNIERE. Très honnête homme, qui ne demande rien aux ministres ; mais qui ne veut leur rien donner, pas même sa voix

LACAZE (le Marquis de.) Si un ministre parle pour une proposition, M. Lacaze dit que c'est très bien ; si le lendemain un ministre parle contre, M. Lacaze dit que c'est encore mieux ; c'est un homme qui est content, pourvu qu'il admire.

LAFONT (le Baron.) C'est un bon général, qui pour les affaires législatives, s'en rapporte entièrement aux ministres.

LA FRUGLAYE (le Comte de.) Les frères Franconi n'ont pas dans leur troupe de meilleur écuyer que ce député ; c'est aussi le meilleur sauteur de France.

LAPANOUGE (César de.) C'est le cousin et le bras droit de M. de Villèle : sa parenté, avec le ministre des finances a singulièrement changé la face des affaires de ce banquier. Ces deux personnages vivent dans la plus grande intimité ; ils se quittent peu, et font quelquefois de la littérature ensemble. Voici deux vers qu'ils ont improvisés de compte à demi; M. de Villèle, rendant grâce à ses amis qui l'avaient poussé au ministère, s'écria :

" Dis-moi, cher Lapanouge,
Qu'eussé-je été sans eux?"

Et M, Lapanouge répondit sans hésiter :

" Le maire de Toulouge."

LEBESCHU DE CHAMPSAVIN. Agé de 70 ans ; taille, 5 pieds 6 o uces ; cheveux, absents ; influence législative, nulle.

LECLERC. Il va comme on le mène, et prend les phrases des ministres pour des paroles de l'évangile.

LEDISSEZ-PANOURAN. Il n'est pas libéral, il n'est pas ministériel, il n'est pas ultra. Qu'est-il donc ? Nous vous le dirons, lecteur, aussitôt que nous aurons pu le découvrir.

LEPAIGE. C'est un fragment de la majorité compacte qui trouve tout bien *par ordre.*

LEROUX-DUCHATEL. C'est un excellent homme, royaliste modéré : s'il demande quelque chose aux ministres, ce n'est pas pour lui, mais seulement pour ses concitoyens.

LEROY (le Baron.) Il a beaucoup de talent comme financier, et peu comme législateur.

LETISSIER. Las de vivre ignoré, il se fit élire député, et n'en est pas plus connu pour cela.

LEVISTE DE MONTBRIANT (le Comte.) Des biographes assurent que cet honorable a beaucoup de talent; des gens qui n'ont pas manqué une séance de la chambre n'en savaient rien.

LAGARDIERE (le Vicomte de.) Il a succéde à l'éloquent et courageux Manuel. . . .On s'en apperçoit bien.

LIZOT. C'est le juge-de-paix du 10e arrondissement de Paris. Ce n'est pas du dévouement qu'il montre pour les ministres, c'est une espèce de culte qu'il leur rende. Voici la phrase la plus remarquable, du moins ignorée de ses discours :—" Un ministre est l'homme du roi ; sous ce rapport, je respecte tous les ministres." Et les ministres, qui ne sont pas ingrats, comme chacun sait, ont beaucoup de considération pour M. Lizot.

LOYSON DE GUINAUMONT. C'est une espèce d'entrepreneur de succès ministeriels et le plus insatiable solliciteur. Les discours de M. Loyson ne ressemblent en rien au chant du *cygne*.

LONGUEVE (Henri de.) Il fait peu de discours et obtient beaucoup de places. Les ministres, qui ont pourtant besoin d'éloquence, se contentent de son vote, persuadés qu'on ne saurait *peigner un diable sans cheveux*.

LYLE-TAULANE (de.) C'est un de ces honorables clôturiers qui glissent tout doucement sur le fleuve de l'oubli.

(A Continuer.)

AGRICULTURE.

Extraits d'un Discours prononcé le 4 Octobre dernier, anniversaire de la Société d'Agriculture du Comté de Hartford (Connecticut,) par F. HALL, Professeur de Chimie et de Minéralogie au Collège de Washington.

Messieurs—Il n'est pas nécessaire de vous dire que l'origine de l'agriculture remonte à l'âge d'or;— que cet art a été connu des anciens Grecs, des Egyptiens et des Caldéens ;—qu'il date même d'une époque plus reculée ; que c'est le premier qui ait été communiqué par le ciel à l'homme déchu de son premier état. Le chef du genre humain, chassé du paradis de délices, où le travail n'était pas nécessaire, eut ordre de devenir agriculteur, de "cultiver la terre, d'où il avait été tiré."

Il est inutile de remarquer que dans tous les temps, l'agriculture pratique a été regardée par les vrais sages, comme une des occupations les plus honorables qui pussent engager l'attention de l'homme.

Abraham, dont la vie était dévouée à ses troupeaux, qui était, comme l'écriture nous l'apprend, "riche en bestiaux, en argent et en or," fut très estimé et respecté des nations chez lesquelles il s'éjourna, ainsi que de leurs princes et de leurs souverains. Une fois par mois, les rois de Perse se dépouillaient de leurs habits royaux, et allaient dans les champs converser et manger avec les cultivateurs. Les empereurs modernes de la Chine passent, nous dit-on, un jour de l'année à conduire de leurs mains la charrue.

Un cultivateur pourrait-il être porté à croire que son état est dégradant, lorsqu'il lira l'histoire des Romains; lorsqu'il apprendra avec quel plaisir les plus distingués de leurs généraux, de leurs dictateurs et de leurs souverains, pratiquaient cet art; combien ils avaient hâte de se soustraire aux fatigues et aux scènes sanglantes de la guerre, afin de pouvoir de se livrer paisiblement à la culture de leurs terres?

Regulus. commandant les légions romaines en Afrique, demanda instamment au sénat d'être rappellé, par la raison que s'il était plus longtemps absent, la culture de sa terre serait négligée. Quelle réponse le sénat lui envoya-t-il? Que tant qu'il commanderait avec succès les armées de la république, sa terre serait cultivée aux frais de l'état.

Pensez-vous, messieurs, que l'agriculture fût peu estimée à Rome, dans le temps que Portius Caton, vaillant guerrier, et ennemi déclaré de tout ce qui ne tendait pas directement à avancer le bien-être de sa patrie, en écrivait un traité? Il en devait être autrement.

L'empereur Diocletien, renommé par ses talens militaires, et par la protection qu'il accordait aux lettres, abondonna volontairement le sceptre du monde pour se livrer à la culture d'une petite terre à Salone. Et quand on le pressa ensuite de reprendre la pourpre impériale, quelle fut sa réponse? "Qu'il prenait plus de plaisir à cultiver son petit champ, qu'il n'en avait éprouvé dans un palais, lorsque sa puissance s'étendait sur toute la terre.

Peut- on croire que la vie agricole était regardée avec dédain quand Virgile publiait ses Bucholiques et ses Géorgiques immortelles, et quand il disait:

Je chante les moissons: je dirai sous quel signe
Il faut ouvrir la terre et marier la vigne;
Le soins industrieux que l'on doit aux troupeaux:
Et l'abeille économe et ses sages travaux.

Ces poëmes admirables caractérisés par l'élégance, la vivacité, le sel rustique et la fine répartie, peuvent être lus avec profit, même par les cultivateurs de ce siècle éclairé. Ils y trouveront des préceptes judicieux pour reconnaître les qualités des

différents sols, pour améliorer ceux qui sont stériles; pour l'éducation du gros bétail, des moutons et des abeilles; pour la culture des grains, des arbres fruitiers et de la vigne, ainsi que pour une infinité d'autres opérations utiles.

Il y a eu sur la terre des contrées où l'agriculture a été pratiquée avec plus de perfection, avant l'ère chrétienne, qu'elle ne l'est présentement en aucun pays du monde. Pour avoir la preuve de ce que j'avance, je vous prie, messieurs, de porter vos regards sur l'ancienne Egypte, ainsi que sur la terre d'Israël, au temps où DAVID, ce roi pasteur, confiait les rênes de l'empire aux mains des hommes les plus sages de son royaume.

Les Juifs, toujours nation agricole, faisaient peu de commerce et avaient peu de manufacture; et cependant quelle immense multitude était nourrie du produit de leur sol? Quand JOAB donna le dénombrement du peuple au roi son maître, il se trouva dans le royaume, treize cent mille hommes en état de porter les armes, c'est-à-dire dix fois plus que notre pays n'en a jamais eu à la fois sous les armes, dans la guerre de l'indépendance. C'étaient les guerriers d'Israël seulement. Quel devait donc être le montant de l'entière population juive? Elle ne pouvait guère être de moins ne dix millions; et cependant la nation ne possédait qu'un territoire très borné, un territoire qui, pris dans ses plus grandes dimensions, n'égalait pas le quart de la Nouvelle Angleterre; et il n'était pas de sa nature plus productif. La terre produisait non seulement assez de grains pour ces dix millions de bouches, mais encore un grand surplus pour l'exportation.— SALOMON donnait annuellement au roi de Tyr, en échange pour le cèdre et le pin du Liban, vingt mille mesures de froment et vingt mille mesures d'huile pure.

Qui pourra dire si la Nouvelle Angleterre, l'asile des opprimés, le refuge des pélerins persécutés, ne sera pas, un jour, aussi peuplée et aussi fertile que l'était autrefois la Palestine? Qui pourra dire si nos collines et nos montagnes ne seront pas dans la suite, comme celles de la Judée, couronnées de riches jardins, de vignes fécondes et d'épis dorés? C'est à vous, messieurs, qu'il appartient de résoudre cette question. Si cet heureux évènement se réalise jamais, il sera dû principalement à l'entreprise hardie et judicieuse, à la vigilante industrie des cultivateurs américains.

L'Agriculture est essentielle à l'existence même de la société. Quelques sauvages épars ça et là dans les forêts, peuvent vivre de fruits et de racines, et du produit précaire de la chasse et de la pêche; mais une population médiocrement dense ne saurait subsister sans l'agriculture.

L'agriculture dit XENOPHON, est la mère nourricière des arts: là où l'agriculture prospère, ajoute-t-il, les arts fleurissent; mais là où la terre demeure inculte, les arts n'existent point.

Le plus grand obstacle à l'amélioration de l'agriculture est la répugnance qu'ont la plupart des cultivateurs, à faire des expériences. Ils suivent obstinément la routine qui leur a été marquée par leurs ancêtres,et ne peuvent se laisser persuader de s'en écarter le moins du monde.

Pourtant le siècle présent est un siècle d'expériences. Que serait maintenant la chimie, si ce n'était des expériences de DAVY, de GAY-LUSSAC, de THENARD et de MURRAY ? Le détail circonstancié des expériences qui ont été faites dans cette branche, depuis une trentaine d'années, remplirait des centaines de volumes. Par ces expériences, la nature, torturée de mille manières différentes, a été contrainte de révéler à l'homme plus de la moitié de ses mystères.

Imitez le chimiste, messieurs, faites des expériences en agriculture : assurez-vous soigneusement du résultat de chacune, et faites-le connaître au monde. Par ce moyen, il sera mis sous les yeux du public une multitude de faits, qui seront, par la suite, d'une utilité incalculable pour notre pays.

Mais dans vos efforts pour élever l'agriculture, ne tentez-pas d'abaisser les manufactures et le commerce. Ce sont trois alliés d'égal mérite, qui doivent toujours agir de concert. Ils prospèrent ou dépérissent ensemble.

LES BOUCHERIES.

Fêtes rurales du Canada. [*De la Minerve.*]

Oui les jeux les plus doux sont les jeux du village,
Et le sage y sourit sans cesser d'être sage.
Homme pur, homme franc, colon du Canada,
Sache à jamais bénir la main qui t'accorda
Le sol qui te nourrit, ces eaux dont tu t'abreuves !
Maître d'un pays libre, et roi du roi des fleuves,
Que peut-il te manquer ? quels seraient tes désirs ?
Tu sais innocemment varier tes plaisirs :
Ici c'est un repas où la gaîté préside :
Là je vois sautiller la bergère timide:
Plus loin de vieux parens à leurs tendres neveux
Apprennent l'art de vivre et l'art de vivre heureux:
Leurs gestes, leurs discours respirent la franchise;
L'éloquence du cœur plaît, entraine, électrise ;
Et dans ces entretiens se montrent tour à tour
La piété, l'honneur, l'allégresse et l'amour.
De ces heureux colons comment peindre les fêtes ?

Les frimats les plus dûrs, les plus longues tempêtes
En vain de leur gaîté voudraient flétrir les traits.
Ils n'adorent qu'un Dieu, c'est le Dieu des bienfaits :
Ils n'adressent qu'à lui leurs soupirs et leurs larmes ;
Pour eux chaque saison produit de nouveaux charmes;
Ranimés au printems, l'été les rajeûnit :
Ils cueillent en automne, et l'hyver les unit.
Déjà le froid Décembre a blanchi la chaumière ;
Du flambeau de la nuit, la jalouse lumière
S'élance sur la neige, attaque ses flocons
Et joint à leur éclat l'éclat de ses rayons.
D'une double blancheur l'élégante parure
Change la nuit en jour, embellit la nature,
Et montre les défauts du rimeur babillard,
Qui dans ses vers malins, peint l'hyver en vieillard.
Cependant l'homme heureux, le villageois modeste,
Au coin de son foyer, près d'une table agreste,
Redit à ses enfans : " C'est demain, oui. demain,
" Que le pourceau choisi grognera sous ma main :
" Oui, Pierrot, oui, Colas; oui, Nanon, oui, Marie,
C'est demain;" à ces mots, la famille ravie,
Pierrot, Colas, Nanon joignent les sauts aux cris;
Et Marie au berceau dort au milieu des ris.
Du plus léger sommeil on a compté les heures :
L'aurore brille enfin sur ces humbles demeures :
L'enfant au chant du coq joint sa perçante voix,
Et déjà tout s'agite et s'aprête à la-fois.
Bientôt l'homme des champs amène la victime ;
Aux cris de l'animal, on s'empresse, on s'anime :
La mère avec transports rôde de tous côtés,
Polit la table ronde et le vâse argenté;
Tandis qu'en son fauteuil la bonne ayeule assise,
Prête l'oreille au bruit du couteau qui s'aiguise,
Et sourit aux enfans qui célèbrant leur jeu,
D'un bucher mal construit alimentent le feu.
Dix jeunes marcassins, au grain assez agile,
S avançent, sont chassés, reviennent à la file,
Et par les sons aigues de leur gémissemment,
Semblent se lamenter du sort de leur parent.
Soudain le villageois frappe la bête impure ;
Le sang, à bouillons noirs, ruisselle de sa hure,
Découle dans le vâse, et suivant les apprêts,
Sous des doigts ménagés forme d'excellents mets,
Qui mêlés avec art rehaussent la gogaille.
La victime s'étend sur le bucher de paille ;
Sur son corps l'eau bouillante est versée à grands seaux ;

Les plus légères mains font glisser les couteaux
Qui du grognon défunt enlevent la dépouille ;
Et bientôt sont formés la succulente andouille,
Le boudin lisse et gras, le soucisson friand,
Et plusieurs mets exquis savourés du gourmand.
Ainsi le bon pourceau change pour notre usage,
Et ses pieds en gelée, et sa tête en fromage
On taille, on coupe, on hache, et des hachis poivrés
Sortent les cervelats, et les gâteaux marbrés.
L'un remplit les boyaux, l'autre enfle les vessies ;
On partage, on suspend les entrailles farcies ;
Un lard épais et blanc étale ses rayons ;
Ici brille la hure, et plus loin les jambons ;
Et là se met à part la cotelette plate,
Qu'un sel conservateur rendra plus délicate ;
Tous les morceaux enfin, même le plus petit,
Sont rangés avec art et flattent l'appétit.
La famille aussitôt borde la table ronde,
Et du Dieu qui fait tout, bénit la main féconde.
Prodigue sans excès, un nectar généreux
Passe du père au fils et les rend plus joyeux.
Chaque enfant à l'envi dépèce sa grillade :
L'hypocrite matou médite une escalade,
Et d'un œil bien fixé, contemple en miaulant,
Des boudins suspendus l'appareil attrayant.
Tandis que Hanidor, vigilant et fidèle,
Dévore le morceau qu'on devait à son zèle.
  Cependant la famille a préparé ses dons,
Dons sincères, dons purs. Riche, lis ces leçons !
Gaîment on court à table, on en sort avec joie ;
On porte au pauvre honnête un morceau de sa proie :
Obliger est tout dire—ah ! si l'homme est content,
C'est alors que son cœur se fond dans un présent.
  Ainsi ces francs colons s'obligent l'un et l'autre ;
Tel est le vœu sacré de leur premier apôtre :
" Mes enfans, aimez-vous, et vous serez heureux,
" L'union fait la force, et nous rend généreux ;
" La plus belle vertu, la charité chrétienne,
" Est celle que Dieu prêche et qu'il faut qu'on obtienne ?"
  De famille en famille on voit les mêmes traits,
La même bonne-humeur et les mêmes beinfaits,
Et dans ce pays libre une vertu commune
De mille humbles maisons paraît n'en former qu'une]
Peuple franc, sois béni ! qu'un éternel bonheur
Règne dans tes foyers, et surtout dans ton cœur.

Toujours digne du sang qui coule dans tes veines,
Imite tes ayeux, ris au milieu des peines;
Et souviens-toi toujours qu'une douce gaîté
Du corps comme de l'âme assure la santé.

MOIS DE DECEMBRE.

Ce mois était sous la protection de Vesta. Les Romains le le désignaient par un esclave qui joue aux dés, et qui tient une torche ardente, allusion aux Saturnales. Les modernes le peignent vêtu de noir, et sans couronne, mais portant le bonnet de la liberté. Il tient le signe du Capricorne, image du soleil qui commence à remonter. Un panier plein de truffes, seule production qu'il fournisse, est à ses pieds; et des enfans qui jouent aux cartes, montrent une ressource contre le vide de ce mois.— Cl. Audran le symbolise de cette manière: Vesta, déesse de la terre, portant d'une main le feu qui lui était consacré, de l'autre, une corne d'abondance, couronnée de tours, est assise sur une chaire, un tambour à ses pieds, sous un temple de forme ronde, au-dessus duquel est une femme tenant un enfant sur ses genoux. On offrait à cette déesse les prémices des enfans et de tous les fruits. L'ours et le lion trainaient le char de Cybèle, que les poëtes ont dit être la même divinité.

LA MUSIQUE.

La musique est l'art de combiner les sons d'une manière agréable. Le chant semble aussi naturel à l'homme que la parole: on le retrouve plus ou moins perfectionné chez tous les peuples, même les plus sauvages. Mais quelques airs échappés à une tête bien organnisée ne constituent pas la musique, ou la science des sons: on a chanté bien longtemps avant de réfléchir aux rapports des sons entr'eux, comme on a longtemps parlé avant d'imaginer des grammaires et des rhétoriques. Il y a tout lieu de croire que c'est en Egypte que l'on commença à faire une science de la musique: c'est de cette antique et célèbre contrée que sont sorties la plupart des connaissances humaines. Nous avons plusieurs témoignages positifs des auteurs anciens qui nous assurent que Moyse et Pythagore ont appris la musique chez les Egyptiens Diodore dit que Hermes avait inventé l'harmonie des sons et la lyre à trois cordes. Mais ce peuple sérieux fit faire peu de progrès à un art qui demande de l'exaltation et de

grandes réunions: leur musique se réduisait à de petits hymnes, à des chansons nationales, faciles à retenir sans qu'on eût besoin de les noter, et qui se propageaient de père en fils, comme beaucoup de nos airs populaires.

Les Hébreux, qui avaient des fêtes religieuses où tout le peuple se réunissait, donnèrent plus d'extension à la musique, mais peut-être sans rien ajouter à ce qu'elle était. Cependant les livres sacrés louent beaucoup cette musique, dont il nous est difficile de nous faire une idée. Les cérémonies religieuses durent la favoriser, et plusieurs princes, principalement Salomon, entretinrent un grand nombre de musiciens et de musiciennes.

Les Grecs, qui se plaisaient à donner de nobles origines aux arts, qu'ils cultivaient avec tant de succès, prétendaient que les dieux seuls leur avaient appris la musique. Herodote, plus sage que les poëtes, croyait qu'elle avait été apportée par Cadmus dans la Grèce; il est probable qu'elle venait de l'Egypte. Platon, dans un de ses dialogues, dit que c'est Amphion qui l'a inventée. Orphee, Chiron, Demadochus, lui firent probablement faire quelques progrès. Quelques auteurs attribuent à Terpandre, contemporain de Lycurgue, l'invention des premiers modes. Timothee, longtemps après, ajouta une corde à la lyre: ce qui le fit mettre à l'amende par les Lacédémoniens. On prétend que ce fut au hazard que Pythagore dut la découverte des premiers modes de la musique. Un jour, comme il se promenait, il entendit des forgerons qui battaient, à grands coups de marteaux, un fer chaud sur l'enclume, et remarqua que ces coups formaient des accords. Curieux de découvrir la cause de cet effet, le philosophe entra dans la forge pour examiner cette différence de sons, ou cette harmonie: il prit les marteaux, et reconnut que la différence des sons venait de leurs poids différents. Il trouva qu'une corde tendue par un poids de douze livres, comparée au ton d'une autre corde tendue par un poids de six livres, était dans le rapport de deux à un, qui est l'octave : celle qui était tendue par un poids de huit livres rendit un son qui était à celui de la première, comme trois à deux; ce qui forme la tierce; et enfin qu'une quatrième corde tirée par un poids de neuf livres, donnait un ton qui, comparé à celui de la première, formait la quarte. Ces connaissances murement digérées donnèrent à Pythagore l'idée d'un instrument pour trouver les proportions et les quantités des sons. Il inventa ensuite une espèce de lyre composée de sept cordes : ces sept cordes lui servirent de modèles pour trouver les sept tons principaux de la voix. Un musicien nommé Simonide ajouta une huitième corde à la lyre de Pythagore, et Olympe découvrit les sémi-tons. En combinant ces sémi-tons avec les tons entiers, ce musicien, qui était un homme de génie, forma un système qui

comprit les trois genres de la musique vocale et instrumentale, savoir : le *diatonique*, le *chromatique*, et l'*enharmonique*.

On inventa ensuite une infinité de caractères, de lettres courbées, couchées, de notes différentes et de figures, dont le nombre était de plus de douze cents. Cette multiplicité de caractères nuisait plus à l'art qu'elle ne le servait: les Romains les réduisirent aux quinze premières lettres de l'alphabet, dont chacune marquait les différents tons; ils en composèrent une table qui fut nommée *gamma*, d'où vient le nom de *gamme*. Les Romains, qui reçurent la musique des Grecs, ne lui firent pas faire d'autres progrès que ce changement.

La musique, après avoir été dégradée, et à peu-près perdue, comme tous les autres arts, pendant les temps de barbarie, reçut dans ses caractères une amélioration considérable, par l'invention des sept notes que nous devons à Gui-Aretin. Cette amélioration ne se fit pas sentir dans le moment ; mais par la suite,en diminuant les difficultés, elle contribua beaucoup à amener l'art au point de perfection où nous le voyons.

Le *plain-chant* est un reste de l'ancienne musique, qui, dégradée par des barbares,n'a cependant pas perdu toutes ses premières beautés. En effet, le plain-chant offre encore aux connaisseurs des fragmens précieux de l'ancienne mélodie et de ses divers modes, autant qu'il est possible de les sentir sur des paroles sans rhythme. Ambroise, archevêque de Milan, passe pour en avoir été l'inventeur ; c'est-à-dire qu'il faut penser que ce fut lui qui donna, le premier, une forme et des règles au chant ecclésiastique. Le pape Gregoire le grand le perfectionna; mais nous devons les plus beaux morceaux de la musique d'église au roi de France, Robert, qui composa le chant de plusieurs répons et antiennes. Il est une espèce particulière de plain-chant qu'on nomme *faux-bourdon* : c'est de la musique syllabique non mesurée.—*(Petit Dictionnaire des Inventions, &c.)*

VERS.

Les vers suivants datent de 1814. Je crois avoir fait mieux, ou moins mal, depuis, quant à la versification ; mais aucune de mes pièces, imprimées ou inédites, ne me paraît plus applicable au temps présent, où la décence et la modération semblent être systématiquement bannies de la plupart de nos feuilles périodiques, anglaises ou françaises. X. Y.

Epitre à C. B. P. . . .r, editeur du Spectateur, sur sa querelle, ou celle de son correspondant, S. S. . . .d, avec M. K.y, rédacteur du Herald.

P. . . .r, c'est à regret, depuis quelques semaines,
Que je lis les gros mots dont tes feuilles sont pleines ;
Sans tant d'emportement ne peux-tu réfuter
Les torts et les travers qu'on cherche à t'imputer ?
Je sais que tu te bats contre un rude adversaire,
Que ta guerre avec lui peut-être est nécessaire ;
Bats-toi donc, s'il le faut, mais demeure d'accord
Que pour vaincre avec gloire il faut être sans tort.
" M. K-y, diras-tu, se permettra d'écrire
" Tout ce qu'en sa cervelle enfante le délire,
" Pourra se faire un jeu de se moquer des gens,
" De railler la vertu, d'insulter au bon-sens ;
" Dans le style empoulé que lui dicte la rage,
" Vomira contre tous et le fiel et l'outrage ;
" Et moi, parlant français, osé-je raisonner,
" Si l'on veut bien l'en croire, il faut m'emprisonner!
" Dans les transports fougueux où la rage le jette,
" Il lui sera permis de faire le prophète,
" Et l'on m'interdira de parler du passé !
" Le mensonge sera dans sa feuille entassé ;
" Tantôt, il verra tout avec un microscope,
" Puis, tournant le feuillet, il deviendra myope,
" Confondra pêle-mêle et vices et vertus,
" Encensera Néron, injurîra Brutus !. . . .
" Témoin de tant d'horreurs, vous conviendrez, je pense,
" Qu'il faut être muet pour garder le silence :
" Et comme a dit quelqu'un, ne peut-on à propos
" Confondre les pervers et se moquer des sots ?"
Oui, sans doute, on le peut, souvent on le doit même ;
Mais en quoique ce soit, il ne faut être extrême :
L'homme sensé toujours tient un juste milieu,
Donne à tout son vrai nom, met tout en son vrai lieu :
Si faire bien pour mal lui semble une loi dure,
Du moins il ne rend pas injure pour injure :
Non par timidité, mais par affection,
Il recherche avant tout la modération ;
La modération, vertu de tout vrai sage,
Se remarque en ses goûts, ses gestes, son langage.
Un soir, à l'Odéon, un poëte français (*a*)
Met par hazard son pied sur celui d'un laquais :
Ce dernier, courroucé, lève la main, le frappe ;
L'autre, homme modéré, sans lui rendre la tape,
Lui dit : " Vous avez tort, je ne vous voyais pas :"
Et l'affaire finit sans un plus grand fracas.
Que fût-il arrivé, si prompt à la colère,

(*a*) M. de la Mothe, L'Odéon est pris ici pour un théâtre quelconque.

Il eût d'un fort soufflet payé le téméraire ?
Que ce dernier criant, peut-être, et de nouveau
Frappant, on les eût crus, mis au même niveau,
Honnis, hués, sifflés, chassés, mis à la porte.
Ton cas, tu m'en peux croire, est de la même sorte:
Tu me dis ton rival grossier, impertinent ;
Crains qu'on ne te regarde et mette au même rang.
Si cet auteur veut bien se rendre méprisable,
Faut-il absolument que tu lui sois semblable ?
Ou crois-tu que chez lui, sifflant un mauvais goût,
Chez toi, par fantaisie, on applaudira tout ?
Garde-toi de compter sur un pareil caprice :
J'aime dans un ami sa vertu, hais son vice ;
Pour moi, sans m'égarer dans un sentier tortu,
Partout le crime est crime, et la vertu, vertu.
Le parti qu'on soutient ne fait rien à la chose ;
C'est même injurier une honorable cause,
Que la défendre ainsi que ferait ton auteur,
D'un ton exagéré, plein de fiel et d'aigreur.
Ne crois pas qu'un gros mot échappé de ta bouche
Me semble plus poli, me paraisse moins louche,
Que si mon ennemi l'eût le premier émis :
Tout écrivain grossier s'est pour moi compromis ;
Je déteste partout le style de Garasse. . . . . .
" Vous voulez qu'aisément mon rival me terrasse,
" Et que sans regimber je tombe sous ses coups?"
Nullement, mais je veux modérer ton courroux :
Lorsqu'à mauvais dessein quelqu'un sur toi s'avance,
Contente-toi toujours d'une juste défense :
Toujours de ton rival, pour plaire aux bons esprits,
Epargne la personne, en blâmant ses écrits.
Eh ! que me fait à moi sa figure grotesque,
Qu'il ait le ton, la mine, ou le maintien burlesque,
Qu'il se dise Gallois, Ecossais, Canadien,
Qu'en sa religion, il soit juif ou chrétien,
Qu'il suive les leçons de Genève ou de Rome ?
Ce n'est pas sur ce point que je juge d'un homme,
D'un écrivain surtout, en pays tolérant. (*b*)
Voici sur ton auteur quel est mon jugement :
Quand, voyant de sang froid quatre-vingt-dix-neuf crimes,

(*b*) L'auteur est bien éloigné d'approuver le manque de patriotisme, ou de louer l'indifférence en fait de religion ; mais il ne peut s'empêcher de trouver ridicule et injuste de reprocher publiquement à un homme, comme on l'a fait à l'époque dont il s'agit ici, et depuis, le lieu de sa naissance et la croyance qu'il a héritée de ses pères; surtout dans un pays dont la population se compose de tant de nations et de sectes différentes.

Il dit qu'un Breton mort demande cent victimes ; (*c*)
Lorsque, calomniant et son peuple et son roi,
Il les peint sans pitié, sans honneur et sans foi ;(*d*)
Ou lorsque conseillant et l'horreur et l'outrage,
Ou plutôt, respirant le meurtre et le carnage,
Il trouve impertinent qu'aux Hurons, Iroquois,
Dans leur guerre pour nous l'on impose des lois,
Je m'indigne à propos. Mais, quoiqu'on puisse dire,
S'il fait frémir par fois, plus souvent il fait rire:
Dans un tissu grossier de contradictions,
Le vrai même chez lui prend l'air des fictions.
Quand il donne au vaincu douze fois plus de g'oire
Qu'en a le vainqueur, au jour de la victoire ; (*e*)
S'il prédit le passé, raconte l'avenir,
D'un ton gravement sot, je n'y puis plus tenir.
Pourtant dans ce qu'il dit, soit en vers, soit en prose,
En réprouvant beaucoup, j'applaudis quelque chose:
Dit-il qu'il faut ici plus d'argent, de soldats,
Je suis de son avis, l'approuve, et ne ris pas.
Soutient-il, défend-il notre brave milice ;
Que ce soit franchement, par humeur, par caprice,
Qu'importe à moi lecteur ? l'écrivain soit béni !
Quoiqu'il en soit, enfin, je me tais, j'ai fini.

COLONIES MILITAIRES RUSSES.

L'auteur du *Résumé de l'Histoire de Russie* fait précéder des réflexions suivantes le morceau ci-dessous sur les Colonies militaires de l'empire russe. Nous avons cru que ce document et ces réflexions ne seraient pas lus sans intérêt, dans un temps où la Russie parait être à la veille de jouer un rôle important sur le théâtre politique et militaire de l'Europe.

En attendant que la fortune et la politique s'expliquent, la Russie réalise, avec un succès égal à son habileté, un plan d'organisation militaire dans ses états, qui n'a encore eu rien d'égal dans le monde, et dont l'accomplissement doit lui soumettre

---

(*c*) A l'occasion d'un nombre de prisonniers américains destinés d'abord par Sir George Prévost, à être fusillés, comme natifs d'Irlande, et conséquemment traîtres envers la Grande-Bretagne, et d'un égal nombre de prisonniers anglais destinés par le président des Etats-Unis, à être fusillés par représailles, si les premiers l'étaient.

(*d*) Indirectement et virtuellement, s'entend, et non, sans doute, directement et intentionnellement.

(*e*) A l'occasion du combat naval sur le lac Erié.

le monde, à moins que les autres puissances, par une nouvelle application du droit d'intervenir, ne lui demandent ce qu'elle veut faire de ses colonies militaires et des trois millions de soldats qu'elles lui donneront dans quinze ou vingt ans. On ne peut sans frémir envisager ce prochain redoublement de force et de puissance,appuyé sur de si vastes bases, et preparé avec toutes les combinaisons de la puissance qui prétend à œuvre qui dure. Ainsi, andis que notre civilisation des régions tempérées, s'avance à grands pas, et que le sol entier de l'Europe riche et éclairée est transformé, embelli par les prodiges. de l'industrie et de la science, on est réduit à se dire: Mais pour qui tant d'opulence est-elle amassée? pour qui tant de grandes choses seront-elles accomplies? et telle est alors la tristesse amère des réflexions qui se présentent en foule, que l'on se sent heureux d'avoir vécu dans nos temps d'orages et de dissentions civiles, parce que l'on aura du moins achevé de vivre,parce que l'on ne sera plus qu'une tranquille poussière, lorsque viendront les jours de catastrophe et de deuil qui doivent probablement livrer à la voracité des peuplades du nord le brillant patrimoine des habitans du midi.

L'empereur Alexandre a conçu le pensée de fonder, dans les diverses parties de son empire, des colonies, ou plutôt des castes militaires. Là, tous les enfans mâles naîtront soldats; ils passeront sous les drapeaux dès l'âge de quinze ans; ils y resteront enrôlés jusqu'à l'âge de soixante ans. En devenant soldats, ils cesseront d'être esclaves, suivant le loi moscovite. Par là,l'état militaire qui, chez d'autres peuples, est regardé comme un état de servitude, deviendra pour eux le double bienfait de l'affranchissement et de la gloire.

Le monarque prend sur les domaines de la couronne les terres nécessaires à l'établissement des régimens colonisés. En récompense des terres ainsi concédées, ces guerriers doivent se nourrir et s'entretenir eux-mêmes, ainsi que leurs chevaux, tant qu'ils ne seront pas commandés pour des expéditions qui leur fassent quitter leur pays. Par ce moyen, des armées entières, des armées innombrables, seront tenues sur pied, durant la paix, sans entrainer le trésor public dans aucune dépense.

La solde de ces corps commencera quand ils seront appellés hors de leurs colonies respectives; cette solde aura toute la modicité dont peut se contenter un peuple neuf, sans besoins et sans luxe.

Ces populations militaires, où tous sans exception porteront les armes, s'exerceront sans cesse: elles conserveront leur esprit guerrier, comme les stations de l'empire romain, au temps le plus redoutable de ses conquêtes.

Quand ce projet aura reçu son exécution, l'empire comptera *trois millions de mâles* dans les colonies militaires. C'est donc parmi ces trois millions que l'autocrate de toutes les Russies pourra faire marcher, par un simple ukase, tous les individus, depuis quinze ans jusqu'à soixante, c'est à dire au moins *quinze cent mille combattans.*

Dès à présent, quarante mille cavaliers sont ainsi colonisés; une seule colonie, établie non loin de Petersbourg, près de Novgorod, compte soixante mille combattans. Le total de la caste militaire déja constituée est de quatre cent mille soldats.

CORRESPONDANCE.

Mr. Bibaud.---Mon savant ami J. B. M., m'ayant écrit qu'il avait publié ses réflexions sur un écrit intitulé Geologie et signé J. M. B, parce que "les Canadiens prennent enfin la manie de communiquer leurs idées publiquement, surtout quand notre jeunesse peut en recevoir quelque bien, quand ce ne serait que de faire naître en elle le désir de se rendre capable d en faire autant, ce qui fait sortir les talens, &c., ce sont ses propres expressions; pour la même raison, Monsieur, vous voudrez bien publier dans votre intéressante *Bibliothèque Canadienne*, quelques courtes observations sur l'écrit de Mr. J. B. M.

D'abord, je commence par rendre hommage aux talens de mon savant ami, à ses profondes connaissances en chimie, mais surtout à sa piété et à sa religion, qui lui font tenter le moyen d'accorder le texte sacré de Moyse avec les opérations naturalles qui ont dû avoir lieu aux premiers jours de la création. En tout cela, sans doute, il ne fait que donner de nouvelles forces à mon écrit, et je lui en ai obligation. Si son système de la formation des houilles ou charbon de terre. en vingt-quatre heures est approuvé des géologues et des physiciens, alors il ne répugnera pas à l'exactitude des théologiens de l'admettre. En passant, j'observerai à Mr J. B M., que je n'ai pas prétendu exclusivement que le charbon de terre fût de création primitive, mais qu'on devait se restreindre, pour en prouver la formation, à des systêmes qui ne dévanceraient pas l'époque de la création fixée par les livres sacrés.

Mon savant ami prend l'alarme à ces mots; "Demander pourquoi et comment, quand il s'agit des œuvres de Dieu, c'est une impiété." Cependant sa pensée est exactement la mienne; je ne parle ici, comme lui-même, que des abus de ces philosophes qui n'étudient la nature que pour contredire l'œuvre de Dieu. Je dis, au contraire, dans mon écrit, que l'étude de la nature est

digne de l'homme. Je prie mon savant ami de le relire. Pour porter une critique sur une phrase, il faut avoir présent à la mémoire le contexte, ce qui précède et ce qui suit.

Mr. J. B. M. dit qu'une science naturelle ne naît pas de la confusion et du désordre, mais bien de l'ordre et de la régularité. Ne lui en déplaise, je regarde cette sentence comme un vrai sophisme; la science ne naît pas toujours de l'ordre et de la régularité ; l'étude de la chronologie, par exemple, ne s'étend-elle pas sur des dates incertaines qu'on cherche à éclaircir et fixer. Au surplus, je n'ai pas dit que la terre fût bouleversée de fond en comble jusque dans ses entrailles ; mais il y a assez de confusion sur sa surface pour exercer les talens des naturalistes ; mon savant ami n'en disconviendra pas.

Quant à la force centripète, Mr. J. B. M. paraît parler de cette force par laquelle les corps sublunaires tendent au centre de la terre ; je l'admets avec lui sans replique, au moment de la création de la terre ; mais je parlais dans mon écrit de cette grande force par laquelle la terre est attirée vers le soleil ; la terre ne pouvait pas y tendre avant qu'il fût créé.

Mon savant ami croit que je veux établir des systêmes ; je peux lui persuader que je suis trop ennemi des systêmes pour cela ; mon écrit le prouve assez : mon unique intention était de contredire les systêmes qui s'éloignent des jours naturels de la création. Je suis loin de vouloir détourner la jeunesse de l'étude d'aucune science, comme paraît le craindre Mr. J. B. M. : ce ne sont pas là mes principes ; je n'ai cherché qu'à mettre en garde les jeunes étudians contre les écris de ces prétendus philosophes qui, s'écartant de la droite route, tombent dans des erreurs qui répugnent autant à la saine philosophie qu'à la religion.

Pour me reconcilier avec Mr. J. B. M., en finissant, je dirai comme lui, en supposant les mêmes circonstances qu'il exige, " que je n'aurais aucun scrupule d'exercer un peu mes faibles talens dans la poursuite de cette étude (l'histoire naturelle), qui malheureusement ne compte encore que bien peu d'amateurs dans notre pays." L'étude des œuvres du Créateur porte naturellement l'homme de bien à le glorifier. *Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annunciat firmamentum.*

Je suis avec considération et estime, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant Serviteur,

J. M. B.

St. Paul de la Valtrie, 29 Décembre, 1827.

ALMANAC

Pour l'Année bissextile 1828.

	Dimanche.	Lundi.....	Mardi.....	Mercredi	Jeudi.....	Vendredi.	Samedi.....
Janvier	—	—	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30	31	—	—
Fevrier	—	—	—	—	—	1	2
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29	—
Mars	—	—	—	—	—	—	1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	10	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30	31	—	—	—	—	—
Avril	—	—	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30	—	—	—
Mai	—	—	—	—	1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31
Juin	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—

	Dimanche.	Lundi.....	Mardi.....	Mercredi	Jeudi.....	Vendredi	Samedi.....
Juillet	—	—	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30	31	—	—
Aout	—	—	—	—	—	1	2
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29	30
	31	—	—	—	—	—	—
Septembre	—	1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30	—	—	—	—
Octobre	—	—	—	1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30	31	—
Novembre	—	—	—	—	—	—	1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30	—	—	—	—	—	—
Decembre	—	1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30	31	—	—	—

FETES MOBILES.

Les Cendres, 20 Février,
Ascension, 15 Mai,
Fête dieu, 5 Juin,

Pâques, 6 Avril,
Pentecote, 25 Mai,
Avent, 30 Novembre.

MERVEILLES DE LA NATURE ET DE L'ART.

SALINES D'ALIMENA.

Aussi féconde que variée dans ses produits, la nature offre sans cesse de nouveaux plaisirs à gouter, de nouvelles connaissances à acquérir à l'observateur qui veut l'étudier. Sous ce rapport, les Salines d'Alimena sont dignes de toute son attention. Qu'on se figure une énorme montagne toute de sel, et qu'on exploite comme une carrière de pierres ; qu'on y emploie même souvent le feu de la mine pour en tirer des masses considérables; qu'il s'en trouve des quartiers posés naturellement par lits les uns sur les autres, et séparés par des couches d'une glaise fine et détrampée, qui renferme aussi beaucoup de parties salines ; que ce sel soit, par sa nature, blanc comme du marbre de Paros ; et qu'il y en ait des morceaux qui ont la transparence d'un cristal brut,et d'autres une teinte violâtre comme la prime d'améthyste; alors on aura une juste idée d'un phénomène assez commun en Sicile, mais plus particulier encore à Alimena.

LE PUITS DE BOÏAVAL.

Au village de Boïaval, dans le département du Pas de-Calais, on voit un puits extraordinaire. Sa profondeur est environ de cent pieds. Quelquefois il se passe jusqu'à trois semaines sans qu'il s'y trouve une goute d'eau; mais, tout à coup, il se dégorge avec tant d abondance, qu'il forme un ruisseau considérable. En 1736, l'eau s'y éleva au point de pénetrer dans toutes les caves des maisons qui l'avoisinent. On a remarqué que ces crues d'eau n'ont lieu que lorsque c'est le vent du nord qui souffle.

LES JOKULS, EN ISLANDE.

Les montagnes appellées, en langue islandaise, *Jokuls*, et dont le sommet est continuellement couvert de neige et de glace, offrent une singularité bien remarquable. Leur forme n'est jamais deux jours de suite la même. Elles croissent, décroissent, s'élèvent et s'abaissent tour-à-tour. Les parcourt-on, on est tout étonné de trouver un pays plat, là où un gouffre existait la veille ou un précipice à la place d'une colline qui barrait le chemin. C'est un amoncellement et un changement perpétuels, qui proviennent du mêlange de glaces et de volcans dont l'Islande est en partie composée, et qui donne lieu à toutes les catastrophes auxquelles elle est si sujette.

RUINES DE BALBEC OU HELIOPOLIS.

. . . . . .

Mais ce qu'on ne saurait trop admirer, et ce qui donne la preuve incontestable du haut degré de perfection auquel l'art de l'architecture était porté, à l'époque où ces édifices ont été construits, c'est la coupe et l'énormité des pierres qui les composaient. Quoiqu'elles ne soient jointes par aucun ciment, il serait impossible de faire entrer la plus mince lame d'un couteau dans leurs interstices. La plupart, résistant aux injures de l'air et aux outrages du temps, ont conservé leur couleur blanche primitive. Quant à leur énormité, elle est, en quelque sorte, incompréhensible. A l'ouest, la seconde assise est formée de pierres qui ont depuis huit jusqu'à trente-cinq pieds de longueur, par environ neuf de hauteur, et, par-dessus cette assise, a l'angle du nord-ouest, il y a trois pierres qui occupent, à elles seuls, un espace de cent soixante-quinze pieds et demi, sur une épaisseur commune de douze. Les pierres, qui ont été tirées d'une carrière qui règne sous la ville, et dans la montagne adjacente, sont d'un granit blanc, à grandes facettes luisantes comme le gypse. Il en est resté une taillée sur trois faces, qui a soixante-neuf pieds trois pouces de long, sur douze pieds dix pouces de large, et treize pieds trois pouces d'épaisseur. Comment s'y prenait-on pour manier et transporter des masses si énormes ? C'est ce qu'on se demande, sans pouvoir même supposer les moyens qui étaient employés pour y parvenir. Les habitans de Balbec, qui veulent, contre toute vraisemblance, que cet édifice ait été bâti par SALOMON, supposent que ce prince avait les *Déynoûn*, ou génies, à ses ordres, et que c'est par eux que tous ces travaux, qui paraissent aujourd'hui tenir du miracle, ont été exécutés.

VILLE BATIE PAR LES GAULOIS.

En Champagne, près d'une montagne appellée le *Catelet*, située à très peu de distance de la Marne, et dominant sur un lieu nommé *Gourson*, existait, du temps des Gaulois, une ville assez considérable, que quelque révolution de la nature avait engloutie, depuis un nombre de siècles qu'on ne saurait exactement définir. Le gouvernement français ayant été positivement instruit, et 1772, de cette particularité, qui jusque-là n'avait paru qu'une tradition populaire, ordonna des fouilles, qui furent faites dans une étendue de cinq mille toises carrées. Le succès couronna cette noble entreprise ; car à peine la terre fut elle creusée à une certaine profondeur, qu'on découvrit onze rues bien alignées, bien bâties, et qui avaient quinze ou vingt pieds de largeur ; plusieurs places, huit temples et des bains publics, que

soutenaient cent quarante-quatre pilliers. La plus grande partie de ces monumens était en ruine; mais on trouva cependant des meubles, ainsi que des ustensiles de toute espèce, à l'usage des Gaulois et des Romains, dans quatrevingt-dix maisons; et dans les autres débris de la ville, des marbres précieux, d'anciennes mosaïques, des statues, des divinités payennes, et une grande quantité de médailles d'argent et de bronze, représentant les empereurs romains, depuis CESAR jusqu'à CONSTANTIN.

Il est à remarquer qu'on ne trouva aucun monument chrétien parmi toutes ces ruines. Les savans qui ont voulu connaître le nom de la ville dont nous venons de parler, et l'époque où elle a été bâtie et abîmée, se sont perdus dans leurs recherches.

LE PONT DU DIABLE.

C'est le nom qu'on a donné au dernier des cinq ponts que l'on trouve sur la route qui part d'Altdorff, et qui serpente le long du Schellenthal, en Suisse. Sa hardiesse et sa grande élévation au-dessus du précipice, ont sans doute contribué à cette dénomination singulière, à laquelle les habitans du pays ajoutent une espèce de foi. La forme et la dimension de ce pont sont étonnantes. Qu'on se figure une voute en plein ceintre, de trente pas d'ouverture, n'ayant aucune épaisseur, et qui, fondée sur deux saillies de roches, semble soutenue en l'air comme par magie. Au-dessous, est un précipice dans lesquel roule à grand bruit un torrent furieux. Mais ce qui surprend encore davantage, c'est la difficulté de concevoir comment on a pu s'y prendre pour établir l'échafaudage et le ceintre nécessaires à sa construction, d.autant plus que ce ceintre ne présente qu'une maçonnerie de pierres brutes, dont le grain paraît peu propre à s'allier avec le ciment. Lorsque du haut de cette arche admirable, on contemple la cascade que forme la Reuss, et que l'on sent retomber sur soi, en forme de pluie, la bruine épaisse qu'elle lance à une hauteur extraordinaire, on se croit transporté dans un monde idéal, et tout ce qu'on a entendu dire, pendant son enfance, des génies et des fées, paraît vraisemblable. Le route qui conduit à ce pont prouve le courage et la constance que les Suisses ont dû déployer pour vaincre des difficultés qui sembleut insurmontables. Ici, le chemin suspendu sur les plus horribles précipices, et ne se détournant pour aucun obstacle, est soutenu en saillies sèches, sitôt que les roches, presque perpendiculaires, n'ont pu lui assurer un double appui: là, il franchit l'abîme à la faveur des ponts les plus hardis et les plus légers. Plus loin, il traverse un roc de granit de quatrevingts pas d'épaisseur. En un mot, c'est une longue suite de merveilles, que toutes les couleurs de la peinture et les images de la poésie ne sauraient représenter.

VARIETE'S.

Paris, 20 Septembre.

Le colonel GUSTAVSON (Gustave IV. ex-roi de Suède) est encore à Leipzic, où il étudie assidûment la langue turbue, dans l'intention d'aller habiter la Turquie. Ce sera le second monarque suédois auquel la Porte aura donné un asile. VOLTAIRE a immortalisé le séjour de CHARLES XII à Bender.

M. BEAULIEU, homme de lettres, doyen des journalistes de France, vient de mourir à Marly, près Paris.

On croit avoir fait une découverte utile, dont le résultat est de porter un secours efficace aux personnes affectées de pthisie.— On assure que le gaz chlore est un puissant moyen de rétablir la circulation de l'air dans les poumons et de cicatriser ces plaies plus ou moins larges qui désolent l'être qui en est affecté, et détruisent la vie. Plusieurs faits surprenants se sont présentés dans différents travaux sur ce gaz,et on en a vu des effets merveilleux.

Paris, 4 Novembre. L'Académie française tiendra une séance publique le mardi, 18 Novembre, à deux heures, pour la réception de M. ROYER-COLLARD, député.

Nos lecteurs peuvent se souvenir que l'Académie des sciences à l'époque de la mort de M. Laplace, déclara qu'il y avait lieu à ajourner à six mois la nomination d'un nouveau membre en remplacement de cet illustre géomètre. Ce terme expiré, la section de géométrie avait à donner de nouveau son avis. M. LEGENDRE a déclaré en son nom, dans la séance du 29 Octobre, qu'il n'y avait encore lieu à aucune nomination dans son sein.— L'académie a adopté l'avis de la section, et ajourné encore une fois à six mois la nomination en remplacement de M. Laplace.

La croix de chevalier vient d'être accordée à M. M .SCRIBE et MAZERES, auteurs dramatiques.

On écrit de Rome, sous la date du 20 Octobre, que d'après les ordres du Pape, on va ouvrir, dans le mois de Novembre, des fouilles destinées à la découverte de plusieurs antiquités. Elles commenceront par la place située entre le Colysée et le temple de Vénus à Rome, et se continueront sans interruption dans les quartiers contigus à ces deux édifices.

Dans la dernière séance de la Société géographique de Paris, M. PACHO a lu un discours sur un projet de M. DROVETTI, consul-général de France en Egypte, concernant la civilisation de l'intérieur de l'Afrique.

Ce projet consisterait à envoyer d'Egypte, un certain nombre de jeunes noirs africains qui seraient admis dans nos écoles, et pourraient être initiés aux avantages de la civilisation. M.

Drovetti annonce qu'il fera les premiers frais de cette entreprise philantropique, dont les sciences non moins que l'humanité pourront recueillir des fruits utiles.

" Ces jeunes Africains, a dit M. Pacho, retournant ensuite dans leur patrie, y propageraient leurs nouvelles idées. Ces idées, pareilles à la *flèche messagère*, passeraient de tribu en tribu, d'oasis en oasis ; les esprits réfléchiraient, les lumières se répandraient, et quelques enfans occasionneraient peut-être ce que tant de siècles n'ont pu produire.

On lit dans le journal anglais le *Southampton-Herald* :

" Un service de voitures à vapeur va être établi entre Southampton et Londres. A chaque relai, au lieu de changer de chevaux, comme les voitures faisaient jadis, la nouvelle voiture prendra du charbon et de l'eau. C'est le capitaine Ewarth qui est à la tête de cette entreprise."

Canal de Welland.—A un dîner de la Sainte-Catherine, le 30 Novembre dernier, en faisant les remercimens à la santé qui lui fut portée, M. Merrit dit, qu'on ne pouvait raisonnablement douter, qu'à semblable époque l'année prochaine, le canal ne pût offrir une navigation non interrompue, à des vaisseaux de 125 tonneaux, entre les lacs Erié et Ontario. Ce canal s'ouvre aux dépens d'une compagnie privée, dans laquelle les gouvernemens provinciaux du Haut et du Bas Canada ont pris des actions à un montant considérable.

Le canal de Rideau qui doit former une communication de l'Ottawa au lac Ontario, s'ouvre aux frais du gouvernment de la mère-patrie, dans des vues d'utilité militaire. Il ne peut être parachevé de plusieurs années.

De Montréal on peut communiquer avec des bateaux avec l'embouchure du Rideau par les canaux de Lachine et de Grenville. Les bateaux à vapeur naviguent entre le canal de Lachine et Grenville et d'audessus de Grenville jusqu'à Rideau.

Le canal de Welland une fois achevé, les vaisseaux de 125 tonneaux pourront venir des lacs Hurons, Sainte Claire, Erié et Ontario à Prescot, à cent milles de Montréal ; et il n'y a que *quatre* rapides à améliorer, et sur lesquels passent déja des bateaux et des cages, pour amener les vaisseaux de 125 tonneaux du Saut Sainte-Marie, le canal du lac Supérieur, à Québec.

Il existe déjà par une branche du canal de l'Erié, une communication par eau non-interrompue entre New York et le lac Ontario. Lorsque le canal de Welland sera fini, il y aura aussi une communication suivie entre la Nouvelle Orléans et le lac Erié et le lac Ontario : ce qui fait entre l'Atlantique à New York, le golfe du Méxique et le golfe Saint-Laurent, par les grands lacs.

En peu d'années, avec l'arrangement convenable, les bateaux à vapeur doivent communiquer par les grands lacs entre New-

York, la Nouvelle Orléans et Québec, et échanger par là les produits naturels et manufacturiels d'une étendue de territoire de 1500 milles, du nord au sud, et de la motié de cette étendue, de l'est à l'ouest, habitée par environ dix millions d'âmes.

L'ABENAQUIS,

OU LA TENDRESSE PATERNELLE.

Pendant les dernières guerres de l'Amérique, une troupe de sauvages Abénaquis défit un détachement Anglais; les vaincus ne purent échapper à des ennemis plus légers qu'eux à la course, et acharnés à les poursuivre. Ils furent traités avec une barbarie dont il y a peu d'exemples même dans ces contrées.

Un jeune officier anglais, pressé par deux sauvages, qui l'abordaient la hache levée, n'espérait plus se dérober à la mort. Il songeait seulement à vendre chèrement sa vie. Dans le même temps, un vieux sauvage armé d'un arc s'approche de lui, et se dispose à le percer d'une flèche : mais après l'avoir ajusté, tout d'un coup, il abaisse son arc, et court se jetter entre le jeune officier et les deux barbares qui allaient le massacrer : ceux-ci se retirèrent avec respect. Le vieillard prit l'Anglais par la main, le rassura par ses caresses, et le conduisit à sa cabane, où il le traita toujours avec une douceur qui ne se démentit jamais. Il en fit moins son esclave que son compagnon. Il apprit la langue des Abénaquis, et les arts grossiers en usage chez ces peuples. Ils vivaient fort contents l'un de l'autre. Une seule chose donnait de l'inquiétude au jeune Anglais ; quelquefois le vieillard fixait les yeux sur lui, et après l'avoir regardé, il laissait tomber des larmes.

Cependant au retour du printemps, les sauvages reprirent les armes, et se mirent en campagne: le vieillard qui était encore assez robuste pour supporter les fatigues de la guerre, partit avec eux, accompagné de son prisonnier—Les Abénaquis firent une marche de plus de deux cents lieues à travers les forêts; enfin ils arrivèrent à une plaine, où ils découvrirent un camp d'Anglais. Le vieux sauvage le fit voir au jeune homme, en observant sa contenance . . . . Voilà tes frères, lui dit il, les voilà qui nous attendent pour combattre. Ecoute, je t'ai sauvé la vie ; je t'ai appris à faire un canot, un arc, des flèches, à surprendre l'orignal dans la forêt, à manier la hache, et à enlever la chevelure à l'ennemi. Qu'étais-tu, lorsque je t'ai conduit dans ma cabane ? Tes mains étaient celles d'un enfant; elles ne servaient ni à te nourrir, ni à te défendre ; ton âme était dans la nuit ; tu ne savais rien ; tu me dos

tout. Serais-tu assez ingrat pour te réunir à tes frères, et pour lever la hache contre nous ?—L'Anglais protesta qu'il aimerait mieux perdre mille fois la vie que de verser le sang d'un Abéquis.

Le sauvage mit ses deux mains sur son visage, en baissant la tête ; et après avoir été quelque temps dans cette attitude. il regarda le jeune Anglais, et lui dit d'un ton mêlé de tendresse et de douleur : as-tu un père. . . .Il vivait encore, dit le jeune homme, lorsque j'ai quitté ma patrie. Oh ! qu'il est malheureux, s'ecria le sauvage ! et après un moment de silence, il ajouta: Sais tu que j'ai été père ?–Je ne le suis plus--J'ai vu mon fils tomber dans le combat ; il était à mon coté ; je l'ai vu mourir en homme ; il était couvert de blessures, mon fils, quand il est tombé. Mais, je l'ai vengé—oui je l'ai vengé—Il prononça ces mots avec force; tout son corps tremblait; il était presqu'étouffé par des gémissemens qu'il ne voulait pas laisser échapper. Ses yeux étaient égarés,ses larmes ne coulaient pas. Il se calma peu-à-peu, et se tournant vers l'orient, où le soleil allait se lever, il dit au jeune Anglais: Vois-tu ce beau ciel resplendissant de lumière? As-tu du plaisir à le regarder ? Oui, dit l'Anglais : j'ai du plaisir à regarder ce beau ciel. Eh bien !—Je n'en ai plus, dit le sauvage, en versant un torrent de larmes. Un moment après, il montra au jeune homme un manglier qui était en fleurs. Vois-tu ce bel arbre, lui dit-il ? As-tu du plaisir à le regarder ?—Oui, j'ai du plaisir à le regarder.—Je n'en ai plus, reprit le sauvage avec précipitation ; et il ajouta tout de suite : Pars, va dans ton pays, afin que ton père ait encore du plaisir à voir le soleil qui se lève, et les fleurs du printemps.

DIALOGUE.

Voyons donc, mon cher enfant ; vous avez l'air triste; qu'avez vous ? contez-moi votre peine.

Moi ! mousieur ; je n'ai rien.

Allons, parlez-moi sans feinte ; mon âge et mon amitié pour vous doivent vous inspirer quelque confiance.

Eh bien, monsieur, j'aime. . . .et j'aime éperduement.

N'est-ce que cela ? eh mais, on voit de ces choses-la tous les jours.

Oh ? moi, je suis privilégié dans mon malheur : j'aime une femme de trente ans. . . .

Une femme de trente ans ? eh mais, à trente ans une femme est encore aimable ; on aime, tous les jours, des femmes de trente ans.

Oh! moi, je suis plus malheureux qu'un autre; celle que j'aime ne m'aime pas.

Eh mais! il n'y a rien là d'extraordinaire; on aime, tous les jours, sans être aimé : est-ce qu'un autre a su lui plaire?

Non : elle me trouve fort à son gré; mais elle ne veut aimer personne.

Eh mais! cela n'est pas rare; on voit, tous les jours, des gens qui n'aiment qu'eux mêmes.

Eh! morbleu! ce n'est pas le défaut de mon adorable : elle est d'une modestie charmante; mais elle se défie des hommes, surtout quand ils sont français....

Eh mais! elle a raison : il faut se défier d'un Français, dès qu'il parle d'amour.

Mais enfin, monsieur, je l'adore de toute mon âme; et quoique fançais, je n'aime et ne veux aimer qu'elle.

Eh mais qu'y a-t-il donc là de si surprenant? On voit, tous les jours, des Français aimer sincèrement et constamment.

Elle prétend que non, elle; et tout ce que je puis dire pour la persuader, la fait rire....

Eh mais! mon ami, cela est très naturel : tous les jours, une femme tourne en plaisanterie un aveu sincère.

Mais quel parti prendre?—Patienter.

Son incrédulité me désole.—Elle finira pas croire.

J'en doute; elle s'obstine à regarder tous les hommes comme des fourbes.

Eh mais! tous les jours, il y a des hommes fourbes qui dupent les femmes sensibles.

Oui, mais enfin, les méchants perdent les bons, et toutes les fourberies du monde n'empêchent pas qu'il n'y ait des hommes droits et sincères.

Consolez-vous, mon cher; tous les jours, on se console de n'être pas aimé d'une femme.

Oh! d'une femme qu'on adore? non; sa froideur est un supplice affreux pour un cœur vraiment pénétré.

Consolez vous, vous dis-je : elle vous aimera à son tour.

Elle! non jamais : elle met son bonheur dans son indifférence.

Consolez-vous, vous dis-je encore une fois; tous les jours, une femme veut d'une façon et agit de l'autre: rien de plus ordinaire que de la trouver sensible du jour au lendemain.

ANECDOTES.

Louis XIV avait fait donner à Jean-Bart une rescription de mille écus sur le trésor royal. C'était un nommé Pierre

Gruin qui devait la payer : il demeurait dans la rue du Grand Chantier, au Marais. Jean-Bart se rend à Paris, va dans la rue du Grand Chantier, demande de porte en porte où demeure Pierre Gruin, trouve sa maison et dit au portier : *N'est ce pas ici que demeure Pierre Gruin?* Le portier lui répond : *C'est ici que demeure M. Gruin.* Jean-Bart entre, monte l'escalier, ouvre les portes, arrive au lieu où M. Gruin est à dîner avec plusieurs de ses amis, et dit : *Lequel de vous est Pierre Gruin?* Pierre Gruin lui répond : *C'est moi qu'on appelle M. Gruin.* Jean-Bart lui présente sa rescription: M Gruin la prend, la lit, passe sa main par-dessus son épaule, comme pour la lui rendre, la laisse tomber, et dit : Vous repasserez dans deux jours. Jean-Bart tirant son sabre, qu'il portait toujours au lieu d'épée; *Remasse cela*, dit-il, *et paie tout à l'heure.* Un de ceux qui dînent avec M. Gruin reconnait Jean-Bart, et s'adresant au payeur incivil, *payez*, lui dit il, *je vous le conseille; c'est Jean-Bart, il ne faut pas plaisanter avec lui.* M. Gruin se lève, ramasse la rescription, dit à Jean-Bart de le suivre, qu'il va le payer. Arrivé dans son bureau, il prend des sacs remplis d'argent blanc, et se met en devoir de les peser. *Il me faut de l'or*, dit Jean-Bart; et M. Gruin, que la peur a rendu complaisant, paie en or.

Quelqu'un ayant montré à l'archevêque de Canterbury une comédie que Foote allait faire jouer, et qui était encore manuscrite, ce prélat fit quelques observations sur la pièce, et releva surtout une expression consacrée à l'éloquence de la chaire, que l'auteur avait mise dans la bouche d'une de ses interlocutrices.— Foote fut instruit de cette critique; il alla chez l'archevêque à qui il protesta, du ton le plus soumis, qu'il n'entendait pas donner le moindre sujet de plainte à l'église, et lui présentant en même temps son manuscrit, il le pria de vouloir bien corriger les expressions qui l'avaient choqué. Celui-ci, qui connaissait Foote et qui se défiait de sa grande docilité, repoussa doucement le manuscrit, et dit en riant à l'auteur ; " Vous voudriez bien pouvoir publier une comédie *revue et corrigée par l'archevêque de Canterbury.*

Un gentilhomme racontait qu'il avait reçu un soufflet : " Cette affaire a sans doute eut des suites !" lui dit on. " Certainement elle en a eues," reprit il, " car huit jours après, j'avais encore la tête enflée comme une boisseau."

L'HEUREUX EXPEDIENT.

Jusqu'aux genoux, trois puissants villageois
Tenaient Lucas enfoncé dans la glace,

Qui réniflant et soufflant dans ses doigts,
Faisait très laide et piteuse grimace :
Eh ! mes amis, pour Dieu, faites lui grâce,
Dit un passant, qui plaignait le pitaud.
"Maître," répond le sacristain Thibaud,
" De notre bourg c'est demain la grand' fête :
" J'y chanterons l'office en faux bourdon ;
" Et ce gros gars qui crie à pleine tête,
" Je l'enrhumons pour faire le basson."

TACHYGRAPHIE.

La *Tachypraphie*, ou *Tachéographie* ou *Sténographie*, est l'art d'écrire aussi vite que la parole. Le premier ouvrage qu'on ait eu sur cet art avait été imprimé à Paris en 1685 : il était écrit en latin, et son auteur se nommait DE RAMSAY. C'est de SAMUEL TAYLOR, Anglais, que nous tenons les principes de la tachygraphie : ils ont été accommodés à notre langue, dans un ouvrage de M. BERTIN, intitulé : *Système universel de Sténographie*, ou manière abrégée d'écrire, adaptée à la langue française, d'après la méthode de Taylor.—*Petit Dictionnaire des Inventions.*

Un fabricant d'instrumens de mathématiques de Paris, nommé CONTI, a conçu l'idée d'un instrument portatif, qu'il appelle *Tachygraphe*, au moyen duquel une personne peut écrire, ou plutôt imprimer, aussi vite qu'une autre peut parler. Si un tel instrument pouvait être amené à perfection, de quelle utilité ne serait-il pas à ceux qui rapportent les débats du parlement, &c : M. Conti, cependant, comme beaucoup d'autres hommes de génie, est loin d'être riche. Il compte que le coût d'un seul tachygraphe sera de six cents francs, et il s'est adressé à l'académie des sciences pour en obtenir une aide pécuniaire. Sa demande a été référée à un comité, qui a fait un rapport très favorable.—*(Journal Anglais.)*

ADRESSE

Des Enfans des Écoles du Séminaire à Mr. le Curé d'Office.

Sur l'air : Voulez vous suivre un bon conseil.

Voici, cher père, un jour nouveau ;
Ce jour, tu nous es redevable ;

Satisfais ton petit troupeau,
Pour que l'an lui soit favorable.
En retour, nous ferons des vœux,
Le ciel sera notre comptable ;
En retour, nous ferons des vœux,
Pour que tu sois toujours heureux. (*Bis.*)

En agréant de notre cœur
Le timide et sincère hommage,
Sois toujours notre protecteur,
Et l'ami de notre jeune âge.
En retour, nous ferons des vœux,
Un tendre amour nous y engage,
En retour, nous ferons des vœux
Pour que tu sois toujours heureux. (*Bis.*)

Puisse bientôt le digne objet,
Dont la longue et pénible absence
Excite ton juste regret,
Te consoler par sa présence.
Tous pour lui, tous forment des vœux ;
L'amour l'appelle avec instance ;
Tous pour lui, tous forment des vœux
Pour que son retour soit heureux. (*Bis.*)

PETITE CHRONIQUE CANADIENNE.

PORTRAIT DE L. J. PAPINEAU, ECR.

Par un avertisssement daté du 6 de ce mois, M. M. E. R. Fabre & Cgnie annoncent que, " d'après le désir d'un grand nombre de citoyens respectables de Montréal et de Québec, Mr. James, (peintre américain,) s'est engagé à tirer le portrait de Mr. Papineau, Orateur de la Chambre d'Assmblée, et de le faire graver dans le plus haut style, aussitôt qu'un nombre suffisant de sousscripteurs se sera offert."

Nous devions déja aux soins de Mr. J. Viger le portrait en miniature de l'honorable C. M. de Salaberry, (Voyez Bib. Can. Tome II.No. 6;) celui de Mr. Papineau en sera le pendant, et les salons ou les cabinets des personnes aisées parmi nous pourront désormais s'orner des portraits de deux Canadiens qui, par un mérite et des talens supérieurs, quoique dans des genres différents, paraissent s'être acquis l'estime générale de leurs compatriotes ; dont l'un s'est illustré dans le noble métier des armes,

et l'autre dans la carrière épineuse de la législation et de la politique.

C'est au même Mr. James que nous devons le portrait en miniature de feu Mgnr. PLESSIS.

La liste des sonscripteurs pour le portrait de Mr. Papineau, chez M. M. Fabre & Cgnie, est déja très considérable. La souscription est de 5s.

PUBLICATIONS.

L'ouvrage de Mr. le Dr. LABRIE sur la Constitution Anglaise, annoncé dans notre numéro de Septembre dernier, a paru dans le cours du présent mois, et a réalisé, sinon surpassé l'attente du public. Sil n'y en avait pas déja de sept à huit cents exemplaires de répandus dans la province, nous aurions cru devoir transcrire ici une partie au moins de l'*Introduction*, qui nous a paru aussi correctement et même élégamment écrite, qu'elle est raisonnablement pensée, suivant nous, à l'exception, peut-être, d'un peu trop de sévérité contre l'auteur de l'*Esquisse de la Constitution Britannique*, publiée dans le Tome IV de la *Bibliothèque Canadienne.*

On a republié, dans ce même mois, en un pamphlet de 48 pages in-12, la traduction du discours de L. J. Papineau, écuyer, aux électeurs du quartier ouest de la ville de Montréal, déja publiée dans le *Canadian Spectator.*

Le présent mois a aussi vu paraître deux nouvelles gazettes, le *Star* ou l'*Etoile*, publiée à Québec, dans les langues anglaise et française; et l'*Examiner*, publiée à Montréal, en langue anglaise. Ces gazettes, d'après ce que nous en avons entendu dire, sont rédigées, au moins jusqu'à un certain point, dans un espirt de modération et de conciliation ; avec cette différence pourtant, que la première paraît pencher un peu du côté de l'administration, et l'autre du côté de l'opposition.

LES DAMES DE LA CHARITE' DE MONTREAL.

Une institution bien louable vient de s'élever en cette ville:— Les Dames Canadiennes se sont formées en société, sous le titre des "*Dames de la Charité de Montréal.*" Leur but est de secourir les malheureux, indigens et infirmes, pendant la saison rigoureuse. Leur première assemblée s'est tenue Mardi dernier, chez Madame CÔTE'. Des sommes considérables ont été souscrites, et la Société s'est organisée en nommant ses officiers. Mdme. la Baronne de LONGUEUIL est appelée à la présidence; Mdme. de LOTBIBIERE a été élue Vice-Présidente, et Mdme. LAFRAMBOISE Secrétaire. Les dons et souscriptions sont reçus par Mdme. Côté, nommée Trésoriere. Le Comité choisi des différents quar-

tiers de la ville et des fauxbourgs, doit en outre faire des collectes, sous peu de jours.

Pour seconder les vues bienveillantes et philantropiques de nos dignes concitoyennes, nous ne devons pas hésiter, s'il le faut, à retrancher quelque chose sur nos jouissances, puisque celles que nous éprouverons en soulageant l'humanité souffrante, nous dédommageront amplement des faibles sacrifices que nous pourrons faire. Le même motif doit puissamment exciter l'industrie de toutes les classes. Une économie bien réglée, une attention soutenue et une application constante et raisonnée aux affaires de son état, mettront chacun de nous à même de porter son offrande. Le degré d'aissance qu'ont acquis une foule d'individus en cette ville, sans avoir jamais embrassé de grandes affaires, mais uniquement par l'effet d'une stricte économie et d'une conduite sage, démontre invinciblement qu'avec une industrie plus dévoloppée, il serait facile d'atteindre à un degré de prospérité qui, se manifestant par la formation d'institutions publiques et nationales, éleverait notre caractère et augmenterait notre importance, tout en nous attirant le respect et l'admiration des étrangers.—*La Minerve du 24 Décembre.*

GAMOLOGIE ET NECROLOGIE.

Mariés:

A Québec, le 31 du courant, par Mgnr. l'Evêque de Fussala, François Roy, écuyer, Avocat de Montréal, à Dlle. Alzire Romain, fille de François Romain, écuyer, de Québec.

Décédés:

A Berthier, le 7 du courant, Antoine Henault, écuyer, âgé 66 ans;

A Terrebonne, le 19, à l'âge de 57 ans, Dame Marie-Anne Raby, veuve de feu Jacob Jordan, de son vivant seigneur de Terrebonne.

ERRATA.

Dans le dernier numéro, à l'article *Petite Biographie*, &c. au lieu de Croï-Sobre, lisez Croï-Solre.

Dans le même numéro, en annonçant le décès de Mr. de Bleury, nous avons dit qu'il fut Capitaine au corps des Voltigeurs Canadiens: il fallait dire, des Royaux-Canadiens-Volontaires.

Dans le présent numéro, page 3e, renversez l'ordre des vers 21 et 22, et lisez:

A des efforts de ma part redoublés,
A mon estime, à ma reconnaissance.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME VI. JANVIER, 1828. NUMERO II.

HISTOIRE DU CANADA.

A la fin pourtant, les députés iroquois se laissèrent gagner par les bonnes manières du gouverneur de Montréal, et lui présentèrent six colliers. Le premier marquait le sujet de leur retardement, causé, disaient-ils, par l'arrivée de députés outaouais dans le canton de Tsonnonthouan. Gagniegaton, en expliquant ce collier, dit que c'était ainsi qu'il fallait faire les choses, quand on voulait traiter de la paix; voulant donner à entendre que le gouverneur général aurait dû se rendre en personne à Onnontagué; ou en quelque autre endroit, dont on serait convenu, pour y parler d'accommodement.

Le second collier témoignait la joie qu'avaient eue les habitans d'Orange du retour d'Oureouharé et des autres chefs; ce qui marquait la bonne intelligence qui régnait entre la Nouvelle York et les Cantons iroquois. Par le troisième, le canton d'Onnontagué demandait, au nom de tous les autres, le prompt retour de tous les Iroquois revenus de France, afin qu'on pût prendre avec eux les mesures qui convenaient à la situation des affaires. L'orateur ajouta qu'on avait réuni dans le canton d'Onnontagué tous les prisonniers français faits par les Iroquois, et qu'on n'en disposerait que sur le rapport et de l'avis d'Oureouharé. Le quatrième et le cinquième parlaient des ravages faits chez les Tsonnonthouans, et de la trahison de Catarocouy, et disaient que quand le mal serait réparé et que les chemins seraient libres et sûrs, Téganissorens irait traiter de la paix avec Ononthio. Par le sixième, Gagniegaton donnait avis que dès le mois d'Octobre précédent, un parti d'Iroquois s'était mis en campagne; mais qu'il ne devait entrer en action qu'à la fonte des neiges, et que s'il faisait des prisonniers, on aurait soin qu'ils fussent bien traités. " Usez-en de même, continua-t-il, si vous prenez quelques uns des nôtres. J'avais huit prisonniers de la défaite de La Chine; j'en ai mangé quatre; j'ai donné la vie aux autres. Vous avez été plus cruels que moi; car vous avez fusillé douze Tsonnonthouans: vous auriez bien dû en épargner au moins un ou deux: c'est par représailles que j'ai mangé quatre des vôtres."

Le gouverneur lui demanda pourquoi les Agniers étaient ve-

nus faire des hostilités contre les Français? Il répondit que les Mahingans ayant levé un parti de guerre de quatrevingt dix hommes, avaient engagé quelques Agniers et quelques Onneyouths à les accompagner; qu'on avait couru après les Agniers pour les rappeller; mais qu'on s'y était apparemment pris trop-tard.

M. de Callières ne pouvant rien tirer de plus de ces députés, les envoya au comte de Frontenac; mais ce général refusa de leur donner audience, par la raison qu'ils avaient à leur tête un homme dont l'insolence l'avait choqué. Il reçut néanmoins assez bien ceux de sa suite, mais il ne voulut traiter avec eux que par l'entremise d'Ourcouharé, qui parut même toujours agir en son propre nom. Dès que les rivières furent navigables, le gouverneur leur fit dire qu'ils pouvaient s'en retourner, et Ourcouharé leur remit huit colliers, qu'il leur expliqua de manière à leur faire entendre que le comte de Frontenac n'y entrait pour rien. Ils portaient en substance, qu'il priait les Cantons d'essuyer leurs larmes et d'oublier le passé; qu'il était charmé de la résolution que ses frères avaient prise d'épargner les Français qui tomberaient entre leurs mains, et qu'Ononthio lui avait promis d'en user de même, de son côté, jusqu'à ce qu'il eût reçu la réponse des cinq Cantons aux propositions qu'il leur avait faites; que, pour ce qui le regardait lui-même en particulier, il les remerciait de l'empressement qu'ils avaient témoigné d'abord de le revoir; mais qu'il ne voulait s'en retourner que quand on serait venu le chercher de la manière qu'il avait marquée; qu'il les priait de lui faire au plutôt cet honneur, afin qu'ils fussent témoins de la bonne volonté d'Ononthio pour toute la nation, et des bons traitemens que lui-même et ses neveux en recevaient tous les jours; qu'au reste, ils pouvaient s'en retourner en toute sureté; et qu'il se tenait pour assuré de n'être pas désavoué de la parole qu'il leur donnait, qu'on n'abuserait point de leur confiance.

M. de Frontenac fit partir le chevalier D'EAU, capitaine réformé, avec les députés iroquois. Il avait jugé à propos d'envoyer cet officier à Onnontagué, pour tâcher de gagner ce canton, en lui témoignant une confiance particulière, et pour être mieux instruit de ce qui s'y passait. Il savait d'ailleurs qu'il pouvait compter sur Garakonthié et sur Téganissorens, amis déclarés des Français; mais les négociations entre les Outaouais et les Iroquois, dont Gagniegaton avait parlé au gouverneur de Montréal, lui paraissaient un contre-temps fâcheux dans le circonstances où se trouvait la colonie; d'autant plus que c'étaient ces circonstances mêmes qui avaient amené ces négociations, et qu'elles pouvaient être d'un dangereux exemple pour les autres alliés des Français. Le peu de fruit que M. de Dénonville avait retiré de son expédition contre les Tsonnonthouans; l'abandon

du fort de Niagara; les irruptions fréquentes des Iroquois dans la colonie; les démarches peu honorables qu'on avait faites pour obtenir la paix de cette nation; les hauteurs qu'on en souffrait, depuis longtemps, et l'inaction où l'on demeurait, malgré ses nouvelles hostilités, avaient enfin fait faire aux Outaouais des démarches directes pour se reconcilier avec un peuple dont ils avaient peu à espérer, ils est vrai, mais beaucoup à craindre.— Ils avaient renvoyé aux Tsonnonthouans tous les prisonniers qu'ils avaient faits sur eux, et ils étaient convenus d'un rendez-vous pour le mois de Juin suivant.

M. de Frontenac, qui avait été informé des démarches des Outaouais, plusieurs mois avant l'arrivée de Gagniegaton à Montréal, par une lettre du P. Carheil, prépara un grand convoi pour Michillimakinac, sous la conduite du sieur de LAPORTE LOUVIGNY, capitaine réformé, qui devait remplacer M. de Ladurantaye en qualité de commandant. Il était accompagné de Nicholas Perrot, chargé des présens du gouverneur pour les sauvages septentrionaux; de cent quarante-trois Français, dont plusieurs avaient des pelleteries dans les magazins de Michillimakinac, et de quelques sauvages domiciliés. Un détachement de trente hommes, commandé par M.M. D'HOSTA, capitaine, et DE LA GEMERAYE, lieutenant, eut ordre d'escorter ce convoi l'espace de trente lieues.

Ils partirent de Montréal le 22 Mai. Arrivés au lieu nommé *Les Chats*, sur la grande Rivière, ils découvrirent deux canots iroquois: MM. d'Hosta et de Louvigny jugeant qu'ils n'étaient pas seuls, envoyèrent trente hommes par eau et soixante par terre, pour envelopper l'ennemi de toutes parts. Les premiers tombèrent dans une ambuscade, et essuyèrent d'abord un feu meurtrier, les Iroquois, qu'ils ne voyaient point, les choisissant et tirant sur eux à coups sûrs: aussi ne resta-t-il, après la première décharge, dans le canot de La Gémeraye, qui avait voulu aborder le premier, que deux hommes qui ne fussent pas blessés.

M. de Louvigny se désespérait de voir ainsi massacrer ses gens, sans pouvoir les secourir; car Perrot, à qui il avait ordre d'obéir pendant la route, ne voulait point lui permettre d'avancer, de peur de risquer les présens dont il était porteur, et avec eux le succès de la négociation dont il était chargé. A la fin pourtant, il se laissa gagner aux instances de cet officier de M. d'Hosta. Aussitôt l'un et l'autre se mirent à la tête d'une soixantaine d'hommes, et coururent sur l'ennemi: la charge fut si brusque et faite si à propos, qu'il y eut une trentaine d'Iroquois de tués, plusieurs de blessés, et quelques uns de pris, et que le reste eut bien de la peine à se rembarquer pour se sauver. Un des prisonniers fut envoyé au comte de Frontenac, qui le remit à Oureouharé; un autre fut mené à Michillimakinac, et livré aux Outaouais, qui, pour faire voir au nouveau commandant qu'ils

ne songeaient plus a s'accommoder avec les Iroquois, le brulèrent. Leurs députés se disposaient à partir pour mettre la dernière main à un traité irrévocable avec la nation iroquoise : mais lorsqu'ils virent arriver les Français victorieux de tous leurs ennemis, (car on ne manqua pas de leur parler d'abord des expéditions dans la Nouvelle York et la Nouvelle Angleterre,) chargés de marchandises, et en assez grand nombre pour les rassurer eux-mêmes contre tout ce que pourraient entreprendre les Iroquois, et qu'ils eurent reçu les présens dont Perrot était porteur, et qu'il sut admirablement bien leur fair valoir, ils n'hésitèrent pas un moment sur le parti qu'ils avaient à prendre, et ne songèrent plus à la paix avec les Cantons.

Ce changement avait lieu fort à propos pour l'avantage de la colonie ; car toute espérance de paix avec les Iroquois s'était évanouie. Ces barbares, loin d'écouter les conseils d'Ourouharé, avaient arrêté le chevalier d'Eau et tous les Français de sa suite. Ils avaient été plus loin ; ils avaient brulé deux de ses gens, et l'avaient envoyé lui-même à Manhatte, pour convaincre les Anglais qu'ils étaient bien éloignés de vouloir se reconcilier avec les Français. Dès que le gouverneur général fut instruit de ces faits, il prit ses précautions pour n'être point surpris: afin de mettre en sureté les quartiers les plus exposés aux ravages des Iroquois, il fit deux détachemens de ses meilleures troupes. Le premier, destiné à protéger la côte du sud, dupuis l'île de Montréal jusqu à la rivière de Sorel, fut mis sous les ordres du chevalier de Clermont, capitaine réformé : le second, qui devait mettre le reste du pays en sureté jusqu'à la capitale, eut pour commandant le chevalier de Lamotte, autre capitaine réformé.

En arrivant au confluent de la Rivière de Sorel et du St. Laurent, le chevalier de Clermont apprit que des enfans, qui y gardaient des troupeaux, avaient été enlevés par des Iroquois. Il se mit aussitôt à la poursuite des barbares, les atteignit, et délivra les enfans qu'ils emmenaient, à l'exception d'un seul, qu'ils avaient tué, parce qu'il ne pouvait pas le suivre.

Dans le même temps, un autre parti d'Iroquois étant descendu dans l'île de Montréal, par la rivière des Prairies, fut découvert par un habitant, qui alla en donner avis au sieur Colombet, lieutenant réformé. Cet officier assembla aussitôt vingt-cinq hommes, et courut chercher l'ennemi, qui fit la moitié du chemin pour le rencontrer. Les Iroquois, qui étaient fort supérieurs en nombre, chargèrent les Français avec résolution: M. Colombet resta sur le place, avec quelques uns de ses gens ; mais les barbares perdirent vingt-cinq des leurs.

Quelques jours auparavant, une autre troupe de ces sauvages avait enlevé une quinzaine de personnes, femmes et enfans, près de la rivière de Békancour : on les pursuivit ; mais tout ce qu'on y

gagna fut que ces barbares, pour fuir plus aisément, massacrèrent leurs prisonniers.

Le 18 Août, dans le fort des alarmes causées par ces différentes irruptions, le sieur de La Chassaigne, commandait au fort de La Chine, fut averti qu'il paraissait une flotte de canots sauvages sur le lac St. Louis. Il envoya aussitôt une exprès à Montréal, avec cette nouvelle : on y crut d'abord généralement que c'étaient des Iroquois, et M. de Frontenac, qui y était monté depuis trois semaines, donnait déjà ses ordres pour avertir les habitans de la campagne de se retirer dans les forts, lorsque le sieur Tilly Delisle vint l'assurer que c'était un grand convoi venant de Michillimakinac. Ce convoi était composé de cent-dix canots, portant pour cent mille écus de pelleteries, et conduits par plus de trois cents sauvages des tribus septentrionales. La joie que l'on ressentit fut proportionnée à la terreur que l'on avait éprouvée. En arrivant dans le port de Montréal, la petite flotte fut reçue aux acclamations de toute la ville. Le 22, le gouverneur général donna publiquement audience à tous les chefs : ils parlèrent bien, et parurent être dans les dipositions les plus favorables par rapport à la situation présente des affaires. Le lendemain, la traite commença ; mais elle fut bientôt interrompue par un Iroquois du Sault St. Louis nommé La Plaque par les Français, et neveu du grand Agnier. Il avait été envoyé à la découverte du côté d'Orange, et comme il revenait pour rendre compte de ce qu'il avait vu, il s'arrêta à un demi-quart de lieue de l'endroit où les Outaouais et les autres sauvages étaient campés et faisaient la traite; et se mit à faire plusieurs cris de mort : les sauvages, qui crurent l'ennemi proche, prirent d'abord les armes ; mais comme au bout de quelque temps, ils ne virent rien, ils se rassurèrent, et recommencèrent leur traite.

Cependant La Plaque entra dans la ville, et alla dire à M. de Frontenac qu'il avait apperçu, sur les bords du lac du St. Sacrement, une armée entière occupée à faire des canots. Le général ne douta pas de la vérité de ce rapport, et crut ne devoir rien négliger pour mettre le gouvernement de Montréal en état de défense. Il songea d'abord aux moyens de retenir auprès de lui les sauvages alliés : il leur fit beaucoup de caresses, les régala avec profusion, puis, les ayant assemblés, il leur dit qu'il était charmé de la disposition où ils les voyait de ne faire ni paix ni trève avec les Iroquois ; qu'ils ne pouvaient plus douter qu'il ne fût lui-même résolu de les poursuivre sans relâche, jusqu'à ce qu'il les eût réduits à lui demander humblement la paix, et qu'ils pouvaient être assurés qu'il ne la leur accorderait qu'à des conditions également avantageuses aux Français et à leurs alliés, puisque les uns n'étaient pas moins ses enfans que les autres. Il ajouta qu'il les croyait trop braves et trop attachés à sa per-

sonne, pour l'abandonner, à la vieille de le voir attaqué par une armée de leurs ennemis communs : et qu'il ne s'agissait plus que de délibérer si on irait au-devant de cette armée, ou si on l'attendrait de pied ferme. Et sans leur donner le temps de répondre, il fit la cérémonie de leur mettre en mains la hache, en disant qu'il était persuadé qu'ils s'en serviraient bien. Il ne crut pas même qu'il fût contre sa dignité de commencer à chanter, le casse-tête à la main, sa chanson de guerre; voulant leur montrer par là que son intention était de combattre à leur tête. Les sauvages furent enchantés de ces manières du comte de Frontenac et lui répondirent par des acclamations qui l'assuraient de leur consentement.

Le 29, le chevalier de Clermont, qui avait eu ordre de remonter la rivière de Sorel, pour observer les ennemis, vint apporter la nouvelle qu'il en avait vu un grand nombre sur le lac Champlain,, et qu'il en avait même été poursuivi jusqu'à Chambly. Les signaux furent aussitôt donnés pour assembler les troupes et les milices. Le 31, M. de Frontenac passa, de grand matin, à la Prairie de la Magdeleine, où il avait assigné le rendez-vous général, et les sauvages, qu'il y avait invités, s'y rendirent tous, le soir. Le lendemain, le général fit la revue de son armée, qui se trouva composée de douze cents hommes. Dans l'après-midi, il y eut des conférences entre les chefs des diverses tribus, où les Outaouais rendirent raison de leur conduite, à la satisfaction, au moins apparente, du gouverneur, et des sauvages domiciliés, qui avaient provoqué ces explications.

Le jour suivant, les découvreurs revinrent et asssurèrent qu'ils n'avaient rien vu; sur quoi l'armée fut licencié jusqu'à nouvel ordre. Deux jours après, un parti d'Iroquois tomba sur un quartier nommé *La Souche*, éloigné seulement d'un quart de lieue de celui où l'armée avait campé, et y tua ou enleva quelques soldats, et quelques habitans occupés à couper des bleds. Ce parti, qui n'était qu'un détachement de l'armée qui avait été découverte par La Plaque, ne s'en serait pas probablement tenu là, si un secours considérable, venu de Montréal, ne l'eût obligé à regagner les bois.

Le jour même de cette aventure, c'est à dire le 4 Septembre, le comte de Frontenac congédia ses alliés, après leur avoir renouvellé les recommandations et les promesses qu'il leur avait déja faites, au sujet des Iroquois. Il accompagna son discours de nouveaux présens, et les sauvages partirent très contents de lui et de tous les Français.

Peu de jours après leur départ, les Iroquois reparurent en plusieurs endroits, et surprirent encore les Français, quiles croyaient bien loin. Le sieur Desmarais, capitaine réformé, qui commandait dans le fort de *Chateauguay*, étant allé dans la campagne, avec son valet et un soldat, tomba dans une ambus-

cade que lui avaient dressée trois de ces sauvages, qui choisissant chacun leur homme, les tuèrent tous trois. A peu près dans le même temps, le chevalier de Lamotte, et le sieur MURAT, lieutenant, furent attaqués par un parti plus nombreux que celui qu'ils commandaient; ils le repoussèrent néanmoins, mais les sauvages étant revenus à la charge, dans le temps que ces officiers les croyaient en fuite, le premier fut tué sur la place, et le second enlevé, et probablement massacré ensuite, car on ne put jamais apprendre ce qu'il était devenu.

(A Continuer.)

PETITE BIOGRAPHIE DES DEPUTÉS DE FRANCE.

CINQUIEME EXTRAIT.

MARCHANT-COLLIN.—Si l'almanach royal négligeait d'apprendre à la France qu'elle possède un député de ce nom, tout le monde l'ignorerait.

MARTIGNAC (de). C'est le commandant de la grosse artillerie ministériellle. Dans les batailles législatives, c'est toujours lui qui commence l'attaque; calme et impassible, il dispute le terrain pied à pied, et longtemps après la victoire, il tonne encore sur l'ennemi. Ses campagnes ont été brillantes, et les récompenses proportionnées aux services: M. de Martignac est maintenant ministre d'état, directeur général de l'enrégistrement, commandant de la légion d'honneur, &c., &c.

MARTIN DE VILLERS. C'est un orateur dont le *Moniteur* recueille exactement les discours; ce qui ne les empêche pas d'être complètement ignorés.

MECHIN (le Baron). Il n'avait pas vingt ans lorsque la révolution éclata, et il embrassa avec ardeur les nouvelles doctrines. Les divers gouvernemens qui se succédèrent le chargèrent de plusieurs missions, dont il s'acquitta avec honneur. Sous l'empire, il fut successivement préfet de plusieurs départemens. Destitué, lors de la restauration, il n'a cessé de défendre les libertés publiques.

MERLIN DE BEAUGRENIER. La bonhomie semble être héréditaire dans la famille de M. Merlin: mais ce député possède cette qualité à un degré si élevé, que quelques mauvaises langues ont osé lui donner une autre qualification. Bien que ce personnage vote pour les ministres, nous ne sommes pas tout-à fait de l'avis des mauvaises langues.

MESTADIER. Inaccessible aux séductions ministérielles,

cet honorable député n'obéit qu'à sa conscience; il a souvent combattu les projets du ministère, et quelquefois avec avantage.

MAYNARD (le Chevalier de). Respectable magistrat, qui a traversé avec honneur les temps orageux de la révolution; il siégeait à la convention, lors de la condamnation de Louis XVI; il vota pour l'appel au peuple, et comme son discours excitait les murmures de l'assemblée, il s'écria : "Taisez vous !. . . . ce ne sont pas vos cris que j'écoute, mais la voix de ma conscience." Un tel homme ne peut être soupçonné de dépendance.

MIEULLE (de). C'est un petit homme qui a fait son petit chemin, et qui, grâces à son petit savoir-faire, possède une petite fortune de deux millions. Il fait quelquefois de petits discours, et propose de petits amendemens; ce qui ne l'empêche pas d'être le petit serviteur des ministres.

MONTMARIE (le Comte de). Ce général trouvant les *droitiers* trop gauches, et les *gauchers* trop faibles, a cherché le terme moyen, et s'est placé au centre.

MONTMORENCY-TANCARVILLE (Anne-Louis-Christian, Prince de). Ce député, très célèbre par ses ayeux, ne l'est guère par ses actions. Son fils s'est distingué dans la dernière guerre d'Espagne. Il a mérité le titre du grand d'Espagne; c'est son père qui le porte.

MOSTUEJOULS (le Comte de). Il n'a encore rien dit; on assure que son premier discours sera un chef-d'œuvre.

MOUSNIER-BUISSON. On ne sait pas encore au juste si ce député est ministériel ou indépendant. Il paraît cependant qu'il est l'un et l'autre; c'est à dire qu'il vote avec les ministres pour garder sa place de procureur général, et contre les ministres pour remplir son mandat.

" Il est avec le ciel des accommodemens."

NICOD DE RONCHAUD. C'est un conseiller de préfecture qui voudrait devenir préfet. Passons.

Nicolaï (le Marquis de). Préfet du département qui l'a envoyé à la chambre, c'est un lion avec ses administrés et un agneau avec les ministres. A la tribune, ce n'est pas un aigle.

OLLIVIER. Lors de la nomination de ce député, il courut une pièce de vers qui finissait ainsi :

Et plantons l'olivier au milieu de la France.

Planté, non pas précisément au milieu de la France, mais au milieu de la chambre, M. Ollivier n'a pas tardé à *planter là* le ministère.

PARDESSUS (Jean Marie). Voici une mauvaise plaisanterie, qui n'a même pas le mérite d'être neuve, mais qui peint merveilleusement ce député : on a dit de lui :

*Par-dessus, par-dessous, par-devant, par-derrière,....*de quelque côté qu'on le tourne, on le trouve toujours ministériel.

Pavy. Lourd, long, lent, laid, ce député est en outre le plus ennuyeux des orateurs, et le plus pauvre logicien de la chambre.

(A Continuer.)

INDUSTRIE.

Note *sur la manière de faire des chapeaux de paille semblables à ceux de Livourne; par un membre du Comité de la Société d'Agriculture de Québec.*

Ces chapeaux de Livourne (*Leghorn*) qui sont si beaux, si forts, si durables, qui se vendent de dix piastres à cent piastres, et que tant de dames portent sur leurs têtes, ne diffèrent de nos chapeaux de paille que dans la qualité de la paille, (ce qui dépend de la manière de la cultiver et préparer) et dans la manière de la tresser et coudre. Ils sont de *paille de bled*, comme les nôtres, et chacun peut en avoir tant qu'il en voudra. Le bled qui fournit la paille *la plus blanche*, et la plus difficile à casser, est le meilleur.

Mais la paille dont nous nous servons est coupée lorsque le bled est *mur*. Celle des chapeaux de Livourne est coupée quand le bled est *vert*, c'est-à-dire, lorsque le bled est en fleur, lorsque la tige qui porte l'épi est suffisamment dure pour que le bout d'en bas, qui s'arrache avec l'épi, soit ferme de manière à ne pas s'écraser plus facilement que le haut. Les Italiens ont eu l'esprit de se servir de leur paille lorsqu'elle est jeune, souple et forte; nous nous en servons lorsqu'elle est roide et cassante par l'âge.

Culture.—Pour avoir la paille plus fine, on sème le bled *fort*, peut-être *dix* fois plus fort que d'ordinaire, sur une terre forte, pas trop engraissée. On pourrait même se servir de la paille du bled tel que semé ordinairement, en prenant les endroits où il se trouverait semé le plus fort, et où la paille serait la plus fine et la plus nette.

Coupe.—On la coupe à la faucille comme le bled, mais lorsqu'elle est en fleur, comme il est dit plus haut. On secoue les poignées, en les tenant à la main, contre les épis, pour en faire sortir l'herbe, etc., et on les attache ensuite par *petites* poignées.

Ebouillanter la paille.—On met dans une grande cuve ou au-

tre vaisseau net, autant de poignées de la paille *verte* et attachée comme il est dit ci-dessus, que la cuve peut tenir ; on verse dessus, à les couvrir entièrement, de l'eau *bouillante*, bien nette, et on en retire les poignées attachées, dans une dixaine de minutes, pour les porter aussitôt à l'endroit où on veut les faire blanchir. A chaque cuvée, il faut se servir d'eau nette : et il faut ébouillanter la paille en entier, comme elle a été coupée.

Faire blanchir la paille.—On étend les poignées sur l'herbe rase, une prairie ou verger fauché, par exemple. On l'étend bien claire, et elle peut y rester sept à huit jours, en la revirant chaque jour, jusqu'à ce qu'elle soit d'une belle couleur. On la ramasse par un tems sec; on l'attache par poignées ou petites gerbes, pour être serrée dans un endroit bien sec et propre, pour s'en servir au besoin.

Trier la paille.—On la trie à loisir comme on trie la paille ordinaire pour les chapeaux. Il n'y a que la partie entre l'épi et le joint le plus proche, qui serve. On l'assortit ensuite, pour être tressée lorsqu'on en a le tems.

Tresser et coudre.—La tresse des chapeaux de Livourne ne diffère pas beaucoup de celle de nos chapeaux de paille. La couture est différente, en ce que les tresses des nôtres dépassent *l'une sur l'autre*, tandis que celles de Livourne sont comme si elles étaient collées *l'une contre l'autre*. On dirait qu'elles sont toutes d'un morceau. Elles sont cependant cousues avec un fil qui prend un brin des deux tresses qui se joignent. Un morceau de vieux chapeaux de Livourne, servira de modèle tant pour la tresse que pour la couture ; et il n'est pas à croire que nos femmes et filles qui font de beaux chapeaux de paille, ne soient pas en état de faire ce qui se fait par toutes les femmes, filles et enfans en Italie ; ce qui a fourni tant de millions de piastres à ce pays-là par an.

On disait en Angleterre et dans les Etats-Unis (quoiqu'il s'y fît de beaux chapeaux de paille ordinaire, mais qui n'avaient ni la beauté ni la durée de ceux d'Italie) que les femmes et filles de ces pays ne pourraient jamais en faire d'aussi beaux que celles d'Italie. Elles y ont réussi cependant ; et elles en font même de *foin* coupé vert, ébouillanté, blanchi, trié, tressé et cousu comme ci-dessus, plus fins et plus beaux que tous ceux qui viennent d'Italie.

Si nos femmes et filles pouvaient faire des chapeaux de paille pour remplacer ceux qui nous viennent des pays étrangers, elles gagneraient des sommes immenses d'argent qui sortent du pays, et cela sans fatigue, et dans un tems où elles ne peuvent guère faire d'autre ouvrage. Tout le monde ne les en aimerait que plus ; elles seraient plus riches et non moins belles et vertueuses.

Les Italiennes envoient la paille toute prête à tresser, et aussi toute tressée, en Angleterre, où elle se vend bien cher. Pourquoi nos femmes et filles de la campagne n'en enverraient-elles pas dans les villes, et pourquoi celles des villes ne s'amuseraient-elles pas quelquefois à se faire de beaux chapeaux à la mode, qui nous coûtent quelquefois si cher ?

MOIS DE JANVIER.

Les Romains regardaient Junon comme la divinité tutélaire de ce mois, quoiqu'il fût consacré à Janus. Le 2e et le 6e jour étaient au nombre des jours malheureux, et le 7e on célébrait la venue d'Isis à Rome. On personnifiait ce mois par un consul qui jette sur le foyer d'un autel des grains d'encens en l'honneur de Janus et des Lares ; un coq près de l'autel annonce que le sacrifice s'est fait le matin du premier jour. On l'a représenté aussi sous la figure de Janus, avec deux visages, dont l'un, âgé, désigne l'année écoulée , et l'autre, jeune, l'année commençante. Gravelot lui donne une robe blanche, qui désigne la neige, une fourrure, des ailes, comme à toutes les divinités du temps, et le signe du Verseau entourré de glaçons ; un enfant se chauffe à un vase rempli de charbons allummés, et dans le fond du tableau se voit un loup, par ce que c'est alors que cet animal est le plus redoutable. On le désigne encore, ainsi que les autres mois, par les travaux rustiques qui lui appertiennent. Cl. Audran a peint pour exprimer ce mois, Junon assise sur des nuées, sous le pavillon d'un temple; le paon à côté d'elle, et un cornet rempli de pierreries et de pièces de mounaie. Ce Temple est surmonté des vents et d'un paon qui fait la roue, au-dessus duquel est placé le Verseau; plus bas sont différents sceptres sortant de deux autres cornets, accompagnés des instrumens à vent, attributs de cette déesse. Les ornemens de cette pièce sont des festons légers de plumes ; et au bas l'on voit deux oies, particulièrement consacrées à Junon.

LE SICILIEN EN CANADA.

Un soldat que de la Sicile
En Canada la guerre a transporté,
Criait hier, pour distiller sa bile :
Ah ! quel pays ! quand reviendra l'été ?
Où sont nos joyeuses vendanges ?
Où sont nos fertiles moissons ?

Où sont nos figues, nos oranges,
Nos grenades et nos citrons ?
Dans ce climat rien ne nous vivifie ;
J'y vois languir les bons humains :
Ah ! si je n'y perds pas vie,
J'y perdrai, contre mon envie,
Les oreilles, le nez, et les pieds et les mains.
Après la pluie, après la boue,
On voit blanchir tous les chemins :
Viennent bientôt les carosses sans roue,
Et certains fers qu'on surnomme patins.
On marche alors sur l'onde ; ô merveille ! ô prestige !
On la traverse sans danger ;
Mais, moi qui tremble à l'aspect du prodige !
J'y marche à petits pas, du pied le plus léger ;
Et pouf ! je glisse, et je fais la culbute :
Loin de m'aider et d'être mon soutien,
Chacun se moque de ma chûte :
Ah ! quel pays pour un Sicilien !
Quel sol affreux et quels tristes rivages !
Des bois, partout des bois épais ;
Des animaux et des hommes sauvages ;
Quelques gros Allemands et de longs Ecossais :
Et quel langage ! Au mot le plus honnête,
On répond par *g. . . .n* suivi d'un dur *you* ;
Si je m'en fâche, on me taxe de bête,
Et si j'en ris, on me traite de fou.
Avant de voir ces provinces stériles,
J'ai vu Mont-réal et Québec :
Mais, ô douleur ! ô désirs utiles !
De tels morceaux ne sont pas pour mon bec.
Là, quand on jure, on se damne soi-même,
Et sans damner, ou sans maudire autrui
Sans ajouter l'insolence au blasphême,
Des étrangers on est au moins l'appui.
Me voila donc à tous les maux en proie :
Oui, mon pays seul est charmant :
Quand on le sent trembler, c'est qu'il tremble de joie,
C'est qu'il est fertile et riant.
Voyez ici ces femmes et ces filles,
Qui dans leurs jolis bras portent des loups vivants;
Malgré leurs figures gentilles,
Sur leurs têtes je vois des renards manaçants.
Hélas ! on m'habille comme elles ;
Et pour me mettre à leur façon,
Je suis, grâce aux modes nouvelles,

Chat par la tête, et par les mains ourson.
Et peut-on voir des manières plus sottes !
On met ici le feu dans des coffres de fer,
Sur lesquels j'ai brulé mes gants et mes culottes.
Enfin voila ce qu'on appelle hiver.
Oui dans sa sagesse profonde,
Ma bonne mère avait raison
De dire que bientôt j'irais dans l'autre monde,
Pour n'avoir pas suivi sa prudente leçon.

P. H. C.

ECOLES.

Chez les anciens, comme chez nous, le mot *Ecole* a toujours servi à désigner un endroit où l'on enseigne. Toutes les villes de la Grèce, sans en excepter Lacédémone, avaient leurs écoles. Ce qu'on enseignait dans chacune d'elles répondait à l'âge de ceux qui y étaient admis. Jugeons de toutes les autres par celles d'Athènes.

On conduisait les enfans, dès l'âge le plus tendre, à de petites écoles, où ils apprenaient à lire et à écrire : on ne peut en douter après le reproche que Demosthene fait à Eschine, son rival en éloquence, d'avoir, dans son enfance, balayé la classe, lavé les bancs, broyé l'encre, et d'avoir été le valet et non le compagnon des autres enfans.

De ces premières écoles on passait dans celles où l'on enseignait la grammaire, la poésie et la musique. *Homère* y était particulièrement lu avec une sorte de vénération Alcibiade encore jeune, étant entré dans une école où il ne trouva point les ouvrages de ce poëte immortel, donna un soufflet au maître, le traitant d'ignorant, qui déshonorait sa profession.

Venaient enfin les écoles de rhétorique et celles de philosophie. Aristote, Isocrate, Socrate, Platon, Theophraste, furent la gloire de ces écoles. Ce bienfait de l'éducation s'étendait jusque sur les jeunes filles, même sur celles de la populace. Athènes était une ville où tout le monde parlait bien, et où la dernière classe du peuple prétendait, comme toutes les autres, à la pureté du langage. Ciceron raconte que Théophraste, disputant avec une marchande d'herbes sur le prix de quelque chose qu'il voulait acheter, la marchande lui répondit : *Non, monsieur l'étranger, vous ne l'aurez pas à moins.* Théophraste, qui effectivement n'était pas né à Athènes, se piquait cependant de parler le language attique en perfection.

Les écoles pour les filles sont les premières dont il soit possible de constater l'établissement à Rome. Elles existaient dès l'an 304 de sa fondation. Des grammairiens grecs y vinrent former des écoles de grammaire, vers l'an 550. De la langue grecque on y passa à l'étude de la langue latine; on y lisait, du temps de Cicéron, les poëtes nationaux, tels qu'*Ennius*, *Accius*, *Pacuvius*, *Livius Andronicus*, *Térence*, &c. Ce furent encore des rhéteurs grecs qui fondèrent, à Rome des écoles de rhétorique, vers l'an 600. D'abord tous les exercices s'y faisaient en grec; ce ne fut que vers le temps de Cicéron que l'on commença d'y enseigner la langue latine. La philosophie fut encore apportée dans cette ville célèbre par des philosophes grecs. Ces nouveaux maîtres y furent longtemps troublés par les magistrats, qui craignaient que la jeunesse romaine ne tournât du côté de la philosophie et de l'éloquence toute son émulation et son ambition; ils eurent surtout pour ennemi le sévère CATON, qui voulait que les Romains préférassent la gloire de bien faire à celle de bien parler.

CHARLEMAGNE fut le premier roi français qui établit des écoles publiques en France; on y enseignait aux enfans la grammaire, l'arithmétique et le chant d'église. On y donnait aussi des leçons de théologie aux ecclésiastiques. Depuis le XIIe siècle, ces écoles ont fait place aux universités.—*Petit Dictionnaire des Inventions*, &c.)

RECHERCHES

SUR LES CAUSES QUI ONT RETARDE' L'EDUCATION EN CANADA.

En entamment ce sujet, il n'est pas nécessaire de faire remarquer combien il est important. Il est également inutile d'employer des raisonnemens pour prouver que l'éducation est beaucoup en arrière de ce qu'elle devrait être naturellement dans ce pays. On y voit des paroisses où il n'y a pas d'écoles; on dit que dans quelques autres il y a des maîtres sans écoliers; et il est certain qu'il y a des maisons d'école sans instituteurs ni écoliers.

Néanmoins, en disant que l'éducation n'est pas aussi avancée ici qu'elle devrait l'être naturellement, nous désirons qu'on ne se méprenne pas sur ce que nous voulons dire; l'éducation a fait moins de progrès dans ce pays qu'en Allemagne, en Ecosse, en Dannemarc, en Suède, et autres pays, où il y a, depuis près de deux siècles, des écoles de paroisse régies par des règlemens qui ont pris une forme fixe et stable.

Mais, d'un autre côté, l'éducation a fait à peu près autant de progrès ici qu'en Angleterre, en Irlande, en France, et en plusieurs autres pays, où les institutions propres à l'avancer sont de date récente, ou ont été négligées après leur première introduction ; et elle en a fait plus qu'en Espagne, en Italie, et dans les autres pays, où il n'a pas été formé d'institutions semblables.

Il faut remarquer en outre que les Canadiens proprement dits sont des hommes ingénieux et intelligents, passablement instruits de leurs devoirs religieux, d'après le culte qu'ils professent, et aussi au fait de la nature de leurs occupations et des lois sous lesquelles ils ont à vivre, qu'on peut raisonablement s'y attendre, vu leur peu de moyens d'éducation. Mais ils ne possèdent pas à beaucoup près les connaissances qu'on a droit d'attendre, et qui semblent nécessaires sous une constitution libre et un gouvernement représentatif, et dans un pays où toutes les commodités de la vie sont passablement abondantes.

Tel étant le véritable état de la question, tâchons de découvrir pourquoi l'instruction n'a pas fait plus de progrès parmi eux dans ce siècle éclairé.

On a attribué à diverses causes l'état peu avancé où paraît être l'éducation dans ce pays. Si notre exposé paraît différent de ceux de quelques autres écrivains, qui ont fait des recherches sur le sujet, nous verrons que ceux qui paraissent ne pas penser comme nous, voudront bien peser franchement ce que nous allons avancer, et donner à nos raisonnemens l'attention que mérite un sujet d'une aussi grande importance, et où il convient à chacun de penser sans préjugé, et de parler avec modération.

Les principales causes de l'état peu avancé où se trouve l'éducation dans ce pays sont au nombre de deux ; la privation des moyens d'instruction qui existaient autrefois, et certaines méfiances ou jalousies, qui s'opposent présentement à l'introduction de nouvelles institutions pour l'avancement du même objet.— L'extinction de l'ordre des jésuites à privé le Canada de ses premières et principales sources d'instruction ; et la mésintelligence qui règne entre les adhérens et fauteurs des différentes croyances religieuses, oppose présentement des obstacles presque insurmontables à l'établissement d'écoles élémentaires.

A ces deux causes principales, on en peut ajouter une troisième, qui est le manque de goût pour l'éducation parmi toutes les classes du peuple.

L'extinction de l'ordre des jésuites a tari la source permanente et abondante d'éducation que le pays possédait autrefois. Quelles qu'aient pu être les erreurs de ces hommes : quelles qu'aient pu être les fautes (si fautes il y a) qui leur ont fait perdre leur existence comme société séparée, il est certain qu'ils s'appliquaient aux grands objets de la culture et de la dissémination des con-

naissances, avec un zèle dont il y a peu d'exemples dans les temps anciens et modernes. Quelles qu'aient pu être leurs vues ultérieures, les arrière-pensées, pour lesquelles leurs supérieurs ont jugé à-propos d'abolir leur association, et à cause desquelles leur nom même est en quelque sorte proscrit, à l'heure qu'il est; dans ce pays, comme dans tout autre, ils ont travaillé à l'instrution de la jeunesse, avec l'ardeur la plus louable et le succès le plus flatteur. Par l'extinction de leur ordre, le Canada a été privé de leur z[illegible], de leurs talens, et des connaissances dont ils étaient les propagateurs.

On pourra peut-être objecter ici, que comme l'éducation que donnaient les jésuites était d'un ordre supérieur, et propre à préparer les jeunes gens pour les professions savantes, le terme qui y a été mis, n'a pas été pour la masse des habitans du pays un aussi grand dommage qu'on le donne à entendre ici. A cela nous répondons, que quand même l'éducation donnée par les jésuites eût été de nature à ne pas convenir au plus grand nombre des Canadiens, elle aurait toujours été la source d'où seraient sortis successivement et constamment des maîtres capables d'instruire la masse du peuple: et il paraît certain que ces hommes savants et industrieux condescendaient à diriger l'éducation même dans ses premiers commencemens; et que les connaissances qu'on acquérait dans leurs écoles étaient éminemment pratiques. En même temps qu'ils préparaient les jeunes gens pour les professions savantes, ils induisaient leurs élèves à donner de préférence leur attention aux arts utiles, et leur donnaient les principes nécessaires à cette fin. Ils leur faisaient même apprendre l'usage des armes. Ils paraisent avoir évité l'arreur trop commune sur ce continent de surcharger les professions savantes.

Il faut observer de plus que, depuis cet évènement, la population du pays a prodigieusement augmenté, étant maintenant décuple de ce qu'elle était alors. Si donc les moyens d'instruction publique qui restèrent après la suppression des jésuites, en 1764, étaient alors insuffisants, il devrait l'être présentement, à moins de s'être multipliés, dix fois plus qu'ils ne l'étaient alors. Nous verrons ci-dessous qu'ils se sont multipliés, mais non d'une manière proportionnée à l'augmentation de la population.

Il est peut-être naturel de demander ici pourquoi les biens des jésuites ne sont pas appropriés aux mêmes fins, au soutien et à l'avancement de l'éducation, sous quelque nouvelle forme? Lors de la suppression de la société des jésuites en France, on prit aussitôt les moyens de consacrer une partie, sinon la totalité de leurs revenus, à continuer l'enseignement sous de nouveaux instituteurs. On aurait pu s'attendre plus naturellement à voir la même chose se faire sous un gouvernement libre et éclairé comme celui de la Grande-Bretagne; et il est naturel et raisonnable d'examiner pourquoi il n'en a pas été ainsi.

L'omission a eu lieu en conséquence d'une variété et d'une combinaison de causes qui se trouvent détaillées au long dans le "Rapport d'un comité spécial de la Chambre d'Assemblée nommé pour s'enquérir de l'état de l'éducation en cette Province," et dans l'"Appendice" de ce Rapport. Il suffira donc de faire ici quelques observations générales; ceux qui voudront avoir de plus amples renseignemens sur le sujet, pourront recourir à ce document important. Il est de la justice d'ajouter ici, que ce Rapport, qui ne comprend pas moins de deux cent vingt-trois pages, offre un grand nombre de recherches légales, historiques et traditionelles, et prouve le savoir et la sagacité de ceux par qui et au désir desquels il a été dressé, ainsi que l'attention qu'ils ont donnée à un des plus importants objets de la législation. *Quibuscumque laus debeatur, numquam omittenda est.*

Pour avancer sur le sujet que nous avons entammé, il faut observer qu'à l'égard de la suppression des jésuites, le gouvernement anglais et le roi de France se trouvaient dans des positions totalement différentes. Le roi de France était l'auteur de cette suppression, et avant de la mettre à exécution, il avait songé aux moyens d'obvier aux inconvéniens qui en devaient résulter. Le gouvernement anglais n'eut aucune part à la suppression; il trouva l'ordre déja supprimé, et par la volonté de ceux qui en étaient les supérieurs spirituels et naturels. Il trouva donc les biens possédés autrefois par cet ordre, vacants, ou occupés par un corps qui n'avait plus le droit d'exister comme tel. Ces biens étaient donc de la même espèce que ceux qui se trouvent sans possesseur, et qui, par les lois des nations les plus civilisées, deviennent la propriété du souverain.

Mais de plus, c'est encore une question à décider parmi les gens de lois, de savoir si ces biens ont été donnés à ce corps uniquement, ou principalement, pour le soutien de l'éducation. Les titres par lesquels ils étaient respectivement tenus, sont énumérés avec détail dans le Rapport sus-mentionné; et autant qu'il est possible à une personne étrangère aux recherches légales, d'en juger, ils paraissent avoir été donnés pour différentes fins; les uns pour la conversion des sauvages; d'autres pour des services déja rendus, et une bonne partie pour le maintien général de l'ordre, sans autre fin spécifique quelconque.

Telles, avec l'éloignement de ce pays du siège du gouvernement suprême, les délais que doit entrainer un tel éloignement, le peu de diligence, quelquefois, du gouvernment local à faire les représentations nécessaires, paraissent être les causes qui ont principalement empêché que les biens des jésuites aient été appropriés au soutien de l'éducation: en envisageant ces causes de l'œil de l'impartialité, il paraîtra impossible de trouver le gouvernement britannique blamable, sous quelque rapport que ce soit: au

contraire, on verra par le même Rapport, que ce gouvernement, quelque tardif qu'il puisse avoir été à abandonner ces biens pour les fins pour lesquelles on les reclame généralement, à l'heure qu'il est, a agi avec la plus stricte justice, en rejettant constamment toutes les propositions qui lui ont été faites de les approprier à d'autres objets.

Tel étant le cas, et le sujet ayant été ainsi exposé aux yeux du public, il devient du devoir de tous les habitans de la province, quelque soit la langue qu'ils parlent, et quel qu'ait été le lieu de leur naissance, de combiner leurs efforts pour obtenir que ces biens, depuis si longtemps inappropriés, soient rendus à ce qui paraît généralement avoir été leur destination primitive, celle de répandre les bienfaits inestimables de l'éducation dans la province et chez la postérité. Et quand ce but aura été atteint, que ce soit un point réglé et déterminé, que ces moyens, ainsi appropriés au soutien de l'éducation, doivent être destinés à cette fin généralement et sans distinction ; que les écoles et les collèges, ainsi maintenus, doivent être ouverts à tous les habitans du pays, sans exception ; et qu'aucuns privileges, immunités ou avantages ne seront accordés aux jeunes gens d'une croyance religieuse plus qu'à ceux d'une autre; qu'il n'y sera exigé aucuns sermens,imposé aucunes restrictions,qui puissent embarrasser des consciences timorées, créer des tentations de prévariquer,ou priver aucune partie loyale et vertueuse de notre population d'une libre participation aux bienfaits inappréciables de l'éducation.

Que ces bienfaits, comme tous ceux de la providence, se répandent jusqu'aux extrémités les plus reculées de notre pays; qu'ils pénètrent dans chacun de nos villages et de nos hameaux; qu'ils deviennent le partage de tout esprit maintenant grossier et inculte.—(*Quebec Star.*)

BONAPARTE.

Quel est ce mortel étonnant qui paraît, comme une vision,au-dessus de la multitude, qui s'empare, au profit de son ambition, du charme de toutes les espérances? Caché dans les rangs obscurs de l'armée, déja sa pensée avide embrassait le monde. Dans les jours de deuil où la société expirante tombait sous le fer des bourreaux, il méditait sa conquête. Il attendait, dans la contemplation de l'avenir, le moment favorable à ses grands desseins. Il voulait donner à la France de la paix et de la gloire,et lui demander ensuite un trône en échange. Avec quelle sagacité profonde il épiait le mouvement du siècle pour le diriger! Avec quelle adresse il caressait l'inexpérience d'une société

nouvelle, à qui la leçon du passé ne pouvait plus suffire, puisque le passé ne coutenait plus les élémens de son avenir! La révolution avait creusé un abîme que le fantôme du passé n'avait pu franchir; il était resté solitaire sur l'autre rive.

Cet homme avait fait de la gloire avec la liberté; il fit du despotisme avec la gloire. Il enivra la nation par les miracles de la victoire; il l'enchaîna au moment où, préoccupée par un sublime enthousiasme, elle s'abandonnait à l'ivresse de sa nouvelle exaltation. La civilisation, attachée par la reconnaissanee au char du héros du siècle, souriait involontairement à cette servitude, qui, parée de toutes les merveilles des arts et de ce charme de la sécurité que l'on goute si bien après l'orage, imitait le calme majestueux de la liberté. Le bruit léger des chaînes se perdait dans les acclamations des triomphes: on avait passé par tant de tempêtes, par tant de périls, qu'on s'abandonnait sans défiance à la main qui vous affranchissait d'un océan peuplé d'écueils.

L'homme du siècle étant arrivé au faite de la gloire, un esprit de vertige s'empara de lui. Il communiqua son délire aux générations à qui il promettait l'empire du monde. La servitude fut alors votée par acclamation. Quand on entrait sous la domination impériale, elle jettait des lauriers sur le front des peuples; et les peuples ne s'appercevaient plus de s'être abaissés: en glissant sous le despotisme, on croyait monter vers la gloire: chaque victoire rivait une chaine. On s'abandonnait de bonne foi à l'héroïsme, parce qu'on le croyait incompatible avec la perfidie; on n'aimait pas à soupçonner de lâcheté l'objet qui vous avait séduit. La renommée favorisait ces illusions: elle semblait ne pas vouloir laisser tomber le nom qu'elle avait élevé si haut; elle le soutenait par le bruit confus et tumultueux de ses cent voix. Le génie de la liberté, devenu timide par trop de mécomptes, n'osait pas contredire le génie de la victoire: mais bientôt il s'enhardit. Et quand le héros dominateur entendit son premier soupir, il devint tyran: il accusait la France d'ingratitude; il exaltait ce qu'il avait fait pour elle: mais il oubliait ce qu'elle avait fait pour lui. Dès ce moment, le feu des passions parut remplacer la flamme céleste qui avait animé le mortel extraordinaire; le héros devint homme; il demanda en vain à son génie mourant de nouveaux prodiges pour endormir la liberté qui se réveillait; les prodiges ne parurent pas. Le colosse tomba au moment où, rapellant sa première vigueur, il cherchait à planter les bornes de son empire, d'un côté, sur les colonnes d'Hercule, de l'autre, dans les déserts de la Tartarie. Sa chûte étonna le monde; elle faillit l'écraser. L'Europe entière s'arma pour vaincre un homme en décadence, que la nature avait déja vaincu, que le destin avait abandonné. L'énorme appareil dressé pour sa défaite annonça l'immensité de sa puissance. Il

eût été invincible, s'il n'eût commencé à se dévorer lui-même. Quinze ans avait suffi à cet homme prodigieux pour conquérir une partie du globe et pour faire trembler l'autre partie. Il fut aidé par l'enthousiasme, précisément à une époque où l'on se croyait, par les progrès des lumières, bien en garde contre ses illusions; mais l'on feignait d'ignorer que l'enthousiasme est la plus puissante des facultés de l'espèce humaine, lorsque, dans ses élans, il ne vient pas heurter les règles positives de la raison.

Nous ne réciterons pas les faits particuliers qui remplissent la vie de cet homme extraordinaire; tous ceux qui vivent aujourd'hui les connaissent. Comme, à l'époque où il est venu, tout espérait en lui, ou tout craignait de lui; comme il était, en quelque sorte, placé au sommet de l'édifice social comme un point de mire, il rattachait à lui, par quelque point, toutes les existences individuelles. Sa marche a profondément sillonné le siècle. Il mit dans sa destinée tous les contrastes; il écrasa à la fois l'anarchie et la liberté: quelquefois il était un tribun populaire; d'autres fois un roi de la féodalité: tantôt il souriait au génie de la civilisation, tantôt il l'insultait.....

L'homme qui donnait à la France à la fois la paix et la gloire, tendait la main à la civilisation, pour l'aider à sortir du gouffre où elle avait failli d'être engloutie: il l'attirait doucement dans une atmosphère plus pure; il rendait à la religion ses autels, à la divinité ses adorateurs. Les lettres, étouffées sous la barbarie des passions populaires, se réveillaient brillantes avec l'aurore du dix-neuvième siècle. Dix ans de malheurs leur avaient donné une attitude plus fière et plus imposante. La poésie s'était enrichie de deuil et de larmes; la musique avait trouvé de mélancoliques harmonies, en recueillant les soupirs qui s'exhalent autour des tombeaux. La physique, la chimie surtout faisaient d'immenses progrès... Une foule d'heureuses découvertes enrichissaient le luxe, étonnaient le monde. La population, décimée par les bourreaux, réparait ses pertes; l'agriculture multipliait ses produits pour la nourrir.....

La politique surtout avait fait les plus grands progrès; ces progrès étaient comme les débris précieux qu'on recueillait après le naufrage de la société. Le pouvoir lui-même avait reconnu ses limites naturelles: mais, par une fatalité inouie, lors qu'on imposa des bornes à l'autorité, la licence cessa d'en avoir.....

L'éducation politique coulait comme un fleuve qu'il n'était plus possible de remonter. Bonaparte, il est vrai, parut suspendre son cours; mais le travail de la réflexion ne fut interrompu que pendant les premiers momens consacrés à l'admiration de tout ce qui était offert d'extraordinaire à la pensée. Quand on s'apperçut qu'il voulait faire du laurier de la victoire le bandeau de la liberté, le silence accusateur régna. Après vinrent

les plaintes, qui se faisaient jour malgré l'énorme poids de gloire par lequel le despotisme cherchait à les étouffer. A peine fut-il tombé, que le torrent des reproches qui s'exhalèrent, se mêla au bruit de sa chûte.

Sans offenser le souvenir des choses anciennes, BONAPARTE s'appuya sur les idées nouvelles. Les querelles qui avaient amené la révolution commençaient à se renouveller entre les idées ennemies : il conclut entr'elles une trêve. Il interrompit la lutte; il ne la finit pas. Il calma les passions, en faisant diversion à leurs vengeances....

Le régime impérial exerca sur les mœurs une influence directe et profonde : après les avoir retirées du cahos, il les corrompit. Il commença à leur indiquer la voie qu'elles avaient à suivre; après il les égara Elles avaient été barbares avec l'anarchie, polies et néanmoins tumultueuses sous la république; elles devinrent serviles sous l'empire. Celui qui marchait à la conquête du monde se présentait à la pensée des peuples comme la puissance irrésistible de la fatalité; comment un maire de village aurait-il refusé quelque chose à celui à qui la victoire ne refusait rien?. .Comme l'homme à qui on prodiguait les louanges les avait méritées dans le commencement de sa carrière, en cessant de les lui offrir, on aurait, en quelque sorte, eu l'air de se contredire. Il devint moins grand lorsque la fortune l'éleva davantage....

Les sciences et les lettres ne surent pas toujours se garantir de l'influence de l'entrainement général : elles furent d'abord abusées par la reconnaissauce envers celui qui avait secondé leurs travaux en leur donnant du loisir et de la sécurité. Mais l'homme du destin,accoutumé à faire plier toutes choses sous sa volonté de fer, ne considérait ces héroïnes de la pensée que comme un luxe de sa cour. Elles formèrent alors une honorable opposition; les restes de la liberté se réfugièrent autour d'elles : leurs voix, qui se faisaient entendre du sein de l'exil et des prisons, devenaient plus éloquentes et plus harmonieuses. .Toutefois la civilisation allait chaque jour s'abâtardissant davantage. ..Le despote était encore le conquérant : le monde souriait à sa renommée; la France en était accablée.

Jamais le despotisme n'avait dissimulé sa figure hideuse sous des formes aussi séduisantes : la tyrannie se paraît de fleurs.— Quand on lui reprochait l'arbitraire,elle répondait par la gloire: osait-on lui dire qu'elle perdait la France, elle répondait : Je l'ai sauvée. Le régime impérial mit en usage un autre moyen de corruption ; après avoir écarté par la longue histoire de ses triomphes les interpellations du génie de la liberté, il finit par lui opposer le spectacle de la prospérité publique....

De toutes parts, le despotisme s'offrait comme le génie tuté-

laire de l'industrie. Profitant de l'essor imprimé aux sciences et aux arts, par le torrent des idées nouvelles, il se couronnait de leurs couronnes, il se glorifiait de leur gloire. Paris s'embellissait par de magnifiques monumens: las de n'être que la capitale de la France, il semblait vouloir se rendre digne d'être la capitale du monde.

Un grand monument fut élevé dans ces temps à l'honneur de la civilisation. Il a eu la plus grande influence sur les améliorations de notre état social. Je veux parler du *Code Civil.* Il fut le fruit de l'époque; il fut même le résultat nécessaire de l'inutilité dans laquelle était tombée, par l'effet de la révolution, la législation contumière. . . . BONAPARTE y co-opéra, en hâtant l'exécution du travail, et en y appellant d'habiles ouvriers. . . . Le régime impérial recueillit la moisson toute entière, quoiqu'il n'eût fourni qu'une très faible partie du labeur. Il trouva sur les débris de la révolution d'excellents matériaux; il sut les employer avec habileté. L'homme qui régnait alors avait en lui deux facultés dominantes: l'énergie et l'activité. Placé au centre du mouvement social, il lui imprimait cette rapidité d'action par laquelle il était entraîné lui-même. Sa police, son administration surtout, étaient fortement organisées. Les ressorts du gouvernement, au lieu de se relâcher, se tendaient chaque jour davantage. A l'heure même où toutes les ressources étaient épuisées, tout paraissait encore florissant. . . .

Il appartenait à cet homme extraordinaire de lasser, en quelques jours, tous les grands mobiles qui conduisent les destinées humaines. Il lassa la fortune; il lassa la liberté; il lassa la gloire. Il poussait toutes choses violemment vers le faite: elles tombaient ensuite d'elles-mêmes. La civilisation lui adresse en même temps et l'hymne de la reconnaissance et le dithyrambe de l'indignation. Il la conduisit par des chemins de pleurs jusqu'au bord d'un abîme; là, il l'abandonna. Flottant déja près de son sommet, par lui elle fit quelques pas en avant; puis, l'ondulation du despotisme l'entraîna en arrière.

(*Tableau historique des progrès de la civilisation en France.*)

LES BATELIERS DE LA POINTE LEVY.

Un grand nombre de bacs passent continuellement de Québec à Pointe Levi sur la rive opposée du St. Laurent: ils appartiennent pour la plus grande partie aux habitans des environs de la Pointe, à qui un règlement permet de naviguer avec leurs bateaux, à condition de ne rien recevoir de plus que le prix fixé,

qui est très modique. Par presque tous les temps, ils traversent dans leurs canots, qui sont grands, très forts, et faits d'un seul tronc d'arbre creusé, ou souvent de deux troncs joints ensemble et fortement assujétis en dedans. Ils les manœuvrent avec beaucoup de dextérité, et ils prennent quelquefois jusqu'à huit passagers, outre trois ou quatre hommes qui les conduisent.

Dans l'hiver, lorsque de grandes masses de glace montent et descendent avec la marée, et souvent, lorsque par une forte brise, elles sont poussées sur le pied de trois ou quatre milles par heure, ce passage est singulièrement pénible, et, suivant toute apparence, extrêmement hazardeux ; cependant il est très rare qu'il arrive quelque accident funeste: à la vérité, dans des ouragans de neige, ils ont été fréquemment jettés à plusieurs lieues hors de leur route, soit au-dessus ou au-dessous de la ville, sans savoir où ils étaient ; mais ils sont toujours parvenus, tôt ou tard, au lieu de leur destination.

Il n'est pas rare de voir plusieurs de ces grands canots, chargés de provisions pour le marché, traverser la rivière sur une ligne presque aussi droite qu'ils peuvent la garder: les cargaisons sont ordinairement attachées par une forte corde; ils sont pourvus de fortes perches garnies par le bout de crocs de fer pour accrocher la glace, et de cordes pour tirer. Quand de grands glaçons s'opposent à leur passage, les hommes, au moyen des perches et des cordes, dont ils se servent avec une habileté peu commune, font monter le canot dessus, et à force de bras, ils le tirent quelquefois l'espace de 25 ou 30 toises, jusqu'à ce qu'ils trouvent une ouverture convenable pour le lancer de nouveau parmi des glaçons plus petits ; et alors se servant de leurs pagaies, ils avancent jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés par un autre glaçon, sur lequel ils lèvent le canot, comme auparavant, continuant ainsi cette suite d'opérations pénibles à travers la rivière: souvent, tandis qu'ils le forcent à monter sur un glaçon, le fondement glissant se brise sous eux ; mais alors ils trouvent le moyen de sauter avec agilité dans le canot, et ils échappent ainsi au danger : souvent, tandis qu'ils poursuivent leur route à travers un canal étroit, entre deux masses énormes de glace, ils sont tout-à-coup enfermés ; et dans le moment où un étranger s'imaginerait que le canot doit être mis en pièces par le frottement, ils trouvent adroitement le moyen, avec leurs perches, de faire agir la pression des deux corps sur la partie inférieure du canot, et avec un peu d'aide de leur part, ils le soulèvent sur la surface de la glace, où ils le poussent et le tirent comme auparavant. Ils sont extrêmement constants dans ce travail pénible, et il semble qu'une longue habitude ait entièrement détruit dans leur esprit le sentiment du danger. Ils paraissent, dans ces occupations, insensibles à la rigueur du froid: ils ne sont point surchargés d'habits, et les leurs

sont aussi légers et aussi chauds qu'ils peuvent se les procurer. Si l'un d'eux vient malheureusement à plonger dans l'eau, il est retiré par ses camarades aussi promptement que possible, et un bon coup de rhum, dont ils sont toujours pourvus, et qu'ils boivent tous à la ronde, est le remède ordinaire pour cet accident.

Quand ils arrivent au lieu du débarquement, devant le marché, quelquefois la marée est basse, et la glace qui couvre les bords de la rivière peut s'élever à dix ou douze pieds au-dessus de l'eau : dans ce cas, ils sautent tous hors du canot, aussi vite qu'ils peuvent, excepté un, et tandis que les autres gagnent un endroit où ils peuvent tenir pied au-dessus, il attache l'amarre au devant du canot, et aidant aussitôt ses camarades, le tout est enlevé hors de l'eau, à force de bras, et alors la cargaison, qui consiste en volailles, en moutons, et en cochons tués, en poissons, ou autres denrées, est sur le-champ transportée au marché.—(*Topographie du Canada.*)

LE LAID CHEVALIER,

CONTE.

Un homme des plus laids aimait à la folie
Une jeune beauté : le cas n'est pas nouveau :
Pour aimer femme jolie,
A-t-on besoin d'être beau ?
Or notre amant, si l'histoire est fidelle,
Etait spirituel autant qu'il était laid ;
Et par certain hasard, surprenant en effet,
Mais qui parfois se renouvelle,
Sa maîtresse était sotte autant qu'elle était belle.
Amour, ce sont là de tes jeux !
Cet homme que l'on croyait sage,
Et qu'on savait être amoureux,
Voulut tâter du mariage.
Pour paraître toujours à la raison soumis,
Tandis que son hymen s'apprête,
Il prétend (cet usage est de tous les pays,)
Prendre conseil de ses amis,
Pour n'agir que d'après sa tête.
Amis, dit-il, conseillez-moi ;
Je prétends épouser Orphise.
Elle, répondit-on ? Mais quoi !
Vous savez ?. .Oui, je sais, je connais sa sottise.
Mais croyez-moi, je me suis consulté,

Et j'y trouve un grand avantage ;
Car nous sommes en fonds, soit dit sans vanité,
Pour donner aux enfans qui nous viendront, je gage,
Moi, de l'esprit, elle, de la beauté ;
Est-il un plus digne héritage ?
Cela dit, animé par cet espoir flatteur,
Le soir même il conclut l'affaire.
Qu'arriva-t-il ? Ses enfans, par malheur,
De leur père eurent la laideur,
Et la bêtise de leur mère.

M. IMBERT.

LETTRE

DE MADAME DUBOCAGE A LORD CHESTEREIELD.

J'attendais mon retour ici, Mylord, pour vous rendre grâces des dons précieux que vous eûtes la bonté de m'annoncer en Hollande.* La solitude, disais-je, me fournira des expressions dignes du sujet. J'espérais que vos grands hommes m'apprendraient à répondre à un de ceux qui les apprécie le mieux, et qui joint à leur mérite littéraire, celui d'homme d'état, et de citoyen de toutes les nations. Dans cette idée, je reprochai vivement à ces bustes célèbres, d'avoir passé la mer sans le vôtre. Je préférerais, leur dis-je, à la représentation de vous autres, morts fameux, l'image de l'illustre vivant qui vous envoie. Ses traits me rappelleraient sans cesse ces marques de bienveillance, et l'espoir de jouir encore un jour des charmes de sa conversation. MILTON, avec des yeux éteints qu'anime toujours une âme instruite du passé et de l'avenir, (comme le sont ordinairement ces inspirés jusques dans l'empire des Ombres) me répondit ainsi :

Vous qui ternîtes mes merveilles
De vos désirs immodérés,
Ne fatiguez plus mes oreilles ;
Les grands, sous des lambris dorés,
De Chesterfield ont la peinture :
Mais ses traits par-tout révérés,
Ne sont point faits pour la parure
Du toit simple où vous demeurez.

---

* Il avait envoyé à cette dame, les bustes des quatre plus grands poëtes d'Angleterre, Shakespear, Milton, Dryden, Pope.

Je crus sur sa parole, que de demander votre portrait était trop oser. Je me borne donc à vous faire mes très humbles remercimens ; et pour publier ma vénération pour vos présens, et pour les grands auteurs qu'ils représentent, je les destine à l'ornement de ma petite bibliothèque de Paris.

MERVEILLES DE LA NATURE ET DE L'ART.

LA CHAUSSEE DES GEANS, EN IRLANDE.

Cette chausée, à laquelle les habitans du nord de la côte du comté d'Atrim ont donné nom de *Chaussée des Géans*, parce que leur vanité leur a fait croire qu'elle était l'ouvrage des hommes, est un des phénomènes les plus curieux de la nature. Elle est composée d'une infinité de prismes basaltiques, dont la côte où elle se trouve située est couverte. Elle prend naissance à un des caps de cette côte, et s'avance à une grande distance dans la mer. Elle s'élève d'abord assez régulièrement au-dessus des eaux ; présente, à l'est, un grand mur que la violence des eaux a rongé, et s'incline ensuite assez sensiblement vers l'ouest, où la mer vient la recouvrir. Alors le sommet des colonnes forme un pavé d'une régularité parfaite, qui va se perdre dans l'océan.— Ce pavé a environ cents pieds de largeur. Tous ces prismes sont d'une grosseur et d'une forme différentes. Ils sont carrés, pentagones, héxagones, et même octagones; mais leur combinaison est telle, que tous leurs côtés se touchent, et ne laissent aucun intervalle entr'eux. Les plus gros qui sont à l'est ont de dix huit à vingt pouces de diamètre. Des articulations, arrondies, convexes et concaves s'emboitant les unes dans les autres, à une distance de huit à dix pouces, les divisent tous dans leur hauteur. Ils sont poreux, percés d'une infinité de petits trous, et leur couleur, qui est noirâtre partout où ils sont baignés par les flots de la mer, est blanchâtre dans les endroits qui sont continuellement exposés à l'action de l'air et du soleil. Le nombre de ces colonnes s'élève à plus de trente mille.

Les promontoires qui avoisinent la Chaussée des Géans offrent un aspect encore plus frappant et plus pittoresque. Dans un espace de douze à quinze milles, on apperçoit un rang de belles colonnes qui coupent le milieu de la pointe dont elles se détachent. A très peu de distance de cette pointe, on trouve un autre cap orné, dans sa hauteur, par deux superbes colonnades, dont l'une, de quarante à cinquante pieds de haut, est appuyée sur une énorme base d'une pierre rougeâtre, et a pour entablement une masse de rochers de soixante pieds d'é-

paisseur; et l'autre, de même hauteur, est couronnée par un lit de laves, que re-courent des gazons et des broussailles. Cette même côte est décorée pas une suite de prismes également divisés en deux colonades qui viennent se terminer à la pointe de Fair-Head, dont la base, composée d'un amas de prismes et de laves que les vagues ont brisés, porte des colonnes informes de cent à cent cinquante pieds de hauteur. Cette scène majestueuse est terminée par d'autres basaltes dont la forme et la combinaison offrent une variété infinie; et qui s'élèvent au milieu de la mer, autour de la petite île de Chagery.

LE FIGUIER ADMIRABLE DES INDES.

La manière dont cet arbre se propage doit le faire considérer comme une des plus belles et des plus curieuses productions de la nature. Indépendamment de la propriété qu'il a de former à lui seul un bocage entier, il en possède une autre, qui lui est particulière, et qu'on ne rencontre ni dans le règne animal, ni dans le règne végétal, celle de s'accroître continuellement, sans être irrévocablement sujet à l'inévitable loi de la destruction.— Des extrémités extérieures de chacune des branches qui sortent de son tronc principal, poussent d'abord, à quelque distance du sol, de petits jets infiniment tendres, et qui grossissent ensuite journellement jusqu'au moment où, atteignant la terre, ils y prennent racine, et deviennent bientôt un arbre qui suit à son tour la même marche progressive. Il résulte de là qu'un seul figuier s'étandant et multipliant ainsi de tous côtés, sans interruption, offre une seule cime d'une étendue prodigieuse, et qui semble posée sur un grand nombre de troncs, de différentes grosseurs, comme le serait la voute d'un vaste édifice soutenue par beaucoup de colonnes.

Il n'est point de promenades plus agréables, ni de retraites plus fraiches que celles que procure cette espèce de figuier. De larges feuilles, douces au toucher et d'un vert tendre à la vue, au milieu desquelles brillent de petites figues, d'une vive écarlate, donnent une ombre paisible et salutaire au voyageur fatigué. Les Indiens ont la plus grande vénération pour cet arbre, et lui rendent, en quelque sorte, les honneurs divins. Les bramines ont grand soin d'en planter dans le voisinage de leurs temples, et sitôt qu'ils les voient parvenus à un accroissement convenable, ils les érigent en bocage sacré, et y passent une partie des jours et des nuits dans une religieuse solitude. Dans les villages où il n'y a point de temples, c'est sous un grand figuier qu'est placée l'image de Brama ; et c'est là que le peuple se rend, soir et matin, pour adresser des prières et des sacrifices à cette divinité.

C'est également à l'abri de ces arbres que les philosophes de la secte des gymnosophistes venaient, en été, se garantir de l'ardeur du même soleil dont ils recherchaient, en hiver, les bienfaisants rayons.

Si l'on ajoutait foi à tout ce qu'on débite de merveilleux sur cet arbre extraordinaire, l'étonnement serait encore bien plus grand. On dit que dans le province de Guzerate, dans l'Indostan, il en existe un dont la tige principale a deux mille pieds de circonférence, et dont les troncs, tant grands que petits, sont au nombre de trois mille trois cent cinquante. On assure aussi qu'à certaines époques de l'année, il s'y fait des rassemblemens considérables de dévots, qui y accourent de toutes les parties de l'empire. On y en a vu jusqu'à sept mille.

Mais si l'espace que ces arbres occupent sur la terre sert d'asile à tant de personnes à-la-fois, celui qu'ils occcupent dans les airs est la demeure d'une infinité d'animaux, qui s'y nourrissent et s'y multiplient. On y remarque surtout des paons, des écureuils et des singes. On peut facilement se faire une idée du mouvement continuel qu'y produit la nombreuse population de ces derniers. Rien de si divertissant que leurs mines grotesques, leur humeur fantasque, et le spectacle de la manière dont ils s'y prennent pour apprendre à leurs petits à devenir agiles, et à sauter adroitement de branche en branche. Ces leçons, qui sont accompagnées de caresses, quand l'élève est docile, et de coups, quand il est revêche, le conduisent insensiblement à faire, sans crainte, les sauts les plus périlleux, et à acquérir cette adresse, cette vivacité et cette souplesse qui distinguent ces animaux.

OBELISQUES.

Dans le temps de leur gloire et de leur puissance, les Egyptiens avaient fait élever, à grands frais, des obélisques dont la beauté et la magnificence étaient sans égales. Ces monumens étaient couverts de caractères hiéroglyphiques, qui, si on en croit l'historien grec MARCELLIN, n'étaient autre chose que l'histoire de la vie et des conquêtes des premiers rois d'Egypte. Devenus maîtres de cette riche contrée, les Romains ne manquèrent pas de s'emparer de tout ce qu'ils crurent digne d'orner les principaux édifices de Rome, et les obélisques furent les premiers objets qui frappèrent leurs avides regards.

Deux des plus considérables furent transportés, par ordre d'AUGUSTE, d'Héliopolis en Italie. Ils étaient d'une seule pièce du marbre le plus dur, et avaient plus de soixante-treize pieds de hauteur. Ils furent conduits à Rome. L'un fut placé dans le grand cirque, et l'autre au champ de Mars.

Egalement jaloux d'orner le cirque qu'il venait de faire con-

struire, NERON ordonna qu'un troisième obélisque fût amené d'Egypte. Il reçut à Rome la destination que l'empereur lui avait assignée. Cet obélisque est d'un seul morceau de granit oriental. Son élévation est de soixante-douze pieds.

Un quatrième obélisque, tout d'une seule pièce, et ayant cent pieds de hauteur, excitait encore l'envie des Romains. RAMASSES, roi d'Egypte, l'avait, dit-on, consacré au soleil, et avait employé vingt mille de ses sujets à le tailler dans les cavernes de la haute Egypte, près de Thèbes et des cataractes du Nil. Auguste, effrayé des difficultés qu'il y avait à conduire une masse d'un poids si prodigieux, n'osa pas entreprendre de le faire transporter à Rome. CONSTANTIN, plus hardi, le fit descendre le long du Nil, jusqu'à Alexandrie; mais la mort l'ayant surpris, CONSTANCE son fils, le fit transporter par mer, jusqu'à l'embouchure du Tibre, et de là à Rom , où il fut élevé dans le grand cirque, près de celui qu'Auguste y avait fait placer trois siècles auparavant.

Des deux obélisques d'Auguste, celui qui était dans le champ de Mars ayant été renversé, lors de l'invasion des barbares, est resté enseveli dans l'intérieur de la ville, où il est encore, couvert de terre et de masures; mais celui du grand cirque a été transporté, par ordre de SIXTE-QUINT, devant la porte dite du peuple, *Porta del Populo.* L'obélisque de Néron est aujourd'hui sur la place St. Pierre, où il fut élevé, en 1586, par les ordres du même pape. L'obélisque de Constance avait aussi été renversé et brisé en plusieurs parties, dans une nouvelle invasion des barbares: Sixte-Quint le fit relever, en 1588, et placer devant l'église de St Jean de Latran.

LA TOUR DE PORCELAINE DE NANKIN.

Cet édifice est le mieux entendu, le plus solide et le plus magnifique de tout l'Orient. Il fait partie du temple bâti par YOUGLO, auquel les Chinois ont donné le nom de temple de la Reconnaissance. Sa figure est octogone, et sa largeur de quarante pieds; de sorte que chaque face en a quinze. Un mur aussi octogone, portant à une hauteur peu considérable, un toît de tuiles vernissées, qui paraît sortir du corps de la tour, et qui forme au-dessous, une galerie agréable, l'environne au dehors. La tour se compose de neuf étages, dont chacun est orné d'une corniche de trois pieds, à la naissance des fenêtres. Ces toits, qui sont de la même forme que celui de la galerie, distinguent chacun des étages, en perdant toutefois de leur grandeur, à mesure que la tour s'élève et se rétrécit.

Le mur a douze pieds d'épaisseur au rez de chaussée, et huit dans le haut. Il est incrusté de porcelaines posées de champ.

Quoique la pluie et la poussière en aient altéré la beauté et l'éclat, ce qui s'en voit encore suffit pour faire juger que c'est effectivement de la porcelaine, grossière, à la vérité, mais non de la brique, qui, depuis trois siècles que cet édifice a été élevé, ne serait surement plus dans un si bel état de conservation.

L'escalier pratiqué en dedans de la tour est étroit et incommode, par l'éxtrême hauteur de ses degrés, qui n'ont pas moins de dix pouces. Chaque étage est formé par de grosses poutres, mises en travers, et portant un plancher, qui devient celui d'une chambre dont le lambris est enrichi de plusieurs peintures chinoises. Quant aux murailles des étages supérieurs, ce sont de petites niches remplies d'idoles en bas-reliefs, qui y tiennent lieu de peintures. Le marquetage qui en résulte n'est point déplaisant à la vue. Tout l'ouvrage est doré, et paraît de marbre ou de pierre ciselée.

Les premier étage est le seul dont l'élévation surpasse celle des autres, qui sont entr'eux d'une égale distance. Le comble de la tour n'est par ce qui mérite le moins d'admiration. C'est un gros mât, qui prend au plancher du huitième étage, et qui s'élève plus de trente pieds en dehors. Il est dans une bande de fer, de même hauteur, tournée en voulute, et éloignée de plusieurs pieds de l'arbre; de sorte qu'elle forme en l'air une espèce de cône vide, percé à jour, sur la pointe duquel on a placé un globe doré d'une grosseur extraordinaire. L'élévation totale de cet édifice est de plus de deux cents pieds,

---

DECOUVERTE.

(De la Gazette de France *du* 11 *Novembre*, 1827.*)*

Un de nos correspondans nous a fait part d'une découverte curieuse, qui vient d'être faite aux environs de Falaise, dans la commune de Villers-Canivet. Il existe dans ce village, au pied d'un rocher, une ouverture souterraine : le peuple, toujours ami du merveilleux, conserve, depuis longtemps, sur ce lieu les traditions les plus bizarres. Poussé par un mouvement de curiosité, le propriétaire y fit dernièrement exécuter des fouilles. Après deux jours ne travaux, on a ouvert une communication avec une espèce de salle carrée, pratiquée dans le rocher. Le squelette d'un homme y était étendu ; ses ossemens, d'une grandeur extraordinaire, étaient encore engagés dans des carcans de fer, que retenaient de fortes chaines scellées dans le roc. Près de lui se trouvait un vase, espèce de lampe en fonte, autour duquel des caractères à demi effacés lais-

saient appercevoir les traces d'une inscription runique. De qui sont ces ossemens ? depuis quand et comment se trouvent-ils en ce lieu? Telles sont les questions que l'on se fait. M. GALERON, bibliothécaire à Falaise, et antiquaire distingué, s'occupe en ce moment, de la rédaction d'un mémoire qui pourra jetter quelque lumière sur cette singulière découverte. Les chaines et le vase ont été transportés à la bibliothèque de Falaise, où il sont exposés aux regards du public.

LE GEORAMA,

OU VUE GENERALE DE LA TERRE.

Le Géorama est une des plus agréables exhibitions qu'offre, en ce moment, la capitale de la France. Cette invention joint éminemment l'utile à l'agréable, comme on le peut voir par ce qui suit. Montant par le pôle inférieur d'un globe transparent, de cent trente pieds de circonférence, le spectateur, placé à l'axe, contemple, sur le côté concave de cette spacieuse sphère, la représentation non interrompue de la surface du globe terrestre. Cette représentation est donnée sur un plan si étendu et exécuté avec tant d'art, qu'en même temps qu'on a la satisfaction de contempler clairement et instantannément les formes et la position relative, la distance et les dimensions de toutes les parties de la terre, on est étonné et enchanté par la grandeur imposante de la sphère, et par les beaux effets de la peinture et de la transparence qu'elle présente. La délinéation variée des continens, des îles et des côtes ; l'ombre des montagnes, les lignes de démarcation de la neige perpétuelle; les diverses nuances des autres régions, le feu des volcans, le contraste entre la lucidité des parties aqueuses et la teinte rembrunie de la terre-ferme, se combinent ensemble pour produire le tableau le plus intéressant, où les beautés de détail sont encore plus admirables. Dans des situations où, par exemple, une presqu'île prolongée, comme celle de la Californie, s'avance dans la mer, entre un golfe étroit d'un côté, et la vaste expansion de l'océan, de l'autre ; ou lorsqu'une chaîne de hautes montagnes, comme l'isthme de Panama, qui sépare l'océan atlantique de la mer pacifique, et joint les deux grands continens du nouveau monde, est représentée avec les particularités distinctives de la transparence, de l'ombre et de l'obscurité, &c., l'effet pittoresque ne saurait se décrire. Une particularité d'une nature différente, mais non moins remarquable, c'est le contraste fortement exprimé entre les déserts sablonneux et incultes répandus çà et là sur la surface de la terre, particulièrement en Afrique, et

ses parties verdoyantes, cultivées et civilisées, couvertes de noms de cités et de villes, et traversées par des rivières, des canaux et des routes innombrables. Les autres circonstances favorables à un grand effet n'ont pas été négligées : les différents archipels sont tres joliment représentés ; et pour ne pas parler de groupes d'îles encore plus intéressants, celui qui, du sommet du mont Etna, a joui de l'effet délicieux produit par la vue lointaine du groupe d'îles volcaniques appellées les Cyclades Eoliennes, ne dédaignera pas la manière dont la sensation originale est ici rappellée à l'esprit. Une pierre rouge lumineuse sert à faire reconnaitre les grands volcans, en leur donnant l'apparence de fournaises ardentes.

La construction générale de cette grande machine est simple et ingénieuse: adoptant les divisions conventionnelles des géographes, l'auteur a employé dans la construction du squelette de sa sphère, trente-six barres de fer courbées verticalement, pour représenter les trente six méridiens du globe ordinaire et dix-sept cercles de même métal, pour représenter l'équateur et les parallèles. La carte est étendue sur le côté concave, et l'intérieur ainsi formé est éclairé par une lumière douce et agréable admise à travers la transparence bleue des eaux. On donne comme très ingénieuse la manière dont cette sphère est soutenue ; mais c'est un secret dont on n'a pas encore fait part au public. On monte dans le globe par un joli escalier spiral, qui passe par le pôle antarctique, où la vaste étendue de régions inconnues permet cette empiétation sans préjudice pour la carte. Trois galeries circulaires saillant en dehors, l'une vis-à-vis de l'équateur, et les deux autres à peu près parallèlement aux tropiques, permettent de recevoir à la fois un grand nombre de spectateurs, et leur fournissent le moyen d'examiner de plus près et d'étudier plus particulièrement les détails géographiques.

On dit que M. de Langlord, l'inventeur de cette machine, en a conçu le plan, il y a quinze ans, et y a travaillé depuis, plus ou moins constamment.—*(Lit. Gaz.)*

CORRESPONDANCE.

Monsieur Bibaud,—Ayant eu l'avantage d'assister à deux cours des leçons utiles que donne le professeur F. Hall sur la minéralogie et sur la physique expérimentale, et ayant raison de croire que je jouis encore de l'amitié cordiale qu'il a bien voulu me témoigner pendant mon séjour dans les Etats, ce qui lui donne un titre durable à ma reconnaissance, j'ai éprouvé une satisfaction peu ordinaire à la vue de l'insertion, dans le dernier

No. de votre intéressante *Bibliothèque*, d'un extrait du discours qu'il a prononcé à l'anniversaire de la Société d'Agriculture du comté de HARTFORD, dans l'état de Connecticut. C'est pourquoi, Monsieur, n'envisageant qui le motif qui me fait agir en ce moment, j'espère que vous voudrez bien me permettre de me servir de la même voie pour lui exprimer l'une et l'autre, et pour soumettre les remarques suivantes à la considération libérale de vos lecteurs.

D'un côté, l'extrait en question fait voir tout ensemble et l'antiquité, et l'utilité, ou plutôt, l'indispensable nécessité de l'agriculture, et son élévation éminente parmi les arts libéraux, dont la culture doit fournir à l'occupation paisible d'une partie considérable d'un peuple industrieux, sage et éclairé.

D'un autre côté, ce même extrait fait voir encore que l'exercice, par le cultivateur instruit, de cet art si noble et si essentiel à l'existence de la société, n'est pas incompatible avec les charges et les emplois les plus honorables de l'état.

Le savant professeur HALL étant né et vivant du fruit honnête de ses travaux, dans un pays, où à l'exemple des Romains, les cultivateurs sont tous sujets à laisser leurs champs et la charrue pour être appellés tour à tour aux situations les plus élevées de l'état, et à remplir les uns les fonctions importantes de juges, les autres celles de généraux, les autres celles de représentans, les autres enfin celles de sénateurs, &c.; cette tâche ne convenait à personne guère mieux qu'à lui; car, connaissant le dégré de respect dû à l'agriculture, et voyant ses concitoyens cultivateurs s'acquitter avec honneur pour eux, et avantage pour leur pays, des fonctions publiques auxquelles ils sont, de temps à autre, appellés par la voix du peuple, il lui appartenait de prononcer sur la dignité et sur les moyens d'améliorer cet art noble, que Dieu lui-même a indiqué à l'homme déchu, par le péché, de l'état d'innocence et de bonheur dans lequel il avait été créé.

Quelle est donc la raison pour laquelle nos cultivateurs canadiens se croient si dégradés, et sont, en effet, si en arrière du rang respectable que devrait leur donner dans la société leur état important? Hélas! il vous est peut-être aussi pénible qu'à moi d'avancer, à la grande confusion de notre province, que la condition pitayable où se trouvent nos cultivateurs canadiens, et à laquelle nos rivaux concitoyens font tant d'insulte, sans penser qu'ils en sont eux-mêmes en partie la cause, est dûe à leur peu d'éducation, et à leur peu de connaissance des affaires politiques de leur propre pays. Si, comme les Américains, nos cultivateurs canadiens avaient tous au moins une éducation élémentaire, et, comme le font ces premiers, s'ils suivaient tous de près, par le moyen des papiers publics (à quelqu'un desquels tous devraient souscrire), le cours des affaires politiques et autres de leur pays

comme ailleurs, ils se verraient bientôt en état de figurer agréablement dans le cercle poli d'une société instruite, et de partager, avec profit, les avantages nombreux d'une communauté éclairée; de se défendre plus efficacement contre les ruses et les empiétations de leurs ennemis injustes; de mieux connaître leurs droits sociaux, civils et politiques, et de les faire valoir plus amplement. Je dis plus, la condition actuelle où se trouve une grande partie de nos cultivateurs canadiens est plus que pitoyable; elle est alarmante; car, le sol des terres qu'ils cultivent étant enfin fatigué, et connaissant peu, ou mettant peu en pratique, les moyens auxquels il faudrait nécessairement avoir recours pour l'améliorer, ils n'ont plus ces récoltes abondantes qui, autrefois, faisaient leur richesse, mais dont le manque fait, ces années-ci leur détresse: ce qui fait souffrir, bien considérablement, les personnes de tous les états. Cependant, de cet état misérable des choses en notre province, il arrive que des étrangers plus instruits, peut-être aussi plus industrieux, achètent, pour une somme modique d'argent, les biens encore valables de nos cultivateurs appauvris et découragés; et ceux-ci ayant bientôt dépensé le prix de leurs terres, se trouvent enfin réduits à servir ceux qu'ils en ont constitués les propriétaires. C'est pourquoi, ayant raison de craindre la continuation de ce systême qui a déjà été pratiqué d'une manière assez considérable dans plusieurs paroisses, il y a tout lieu de croire que, dans quelques années, il y aura autant et peut-être plus de propriétaires étrangers que de natifs, qui se réduisent ainsi, peu à peu, à une servitude volontaire. Oh! spectacle triste et tout-à-fait affligeant pour un vrai Canadien!—Pourtant, par la constitution sage et bienveillante que nous tenons de la libéralité de notre très gracieux souverain, feu George Trois, les Canadiens sont destinés à former un peuple libre et heureux. Oh! puissent-ils tous être toujours sur leurs gardes défensives; ouvrir enfin les yeux sur les maux qui les menacent, et en prenant tous les moyens de les éviter, tâcher, par leur industrie assidue, et par leurs efforts constants à procurer à leurs enfans une éducation convenable, imiter le peuple heureux des Etats, et se rendre capables, par la culture et l'usage bien réglé et leurs talens naturels, de connaître, d'apprécier et de défendre leurs droits et priviléges constitutionels, et par là assurer à leur postérité naissante le bonheur permanent qui lui est offert!

La physiologie végétable nous enseigne que les plantes sont toutes douées d'un pouvoir intérieur altérant et assimilateur, qui les met en état de s'approprier à chacune les alimens qui lui conviennent. Mais ce pouvoir digestif ne saurait opérer, d'une manière parfaite, qu'au moyen du sol où elles croissent, de l'eau, du calorique, ou chaleur, et de la lumière. Le sol sert

de couche et de réservoir alimentaire aux plantes ; l'eau leur sert tout à la fois de nourriture et de véhicule aux autres principes nutritifs qui sont aussi essentiels à leur accroissement, le carbone, l'ammonie le nitrogène (le moindre) les divers gaz carbonés, &c. ; et la lumière et le calorique, au moyen de l'humidité que produit l'eau, favorisent, pendant le jour, la décomposition des plantes mortes, dont les principes constituants, retournent au soutien et à la nutrition des plantes végétantes. La lumière et le calorique agissent encore comme des stimulans puissants sur les organes assimilateurs des plantes : ce qui les incite à absorber, avec plus d'avidité, les principes nutritifs qui sont en contact avec les parties altérantes de leur feuillage, mais surtout avec les extrémités de leurs racines fibreuses.

Mais il y a encore d'autres substances, telles que le sulphate de chaux (*gypse* ou plâte de Paris) et la cendre qui, à cause des alkalis qu'ils contiennent, le *calcium* et le *potassium*, agissent puissamment aussi sur les diverses parties absorbantes des plantes. Ces deux substances, au moyen de leurs alkalis, ont la vertu d'attirer à eux, pendant la saison fraiche de la nuit, et d'absorber de l'atmosphère,non seulement l'eau, mais encore le carbone qui, à l'aide de l'humidité, est ainsi porté au besoin des plantes, comme étant le principe le plus essentiel à leur accroissement. Le carbone qui a lui-même la grande propriété d'absorber, aussi pendant la nuit, toutes les matières fétides qui flottent dans l'air atmosphérique, après avoir été ainsi incorporé aux alkalis du gypse et de la cendre, devient libre pendant la saison plus chaude du jour, et est enfin conduit aux plantes contingentes qui se l'assimilent et se l'approprient.

De cette absorption, pendant la nuit, des matières carbonées par les alkalis, et des matières fétides par le carbone, qui à cause de sa gravité spécifique, est toujours sur ou près de la surface de la terre, vient que l'atmosphère du matin est bien plus léger, et que l'air en est bien plus salutaire que celui du haut jour, pendant lequel,à l'aide du calorique et de l'humidité, s'opère la décomposition des cadavres et des plantes mortes, comme aussi celle de l'eau, dont les gaz constituants, l'oxygène, mais surtout l'hydrogène, forment une partie considérable de la nourriture végetale.

Cette faculté absorbante des alkalis, et cette doctrine des stimulans (qui est en partie nouvelle) par rapport aux plantes et à la végétation, paraissent n'avoir jamais été bien conprises par les agriculteurs instruits ; cependant, elles sont toutes deux fondées sur des principes strictement philosophiques, et peuvent être facilement prouvées par l'observation et l'expérience. C'est pourquoi, étant très important que nos cultivateurs canadiens suivent le conseil sage que donne le savant professeur HALL à

ses industrieux concitoyens, et se livrent enfin à l'observation et à l'expérience en agriculture, d'une manière plus étendue, afin d'améliorer leur sol fatigué et d'augmenter leurs produits annuels, ils pourraient faire quelques efforts, et se servir plus ou moins de la chaux (après avoir été éteinte) et de la cendre sur leurs pièces de terre stérile, se rappellant toujours qu'une ou deux expériences ne suffisent pas, parce que les circonstances n'étant pas les mêmes, elles peuvent donner souvent des résultats très variés. Même les cendres à potasse qui ont passé par le procédé de lixiviation pour en extraire l'alkali *potassium* ou la potasse, peuvent n'être pas tout-à-fait inutiles sur les terres stériles, vu qu'elles contiennent toujours une quantité plus ou moins considérable de cet alkali qui, quoique d'une importance secondaire comme principe nutritif, est encore un ingrédient plus ou moins nécessaire à la nutrition des plantes, mais surtout des arbres, comme on le voit dans leurs cendres après la combustion, particulièrement dans celles du bois franc.

Pour faire des expériences scientifiques, en agriculture, il est nécessaire de connaître les différentes espèces de sols. Or la géologie nous enseigne qu'il y en a trois principales; savoir, 1°. le gravelleux ou sablonneux; 2°. l'argilleux; 3°. le soluble. Le sol gravelleux, qui est généralement siliceux, ne contient ordinairement que l'eau qui adhère simplement à la surface de ses particules. Le sol argilleux absorbe et contient toujours une grande quantité d'eau, dont il est très ténace et qui en forme, pour ainsi dire, une partie. Le sol soluble est composé de tous les ingrédiens nutritifs qui sont solubles dans l'eau à la température commune; c'est celui que forment, artificiellement, les jardiniers intelligents. Il est bien clair qu'aucun de ces sols ne peut convenir exclusivement à l'accroissement des plantes; car ou elles ne croîtraient pas du tout, ou elles croîtraient trop furieusement. Pour bien réussir à le former d'une manière convenable, quand il ne l'est pas naturellement, il faut donc faire un mélange ou une mixtion, de ces trois sols, proportionné à la capacité ou à l'appétit naturel des différentes espèces de plantes que l'on cultive.

Les parties calcaires, alkalines, aqueuses et carbonneuses, sont non seulement des principes nécessaires à l'accroissement des plantes, mais font encore l'office important d'absorber, de l'atmosphère, les parties gazeuses aussi également nécessaires à leur subsistance. Mais pour faciliter cette absorption des différents gaz nutritifs, il faut que la terre soit, pour ainsi dire, comme une éponge, et souvent remuée, s'il est possible, surtout après la rosée ou une petite pluie, afin de présenter, à ces divers gaz absorbables, toujours une surface nouvelle des parties absorbantes du sol, d'où vient la nécessité de houer ou rechausser souvent les végétaux.

Il y a encore un avantage, qui n'est pas d'une petite considération, à se servir de la chaux et de la cendre en agriculture ; c'est celui de contribuer beaucoup, par le moyen de leurs alkalis, à la destruction des vermines, qui causent tant de dommage aux grains. Ces ingrédiens, quelques jours après que le sol a été ensemmencé, peuvent être jettés sur la surface, de la même manière que le sont les grains : ce qui n'empêche pas le grand usage des engrais ordinaires, qui deviennent encore plus utiles, à cause du pouvoir, dans les alkalis, d'attirer leurs parties nutritives, et de les tenir en contiguité avec les racines des plantes, qui, pour cette raison et pour celles mentionées plus haut, les absorbe avec beaucoup d'aise et d'avidité.

Mais pour découvrir les différentes proportions d'un sol naturel, ou pour se guider surement en en formant un artificiel, il faut nécessairement avoir recours à la chimie, à cette science si belle et si utile, et dont l'application facile des principes peut se faire, avec grand avantage, dans la culture des arts libéraux.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre serviteur très humble,

L'Assomption, 30 Janvier, 1828. J. B. M.

P. S.—Je profite, avec plaisir, de cette occasion favorable pour offrir au très respectable Monsieur J. M. B. mes plus sincères remercimens pour la manière polie et tout-à-fait obligeante avec laquelle il a eu la bonté d'accueiller mes réflexions sur la Géologie qui, en effet, ont été émises pour donner encore plus de force aux siennes.

Je suis charmé de voir qu'il a prouvé que je n'étais pas entré dans le même sens que lui sur deux de ses observations, qui, cependant, peuvent peut-être s'interpréter de la manière que je l'ai fait, nonobstant la considération scrupuleuse que l'on puisse prendre du contexte de sa communication intéressante.

Après avoir rendu un hommage respectueux à ses talens, à sa libéralité et à ses hautes vertus, je prendrai encore la liberté de lui faire voir, humblement, que ma définition d'une science naturelle n'est pas un sophisme.—Je n'insisterai pas à prouver ici que, parlant philosophiquement, il ne saurait y avoir de justes comparaisons ; j'observerai seulement que, par science naturelle, j'entends une science physique qui traite de la matière et de ses diverses propriétés, ou des corps physiques et de leur situation et de leur relation, &c. de l'ordre et de la régularité plus au moins considérables desquelles le philosophe, par ses recherches, ses observations et ses expériences, fait naitre naturellement la science naturelle ou physique qui en traite, et qu'il établit sur des données fondées, et sur des principes certains ; ce qui fait que les sciences naturelles sont autant de sciences fixes. Or, bien que

la chronologie soit établie et acquise par les lumières et l'opération naturelles de l'esprit humain, cependant, puisque, de l'aveu même de Monsieur J. M. B., elle "*s'étend sur des dates incertaines qu'on cherche à éclaircir et fixer,*" elle ne saurait être considérée comme une sience fixe, telle que le sont toutes les sciences naturelles. Sa comparaison, donc, entre la Chronologie et la Géologie, est très injuste, et fait disparaitre son argument futile,qui ne saurait prouver le moindre de sophisme dans ma définition, restreinte mais tenable,de cette science naturelle et fixe, qui traite de la situation relative des minéraux, la Géologie.

J. B. M.

ANECDOTES.

Charles le Temeraire, dernier duc de Bourgogne, aimait à se comparer à Annibal. Après la bataille de Granson,où il fut défait par les Suisses, en 1476, son fou, qui galopait après lui, au fort de la déroute, lui crait plaisamment: "Monseigneur, nous voila bien *annibalés*.

Ce fou, surnommé le Glorieux, avait seul le droit de faire entendre la vérité au duc,et souvent il lui disait des choses fort piquantes. Quelque temps après le siège de Beauvais, où Charles-le-Téméraire fut vigoureusement repoussé, ce prince montrait avec complaisance son arsenal à un ambassadeur, et lui disait qu'il avait là les clefs de toutes les villes de France. Son fou se mit à fouiller avec inquiétude dans tous ses poches, et à regarder soigneusement autour de lui. Le prince, étonné, lui demanda ce qu'il voulait, "Je cherche," répondit le fou, "les clefs de Beauvais."

Un Vénitien avait été menacé de coups de bâton. La peur qu'il eut de les recevoir, fit qu'il resta plus d'un an enfermé dans sa maison. Cette cloture le fatiguant, il sortit, un soir, et reçut ce qui lui avait été promis. "Ah!" dit il à sa femme, en rentrant, "Dieu soit loué! Je suis quitte de cette maudite affaire que tu sais bien."

Un officier s'excusait de n'avoir pas attaqué un certain poste, parce qu'il l'avait jugé *inattaquable*: "Monsieur," lui dit le marquis de Feuquieres, "ce mot-là n'est pas français."

Un libraire étranger ayant remis au grand Frederic un manuscrit, qui était une satire contre lui, il en fit appeller un de Postdam, et lui donna ce manuscrit, en lui disant: "Imprime cela; il y a un bon coup à faire."

Un seigneur Anglais du parti de l'opposition entra un jour dansla boutique d'un libraire dans le dessein d'acheter quelques

livres nouveaux. Faites-moi voir, dit-il au marchand, quelque ouvrage bien écrit sur la politique du jour. En voilà un, lui dit le libraire, en lui présentant une brochure. Le seigneur l'ouvrit, et après avoir jetté les yeux sur le titre, fi donc, s'écria-t-il en le refermant précipitamment, celà ne vaut rien. J'ai lu ce livre, et je l ai trouvé détestable ; car l'auteur veut prouver que nous avons un ministère qui a des notions sur le gouvernement politique et civil.

Puisque celui-là n'est pas de votre goût, reprit le marchand, en voici un autre qui peut-être vous plaira. Le seigneur le prit, l'ouvrit comme le premier, et le referma de même. Mauvais ouvrage encore, dit il : celui qui l'a fait se déclare neutre au milieu des divisions qui nous agitent. L'auteur n a pas même assez d'esprit pour être d'un parti ; ce qui ne peut faire qu'un ouvrage froid. Car il n'y a rien de si insipide à lire qu'un ouvrage anglais sur la politique, quand la chaleur, l'emportement et la passion ne guident pas la plume de l'auteur. Car, ajouta-t-il, on dirait que pour avoir de l'esprit, il faut que le démon de la cabale nous agite.

Puisqu'il en est ainsi, dit le libraire, je sais ce qu'il vous faut: tenez, milord, voila un bon livre, car l'auteur dit tout net que notre gouvernement ne vaut rien : et même, afin que le public ne doute pas de la perfection de son ouvrage, il ajoute que nos ministres n'ont pas le sens-commun.

Si celà est, dit le seigneur, j'achète le livre ; il doit être bon. Il sera même excellent, si l'auteur a eu soin d'exagérer un peu les faits, et de les présenter sous les couleurs les plus fortes.

CABANES SUR LA GLACE.

A l'occasion de l'accident arrivé à Mr. Aléxandre Raymond, de La-Prairie, le 25 de ce mois, et dont les gazettes ont rendu compte, un correspondant nous écrit comme suit ;

"Cet accident m'a suggéré une foule de réflexions, au sujet des cabanes érigées sur la glace, pendant l'hiver. Sous certains rapports, je regarde ces cabanes comme utiles, même d'après ma propre expérience, et je conçois que par un coup de mauvais temps et un froid excessif, l'on peut être bien aise d'y trouver à se chauffer. Mais d'un autre côté, de combien d'accidens fâcheux, et de malheurs même, ces cabanes n'ont-elles pas été, au moins indirectement, la cause ? On a vu des hommes venant de la ville sobres, en repartir ivres, et périr en chémin ; des chevaux partir d'après seuls, s'égarer et se noyer. Et quand on considère qu'il ne se passe presque pas d'hiver qu'il n'arrive de ces sortes d'accidens, n'a-t-on pas sujet d'être étonné, je ne

dis pas que ces espèces de maisons publiques ne soient point prohibées, mais que ceux qui les tiennent ne soient assujétis à aucun règlement de police?

"Peut-être dira-t-on que ces petites tavernes étant établies sur le milieu du fleuve, elles ne tombent sous la juridiction ni des magistrats de Montréal, ni de ceux de La-Prairie. Ne tombent-elles pas au moins sous les juridiction des magistrats du district? Je serais assez porté à le croire; mais s'il n'en était pas ainsi, il me semble qu'il ne serait pas indigne de la législature de prendre le sujet en considération, pour donner, si elle le jugeait à propos, aux juges de paix le pouvoir qu'ils n'auraient pas, et que, suivant moi, ils devraient avoir.

"J'honneur d'être, Monsieur,

UN DE VOS ABONNE'S."

MARIAGES ET DECES.

MARIE'S:

A Chambly, le 3 du courant, par Messire MIGNAULT, le Dr. PATRICK BUCKLEY, de St. Jean, à Dlle JOSEPHINE FREMONT, fille de feu Charles Fremont, écuyer;

A Montréal, le 6, J. T. BRAZEAU écuyer, Avocat, à Dlle. MARGUERITE CASTONGUEZ, fille de Mr. J. B. Castonguez;

Le même jour, au même lieu, Mr. H. B. BEAUDRY, à Dlle. A. S. LABELLE.

Le même jour, à Varennes, F. X. PERRAULT, écuyer, de Québec, à Dlle. ESTHER LUSSIER, fille de Paul Lussier, écuyer;

A Ste. Geneviève, le 8, par Messire FELIX, Mr. C. A. BERTHELOT, Notaire, à Dlle. CATHERINE DELVECCHIO, fille de feu Mr. Pierre Delvecchio, de Montréal.

DE'CE'DE'S:

A Québec, le 1er du courant, à l'âge de 43 ans, LOUIS PLAMONDON, écuyer, Avocat, et Inspecteur-général des Domaines de sa Majesté. Mr. Plamondon était doué d'un esprit supérieur, et avait acquis des connaissances étendues en littérature et dans sa profession: il se proposait de publier prochainement un ouvrage important sur les lois du pays.

A Berthier, le 5, à l'âge de 27 ans, Messire AGAPIT ROCHER, Vicaire de cette paroisse;

A Montréal, le 24, à l'âge de 77 ans, Dame Marie Louise COREAU-LACOTE, veuve de feu Louis Toussaint POTHIER, écuyer, et mère de l'honorable TOUSSAINT POTHIER, membre du Conseil Législatif;

Dernièrement à Ste. Anne de la Pérade, le Dr. WALLIS.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME VI. FEVRIER, 1828. NUMERO III.

HISTOIRE DU CANADA.

Chagriné par tant de nouvelles fâcheuses, M. de Frontenac appella Oureouharé, et après lui avoir exposé, en peu de mots, la conduite qu'il avait tenue avec sa nation, pendant sa première administration, et depuis son retour de France, il lui dit qu'il aurait cru pouvoir se flatter qu'au moins la reconnaissance des bienfaits dont il l'avait comblé lui-même en particulier, l'aurait engagé à faire ouvrir les yeux à ses compatriotes; et qu'il fallait ou qu'il fût bien insensible, à ses bontés, s'il avait manqué à ce devoir, ou que sa nation fît bien peu de cas de lui, s'il n'avait pu la faire entrer dans des sentimens plus raisonnables et plus conformes à ses véritables intérêts.

Le chef fut d'autant plus mortifié de ces reproches qu'il savait ne les pas mériter; il sut pourtant se contenir; et sans laisser paraître la moindre altération, il pria le général d'observer qu'à son retour de France il avait trouvé les Cantons engagés dans une étroite alliance avec les Anglais, et tellement envenimés contre les Français, dont la perfidie les avait, pour ainsi dire, forcés à contracter cette alliance, qu'il avait nécessairement fallu attendre du temps et des circonstances une disposition plus favorable. Il ajouta que quant à lui, il n'avait rien à se reprocher; que le refus qu'il avait fait de retourner dans son canton, où il était passionnément désiré, devait avoir écarté tout soupçon contre sa fidélité; et que si malgré une marque si peu équivoque de son attachement pour les Français, on lui faisait l'injustice d'en former quelqu'un contre lui, il ne tarderait pas à le dissiper.

Une réponse si raisonnable et si satisfaisante fit presque repentir le gouverneur général de sa mauvaise humeur, et surtout de la méfiance qu'elle lui avait inspirée: il donna quelques marques d'amitié à Oureouharé, et travailla à se l'attacher de plus en plus, persuadé qu'il en pouvait tirer les plus grands services.

Le 10 Octobre, comme M. de Frontenac se disposait à retourner à Québec, un officier parti de 8 de cette capitale, lui remit deux lettres de M. Provot, major de la place, et qui y commandait en son absence. La première était datée du 5, et portait qu'un Abénaquis, venu en douze jours de Pescadoué, dans

l'Acadie, venait de lui donner avis que trente vaisseaux étaient partis de Boston, et qu'on assurait qu'ils étaient destinés à faire le siége de Québec. La seconde lettre de M. Provôt était datée du 7, et marquait que le sieur de CANONVILLE l'avait averti qu'il avait apperçu, vers Tadoussac, vingt-quatre vaisseaux anglais, dont huit lui avaient paru fort gros. Le major ajoutait que, sur cet avis, il avait détaché le sieur de GRANDVILLE son beau-frère, avec une biscayenne et un canot bien armé, pour avoir des nouvelles plus certaines.

M. de Frontenac eut quelque peine à croire qu'une flotte si considérable fût si proche, sans qu'il eût seulement eu vent qu'on armait à Boston. Il s'embarqua néanmoins sur l'heure, avec M. de Champigny, dans un petit bâtiment, où ils pensèrent périr.— Le lendemain, vers trois heures de l'après-midi, un second courier de M. Provôt lui apprit que les demoiselles de LALANDE et JOLIET avaient été prises, auprès de Tadoussac, par une flotte de trente quatre voiles, qui pouvait bien être, dans le temps qu'il écrivait, à l'*Ile aux Coudres*, c'est-à-dire à quinze lieues seulement de la capitale.

M. de Frontenac savait que les Anglais étaient occupés en Acadie ; et ne connaissant pas assez le mauvais état où était cette province, il avait cru qu'elle les arrêterait plus longtemps qu'elle ne fit.

On a vu plus haut que quatre bâtimens anglais avaient paru à la vue de Kaskebé, au moment où ce fort venait de se rendre à M. de Portneuf. On avait appris à Québec, quelque temps après, que ces bâtimens avaient tourné du côté du Port Royal ; mais le gouverneur général ne s'était pas trouvé en état de secourir ce poste, au cas qu'il fût attaqué ; et il ne le croyait pas, probablement, aussi dépourvu de troupes, de munitions et de vivres, qu'il l'était en effet. M. de Manneval, qui résidait ordinairement dans cette place, regardée comme la capitale de la province, n'y avait que quarante-six hommes de garnison, et quelques pièces de canon, qui même n'étaient pas en batterie, et l'on y manquait absolument de tout. Les autres postes étaient encore moins bien fortifiés et aussi mal pourvus.

Telle était la situation de l'Acadie, lorsque le 23 Mai 1690, on vint annoncer au gouverneur qu'il paraissait plusieurs vaisseaux étrangers à quelque distance du bassin du Port-Royal. Il fit aussitôt tirer un coup du canon, pour avertir les habitans de se rendre auprès de lui. Le lendemain, l'escadre anglaise, composée d'une frégate de quarante canons, d'un bâtiment de seize, d'un autre de huit, et de quatre chaiches ou goëlettes, jetta l'ancre à une demi-lieue du Port Royal ; et aussitôt William Phips, le commandant de cette escadre, envoya sa chaloupe au fort, avec un trompette, pour sommer le gouverneur de lui remettre sa place, avec tout ce qui y était, sans capitulation.

M. de Manneval retint le trompette, et faute d'officiers, envoya M. Petit, prêtre du séminaire de Québec, au général anglais, pour tâcher d'en obtenir au moins des conditions tolérables ; car il comprit d'abord, que ce serait bien inutilement qu'il se mettrait en défense, avec un si petit nombre de soldats, mal armés et découragés, sans un seul officier pour le seconder, et ne pouvant compter sur les habitans, dont trois seulement s'étaient rendus au signal d'appel.

Phibs déclara d'abord à M. Petit qu'il voulait avoir le gouverneur, sa garnison et tous les habitans à discrétion. L'ecclésiastique lui répondit que M. de Manneval périrait plutôt que de commettre une pareille lâcheté : l'amiral lui demanda alors s'il était chargé de lui faire quelque proposition ; et la réponse fut, qu'il avait ordre de lui dire qu'on lui rendrait le Port Royal aux conditions suivantes : 1°. que le gouverneur et sa garnison sortiraient avec armes et bagages, et seraient conduits à Québec, dans un vaisseau qu'on leur fournirait : 2°. que les habitans seraient conservés et maintenus dans la possession paisible de leurs biens, et que l'honneur des femmes et des filles serait à couvert ; 3°. que tous auraient le libre exercice de la religion catholique, et qu'on ne toucherait point à l'église.

Ces conditions ayant été acceptées par Phibs, quoique sur sa parole seulement, aussitôt après le retour de son envoyé, M. de Manneval écrivit au général anglais, qu'il s'en tenait à ce qui avait été arrêté, et que s'il voulait bien lui envoyer sa chaloupe, le lendemain, il irait lui-même le trouver à son bord, pour lui donner une preuve convainquante de la franchise avec laquelle il traitait. La chaloupe fut envoyée ; le gouverneur s'y embarqua, et la capitulation fut confirmée de bouche, en présence du sieur des Gouttins, écrivain du roi, faisant l'office de commissaire ordonnateur au Port Royal ; et le général anglais ajouta qu'il laissait au choix de M. de Manneval d'être conduit, avec toute sa garnison, en France, ou à Québec.

A la vue de l'état où se trouvait la place que Manneval venait de lui remettre, Phibs parut fort étonné, et se repentit d'avoir accordé des conditions si honorables à des gens qui étaient si peu en situation de se défendre : il dissimula néanmoins jusqu'à ce qu'il eût trouvé un prétexte de violer une capitulation qu'il prétendait lui avoir été extorquée par surprise.

Il ne le chercha pas longtemps ; car ayant su que tandis que le gouverneur était sur son bord, des soldats et des habitans ivres avaient pris quelque chose dans un magazin appartenant à M. Perrot, prédécesseur de M. de Manneval dans le gouvernement de l'Acadie, il déclara que ce qui avait été détourné étant au roi son maître, il ne se croyait plus obligé à rien tenir de ce qu'il avait promis. Il demanda à M. M. de Manneval et des Gouttins

leurs épées, qu'il leur rendit néanmoins sur-le-champ, mais en leur signifiant qu'ils étaient ses prisonniers, désarma les soldats et les fit enfermer dans l'église, et livra toutes les habitations au pillage, prétextant que les habitans avaient caché ce qu'ils avaient de meilleur.

Le 14 Juin, le chevalier de VILLEBON, capitaine, un des fils du baron de Bécancour, et dont la compagnie était en Acadie, arriva de France au Port Royal. Il y trouva M. Perrot, qui s'y était rendu avec M. DUCLOS, son commis, et un Canadien nommé M. DAMOUR, après avoir échappé par un bonheur tout particulier à la poursuite des Anglais, et M. des Gouttins, qui y avait été laissé. Il apprit d'eux que l'amiral Phibs n'était resté que douze jours dans le port, après la reddition de la place; qu'il en avait emmené M. Manneval, un sergent et trente huit soldats, avec M. Petit et un autre prêtre nommé M. TROUVE; qu'avant son départ il avait assemblé les habitans, et leur avait fait prêter serment de fidélité aux souverains de la Grande-Bretagne, GUILLAUME et MARIE; qu'il avait établi son premier sergent, nommé CHEVALLIER, pour commandant du Port-Royal, et six des principaux habitans pour rendre la justice en qualité de conseillers.

Le chevalier de Villebon se trouva dans un grand embarras; il tint conseil avec M. M. Perrot et des Gouttins, et le sieur SACARDIE, ingénieur, qu'il avait amené de France, sur ce qu'il y avait à faire, dans la conjoncture où il se trouvait, pour sauver le reste de la colonie, dont il était seul chargé, et pour mettre en sureté les effets du roi, qu'il avait apportés de France. Ce qui l'inquiétait le plus, c'est que les Anglais étaient encore dans le port de la Hève où, en moins de trois jours, ils pouvaient être instruits de son arrivée; et il n'était nullement en état de leur résister, au cas qu'ils revinssent pour l'attaquer dans le Port Royal.

Après mûre délibération, on résolut unanimement de se retirer sur la rivière St. Jean, où le chevalier de Grandfontaine avait eu un fort, en un lieu nommé *Jemset*; d'y transporter les effets du roi et ceux de la compagnie; d'y rassembler tout ce qu'on pourrait de soldats, dont plusieurs s'étaient tirés des mains des Anglais, ou avaient trouvé le moyen de n'y pas tomber; de mander au sieur de MONTORGUEIL, lieutenant de la compagnie de Villebon, qui était à Chédabouctou, avec un détachement de quatorze soldats, de venir joindre son capitaine à Jemset; et quand tout cela serait exécuté, de construire un fort de pierre au même endroit, et d'envoyer de là le plus qu'on pourrait de secours aux sauvages, afin de les encourager à continuer la guerre contre les Anglais.

En conséquence de cette délibération, l'ordre fut envoyé à

Montorgueil d'évacuer Chédabouctou ; mais cet officier n'était déja plus dans son poste. L'amiral Phibs, après avoir fait quelque séjour à la Hève, s'était rendu à Chédabouctou ; et ayant débarqué quatre-vingts hommes, il avait fait sommer le commandant de se rendre à discrétion. Montorgueil répondit qu'il aimerait mieux s'ensevelir sous les ruines de son fort que de le livrer ainsi aux ennemis de son roi. Phibs lui renvoya jusqu'à deux fois son trompette pour lui représenter l'inutilité de ses efforts contre des forces si supérieures, et il en reçut toujours la même réponse. Il fit faire une attaque, qui fut assez vive, mais qui ne réussit point. Cette résistance, à laquelle il ne s'était pas attendu, lui fit craindre d'échouer devant une bicoque défendue par une poignée de soldats. Il fit une quatrième sommation, et l'accompagna des menaces qu'il crut les plus capables d'intimider Montorgueil ; mais elle fut aussi inutile que les précédentes.

Alors il fit jetter des fusées, qui mirent le feu à un endroit couvert de paille ; et malgré tout ce que put faire la garnison, l'incendie gagna bientôt partout. Phibs prit ce moment pour faire une nouvelle sommation ; et Montorgueil, qui ne pouvait plus empêcher sa place d'être réduite en cendres, crut pouvoir capituler ; mais il le fit avec tant de hauteur, et témoigna une si grande résolution de faire payer bien cher aux Anglais leur faible victoire, s'ils ne lui accordaient des conditions honorables, qu'il obtint tout ce qu'il voulut. Il sortit à la tête de sa garnison avec armes et bagages, et fut transporté à Plaisance, en Terre-Neuve.

Les habitans de Chédabouctou, dont Mortorgueil n'avait pas oublié les intérêts dans sa capitulation, ne furent point maltraités ; mais l'Ile Parcée, où ils se transportèrent ensuite, n'eut pas un sort si heureux ; Phibs n'y éprouva aucune résistance, et tout y fut livré au pillage.

Cependant l'établissement projetté de Jemset ne put avoir lieu : M. Perrot tomba en route entre les mains des Anglais ; et M. de Villebon eut toutes les peines du monde à leur échapper, après la perte du vaisseau qui l'avait amené de France et des effets dont il été chargé. Se voyant hors d'état de rien entreprendre, cet officier assembla autour de lui tout ce qu'il put de sauvages, et les exhorta à continuer de venger sur les Anglais leurs propres injures et celles des Français. Ils lui promirent de faire de leur mieux, et il partit pour Québec, où il apporta les premières nouvelles des désastres de l'Acadie.

On y avait été informé plutôt du malheur arrivé à la petite colonie française de Terre-Neuve. M. de la Poype, après avoir été, pendant treize ans, gouverneur, ou commandant de Plaisance, avait eu pour successeur, en 1685, le sieur Parat, comme nous l'avons vu plus haut. Jusqu'alors l'établissement avait été extrêmement négligé et laissé sans moyens de défense : mais en

1687, on envoya de France au gouverneur vingt-cinq soldats, commandés par le sieur Paspour de Costebelle, avec des vivres, du canon, de la poudre, et tout ce qui était nécessaire pour ravitailler et fortifier la place. On y bâtit un fort et une plattcforme à l'entre du port, et l'on arma les habitans, sur lesquels on comptait beaucoup plus que sur les soldats.

Mais en conséquence d'une négligence impardonnable, le 25 Février 1690, le gouverneur et son lieutenant furent surpris dans leurs lits, hors de leur fort, par quarante-cinq flibustiers anglais. Les soldats, qui par un effet de la même négligence, étaient aussi dispersés de côté et d'autre, furent pareillement pris et désarmés. Les habitans, qui avaient eu tout le loisir de se mettre en défense, se rendirent sur la menace que leur firent les ennemis de massacrer les prisonniers, si on leur opposait la moindre résistance. Les Anglais chargèrent sur leur vaisseau, tous les effets, meubles, ustensiles de pêche, vivres, armes et munitions, qui se trouvèrent dans le fort. Une partie du canon fut pareillement enlevée, une autre jettée à la mer, et le reste encloué ; et après cet exploit, la liberté ayant été rendue aux prisonniers, la garnison et les habitans se trouvèrent, comme le remarque Charlevoix, à-peu-près dans le même état que s'ils avaient été jettés par un naufrage sur une côte déserte.

Le sieur Parat s'étant embarqué pour repasser en France, M. de Costebelle, resté commandant à Plaisance, crut devoir travailler de suite à s'y retrancher; mais les habitans, sur lesquels il avait compté pour l'exécution de ce dessein, semblèrent prendre plaisir à le contrarier.

(A Continuer.)

PETITE BIOGRAPHIE des DEPUTE'S de FRANCE.

SIXIÈME ET DERNIER EXTRAIT.

Perrier (Cassimir). Son éloquence, ses talens comme financier en font le plus redoutable adversaire des ministres, qu'il harcèle sans cesse. Pressé par les argumens de cet orateur, le président du conseil, malgré l'art qu'il possède de déplacer la question, fut plus d'une fois réduit au silence. M. Perrier est la terreur du centre et l'effroi des clôturiers, dont les clameurs ne peuvent l'émouvoir ; une seule des épigrammes échappées à ce fidèle et spirituel mandataire a rendu plus de services à la France que le plus éloquent discours du plus éloquent centre.

Petit-Perrin, C'est le plus silencieux des procureurs du roi : on assure que chez les ministres, il a toujours la bouche ouverte; mais on ajoute que ce n'est pas pour parler.

Petou. C'est un bon commerçant, qui parle mal et qui vote bien.

Payronnet (le Comte de). Avocat obscur et duelliste célèbre, M. de Peyronnet épousa, jeune encore, une des plus belles femmes de Bordeaux; mais cette union ne fut pas heureuse, et les deux époux ne tardèrent pas à se séparer. En sa qualité de crâne, il se distingua à l'époque du 12 Mars: ce fut le commencement de sa fortune ; il devint successivement procureur général, député, et enfin ministre de la justice. Jamais nomination ne parut plus extraordinaire; car non seulement M. de Peyronnet n'avait point parlé comme député, mais comme avocat il n'avait jamais produit un discours même passable. Son éloquence est d'une telle nature qu'il n'est jamais monté à la tribune sans être aussitôt accueilli par les éclats de rire de l'assemblée; les muets eux-mêmes sont forcés de se mordre les lèvres pour ne pas éclater. Il est vrai que rien n'est plus original que les harangues de sa grandeur, qui paraît persuadé qu'un ministre du roi de France n'est pas obligé de parler français. Qu'a donc fait M. de Peyronnet? Rien, s'écrient certains biographes. Ils sont dans l'erreur; M. le comte a fait peu de bien, beaucoup de mal, de fort mauvais discours et de très pauvres vers. Voici les premiers de son épitre à Zelmire sur l'indifférence :

Si l'on te dit que tu me plais,
Va, ne crois pas à ce langage ;
Si l'on te dit que je te hais,
On te trompe encor davantage.

Pinteville de Cernon (le Baron de). Le nombre des inutiles est si grand parmi les députés, que nous ne savons plus quelle forme employer pour dire que le titre de membre de la Chambre est le seul que M. de Pinteville ait à la célébrité.

Poydavant. Il dort pendant le temps des séances, vote en bâillant, et ne se réveille que pour demander la clôture.

Quelen (le Comte de). C'est le frère du respectable archevêque de Paris, dont il possède toutes les vertus.

Raudot. Cet honorable a mérité le surnom d'*introuvable*. Comme le héros de M. d'Arlincourt, il est partout et nulle part, ce qui veut dire que lorsqu'il est quelque part, on ne s'en apperçoit pas.

Renouard de Bussières. On a dit que ce député parlait peu à la Chambre; c'est une calomnie : nous pouvons affirmer qu'il n'y parle pas de tout.

Rotours (le Baron des). En sa qualité d'administrateur des Gobelins, il fait tapisserie à la Chambre.

Rougé (le Comte de). C'est un honorable qui a souvent joué la rôle di niais sur les théâtres de société, et qui ne peut parvenir à oublier ses premiers rôles.

Chassez le naturel, il revient au galop.

Roux. Il en est à Pharamond pour la monarchie; mais lorsqu'il s'agit à la Chambre de pharmaciens et de drogues, M. Roux s'élève à la hauteur de la discussion, et prend souvent la parole.

Royer-Collard. C'est un des hommes les plus instruits de la France, et l'un des meilleurs orateurs de la Chambre.— C'était l'âme du parti que l'on appellait doctrinaire, et qui s'est fondu dans l'opposition, où il ne cesse de défendre les libertés publiques.

Saint-Cricq (le Comte de). Il a été longtemps directeur général des douanes. C'est le plus terrible ennemi des contrebandiers, et le plus grand ami des ministres. N'y aurait-il pas là quelque contradiction?

Sainte-Marie (de). Il s'appellait jadis *Rapine*; mais comme il n'est pas ministériel, il a changé de nom, crainte de méprise.

Saint-Géry (le Marquis de). Il donne sa voix aux ministres, qui ne lui refusent rien: ces excellences sont si habituées à donner beaucoup pour peu! * * *

Saint-Legier. (le Comte de). On le dit indépendant, ce qui est possible; et très ignoré, ce qui est certain.

Salaberry (le Comte Yrumberry de.) La hache révolutionnaire lui ravit son père; on le vit toujours à la tête des troupes pour la défense de la royauté. Pourquoi cette noble ardeur s'étend-elle chez M. de Salaberry jusquà défendre un ministère repoussé par la nation?

Sanlot-Baguenault. C'est un homme de bien, et qui cherche partout à le faire. Malgré ces rares qualités, il a été renvoyé d'une mairie d'arrondissement de Paris. Nommé par les ministres, il n'obéit cependant qu'à la voix de sa conscience.

Thomassin de Bienville. Qu'il dorme ou qu'il veille, on ne s'aperçoit pas qu'il existe.

Tixier de la Chapelle. En sa qualité de juge de paix, il ne fait pas la guerre aux ministres.

Trezomain. Il a toujours été fidèle à la royauté; il est riche, il est bon ami, il est serviable, il est dans les haras.

Turmel. Il avait beaucoup *promis*; mais dès qu'il eut *tenu* la place de payeur, qu'il convoitait, il devint sourd pour ses commettans, et muet pour les ministres.

Vandœuvre. Ce député est procureur général; sa place dépend de son vote, et il tient à sa place.

Vassal de Monviel. C'est un représentant qui ne s'est

jamais assis à la table des ministres. Il ne demande point de places, et pour voter, consulte sa conscience.

VILLELE (le Comte de). De simple régisseur d'un simple planteur, M. de Villèle est devenu successivement maire de Tolouse, député et enfin ministre. Henri IV disait; "Les Gascons viennent partout:" il aurait pu ajouter, et quand ils viennent au ministère, ils y prennent racine:" M. de Villèle, qui a *bien pris*, est cependant grand partisan des réductions: lorsqu'il n'était que député, il voulait qu'on réduisit le budget; plus tard, il réduisit l'opinion publique avec de l'or; puis il entreprit de réduire les rentes de deux cinquièmes, et les rentiers à l'hopital. En sa qualité de ministre des finances, son excellence a bec et ongles: elle possède un art merveilleux pour répondre toujours à côté de la question, et faire des phrases quand on lui demande des raisons. M. de Villèle est président du conseil des ministres, c'est-à-dire que les autres excellences ne sont que des excellences en sous ordre, qui ne font rien sans l'autorisation de leur chef de file.— Voici un quatrain qui courut tout Paris, lors de la représentation de *Léonidas*, tragédie:

Entre Léonidas et Monsieur de Villèle,
Il est pourtant un parallèle:
L'un conduit ses trois cents à l'immortalité,
L'autre ses trois pour cent à la mendicité.

M. de Villèle est membre de la congrégation des Pénitens de Toulouse; mais comme ministre, il n'en paraît pas moins disposé à mourir dans l'impénitence finale.

WANGEN DE GERDDSECK (le Baron de). Ce nom si dur appartient cependant à un homme si doux, que les ministres en font ce qu'ils veulent.

YVER. Après avoir parlé de 429 personnages plus ou moins célèbres, plus ou moins ignorés, nous croyions avoir encore quelque chose à dire; mais par malheur, et aussi par la faute de l'ordre alphabétique, M. Yver se trouve le dernier de la liste: ce qui nous oblige à finir comme nous avons commencé, c'est-à-dire par un homme dont le nom est tout étonné de figurer dans un livre, bien qu'il se trouve très souvent sur la liste d'invitation de plus d'une excellence.

AGRICULTURE.

Note *sur les Engrais, par un membre du Comité de la Société d'Agriculture de Québec.*

Toute substance animale ou végétale, lorsqu'elle a subi un certain degré de décomposition, fait un bon engrais. Ce sont

les substances dont étaient composés les corps des plantes et des animaux, qui décomposées et rendues à la terre, forment la principale nourriture d'autres plantes et d'autres animaux. Les laisser perdre, c'est laisser perdre ce qui forme la plus grande richesse de l'homme : c'est s'exposer à la misère par le manque des choses nécessaires. La décomposition rend souvent l'air environnant désagréable et mal-sain ; sourtout près des maisons, où ces substances se trouvent souvent en plus grande abondance. Ramassées par tas et mêlées avec de la terre, retournées de tems en tems pour les exposer à l'air, la décomposition se fait mieux ; la terre imbibe ce qui autrement s'échappe et se perd et infecte l'air. Voila le secret de la formation des engrais artificiels.

Les substances quelconques dont on veut former un tas d'engrais doivent être ramassées, si elles sont des solides, en un quarré-long haut de 4 pieds. Les substances qui sont longues et difficiles à mettre par morceaux pour les mêler avec la terre, doivent être mises à part, aussi dans un quarré-long haut de 4 pieds, pour subir un certain degré de fermentation ; lorsqu'elle a commencé, on doit jetter dessus une légère couche de terre pour imbiber ce qui autrement se mêlerait avec l'air et se perdrait ; le tas peut se mêler avec de la terre ensuite, lorsque la décomposition a commencé. Les substances qui peuvent se mêler avec la terre, surtout s'il y a des substances animales, peuvent être couvertes d'une légère couche de terre à mesure qu'elles sont ramassées ; tant que l'on sentira la moindre mauvaise odeur, il faut remettre sur le tas de la terre fraîche. Lorsque le tas est suffisamment grand et qu'il est resté assez de tems pour subir un certain degré de décomposition, on le retourne dans un tems où l'on a peu de chose à faire. Pour cela, on charie des voyages de terre que l'on verse le long des côtés du tas à petite distance. Si l'on peut avoir quelques voies de chaux pour y mettre, on la met le long de l'autre côté. On commence alors à un des bouts des tas de substances végétales et animales. On en ôte des pelletées du haut en bas, jusqu'à terre, en les brisant avec la pelle, s'il y a besoin, et on les dépose un peu plus loin, de même largeur que le tas et aussi haut qu'elles peuvent se tenir ; alors on saupoudre de chaux depuis le haut jusqu'à la terre ce commencement de tas, du côté vis-à-vis le tas dont on l'ôte ; on y jette sur la chaux de la terre ; plus s'il y a de la mauvaise odeur. On continue de la même manière, tenant toujours un espace libre et net jusqu'à terre entre le tas d'où on ôte les pelletées et celui auquel on les met. Le tout fini, on saupoudre ce tas de chaux, et on y met une couche de terre, s'il y a mauvaise odeur. Ce tas peu rester sans être retourné jusqu'au printemps suivant : on le retourne alors, sans rien ajouter. Dans le tas pour former des engrais, il ne doit pas y avoir de morceaux de bois, de gros os, ni de pierres.

Les os brisés et mis en poudre, forment un engrais des plus riches. Lorsqu'on veut employer ce tas, on en charie et on le met dans les rangs en moindre quantité que le fumier; il est excellent pour les navets, bettes, carottes, choux, tabac, fèves, pois, enfin pour tout ce que l'on peut cultiver en rangs. Il dure plus que le fumier; il est aussi le meilleur engrais pour les prairies naturelles et les pacages.

Il doit toujours y avoir un tas de terre près des maisons, avec un trou dessus où l'on doit jeter toutes les eaux sales, lavures, urines, balayures, enfin tout ce qui se jette ordinairement près des maisons et se perd dans la terre, donne une apparence de mal-propreté, et souvent infecte l'air et le rend mal-sain. Du moment que le premier trou est plein, parait mal propre, ou donne mauvaise odeur, on le couvre de terre, et l'on forme un autre à côté, et ainsi de suite. Ce tas de terre [illegible] r le printems en enlevant jusqu'à un, deux ou trois [illegible] profondeur au-devant et autour de la maison fournil, [illegible] on remplace ces terres, au besoin, avec des terres maigres et inutiles.— Ce tas doit rester tout l'été et être couvert d'une bonne couche de terre l'automne, et on continue à y jeter les eaux, &c., tout l'hiver, dans des trous formés au-dessus, dans la neige. La neige partie, on y jette tout de suite de la terre et on retourne ce tas, comme il est mentionné ci-dessus, en y mêlant de la terre ou de la chaux au besoin. Un pareil tas vaut, tous les ans, le fumier de plusieurs bêtes à cornes, sans compter l'avantage de la propreté autour des maisons et l'absence des odeurs nuisibles à la santé. Il y a des maisons où il se trouve, à l'entour, en mauvaises herbes et mal propreté, ce qui aurait doublé et triplé la récolte de plusieurs arpens de terre.

Pour la décomposition des bestiaux morts, le mieux c'est de les couper par morceaux, s'ils sont gros, et de les enterrer dans un tas de fumier qui chauffe. La décomposition se fait dans très-peu de tems.

Losque les tas de fumier chauffent trop fort, ils doivent être aussi retournés. Il est bon aussi de jeter, de tems en tems, de la terre dessus, pour l'enrichir de ce qui s'échappe.

La mauvaise nourriture des animaux l'hiver, et le peu de litière qu'on leur donne, font que l'urine des animaux se perd et qu'on a peu de bon fumier. Il reste souvent mêlé avec la neige tard; une partie a trop chauffé lorsqu'on s'en sert, et l'autre n'a peut-être pas chauffé du tout, et se trouve remplie de mauvaises graines; un tas de fumier d'un an réduit en terroire, a déjà perdu plus de la moitié de la nourriture qu'il aurait fourni à la terre, s'il y avait été mis en bon état, c'est-à-dire, lorsqu'il a chauffé sans sécher, et a été couvert de terre à mesure qu'il était employé.

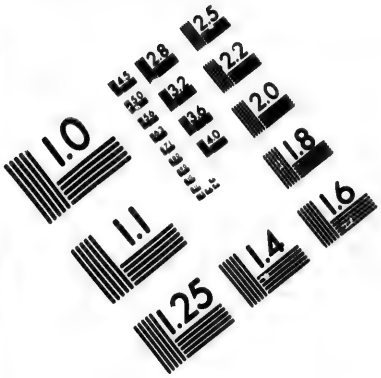

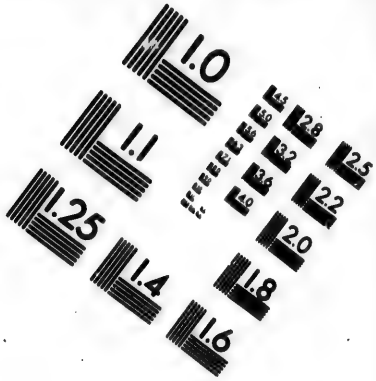

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

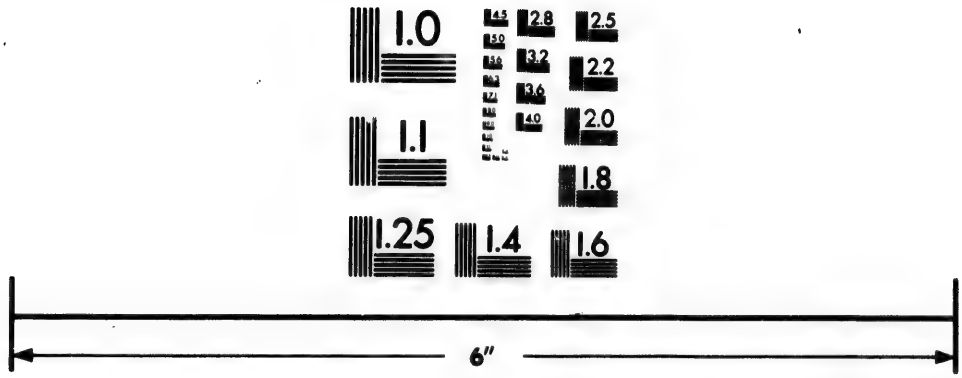

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
2.5
3.6
2.2
4.0
2.0
1.8
1.1
1.0

On peut dire que la richesse du sol du Canada et de ses habitans, est souvent emportée par les vents, et répandue sur les eaux et les pays déserts. Le cultivateur sage et industrieux sait profiter de ce qui se perd pour celui qui n'a pas ces qualités : il fait justice à la terre, qui le nourrit, en lui rendant soigneusement ce qui lui appartient, pour en profiter par la suite.

IVAN IV,

OU LE TYRAN BASILIDES.

Les cruautés d'Ivan IV, fameux sous le nom du *tyran Basilides*, offrent un terrible revers de médaille pour ses essais en industrie et en législation. Elles sont si affreuses, elles portent en même temps une telle empreinte de démence, qu'il reste difficile de comprendre comment elles ont pu sortir du cerveau d'un homme qui concevait des idées d'ordre, de justice, de plans vastes de civilisation et de perfectionnement.

Le nombre d'hommes, disons mieux, d'individus de tout sexe et de tout âge, qu'Ivan IV fit périr dans les supplices passe l'imagination. Ce qui doit étonner bien plus encore, c'est qu'au milieu de tant de meurtres et de victimes, la nation désolée n'ait pas enfanté un vengeur, ni laissé un seul monument, un seul vestige d'indignation pour de si grands attentats.

Retiré dans la retraite menaçante et inexpugnable qu'il s'était fait bâtir au-delà de Moscou, nommée *Alexandrova Sloboda*, entouré de nombreux satellites, qu'il avait choisis dans les rangs les plus obscurs, pour devenir les tiges d'une nouvelle classe de familles puissantes, Ivan dispersait par tout l'empire les ordres sanglans qu'il traçait dans les entr'actes de ses orgies. Ces hommes, nommés *opritchniki*, lâches agens provocateurs, allaient dans toutes les provinces exécuter les ordres qu'ils avaient arrachés par des délations, et se venger des haines qu'ils avaient fait naître par l'oppression et la terreur. Les dépouilles des victimes étaient pour eux. Une partie de l'ancienne noblesse périt par les calculs odieux des *opritchniki*, et ces débris engraissèrent cette nouvelle aristocratie de boue et de sang, dont une secrète réprobation pourrait encore la honteuse origine.

Les habitans de Novgorod, qui se souvenaient toujours de la liberté qu'ils avaient perdue, furent soupçonnés, pendant la première guerre d'Ivan contre les Tatars de Crimée, de vouloir profiter des circonstances pour se donner un roi de Pologne, et cette antique et opulente cité fut presque dépeuplée par la vengeance du tsar. Ayant formé le dessein de se rendre dans cette ville, il

commença par intercepter toute communication entre Novgorod et Moscou. Des soldats ambusqués massacraient tous les voyageurs ; ainsi nul avis salutaire ne pouvait parvenir aux infortunés dont la ruine était conjurée. Quand le tzar partit d'*Alexandrova Sloboda*, un corps de Tatars le précéda pour lui préparer par le fer et le feu, une route hérissée de ruines et humectée de sang.

Il arrive à Novgorod affamé de carnage, et commence par entendre la messe. Au sortir de l'église, il entre avec son fils dans une enceinte construite exprès pour servir de théâtre à sa vengeance, et où les magistrats avec les principaux habitans avaient été renfermés. Tous deux, montés sur des chevaux vigoureux, ils se précipitent sur ces infortunés, la lance au poing, et tuent jusqu'à l'épuisement de leurs forces. Quand le fer leur tombe de la main, le reste des victimes est livré aux *opritchniki*, comme les restes d'un festin sont livrés aux chiens ou aux esclaves. Ensuite les glaces du Volkof sont rompues, et l'on y précipite les habitans par centaines. Il ne se passait pas de jour qu'il n'y en eût au moins cinq ou six cents de condamnés.

Le massacre ayant duré cinq semaines, le tzar déclara qu'il se trouvait assez vengé ; il fit rassembler ce qui restait d'habitans, leur ordonna de lui rester fidèles, et se recommanda à leurs prières.

Les villes de Pleskof et de Twer, également accusées d'être d'intelligence avec la Pologne, furent aussi chatiées avec rigueur. Sur le bruit de toutes ces fureurs et de tous ces meurtres, les malheureux habitans de Moscou attendaient le retour du tzar dans le silence de la consternation. Il arrive, il entre, et aussitôt quatrevingt fourches patibulaires s'élèvent dans la place publique de la capitale; de nombreux instrumens de supplice y sont apportés; de grands feux sont allumés, et l'eau bouillonne dans de vastes chaudières d'airain. A cet appareil, chacun frémit du fond de son asile ; mais bientôt trois cents citoyens, tous illustres par la naissance, et même des princes de la famille du tzar, sont tirés des cachots, et paraissent portant l'affreuse empreinte des tortures qu'ils ont déjà subies ; traînés, poussés par des soldats cruels, ils arrivent à demi immolés sur le lieu de ces exécutions sanglantes. Les courtisans, devenus bourreaux, tirent non pas leurs glaives, mais leurs couteaux, et pièce à pièce emportent la première victime : c'était un secrétaire d'état qui venait d'être suspendu par les pieds à une potence. Après lui, un ancien trésorier de la couronne périt de la manière la plus horible, entre les mains du colonel de la garde et du général de la cavalerie, chargés conjointement de son exécution.

Des femmes, des enfans furent soumis à des tourmens divers. On nétoya la place de leurs cadavres; on rangea devant le prince

deux cents accusés, et autant de courtisans leur tranchèrent la tête, en poussant des cris d'applaudissement et de joie. Enfin fut amené un vieillard vénérable, que le tzar perça lui-même de sa lance. Il se promena ensuite avec une tranquillité féroce; il examina froidement les victimes, reconnut la tête du trésorier, l'insulta encore, et la trancha en deux de son épée. Lui-même se transporta dans les maisons des malheureux qu'il venait de faire périr, et fit appliquer devant les yeux leurs femmes à diverses tortures, jusqu'à ce qu'elles eussent déclaré les trésors de leurs époux. Trois jours après, il fit encore trancher la tête à plusieurs personnages des mêmes familles; et portant encore sa fureur sur les restes inanimés de sa haine, il les frappa de sa hache. Les corps abandonnés sur la place furent déchirés, et les os dispersés par les chiens. Huit cents femmes furent noyées. C'était un jeu pour IVAN de voir lentement couper par morceaux, ou plonger à différentes reprises dans des chaudières bouillantes ceux qui lui étaient suspects.

Dans la guerre de Livonie, ayant pris d'assaut la ville de Vittenstein, il en fit passer les habitans au fil de l'épée; mais le commandant, et tous ceux qui avaient pu se soustraire à la première fureur du soldat, furent par son ordre embrochés à de lances et rôtis impitoyablement. Quelques années après, dans la même contrée, il traita avec la même férocité les habitans de Venden, dont l'héroïsme eût désarmé tout autre vainqueur. Ils avaient mis le feu aux poudres pour s'ensevelir sous les ruines de leur forteresse. IVAN fit pendre tous ceux qui n'avaient pu périr dans ce commun désastre. Il assiéga Volmar; la place fut prise d'assaut, et tous les habitans périrent dans les supplices.

Lorsque les Polonais, sous la conduite de leur brave prince Etienne BATHORI, reprirent Polotzk en Lithuanie, ils apprirent avec horreur les cruautés exercées par les soldats d'IVAN sur leurs prisonniers. Les uns avaient été déchirés en morceaux; aux autres on avait arrachés les entrailles; d'autres avaient été plongés dans des chaudières d'eau bouillante, les mains liées derrière le dos. C'est ainsi que suivant les récits des auteurs, les Russes assiégés à Sokol remplirent de poudre et de poix le ventre des prisonniers, et qu'après y avoir mis le feu, ils les jetèrent dans le camp des ennemis.

Lorsque ce terrible prince parut ployé sous le fardeau des ans, les boyards et la nation entière jetèrent un regard d'espoir sur son héritier; ils osèrent même conjurer le tzar de remettre à son fils aîné le commandement des troupes qui allaient marcher contre la Pologne. Ce vœu, si imprudemment exprimé, devint l'arrêt de mort de l'infortuné tzarewitch; son père le tua d'un coup de bâton ferré. . . . Bourrelé par le remords, il voulut, dit-on, se faire moine; il fit distribuer de l'argent à tous les monas-

tères ; il envoya même des sommes considérables aux patriarches de la Grèce. C'est cette combinaison de tous les instincts de la férocité et de toutes les faiblesses de la bigoterie qui l'a justement fait comparer à Louis XI.

Ce prince si cruel était aussi très bouffon : autre rapport avec Louis XI ; et l'art facile autant que méprisable d'amuser la table par de grossières saillies, fut à sa cour un moyen de parvenir. Mais ces avantages étaient compensés par des risques fâcheux ; et plus d'un bouffon en titre ayant manqué de justesse ou de mesure, resta sous la table tué d'un coup de couteau ; d'autres en furent quittes pour la perte d'une oreille. L'un d'eux, à qui le tyran venait d'imposer ce châtiment, se prosterna sans laisser échapper de plainte, et remercia *son maître* de cette marque de sa faveur.

Quelquefois, lorsque le tzar voyait une foule de peuple rassemblé, il faisait lâcher les ours les plus vigoureux et les plus voraces de sa ménagerie. Il riait avec son fils de l'effroi des malheureux poursuivis par ces animaux féroces, de la douleur des époux dont ils enlevaient les femmes, des cris des faibles mères qui voyaient étouffer et déchirer leurs enfans sans pouvoir les secourir. Si les parens des victimes de ce jeu barbare venaient se plaindre, on croyait leur faire grâce en leur donnant quelque argent, et en les assurant que le prince et son fils s'étaient bien divertis.

Souvent, dans sa maison de plaisance, il faisait couvrir de peaux d'ours les malheureux qu'il voulait punir, lançait sur eux des chiens d'Angleterre dressés à cette chasse cruelle, et voyait avec joie déchirer ces objets de sa vengeance.

Si le tzar commettait de sang-froid de telles horreurs, quels devaient être les excès de sa cruauté quand elle était animée par la haine ou par le soupçon !

Mikail Vorotinski, dont tout le crime était de posséder la principauté de Pronock, et de pouvoir sur ce domaine rassembler plusieurs milliers de soldats, périt dans les plus affreux supplices, et tous ses parens, toute sa race, furent exterminés avec lui. Lorsqu'il fut torturé, le tzar s'amusait à pousser lui-même des charbons ardents sous cet infortuné. Tel fut aussi le sort, et pour une cause pareille, d'un Cheremetef, seigneur de la ville de Kolomna. A défaut de griefs raisonnables et de motifs réels, on prétextait une conspiration contre la personne ou la puissance d'Ivan. C'était tantôt une opération de sorcellerie, tantôt quelques vagues discours dont on les accusait. Les témoins et les bourreaux étaient toujours ce qui manquait le moins pour consommer la perte des victimes, attendu que c'est parmi les courtisans qu'on les prenait.

Dans l'affaire du malheureux Cheremetef, la rage tzar ne se bor-

ne pas à lui. Apparemment il était aimé de ses vassaux, et les malheureux habitans de Kalomna furent enveloppés dans sa ruine. Après avoir massacré la multitude, on renferma les habitans les plus considérables dans une maison qu'on fit sauter avec de la poudre ; leurs femmes et leurs filles furent déshonorées avant que d'être livrées à la mort. Les satellites du tzar dépouillèrent les femmes du peuple, et les chassèrent absolument nues dans un bois ; là elles trouvèrent des hommes apostés, qui les poursuivirent et les déchirèrent à coup de fouets : la forêt retentissait des cris lamentables de ces infortunées. La veuve de Cherremetof fut renfermée dans un monastère, et toute sa famille fut détruite.

Arrêtons-nous ; c'en est assez sans doute, mais ce n'est pas le quart de toutes les monstruosités que les historiens les plus impartiaux et les écrivains les plus tranquilles imputent à Ivan IV. La religion, la pudeur, la vieillesse, rien n'était sacré pour lui. Souvent les femmes de ses sujets qui avaient le malheur d'être belles, inopinément enlevées, après avoir servi à ses plaisirs, puis à ceux des commençaux du palais, étaient rendues à leurs maris, si pourtant elles n'avaient pas succombé aux excès les plus infâmes ; mais la plupart étaient jetées ou noyées : quelquefois les cadavres de ces infortunées étaient suspendus à la porte de leurs maris, ou placés à table devant eux pendant plusieurs jours. Excès de cruauté et de résignation également effrayans, également difficiles à croire.

Quand il rencontrait quelque femme dans les rues, il lui demandait quel était son mari, d'où elle venait, où elle allait ; et quand elle appartenait à un homme qui ne lui plaisait pas, il lui faisait attacher ses habits et jusqu'à sa chemise autour du cou, et l'obligeait à rester dans cette situation, jusqu'à ce que lui-même, sa cour, sa garde et tout le peuple fussent passés.

Si ces fureurs étaient toutes seules dans le règne d'Ivan IV, s'il n'eût été qu'un monstre, on dirait qu'il fut un fou furieux, un insensé sanguinaire, et la dignité humaine aurait moins à souffrir de cet aveu ; mais il faut reconnaître que toutes ces atrocités sortirent d'une tête qui n'était pas privée de logique, et assez vaste pour que toutes les idées pussent y entrer, même celles du bien. Ce sont les fruits du pouvoir absolu.—(*Résumé de l'Histoire de Russie.*)

MOIS DE FÉVRIER.

On dérive le nom de ce mois, les uns de *februs*, lèvre, les autres de *februa*, sacrifices expiatoires qui se célébraient pour les

morts. Chez les Romains, ce mois était sous le protection de Neptune. Ils le représentaient sous l'image d'une femme vêtue de bleu, dont la tunique est relevée par une ceinture. Elle tient entre ses mains un oiseau aquatique, et porte sur la tête une urne d'où l'eau coule en abondance, pour désigner que c'est le mois des pluies; ce qu'expriment encore le héron et le poisson qui sont à ses pieds. Cl. Audran l'allégorise ainsi: le Dieu des eaux tenant en main son trident, est debout sou une grotte formée de cascades,surmontée de filets est autres instrumens de pêche, et des poissons, signe de ce mois. Au-dessous, sont représentés les chevaux de Neptune, et plus bas, un navire avec ses agrès. Les ornemens sont un mêlange d'oiseaux marins, de poissons, de coraux, et toutes sortes de riches coquillages.

SUCRE D'ERABLE.

Il se fait ici (dans la seigneurie de Beauport) une grande quantité de sucre d'érable, aussi bien que dans toutes les seigneuries adjacentes: on peut décrire en peu de mots le procédé qu'on met en usage pour l'obtenir. Au printemps, quand la sève commence à monter dans les arbres, les habitans se rendent dans les bois, munis de chaudières, d'auges, et de tous les ustensiles nécessaires pour conduire la manufacture, et ils y forment un campement passager: la sève se recueille en faisant dans l'arbre une incision dans laquelle on insinue un morceau de bâton mince pour servir de conducteur, et par où, une heure ou deux après le lever du soleil, la sève commence à dégoutter dans une auge placée pour la recevoir. Quand on a retiré de plusieurs arbres une quantité suffisante de cette liqueur, on la met dans une chaudière de fer, et on la fait bouillir, jusqu'à ce qu'elle prenne la consistance d'un sirop épais; ensuite on la fait refroider, puis après on la fait une autre fois bouillir et clarifier. Quand cette opération a été suffisamment répétée, à proportion du degré de pureté qu'on veut donner à la matière, on la met durcir dans des vaisseaux de différente grandeur, qui en contiennent depuis une demi-livre jusqu'à huit ou dix livres. Sa couleur offre toutes les nuances depuis un brun clair jusqu'à un brun foncé, suivant le soin qu'on a pris pour le clarifier. On pourrait même, en répétant le procédé, le rendre aussi blanc que le sucre rafiné commun. Comme ce sucre est extrèmement sain, l'usage en est général parmi les gens de campagne pour tous leurs besoins, et la consommation en est considérable dans les familles respetables pour les besoins ordinaires. Le prix en varie de trois sous et demi terling à six sous par livre.—(*Topographie du Canada*)

RECHERCHES

SUR LES CAUSES QUI ONT RETARDE' L'EDUCATION EN CANADA.

Dans le dernier numéro de ce journal, on a discuté au long les causes qui ont privé la province d'une branche importante du système régulier d'enseignement dont elle jouissait autrefois. Dans le présent numéro, on se propose d'examiner une des principales causes qui tendent à retarder les progrès de l'enseignement public : ce sont la mésintelligence qui existe entre les membres des différentes croyances religieuses, et les efforts que fait chaque dénomination de chrétiens pour mettre sous sa direction exclusive les établissemens formés pour l'instruction de la jeunesse. Tandis que chaque parti s'évertue pour se conserver le pouvoir de prescrire le mode et la forme que doit prendre l'enseignement public, et de nommer les maîtres par qui il sera conduit, les institutions mêmes par lesquelles le bien devrait être opéré, sont nécessairement retardées dans leur commencement, et gênées par des restrictions nuisibles, dans leur progrès ultérieur.

Mais avant d'aller plus, il est nécessaire de combattre une opinion à laquelle plusieurs de nos frères protestants semblent tenir fortement, mais qui parait erronée et fondée sur ce qu'ils n'envisagent pas le sujet sous son vrai jour, et ne le voient qu'imparfaitement.

L'opinion dont nous voulons parler est que le clergé catholique est opposé à l'établissement d'écoles. Cette idée est assez généralement disséminée, comme on vient de l'observer, parmi nos frères protestants. Nous la croyons erronée, et conséquemment injurieuse à nos amis catholiques ; et nous sommes persuadés que nous servirons les deux parties et la vérité, en prouvant qu'elle est sans fondement. Si nous ne réussissons pas à convaincre nos lecteurs, que c'est une erreur, nous espérons qu'ils voudront bien au moins accueillir notre exposé et notre opinion avec indulgence, et nous accorder cette liberté de jugement qu'ils reclament pour eux-mêmes, et que nous serons toujours disposés à leur accorder.

Pour prouver l'avancé que les catholiques sont opposés à la dissémination des connaissances, on nous dira peut-être que c'est une maxime de leur église, *que l'ignorance est la mère de la dévotion.*

Nous avouons volontiers qu'il est très probable que quelques catholiques aient pu poser une telle idée en principe, tant dans leurs discours que dans leurs écrits; mais nous soutenons, et croy-

ons pouvoir prouver que ce n'est-point la doctrine de cette église. L'assertion a été hazardée souvent par des individus de cette communion. Mais pour contrebalancer cette maxime, nous prenons la liberté d'en mentionner une qui n'est pas sortie moins souvent de la bouche de protestants ; c'est que *le meilleur moyen de gouverner les hommes est de les tenir dans l'ignorance.*

Ces deux maximes sont les mêmes quant au principe, ne différant un peu que par les circonstances, nommément par le caractère de ceux qui les avançaient, et de ceux à qui elles étaient appliquées. Ce sont des maximes qui, sous une forme ou sous une autre, ont été, dans tous les siècles, familières à certaine sorte d'individus, savoir à ceux qui désiraient conserver par des moyens illégitimes, une supériorité que le hazard, ou peut-être même l'injustice leur avait donnée.

"L'ignorance est là mère de la dévotion." "Le meilleur moyen de gouverner les hommes est de les tenir dans l'ignorance." Comme ces deux principes reviendront souvent dans le cours de nos recherches, nous prendrons la liberté de les distinguer par la dénomination de *maximes de ténèbres.* Nos lecteurs verront aisément qu'elles sont les mêmes dans le fond, avec cette différence que la première a été employée plus souvent par des catholiques, et la dernière par des protestans.

Il y a sans doute dans la nature humaine quelque chose pour recommander, dans tous les temps, ces maximes et autres également pernicieuses, à l'attention et à la prédilection de certains individus. Il n'est pas douteux que la simplicité des ignorans de toutes les classes ne les rende plus traitables et plus servilement soumis au pouvoir existant, de quelque manière qu'il ait été acquis, et qu'il soit exercé, et probablement moins capables de découvrir, ou d'employer, après les avoir découverts, les moyens de se libérer. Si savoir et pouvoir sont synonymes, ignorance et faiblesse le sont aussi nécessairement. Tel est dans notre constitution le fait qui a produit et entretenu les *maximes de ténèbres.* Les ignorans sont simples et faibles, aisément déçus et aisément opprimés. Il n'est donc pas étonnant que des dominateurs injustes désirent que ceux qui leur sont soumis soient ignorants ; comme, d'un autre côté, il est évidemment de l'intérêt de tous gouverneurs équitables que ceux qu'ils gouvernent soient éclairés, et capables d'apprécier la sagesse de leurs procédés.

Il paraît avoir échappé à l'observation des personnes en autorité qui ont adopté les susdites *maximes de ténèbres*, qu'en même temps que les ignorans sont simples, il sont aussi obstinés, et qu'ils sont violents, téméraires et têtus, à proportion qu'ils sont soumis et rampants. Plus ils sont humbles sous le tyran du jour, plus vite ils se précipiteront sur la trace du premier

usurpateur qui obtiendra leur confiance. Quiconque donc fonde son pouvoir sur l'ignorance des gouvernés le fonde sur le sable.

Mais ce n'est pas seulement parce que le pouvoir fondé sur ces maximes n'est point assuré c'est parce qu'elles sont iniques, parce qu'elles sont incompatibles avec tout principe de justice, qu'elles doivent être en horreur à tout homme juste et honnête. Elles ne peuvent être adoptées que par ceux qui veulent gouverner pour leur intérêt particulier, sans égard à l'avantage des gouvernés.

Bien donc qu'il soit vrai qu'il y a dans notre constitution des faits qui peuvent porter les esprits inconsidérés à adopter ces principes détestables, il y a aussi d'autres faits qui doivent engager encore plus fortement les hommes prudents et réfléchis à les regarder comme la peste de la société, comme le fléau et la perte des états où on leur permet d'opérer.

Notre but, en appuyant sur ces faits, est de prouver que tous les hommes sont sujets à se laisser entrainer aux principes erronés dont nous venons de faire mention, aux *maximes de ténèbres*, et de démontrer que nul âge, nulle secte, nul parti, nulle dénomination de chrétiens ne sont exempts de son influence. Conséquemment, les connaissances ont toujours été vues d'un œil jaloux par tous ceux qui désiraient faire un mauvais usage de la puissance. L'arbre de la science a été proscrit par le grand et le petit tyran de tous les siècles.

De là se sont élevées si généralement d'abord dans la Grande-Bretagne les préventions contre les écoles de Lancaster et de Bell; de là est provenue l'opposition aux écoles du Dimanche, et à toutes les autres inventions pour communiquer l'instruction d'une manière efficace et peu couteuse. Et toute cette opposition a été manifestée par des protestants.

Qui n'a pas entendu répéter mille fois que la basse classe n'a pas besoin d'intruction; que les gens de travail n'ont que faire d'éducation, et que les ouvriers n'en faraient pas mieux leur ouvrage, après toutes les connaissances qu'on pourrait leur donner? Mais surtout on a avancé, et nous osons dire que tous nos lecteurs ont entendu l'assertion, que plus on instruit ceux qui vivent de leur travail manuel, plus ils deviennent intraitables: l'on a même cité les paroles d'un grand poëte, pour prouver qu'un petit savoir est une chose dangereuse, et qu'il faut conséquemment puiser profondément, ou ne point puiser du tout à la source piérienne. Tout cela a été dit par des protestans qui ne remarquaient pas que le poëte (quand même ses paroles auraient eu l'autorité de l'inspiration,) ne parlait que de la poésie, au sujet de laquelle il veut nous apprendre que le poëte ne doit pas connaître son art à demi; que si ce principe est appliqué à l'art de lire, il signi-

fie que l'enfant ne doit pas apprendre à connaître seulement les lettres, mais à les assembler de manière à en former des mots, et à faire avec ces mots des phrases; et que si on l'applique de la même manière à l'art d'écrire, il signifie que l'écolier doit savoir non seulement former des lettres, mais encore les joindre ensemble en mots et phrases lisibles.

Toutes ces pernicieuses erreurs ont circulé dans un public protestant, ont été applaudies par des assemblées protestantes, et accueillies favorablement par des hommes d'état, et quelquefois par des législateurs protestants. Cessons donc d'imputer à nos frères catholiques le tort de s'opposer à la dissémination des connaissances; reconnaissons notre propre faute, ou celle de plusieurs d'entre nous, et au lieu de jetter le blâme sur d'autres, revenons de notre égarement, et promouvons de toute notre influence la marche de la vérité, qui est la gloire de notre siècle, et qui, soit que nous l'avancions ou que nous la retardions, ne peut maintenant être arrêtée

Il y a deux circonstances qui ont probablement contribué à confirmer parmi les protestans l'opinion que clergé catholique a été opposé à l'instruction générale du peuple. La première, c'est que la religion catholique a subsisté durant les siècles d'ignorance, où il est naturel de supposer que des opinions déraisonnables, et mal fondées, et particulierement les *maximes de ténèbres* déja si souvent mentionnées, devaient prévaloir beaucoup plus que dans le siècle éclairé où nous vivons. L'opinion que le savoir était accompagné de danger pour l'état et pour la religion, n'a pas été l'erreur d'une église particulière; elle été l'erreur de la masse des hommes, avant que leurs esprits aient été éclairés par la science, et leurs jugemens rectifiés par la communication mutuelle de leurs sentimens. Si l'église luthérienne, l'église calviniste, ou toute autre église quelconqe eût existé dans ces siècles barbares et ténébreux, elle aurait emprunté, comme l'église romaine (ou quelques membres de cette église,) cette opinion à la grossièreté des temps, et aux méprises générales du genre humain.

L'autre circonstance qui a fait naître l'opinion erronée que nous combattons, c'est le fait incontestable, que ni la charité ni la délicatesse ne nous permet de dissimuler, que le protestantisme s'est élevé et s'est avancé avec le progrès des sciences et la dissémination des lumières. Comme ce fait était évident, nous ne doutons point que quelques catholiques d'un esprit moins étendu que d'autres, n'aient envisagé le sujet avec un certain degré d'anxiété, et n'aient regardé d'un œil jaloux et soupçonneux, une opération de l'intellect, qui leur paraissait liée à des conséquences si désastreuses. C'est ainsi que dans les différentes églises, des personnes pieuses ont regardé comme suspecte et dangereuse l'é-

tude de la philosophie, parce qu'elle leur a paru conduire quelquefois à l'incrédulité ; tandis qu'aux yeux de ceux qui envisagent le sujet sous un point de vue plus étendu, il ne paraît pas y avoir de meilleur remède à ce mal que cette même étude de la philosophie dans tout ce qu'elle peut comprendre.

En même temps donc que nous prions instamment nos frères protestants de se défaire d'une opinion qui paraît être non seulement contraire à la charité, mais encore injuste envers les membres d'une autre église, nous conjurons de même nos frères catholiques de nous pardonner d'avoir laissé cette opinion se répandre si généralement parmi nous. Les deux circonstances mentionnées ci-dessus suffisent pour rendre raison de l'existence de cette opinion parmi un grand nombre d'entre nous, et quand nous renonçons à notre erreur, nous pouvons raisonnablement espérer qu'on nous pardonnera d'en avoir été imbus. Et si quelques uns d'entre les protestans ne sont pas encore convaincus, que les circonstances qui expliquent leur erreur soient regardées charitablement comme leur excuse.

Mais la meilleure preuve de la disposition favorable du clergé catholique à promouvoir l'éducation se trouve dans les nombreuses institutions qu'il a formées pour cet effet, dans le cours d'un petit nombre d'années. Le collège de Québec ne fut originairement fondé que pour l'instruction de la jeunesse dans la théologie ; mais par la libéralité de ses directeurs, il a été accommodé aux besoins du public, de manière à pouvoir procurer sans distinction aux jeunes gens, une éducation libérale et classique. Les bâtimens en ont été tellement aggrandis, depuis peu, qu'on y peut recevoir maintenant un très grand nombre d'étudians. Le dernier évêque de Québec a fondé, presque par sa seule influence, à Nicolet, un collège qui est présentement dans un état très florissant. Il a été établi un séminaire d'éducation à Yamaska, et un autre à Chambly. Par tout le pays, il a été établi un grand nombre d'écoles, par l'influence du dernier et du présent évêque, ainsi que par les curés des différentes paroisses.

Ces faits prouvent, mieux que ne feraient des volumes, que le clergé catholique n'est point opposé à l'éducation.—(*Quebec Star.*)

MERVEILLES DE LA NATURE ET DE L'ART.

PONT DE ROCHER DANS LA VIRGINIE.

Ce pont, ouvrage de la nature, est une de ses merveilles. Situé dans le comté de *Rockbridge*, sur le sommet d'une colline

qui paraît avoir été séparée en deux, dans toute sa longueur, par quelque tremblement de terre, son élévation est de deux cent treize pieds, sa largeur de cinquante dans la partie inférieure, et de quatrevingt-dix dans la supérieure ; son épaisseur, au sommet de l'arche, est de quarante pieds, et la longueur du pont est d'environ soixante. De grands arbres l'ombragent. L'arche a la forme demi-elliptique. Le parapet, qui est coupé dans le roc même, est assez large pour que cinq ou six personnes puissent s'y promener de front. Lorsqu'on regarde du haut en bas, pendant quelques secondes, la vue est si effrayante, qu'il est peu de monde à qui la tête ne tourne. Mais si, placé au bas de la colline, on porte ses regards sur son sommet, on ne peut se défendre d'éprouver une espèce de ravissement, à l'aspect d'une arche si belle, si élevée, et aussi régulière que si elle était l'ouvrage des hommes.

Ce pont sert de passage sur la vallée, qu'on ne pourrait traverser ailleurs qu'à une distance considérable.

LE VENT DU PAS.

A quelques centaines de pas du village de *Blaud*, dans le département de l'Arriège, s'élève une montagne appellé *Puy de Till*. Cette montagne est percée de plusieures cavités extrêmement profondes, desquelles il sort continuellement un vent connu à Blaud sous le nom de *Vent du pas*. Sa force est plus ou moins grande, selon le saison. En été, et particulièrement quand le temps est serein, il souffle avec une telle violence qu'il déracine les plus gros arbres. En hiver, au contraire, et surtout lors qu'il pleut, il se fait à peine sentir. Une, particuliarité qui le distingue encore c'est que tant qu'il fait jour, il reste comme enchaîné dans les cavités qui le renferment. Mais aussi, dès que la nuit vient, il s'élance avec furie, et demeure en cet état jusqu'au lever du soleil. Malgré ses fréquentes boutades, les habitans du petit valon sur lequel il domine ne s'en plaignent pas ; il y entretient une température presque uniforme, qui exerce la plus heureuse influence, tant sur le règne végétal que sur le règne animal. La terre y est on ne peut pas plus fertile, et les hommes, exempts des infirmités si communes dans d'autres contrées, y arrivent à une grande vieillesse. Il n'est pas rare d'en voir qui parviennent jusqu'à l'âge de cent ans, et qui même assez souvent le dépassent.

ARC-EN-CIEL LUNAIRE.

La seule différence qui existe entre l'arc-en-ciel lunaire et l'arc-en-ciel solaire, c'est qu'il s'apperçoit rarement à cause de la faiblesse des rayons de la lune.

Le 25 Décembre 1710, à huit heures du soir, on en vit un à Clapwell, dans le Derbyshire, qui avait toutes les couleurs de l'arc-en-ciel solaire, et dont la grandeur n'était pas moindre que celle qu'il laisse voir ordinairement. La lune était dans son plein, et la soirée avait été pluvieuse; mais au moment où l'arc-en-ciel lunaire fut visible, tous les nuages étaient dispersés.

Le 24 Octobre 1801, à sept heures du soir, on en apperçut un autre à Edinbourg dont la beauté charma les regards des habitans, et excita l'admiration des astronomes. Les couleurs en étaient bien distinctes. Sa durée fut d'une demi-heure.

LA GRANDE MURAILLE DE LA CHINE.

Cette muraille doit être considérée comme une merveille de l'art. Son étendue, en y comprenant les divers détours qu'on lui a fait prendre, n'a pas moins de cinq cents lieues. Elle passe sur le sommet des plus hautes montagnes de la Chine, à travers de profondes vallées, et sur de larges rivières. De distance en distance, il y a une tour ou un ouvrage fortifié. Lorsque le passage est mal defendu par la nature, elle est doublée et même triplée; mais dans les endroits qui se protègent d'eux-mêmes, elle ne consiste qu'en un rampart de terre. A Koupekou, son élévation est de trente-cinq pieds, et sa largeur, sur son sommet, de quinze. Parmi les tours dont elle est flanquée, il y en a quelques unes qui sont carrées, et dont la hauteur est de quarante-huit pieds, et la largeur de quarante. Les fondations et les angles sont de gros granit. Quant aux matériaux qui composent le reste, ce sont des briques cuites unies ensemble avec un mortier remarquable par sa blancheur et sa dureté.

Quelques auteurs ont prétendu que cette fameuse muraille, qui borde la Chine au nord, avait été bâtie par l'empereur Tsin-Chi-Wang-Si, deux cent vingt-trois ans avant la naissance de J. C., afin de protéger les provinces de Pecheli, de Chan-Si et de Chensi contre les irruptions des Tartares. Mais il en est d'autres, et notamment M. Bell, qui a résidé pendant quelque temps en Chine, et dont les voyages sont généralement estimés, qui assurent que ce n'est que vers l'an 1160 que cet étonnant ouvrage a été élevé par un des empereurs chinois, dans la vue de prévenir les fréquentes incursions des Tartares, dont la nombreuse cavalerie ravageait les provinces, et avait le temps de s'enfuir avant qu'une armée pût leur être opposée. Renaudot observe judicieusement qu'aucun géographe oriental dont les écrits remontent à trois cents ans, n'en fait mention. Mais quand de telles autorités ne suffiraient pas pour démentir l'origine reculée qu'on veut, à toute force, donner à cette muraille, il serait difficile de comprendre comment il se serait fait que Marc-Paul, qui a rési-

dé pendant très longtemps dans le nord de la Chine, eût gardé le plus absolu silence sur un monument si vieux et si digne d'admiration?

LE PANTHEON A ROME.

Ce monument existe encore dans toute sa majesté: des barbares ont pu le dépouiller de tous ses ornemens, et des mains avides enlever l'or, l'argent et le bronze qui y étaient employés avec une profusion extraordinaire; mais il n'a rien perdu de sa dignité. Bravant toutes les vicissitudes qu'ont amenées les siècles, il s'est conservé jusqu'à nos jours pour exciter notre étonnement et notre admiration. La Rotonde, dont les murs sont incrustés de marbre, est dans son entier. Son diamètre est de vingt-deux toises, sans y comprendre les murs, qui ont dix-huit pieds d'épaisseur. Sa hauteur est en parfaite harmonie avec sa largeur. Aucune fenêtre ne l'éclaire, et la seule lumière qu'elle reçoit lui vient d'une ouverture pratiquée au-dessus de la coupole. L'intérieur est décoré par quarante-huit colonnes de marbre, tandis que seize autres, d'une seule pièce de granit, forment, à l'extérieur, un portique majestueux. Ce fut AGRIPPA qui dédia le Panthéon aux dieux. On l'a consacré depuis à la mémoire des hommes qui se sont illustrés dans la carrière des arts.

CRITIQUE

SUR LE JOURNAL DE PARIS.

Air : *De tous les capucins du monde.*

A ce journal je m'intéresse,
Disait une vieille comtesse,
Mais c'est un abus sans pareil,
Et dont tous les matins j'endève,
D'y marquer l'heure où le soleil
Pour ces petits bourgeois se lève.

Pourquoi, du coucher de la lune,
Disait un filou, sur la brune,
Ces messieurs font-ils mention?
D'une police trop perverse
C'est seconder l'intention,
Pour écraser notre commerce.

Morbleu ! disait le chantre Arsène,
A quoi bon mesurer le Seine ?
Quand les flots en seraient haussés,
Je suis bien sûr que la rivière
Ne montera jamais assez
Pour pouvoir entrer dans mon verre.

Ils devraient bien, ces journalistes,
Disaient les quinze-vingts tout tristes,
Oter, pour nous faire leur cour,
Deux articles peu nécessaires ;
Celui des époques du jour,
Avec celui des réverbères.

Il ne faudrait jamais permettre,
Disait un grave géomètre,
Tous les im-promptu nouveaux-nés,
Qu'en tête du journal on trouve ;
Car fussent-ils des mieux tournés,
Qu'est-ce au fond que tout cela prouve ?

Mais, dit un libraire, on nous berne,
Quand de quelque écrivain moderne
On nous y vante les travaux :
N'est-ce donc pas une sornette
D'annoncer les livres nouveaux ?
Ce sont les vieux seuls qu on achète.

Article, traits de bienfaisance,
Dit Harpagon, quelle imprudence
De m'oublier directement !
Moi qui, dans mainte circonstance,
Recommande sincèrement
Les pauvres à la providence !

Tout en vacillant sur son siège,
Un cocher disait, tromperai-je
Maintenant mon maître au besoin ?
Hélas ! après l'extrait des livres,
En indiquant le prix du foin,
Le journal nous coupe les vivres.

A tant d'annonces de spectacle
Un sourd dit, je veux mettre obstacle ;
Je n'entends rien à tout cela ;
Mais simplement je leur accorde,
Pour remplir cette page-là,
De parler des danseurs de corde.

De tous les payeurs de la ville
Je soutiens la liste inutile,
Disait un jeune Cadédis,
Et la preuve en est évidente,
Car mes amis et moi, sandis!
Nous n'avons pas un sou de rente.

Quant aux nouvelles funéraires,
S'écriaient certains légataires,
Nous les trouvons trop empressés;
Nous hériterions seuls peut-être,
S'ils accordaient aux trépassés
Quelques jours pour se reconnaître.

Du journal, par antipathie,
Chacun critique une partie:
En est-ce ainsi du rimailleur
Dont on y condamne les pièces?
Non, son Apollon férailleur
Mettra toute la feuille en pièces.

M. DE PIIS.

LE CASTOR,

D'APRES M. J. C. BELTRAMI.

Il est difficile qu'un voyageur publie ses voyages sans parler du castor, quand même il n'aurait voyagé qu'en Afrique, où il n'y en a pas. Je voudrais éviter des répétitions; mais je ne me rappelle aucunement ce que ces messieurs en ont dit, chacun en particulier, pas même BUFFON, de son cabinet. Je vous communiquerai, comtesse, ce que j'ai vu moi-même sur les lieux, et ce que j'ai appris touchant cet animal étonnant. Si j'en dis les mêmes choses que les autres, cela servira à vous confirmer davantage dans ce que vous en saviez déjà: s'il y a du nouveau, vous me saurez gré d'avoir ajouté à vos connaissances.

Du côté de l'ouest, on voit descendre dans le lac (auquel l'auteur donne le nom de *Torrigiani*, et qui se trouve assez près des sources du Mississippi,) une petite rivière. Les castors en ont barricadé l'embouchure, au moyen d'une chaussée, qu'un régiment d'ingénieurs n'auraient pu mieux faire. L'eau reflue et forme un étang où ils ont bâti leur quartier. Il faut observer qu'ils savent que cette rivière ne tarit jamais; car autrement, ils ne l'auraient pas choisie.

Les pieux plantés dans la terre, et les troncs d'arbres, qui les traversent, sont d'une grosseur et d'une longueur considérables. Il est incroyable comment de si petits animaux peuvent transporter des pièces si énormes; mais ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'ils ne se servent jamais des arbres abattus par le vent, ou par les hommes; mais ils choisissent eux-mêmes et coupent ceux qui leur semblent plus utiles pour leur bâtisse.

Ils les coupent toujours sur les bords des lacs ou des grandes rivières, pour les transporter plus aisément au moyen du flottage.

Tandis que cinq ou six d'entr'eux coupent, ou rongent de leurs dents, le pied de l'arbre, un autre se tient au milieu de la rivière, et les avertit, ou d'un sifflement, ou en frappant de sa queue sur l'eau, quand il en voit pencher la cîme, pour que tout en continuant à travailler, ils y mettent de la précaution et se tiennent sur leurs gardes. Notez, comtesse, qu'ils ne rongent jamais l'arbre du côté de la terre, mais toujours du côté de l'eau, pour qu'il ait absolument à tomber de ce même côté.

Toute la tribu alors réunit ses efforts, et le flotte à l'endroit désigné. Là, de leurs dents, ils aiguisent les pieux; de leurs griffes, ils font des trous profonds dans la terre, et de leurs pattes, les plantent et les enfoncent. Ils mettent des branches d'arbres à travers contre ces pieux; ils en bouchent ensuite les interstices avec du mortier, que les uns préparent, pendant que les autres coupent les arbres, ou sont occupés à d'autres travaux; car la tâche est distribuée de manière qu'aucun d'eux ne demeure oisif. Ce mortier devient plus dur et plus solide que le meilleur ciment connu chez les Romains.

Quand la chaussée est achevée, et qu'ils l'ont éprouvée, pour savoir si elle répond à leurs fins, ils pratiquent au bas une ouverture, en guise d'écluse, qu'ils ouvrent et qu'ils ferment au besoin, pour laisser encore couler la rivière, et ils commencent à bâtir leur maison au milieu du terrain destiné à former l'étang. Jamais ils ne bâtissent la maison avant la chaussée, de crainte que celle-ci ne réussisse pas à leur gré, et qu'ils ne perdent ainsi leur temps et leurs peines.

Leur maison, bâtie également en bois et mortier, est de deux étages, et double. Elle est longue en proportion du nombre de la tribu qui doit l'habiter.

Le premier étage leur sert en commun de magazin à vivres, et demeure sous l'eau; le second leur sert de chambres à coucher, où chaque famille a son appartement, et il est hors de l'eau.

Sous les fondemens de la maison, ils pratiquent une quantité d'issues, au moyen desquelles ils entrent et ils sortent, sous terre, sans être apperçus, pas même du sauvage le plus vigilant: elles

aboutissent toutes loin de la maison et à la partie du terrain qui forme l'étang, ou aux lacs, aux rivières, près desquels ordinairement ils s'établissent, pour avoir le choix de cette direction qui leur est plus commode, ou moins dangereuse, dans les différents incidens de leur vie.

Les castors sont distribués en tribus, et parfois, en petites bandes seulement, dont chacune a son chef; et l'ordre et la discipline y règnent, beaucoup mieux peut-être que parmi les sauvages, et même que parmi les nations civilisées.

Leurs magazins sont toujours, sans faute, approvisionnés en été, et aucun n'y touche avant que la disette de l'hiver ne se fasse sentir; à moins que des circonstances extraordinaires n'en fassent sentir une nécessité absolue; mais jamais, dans aucun cas, aucun n'y entre sans l'autorisation et sans la présence du chef. Leurs vivres consistent en géneral, en écorces d'arbres, et principalement de saules, et de tous les arbres qui appartiennent à la famille du peuplier. Quelquefois, lorsque l'écorce ne se trouve pas en quantité suffisante, ils en ramassent aussi le bois, et dans ce cas, ils le coupent en morceaux avec leurs dents.

Chaque tribu a son territoire. Si quelque étranger est surpris en maraude, il est traduit devant le chef, qui, à la première fois, le châtie *ad correctionem*, et à la seconde, le prive de sa queue; ce qui est la plus grande disgrâce qui puisse arriver à un castor; car la queue est la charrette sur laquelle ils transportent les pierres où il en faut, le mortier, les vivres, &c. et elle est aussi la truelle, dont elle représente précisément la forme, dont ils se servent pour bâtir. Cet attentat à leur droit des gens est considéré parmi eux comme un si grand outrage, que toute la tribu du mutilé prend fait et cause pour lui, et part immédiatement pour en aller tirer vengeance.

Dans cette lutte, le parti vainqueur, usant du droit de la guerre, chasse le vaincu de son quartier, s'en empare, y place une garnison provisoire, et finalement y établit une colonie de jeunes castors. A ce propos, une autre particularité de ces animaux admirables ne vous paraîtra pas moins étonnante.

La femelle du castor met bas ordinairement dans le mois d'Avril, et elle fait jusqu'à quatre petits. Elle les nourrit et les instruit soigneusement, pendant une année, c'est à dire jusqu'à ce que la famille soit à la veille de prendre un nouvel établissement, et alors ces jeunes castors, obligés de céder la place, bâtissent une nouvelle loge à côté de la maison paternelle, s'ils ne sont pas en grand nombre; autrement ils sont obligés d'aller, avec d'autres, former ailleurs une autre tribu, un autre établissement. Si donc, dans ce temps, l'ennemi est chassé de son quartier, les vainqueurs y installent leurs petits de l'année, s'ils sont déja en état d'être émancipés, c'est-à-dire, de se gouverner d'eux-mêmes.

Les sauvages m'ont raconté, d'une manière positive, un autre trait de ces animaux; mail il est si extraordinaire, que je vous laisse libre d'y croire, ou de le rejetter.

Ils prétendent, et il y en a qui soutiennent en avoir été témoins oculaires, que les deux chefs de deux tribus belligérantes vident quelquefois la querelle par un combat singulier, en présence des deux armées ennemies, comme les peuples du Médiève, ou trois contre trois, comme les Horaces et les Curiaces de l'antiquité.

Les castors se marient, et la mort seule les sépare. Ils punissent sérieusement les infidélités de leurs femelles, jusqu'à les tuer.

Quand ils sont malades, ils sont soignés entr'eux attentivement. Les malades ont aussi leurs cris plaintifs, comme les hommes. Les sauvages les chassent de la même manière que vous les avez vus chasser le rat musqué dans notre sixième promenade. Le rat musqué est un castor de second ordre. Il en a la figure en petit, et plusieurs de ses qualités, quoique son poil soit beaucoup inférieur en beauté et en finesse. De plus, en hiver, les sauvages font des trous dans la glace qui couvre les étangs qui environnent la maison des castors: ils les guettent au moment qu'ils sortent leur tête pour prendre l'air, et les tirent.

Le *Grand-Lièvre* (chef sauvage,) au *Lac Rouge*, voulut me faire croire qu'étant survenu à une bataille, que deux tribus de castors venaient de se livrer, il en avait trouvé, sur le terrain, une quinzaine ou morts ou expirants; et d'autres sauvages, et *Scioux* et *Cypawais*, m'ont également assuré en avoir fait quelquefois une très bonne prise dans la même circonstance. Il est vrai que quelquefois ils en prennent sans queue: j'en ai vus moi-même. Enfin ces animaux sont si extraordinaires, aux yeux mêmes des sauvages, qu'ils les supposent des hommes devenus castors par la transfiguration; et en les tuant, ils croient leur rendre un très grand service; car ils disent qu'ils les rendent à leur premier état.

MONNAIE.

C'est une pièce de métal qui a une valeur numérique quelconque, et qui est ordinairement marquée au coin et aux armes d'un prince ou d'un état.

Dans les commencemens, le commerce se faisait par le moyen des échanges: l'un donnait à l'autre ce que celui-ci ne possédait pas, pour en recevoir lui-même des choses que la nature lui avait refusées. On ne sait pas quel est celui qui inventa le premier la monnaie: la plus ancienne preuve que nous ayons du trafic fait avec des pièces de métal, se trouve dans la Genèse, ch.

13, où il est dit qu'ABRAHAM acquit le lieu de la sépulture de SARA pour quatre cents circles d'argent. Le même livre nous parle de mille pièces d'argent, dont ABIMELECH, roi de Gerara, fit présent à Abraham. Quand JACOB envoya ses fils en Egypte pour acheter du bled, il leur donna de l'argent. Tout cela prouve qu'alors on commerçait avec de l'or et l'argent; mais il ne paraît pas que ces deux métaux fussent convertis en pièces de monnaie frappées au coin : il est probable qu'on les donnait au poids; car le sicle, le talent, le gera, le beka, sont des noms de poids.

Si nous en croyons HERODOTE, ce sont les Syriens qui ont, les premiers, fait battre de la monnaie d'or et d'argent. STRABON s'appuie du témoignage d'ELIEN, pour dire que ce fut dans l'île d'Egine que l'on frappa la première monnaie, par l'ordre de PHŒDON, et que de là ces pièces furent appellées *Eginettes*. Les Grecs comptaient par drachme, par mine et par talent.

La première monnaie des Romains fut frappée sous le règne de SERVIUS TULLIUS; elle était de cuivre, et on la marqua d'un bœuf ou d'une brebis, d'où est venu le mot *pecunia*, parce que ces sortes d'animaux étaient du nombre de ceux que l'on appellait *pecus*. La monnaie de cuivre des Romains consistait en différentes pièces appellées *as*, *semis*, ou *semissis*, *triens*, *quadrans*, *sextans*.

L'*as* était une grosse pièce qui, dans le commencement, pesait une livre; la valeur du *semis* ou *semissis* était la moitié de celle de l'*as*; le *triens* en représentait le tiers, le *quadrans* la quatrième partie, et le *sextans* la sixième.—L'argent ne commença à être monnayé chez les Romains que l'an de la république 485, cinq ans avant la première guerre punique, et l'or, soixante-deux ans après que l'on eut commencé à frapper l'argent.

La plus ancienne monnaie d'or connue en France est celle que fit frapper THEODEBERT, roi de Metz, fils de THIERRI, petit-fils de CLOVIS. En 1262 sous Saint LOUIS, il y avait plus de quatre-vingt seigneurs particuliers qui pouvaient faire battre monnaie en France; mais il n'y avait que le roi qui eût droit d'en fabriquer d'or et d'argent.

CHARLEMAGNE ordonna, en 758, que l'on fît vingt-deux sous d'une livre pesant d'argent. A ce compte, un sou vaudrait aujourd'hui environ trois francs trente centimes de notre monnaie. Le denier était la douzième partie du sou, et l'obole la moitié du denier.

La livre d'or se taillait en soixante-douze sous d'or, dont chacun vaudrait quinze francs de notre monnaie. Un sou d'or valait quarante deniers d'argent.

La valeur réelle de ces monnaies s'altéra presque de règne en règne, en partant de celui de PHILIPPE Ier, et de l'époque de la première croisade.

De toutes les anciennes dénominations de nos monnaies, il ne nous reste plus que le franc, monnaie de la valeur de vingt sous, frappée, pour la première fois, sous le roi JEAN.—(*Petit Dictionnaire des Inventions, &c.*)

LES SYMPTOMES DE L'AMOUR,

CHANSON PASTORALE.

Sur l'air : *Vous qui toujours suivez mes traces.*

Lorsque d'un cœur l'amour est maître.
Malgré soi l'on est indiscret ;
On veut n'en rien faire connaître,
Et chacun lit notre secret.

Des soupirs, une langueur tendre,
L'air pensif qu'on ne peut cacher ;
C'en est trop pour faire comprendre
Que l'amour a su nous toucher.

Dans le hameau je vis Tytire,
Et crus l'aimer sans qu'il le sût ;
Mais du goût qui vers lui m'attire
Bientôt le berger s'apperçut.

Je dansais un jour au village ;
J'y vois arriver mon vainqueur :
A son aspect, sur mon visage,
Je sens le feu de la pudeur.

Il m'aborde, mon cœur palpite ;
Son hommage que je reçois,
Me rend encor plus interdite ;
Tout lui parle, excepté ma voix.

Sous le voile épais du mystère,
Belles, cachez vos feux naissans ;
Au dieu qu'on adore à Cythère
Offrez en secret votre encens.

A l'amant qui vous examine,
Déguisez ce qu'il apperçoit ;
Un amour qu'à peine il devine,
Lui plaît plus que celui qu'il voit.

SENTENCES DE JUSTICE.

Extrait du Voyage de VALENTIN POLSINI *au pays des Talapoins.*

Un boulanger avait donné un soufflet à sa femme, parce qu'elle s'était disputée chez sa voisine, et qu'elle avait scandalisé tout le quartier. La boulangère cita son mari en justice, prétendant qu'il avait outrepassé les droits conjugaux, et qu'il devait lui demander publiquement pardon. Malheureusement cette femme ne connaissait que les lois qui la favorisaient; le juge la condamna, contre son attente, à recevoir un second soufflet, en vertu d'un certain article du code, qui prescrit aux hommes de souffleter leurs femmes sur les deux joues, quand elles se disputent hors de chez elles, et qui donne le même pouvoir aux femmes, si les époux sont dans le même cas. Nous trouvâmes cette loi singulière.

Un jeune homme s'étant enivré, avait fait tapage dans la chambre de sa sœur, et s'était amusé à lui déchirer quelques robes. Quand il eut repris son bon sens, sa sœur le pria de réparer ses sottises; mais il s'excusa sur son état d'ivresse, et dit que tout le mal survenu ne le regardait point; que sa sœur le voyant ivre, devait serrer ses robes; que, d'ailleurs, cette petite leçon lui apprendrait à ne point laisser les choses en désordre dans sa chambre; et qu'enfin, il n'était pas responsable du mal qu'il faisait sans mauvaise intention. La sœur se plaignit en justice. Le juge prononça qu'il y avait mauvaise intention quand on s'enivrait; qu'on ne pouvait pas s'excuser sur un état de folie volontaire; que sa sœur était libre de mettre de l'ordre ou du désordre dans sa chambre. Il condamna donc le frère, qui était un célibataire aisé, à payer tout le dégat qu'il avait fait; à compter, en outre, une somme de cent pièces d'argent à sa sœur, pour les désagrémens et le mauvais exemple qu'il avait donnés; et enfin à payer une amende assez considérable, pour avoir osé défendre une cause injuste et scandaleuse. Ce jugement nous parut assez sage.

Un paysan n'ayant rien à manger avec sa pâte de maïs, avait dérobé une botte de raves. Le jardinier à qui on avait fait tort assigna le paysan en justice. Le juge condamna celui-ci à payer la botte de raves: et comme les frais de justice montaient à quatre pièces d'argent, qui valaient quarante fois l'objet du vol, il condamna les parties à les payer par moitié. . . . Nous applaudîmes à ce jugement, qui nous rappellait la loi si sage d'un petit état d'Italie, où l'on condamne à la huée publique les plaideurs sans cause.

PARABOLA

Ex antiquâ Sermonum collectione extracta.

Homo quidam erat diversarum villarum advocatus, immisericors, avarus, faciens graves exactiones in sibi subditos. Die quâdam quùm propter exactionem faciendam ad villam unam properaret, diabolus in specie hominis se illi in itinere sociavit; quem tùm ex horrore, quàm ex mutuâ collocutione diabolum esse intellexit. Ire cum eo satis timuit; nullo tamen modo, neque orando, neque se cruce signando, ab eo separari potuit: Quùmque simul pergerent, occurrit eis homo quidam pauper porcum in laqueo ducens. Quùmque porcus huc illucque diverteretur, iratus homo clamavit: Diabolus te habeat. Quo verbo audito, advocatus sperans se tali occasione à diabolo liberari, ait illi: Audi, amice, porcus ille est tibi datus: vade, tolle illum. Respondit diabolus: Nequaquam mihi illum ex corde donavit; et ideo illum tollere non possum. Deindè transeuntes per aliam villam, quùm infans fleret, mater in foribus domus stans turbidâ voce dicebat: Diabolus te habeat; quid me fletibus tuis inquietas? Tunc advocatus dixit: Ecce benè lucratus es animam unam; tolle infantem, quia tuus est. Cui diabolus, ut priùs: non mihi illum dedit ex corde; sic talis est consuetudo hominibus loquendi quùm irascuntur.— Incipientibus autem appropinquare loco ad quem tendebant, homines à villâ longè videntes, et causam ejus adventus non ignorantes, omnes unâ voce clamabant, dicentes: Diabolus te habeat, ac diabolo venias. Quo audito, diabolus caput movens, cachinnans dit advocato: Ecce isti dederunt te mihi ex intimo corde, et ideo meus es. Ac rapuit eum in ipsâ horâ diabolus, et quid de eo fecerit ignoratur.

CRANOLOGIE.

Rien de nouveau sous le soleil, pas même les extravagances des gens à systèmes. Celui du docteur Gall, qui fit tant de bruit en 1807 et 1808, et dont on ne parlait plus en 1809, n'est pas aussi neuf et aussi moderne que bien des gens l'ont cru, et ce médecin allemand n'est probablement pas le premier qui se soit imaginé que l'on pouvait juger des vertus, des vices et des talens d'un individu quelconque, par la conformation de son crâne. Lisez le passage suivant, tiré du journal historique de l'Etoile, année 1591.

" Le 29 (Avril) notre M. Cœuilly, curé de St. Germain

" l'Auxerrois, alla trouver M. de GRAMMOND, pour s'excuser à " luy du rapport qu'on luy avoit fait, que pendant le siège de " Chartres, où le dit seigneur étoit enfermé, il l'avoit preschè en " pleine chaire comme traître et politique, dont le dit Grammond " s'étoit fort offensé, et avoit demandé à luy parler : mais aussi-" tôt qu'il l'eut vu, et considéré *la forme de sa teste*, il luy de-" manda seulement ; est-ce vous qui estes le curé de St. Germain? " Je sais tout ce que vous me voulés dire ; je vous pardonne tout ; " car je vois bien à vostre teste que vous n'estes guère sage, et " que tout ce qu'on m'a dit de vous est vray." (*La Récolte de " l'Hermite.*)

INVENTIONS.

Typographie Microscopique.—La typographie française a produit des chefs-d'œuvre dans les grands formats. Pour contraster avec les plus belles éditions de luxe, ces magnifiques in-folio qui garnissent le bas des bibliothèques, et qu'on n'ouvre jamais, voici une édition microscopique, qu'on n'ouvrira peut-être pas davantage, mais que se procureront les bibliophiles qui apprécient les difficultés vaincues. Mr. Henri DIDOT qui s'est déjà fait honneur par ses procédés de fonderie polyamatype, vient d'imprimer les *Maximes de Larochefoucauld* en caractères, d'une finesse extraordinaire : dans la gravure de ces caractères, il a dépassé le terme de réduction que les typographes anglais n'ont point osé franchir ; et cependant il n'a altéré ni la pureté, ni l'élégance des formes. Pour peu que M. Henri Didot continue ses travaux en ce genre, les amateurs pourront se procurer une bibliothèque qui tiendra toute entière dans la poche.

Canne-fusil.—Mr. Henry PRATT, de Dedham, a confectionné une canne très curieuse dont la douille est comprimée par un ressort. Il suffit d'ôter la douille, et la canne se convertit soudain en un joli fusil de chasse, qu'on fait partir en pressant une petite vis près du pommeau de la canne. Un choquet à percussion, placé dans l'intérieur au-dessus de la lumière, met le feu à la pièce. Il n'y a rien dans l'apparence de cette canne qui puisse en faire soupçonner l'usage, et ce qui en augmente encore le prix, c'est que sa construction particulière rend toute explosion accidentelle impossible. Mr. Pratt ne reclame point l'honneur de l'invention, ayant vu une canne du même genre dont on demandait cent piastres. Mais il ne lui fut pas permis de l'examiner : il existe d'ailleurs une différence essentielle entre les deux pièces, la batterie de celle de Mr. Pratt n'étant pas extérieurement visible. Mr. Pratt croit pouvoir fabriquer ces cannes-fusils pour vingt-cinq ou trente piastres.—*Gazette de Baton Rouge.*

Bateau Plongeur.—Nous avons déjà entretenu nos lecteurs d'un bateau plongeur de l'invention de Mr. BEAUDOUIN fils ainé, des Andelys. Le succès que nous ne faisions qu'augurer alors vient de se réaliser. M. Beaudoin a fait, le 9 de Mai l'essai de son bateau, dans le lit de la Seine, devant le Petit Andely, en présence du président du Tribunal, du Procureur du Roi, du Maire, de l'Adjoint et de plus de huit cents personnes attirées sur les bords du fleuve, par une expérience aussi curieuse qu'importante pour ces résultats à venir. A sept heures précises du soir, descendu dans son bateau en forme de tonneau oblong, il a cessé de recevoir l'air extérieur ; treize minutes après, il a opéré sa descente au fond de la Seine, où il a navigué à dix-huit-pieds de profondeur, pendant quarante-sept minutes, et où il n'a vécu que par de l'air dont il avait fait provision. Une salve applaudissemens, aidée d'une détonation de fusils, a appris aux habitans des deux villes, le réapparition de leur intrépide et habile compatriote. Il regrettait de n'être pas encore resté plus longtems dans le liquide séjour : il n'en avait éte arraché que par la terreur publique, qui avait exigé que l'on usât des cordages attachés à cette barque d'un nouveau genre, pour la ramener au point de départ. Soixante minutes de privation d'air extérieur donnaient les plus violentes inquiétudes à la foule attentive qui ne voyait rien revenir. M. Beaudouin, à la sortie de sa nacelle, assurait qu'il aurait pu rester encore une heure sans compromettre son existance.

Le succès d'une telle épreuve a fait une grande sensation dans les Andelys. On se rappelle avoir vu BLANCHARD y faire ses premiers essais, y préluder à des ascensions qui ont étonné le monde. Cette nouvelle découverte, non moins étonnante et qui promet de bien autres résultats, mérite toute l'attention de notre gouvernement. On dit que déjà avant ce succès elle avait fixé celle d'une puissance voisine. Espérons que toute notre in-industrie ne s'exportera pas à l'étranger. Les Anglais n'ont pas dédaigné de couvrir la Manche de leur flotte pour la traversée aérienne de Douvres à Calais de Blanchard des Andelys. Les Anglais nous ont ravi l'immortel BRUNEL, qui s'est signalé par tant d'inventions heureuses, qui creuse le passage sous le Tamise, et que les Andelys réclament comme un de leurs enfans. Celui-ci sans doute (Beaudouin,) ne sera point délaissé par sa patrie, et n'ira point porter sur des bords étrangers le fruit de ses méditations.—*Journal du Hâvre.*

ANECDOTES.

Un chirurgien hollandais, qui s'était fixé à Moscou, jouait du

luth dans les momens que sa profession lui laissait libres. Des strélitz, en passant dans la rue, s'arrêtèrent à la porte du chirurgien pour le mieux entendre; l'un d'eux, plus curieux que les autres, regarda par le trou de la serrure; et s'étant apperçu qu'un squelette suspendu derrière le chirurgien était agité par le vent qui venait de la fenêtre, il fut si effrayé qu'il prit la fuite aussitôt, en criant que cette maison était habitée par un sorcier. Les autres strélitz, qui avaient partagé la frayeur de leur camarade, répandirent partout que ce sorcier faisait danser les morts au son du luth. La cour et le patriarche nommèrent trois personnes pour vérifier le fait: on assembla ensuite le conseil, et le pauvre chirurgien fut condamné à être brulé vif avec son squelette.

Heureusement, un seigneur, plus instruit que le conseil, représenta au czar que dans les pays où la chirurgie avait fait des progrès, on avait des squelettes qui servaient à l'étude, et fit sentir combien il était ridicule de condamner un chirurgien au feu parce qu'il gardait un squelette chez lui. Cette explication ne fut pas admise sans peine: la seule grâce que le seigneur russe put obtenir, ce fut de faire commuer la peine du feu en un bannissement perpétuel.

Quant au squelette, on continua de le regarder comme complice des crimes du chirurgien; il fut condamné à subir la peine qui avait été prononcée; on le traina dans les rues de Moscou, et on le brula ensuite.

Aux conclaves de 1740 et de 1758, le cardinal Passionei traitait très familièrement, et quelquefois avec hauteur et dureté le cardinal Rezzonico, qui le précédait immédiatement dans le Sacré College. Ce dernier ayant été élu Pape en 1758, sans le concours de la faction à la tête de laquelle se trouvait le cardinal Passionei, celui-ci refusa longtemps de souscrire à son élection, que cependant il lui fallut enfin reconnaître. Après l'adoration, le cardinal Passionei présenta au Pape les bulles qui le nommaient aux places qu'il occupait, et lui dit: Très Saint-Père, je remets à votre Sainteté les titres des places dont ses deux prédécesseurs m'ont honoré. Votre Saintété, qui ne me doit rien, peut en gratifier quelqu'un qui en soit plus digne que moi." Le Pape reçut les bulles, et après y avoir jetté les yeux, il les remit au cardinal, en lui disant d'un ton plein de bonté: "Cardinal Passionei, peut-être vous doit-je plus que vous ne pensez; mais quand je ne vous aurais aucune obligation, l'Eglise vous doit beaucoup. Agréez donc de sa main, si vous avez quelque scrupule de la recevoir de la mienne, la confirmation des grâces de mes prédécesseurs; et, ajouta-t-il en souriant, continuez-moi vos avis avec cette franchise et cette candeur dont j'ai souvent fait l'expérience."

L'abbé Raynal, comme l'on sait, promena sa gloire dans les

différentes cours d'Allemagne. Le grand FREDERIC, qui ne jouait pas un beau rôle dans la première édition de l'*Histoire Philosophique*, le fit venir à Postdam; et l'entretint assez longtemps. L'*Histoire du Stathoudérat* se trouve sur la table; "Voila, dit le monarque, un excellent ouvrage, et qui fait vraiment honneur. . . .L'auteur ne répondit rien. Le monarque recommença ses éloges; alors l'abbé lui répondit avec une modestie littéraire: "Sire, c'est l'ouvrage de ma jeunesse, j'ai fait moins mal, et mon *Histoire Philosophique* a eu quelque succès: Je ne vous en dirai rien, répliqua le roi, je n'en ai jamais entendu parler." Voila comme se venge un grand homme, ou plutôt comme il châtie un écrivain inconsidéré.

Du temps du fameux systême de LAW, un nommé PECOIL, qui avait fait fortune en commençant par les plus bas emplois de la gabelle, ne songeant qu'à accumuler de nouvelles richesses, fit construire, dans l'endroit le plus retiré de sa maison, un caveau qui fermait à trois portes, dont la dernière était de fer.

Il y allait de temps en temps jouir de la vue de son trésor; et quoique ce fût le plus secretement qu'il pût, sa femme et son fils en eurent enfin connaissance.

Un jour qu'il y était allé de grand matin, et qu'on le croyait sorti, sa famille ne l'ayant pas vu rentrer le soir, fit enfoncer, le lendemain, les portes du caveau, et ouvrir celle de fer, dont la clef était restée en dehors: elle y trouva le malheureux vieillard étendu entre ses coffres, les deux bras rongés, et une lanterne à côté de lui, dont la chandelle était éteinte.

Le baron des COUTURES ayant appris que ses créanciers avaient obtenu une sentence contre lui, et qu'ils avaient dessein de faire exécuter ses meubles, les fit enlever une nuit, sans que personne s'en apperçût. Un huissier vint le lendemain, et ne trouvant personne, fit ouvrir la porte par un serrurier, en présence du commissaire; mais ils furent très étonnés de ne voir que les murailles, sur une desquelles était écrit ce quatrain, en gros caractères:

Créanciers, maudite canaille,
Commissaires, hussiers, recors,
Vous aurez bien le diable au corps,
Si vous emportez la muraille.

Le baron de GUERN, dont la fortune était délabrée, fut nommé ministre de Frédéric; il eut entre les mains une caisse considérable, dont il se servit pour rétablir sa fortune, et avec laquelle il prétendait acheter la couronne de Pologne. Il fut épié, dénoncé, jugé, et condamné à avoir la tête tranchée. On apporta la sentence au roi, qui sauva le coupable par ce calembourg, qu'il écrivit au bas: "Comment voulez-vous faire couper la tête à un homme qui n'en a jamais eu." Néanmoins il fut condamné à être enfermé pour toute sa vie à Spandaw.

"Vous êtes si habile dans l'anatomie," disait quelqu'un à M. Petit, "que vous devriez guérir toutes les maladies." Cela est vrai, répondit le célèbre docteur; mais malheureusement, nous sommes comme les portefaix de Paris, qui connaissent bien toutes les rues, mais qui ne savent pas ce qui se passe dans les maisons."

Au moment où *le Mariage de Figaro* ou *la folle Journée*, était à la soixante et onzième représentation, qui n'avait pas l'air d'être la dernière, un plaisant fit la boutade suivante:

Pourquoi crier tant haro
Sur l'éternel Figaro?
Chez nous, la folle journée
Doit être au moins d'une année.

PUBLICATIONS FRANCAISES.

Le Courier des Etats-Unis, *journal Français, Politique et Littéraire;* Le Journal des Sciences Naturelles; tels sont les titres de deux journaux en langue française qui doivent se publier prochainement à New-York.

On pourra juger de ce que sera le *Courier des Etats-Unis* par le résumé suivant du Prospectus: Les Editeurs n'excluront de leur feuille aucun des objets qui, dans l'un et l'autre hémisphère, seront dignes d'attirer l'attention et d'exciter l'intéret du public. Ils mettront sous les yeux de leurs lecteurs tous les faits remarquables qui auront lieu dans le domaine de la politique, des sciences, des arts, de la littérature. Les évenemens politiques viendront en première ligne. L'article consacré à la France occupera une place importante dans leur feuille: ils y mentionneront les actes de son gouvernement, les discussions de ses chambres les décisions de ses tribunaux, &c.

Les Editeurs du *Courier des Etats-Unis*, hautement et invariablement attachés à la cause de la liberté civile et religieuse sur toute l'étendue du globe, écarteront cependant avec soin toute espèce d'exagération; les effervescences de parti, les animosités personnelles seront également bannies de leurs colonnes: en avouant avec franchise, en exposant avec fermeté, leurs propres opinions, ils traiteront avec égard celles d'autrui.

Le *Courier des Etats-Unis* contiendra encore, un apperçu des travaux des sociétés savantes, littéraires et philanthropiques; des extraits analytiques des écrits périodiques et autres, sur les sciences, les arts, l'histoire, la morale, la politique, la statistique, l'industrie, &c; enfin un recueil des jugemens portés dans les revues et les journaux français ou autres, sur les ouvrage publiés en Europe et en Amérique.

Nous n'avons pas vu le Prospectus du *Journal des Sciences Naturelles*, mais nous apprenons que cet ouvrage doit être rédigé et publié par notre compatriote, le Dr. Xavier Tessier, déja avantageusement connu dans ce pays, comme Editeur du ci-devant *Journal de Médecine de Québec* et Secrétaire-général de la Société de Québec pour l'encouragement des Sciences et des Arts en Canada.

MARIAGES ET DECES.

MARIAGES.

Le 5 du courant, à Kamouraska, Mr. R. A. Pruze, à Dlle. M. Sophie Claire Varin, tous deux de l'endroit;

Le 11, Joseph Lozeau, écuyer, de la Baie du Febvre, à dame veuve Belleau, née Menard, de Québec;

Le 12, à Terrebonne, Mr. Germain Raby, à Dlle. Zoe' Major, tous deux de l'endroit;

Le 13, Mr. Toussaint Decary, à Dlle. M. Josephte Poirier, tous de la paroisse de Montréal;

Le 19 à St. Roch, Mr. François Renaud, Notaire, à Dlle. Therese Chatillon.

DECES.

A Québec, le 8 du courant, Mr. Louis Henri Chaussegros de Lery, agé de 15 ans;

A Chateauguay, le 16, J. B. Bruguier, écuyer, Capitaine de milice, agé de 45 ans. Le Capitaine Bruguier commandait une compagnie de chasseurs au combat de Chateauguay, où il se distingua, et où il fut blessé.

Le 27, Mr. Patrice Adhemar, agé de 46 ans et 11 mois, ci-devant Lieutenant au 5e bataillon de la milice incorporée;

Le même jour, à St. Eustache, J. B. Fere', écuyer, ex-capitaine de milice, agé de 60 ans.

Les Gazettes du mois ont aussi annoncé, en particulier, la mort du Dr. Poynter, Evêque *in partibus*, depuis plusieurs années Vicaire apostolique du District de Londres; de Mgnr. Ambroise Marechal, Archevêque de Baltimore, depuis 1817; et de l'honorable De Witt Clinton, Gouverneur de l'Etat de New-York; homme éminemment recommandable par son patriotisme, ses talens et ses connaissances en littérature et en politique.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME VI. MARS, 1828. NUMERO IV.

HISTOIRE DU CANADA.

POUR revenir au comte de Frontenac, dès que ce géneral eut reçu le second courier de M. Provôt, il envoya le sieur de RAMSAY, gouverneur des Trois-Rivières, au chevalier de Callières, pour lui ordonner de descendre à Québec, le plus promptement qu'il lui serait possible, avec toutes ses troupes, à la réserve de quelques compagnies, qui devaient être laissées pour garder Montréal, et de se faire suivre de tous les habitans qu'il pourrait rassembler dans sa route. Il marcha ensuite, sans s'arrêter, jusqu'à Québec, où il arriva le 14 Octobre, à dix heures du soir, et où il apprit que la flotte anglaise était au pied de la traverse de l'île d'Orléans.

Il fut très satisfait de l'état où M. Provôt avait mis cette place : cet officier y avait fait entrer un grand nombre d'habitans, qui montraient beaucoup de résolution et de confiance, et quoiqu'il n'eût eu que cinq jours pour faire travailler aux fortifications, il n'y avait aucun endroit faible dans la ville où il n'eût pourvu de manière à ne pas craindre un coup de main. Le gouverneur y fit ajouter quelques retranchemens, qu'il jugea nécessaires, et confirma l'ordre judicieusement donné par le major aux capitaines des compagnies de milices de Beauport, de la côte de Beaupré, de l'île d'Orléans et de la côte de Lauzon, qui couvraient Québec du côté de la rade, de ne point quitter leur poste qu'ils ne vissent l'ennemi faire sa descente et attaquer le corps de la place ; auquel cas, ils devaient se tenir prêts à marcher où on les appellerait.

M. de LONGUEIL, fils ainé du sieur Lemoyne, était parti avec une troupe de sauvages, Hurons et Abénaquis, pour examiner les mouvemens de la flotte anglaise : toutes les côtes avancées du bas du fleuve étaient garnies d'habitans pleins de zèle et de bravoure, qui obligeaient les chaloupes envoyées par l'ennemi à regagner le large : enfin, il arrivait continuellement à la ville des milices de Montréal et des Trois-Rivières aussi remplies de bonne volonté que celles des environs de Québec.

Le 15, le chevalier de Vaudreuil, commandant des troupes, partit de grand matin, avec cent hommes, pour aller à la décou-

verte et pour charger les ennemis, s'ils entreprenaient de faire une descente. Il lui avait été expressément recommandé de ne les point perdre de vue, et de donner avis de tous les mouvemens qu'ils feraient ; commission dont il s'acquitta à l'entière satisfaction de M. de Frontenac.

A cette précaution, ce général en ajouta une autre : comme il était à craindre que les vaisseaux qu'on attendait de France ne vinssent se jetter inopinément entre les mains des Anglais, il dépêcha deux canots bien équippés par le petit canal de l'île d'Orléans, avec ordre à ceux qu'il y fit embarquer d'aller aussi loin qu'ils pourraient au-devant de ces vaisseaux, et de les avertir de ce qui se passait.

Il fit commencer, le même jour, une batterie de huit pièces de canon, sur la hauteur qui était à côté du fort, et elle fut achevée le lendemain. Ainsi, dit Charlevoix, les fortifications commençaient au palais, sur le bord de la petite rivière St. Charles, remontaient vers la haute ville, qu'elles environnaient, et venaient finir à la montagne, vers le Cap aux Diamans. On avait aussi continué, depuis le palais, tout le long la grève, une palissade jusqu'à la clôture du séminaire, où elle était terminée par des rochers inaccessibles, qu'on appelle le *Sault au Matelot ;* et là il y avait une batterie de trois pièces. Une seconde palissade, qu'on avait tirée au-dessus de la première, aboutissait au même endroit, et devait couvrir les fusilliers. La basse ville avait deux batteries, chacune de trois pièces de dix-huit livres de balles, et elles occupaient les intervalles de celles qui étaient à la haute ville. Les issues de la ville où il n'y avait pas de portes étaient barricadées avec de bonnes poutres et des bariques pleines de terre, en guise de gabions, et les dessus étaient garnis de pierriers. Le chemin tournant de la basse ville à la haute était coupé par trois différents retranchemens de bariques et de sacs pleins de terre, avec des espèces de chevaux de frise. Dans la suite du siège, on fit une seconde batterie au Sault au Matelot, et une troisième à la porte qui conduisait à la rivière St. Charles. Enfin, on avait disposé quelques petites pièces de canon autour de la haute ville, et particulièrement sur la butte d'un moulin qui servait de cavalier.

Le 16, à trois heures du matin, M. de Vaudreuil revint à Québec, et rapporta qu'il avait laissé la flotte anglaise à trois lieues de la ville, mouillée en un endroit appellé *l'Arbre sec.* En effet, dès qu'il fit jour, on l'apperçut des hauteurs. Elle était composée de trente voiles de différentes grandeurs, et le bruit se répandit qu'elle portait trois mille hommes de débarquement. A mesure qu'elle avançait, les plus petits bâtimens se rangeaient le long de la côte de Beauport, entre l'île d'Orléans et la petite rivière ; les autres tenaient le large. Tous jettèrent les ancres

vers dix heures, et aussitôt une chaloupe portant un pavillon blanc se détacha de la flotte, et s'avança vers la ville.

On ne douta point qu'elle ne portât un trompette, et M. de Frontenac envoya à sa rencontre un officier qui la joignit à moitié chemin, fit bander les yeux au trompette, et le conduisit au fort. On eut soin, avant de le présenter au général, de le promener tout autour de la place où il fut fort étourdi des grands mouvemens qu'il entendit dans tous les quartiers, chacun se faisant un plaisir d'augmenter son embarras, et de lui donner lieu de croire que toute la ville était semée de chausse-trappes et de chevaux-de-frise, et que les Anglais ne pourraient faire un pas sans être obligés de franchir un retranchement. Mais la vue du gouverneur général, accompagné de l'évêque, de l'intendant, et d'un grand nombre d'officiers, dont la contenance n'annonçait rien moins que la crainte ou la défiance, acheva de le déconcerter. L'amiral Phibs, informé, quelques jours auparavant, par M. de Grandville, qui était tombé dans ses mains, que Québec était sans fortifications, sans troupes et sans général, ce qui était vrai alors, avait cru qu'il lui suffirait de se présenter devant la ville pour l'emporter, et avait communiqué cette confiance à toute son armée. Son envoyé présenta en tremblant sa sommation, qui était écrite en anglais, et qui fut interprétée sur le camp. La voici telle que donnée par Charlevoix d'après l'original.

"William Phibs, Général de l'Armée anglaise, à M. de Frontenac :—

"La guerre déclarée entre les couronnes d'Angleterre et de France n'est pas le seul motif de l'entreprise que j'ai eu ordre de former contre votre colonie. Les ravages et les cruautés exercées par les Français et les sauvages, sans aucun sujet, contre les peuples soumis à leurs majestés britanniques ont obligé leurs dites majestés d'armer pour se rendre maîtres du Canada, afin de pourvoir à la sureté des provinces de leur obéissance. Mais comme je serais bien aise d'épargner le sang chrétien, et de vous faire éviter les malheurs de la guerre, moi, William Phibs, chevalier, par ses présentes, et au nom de leurs très excellentes majestés Guillaume et Marie, roi et reine d'Angleterre, &c. vous demande que vous ayez à remettre entre mes mains vos forts et châteaux, dans l'état où ils sont, avec toutes les munitions et autres provisions quelconques. Je vous demande aussi que vous me rendiez tous les prisonniers que vous avez et que vous livriez vos biens et vos personnes à ma disposition ; ce que faisant, vous pouvez espérer que, comme bon chrétien, je vous pardonnerai le passé, autant qu'il sera jugé à propos pour le service de leurs majestés et la sureté de leurs sujets. Mais si vous entreprenez de vous defendre, sachez que je suis en état de vous forcer, bien

résolu, avec l'aide de Dieu, en qui je mets toute ma confiance, à venger par les armes les torts que vous nous avez faits et de vous assujétir à la couronne d'Angleterre. Votre réponse positive dans une heure, par votre trompette, avec le retour du mien."

Cet écrit excita l'indignation de tout l'assistance. Dès qu'on en eut achevé la lecture, le trompette tira de sa poche une montre, la présenta au gouverneur général, et lui dit qu'il était dix heures, et qu'il ne pouvait attendre sa réponse que jusqu'à onze. Alors il y eut un cri général d'indignation, et M. de Valrènes dit qu'il fallait traiter cet insolent comme l'envoyé d'un corsaire, d'autant plus que Phibs était armé contre son souverain légitime, (*a*) et s'était comporté au Port-Royal en vrai pirate, ayant violé le capitulation, et retenu prisonnier M. de Manneval, contre sa parole et le droit des gens.

M. de Frontenac, quoique piqué au vif, sut pourtant se contenir; il ne fit pas même semblant d'avoir entendu le discours de Valrénes, et adressant la parole au trompette, il lui dit: (*b*) "Je ne vous ferai pas attendre si longtems ma réponse; la voici:—Je ne connais point le roi Guillaume; mais je sais que le prince d'Orange est un usurpateur, qui a violé les droits les plus sacrés du sang et de la religion, en détrônant le roi son beau-père. Je ne connais point d'autre souverain légitime de l'Angleterre que le roi Jacques II. Le chevalier Phibs n'a pas dû être surpris des hostilités faites par les Français et leurs alliés, puisqu'il a dû s'attendre que le roi, mon maître, ayant reçu le roi d'Angleterre sous sa protection, m'ordonnerait de porter la guerre chez les peuples qui sont révoltés contre leur prince légitime. A-t-il pu croire que, quand il m'offrirait des conditions plus tolérables, et que je serais d'humeur à les accepter, tant de braves gens y voulussent consentir, et me conseillassent de me fier à la parole d'un homme qui a violé la capitulation qu'il avait faite avec le gouverneur de l'Acadie; qui a manqué à la fidélité qu'il devait à son prince; qui a oublié tous les bienfaits dont il en a été comblé, pour suivre le parti d'une étranger, lequel voulant persuader qu'il n'a en vue que d'être le libérateur de l'Angleterre, et le défenseur de la foi, a détruit les lois et les privilèges du royaume et renversé l'église anglicane. C'est ce que la justice divine, que Phibs reclame, punira un jour sévèrement."

Le trompette demanda cette réponse par écrit; mais le comte refusa de la donner, et ajouta, "Je vais répondre à votre maître par la bouche de mon canon; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on fait sommer un général français."

(*a*) Louis XIV n'avait pas encore reconnu Guillaume et Marie comme roi et reine d'Angleterre.

(*b*) Cette réponse, suivant Charlevoix, est transcrite mot à mot d'une lettre du comte de Frontenac à M. de Seignelay.

Le trompette fut reconduit, les yeux bandés, jusqu'à l'endroit où on l'avait été prendre, et à peine fut-il arrivé à bord, que l'on se mit à tirer d une des batteries de la basse ville. Le premier coup de canon abattit le pavillon de l'amiral ; et la marée l'ayant fait dériver, quelques Canadiens allèrent le prendre à la nage et l'emportèrent à la vue de toute la flotte, et malgré le feu qu'elle faisait sur eux. Il fut porté sur le champ à la Cathédrale. Le même jour, vers quatre heures de l'après midi, M. de Longueil, accompagné de son frère Maricourt, nouvellement arrivé de la Baie d'Hudson, passa en canot, le long de la flotte anglaise, qu'il voulait observer. Quelques chaloupes se détachèrent pour l'enlever ; mais il gagna la terre, et obligea, par un très grand feu de mousquetterie, ceux qui le poursuivaient à regagner le large.

Le lendemain, une barque remplie de soldats s'approcha de la rivière St. Charles, pour examiner si l'on pourrait faire une descente entre Beauport et cette rivière ; mais elle échoua assez loin de terre. Elle fit un grand feu de mousquetterie, et l'on y répondit de même. Quelques Canadiens voulaient aller l'attaquer; mais comme il fallait, pour y arriver, avoir de l'eau jusqu'à la ceinture, on leur persuada de renoncer à l'entreprise.

Le 18, à midi, on apperçut presque toutes les chaloupes, chargées de soldats, tourner du même côté ; mais comme on ne pouvait pas deviner en quel endroit précisément elles tenteraient la descente, elles ne trouvèrent personne pour la leur disputer.— Dès que les troupes anglaises furent déparquées, M. de Frontenac envoya un détachement des milices de Montréal et des Trois-Rivières, pour les harceler. Quelques habitans de Beauport s'y joignirent ; mais tout cela ensemble ne faisait qu'environ trois cents hommes, contre à peu près quinze cents de troupes fraiches et disciplinées. On ne put combattre, ce jour-là, que par pelotons et à la manière des sauvages. Un terrain marécageux embarrassé de brossailles, et coupé de rochers, empêchait tout combat régulier : les Anglais ne pouvaient pas profiter de la supériorité de leur nombre, et comme la marée était basse, on n'aurait pu aller à eux qu'en marchant avec peine dans la vase. Cette manière de combattre déconcerta les ennemis et les empêcha de connaître le petit nombre de ceux qui leur étaient opposés : les Canadiens voltigeaient de rocher en rocher autour des Anglais, qui n'osaient pas se séparer : le feu continuel que faisaient ces derniers n'incommodait pas beaucoup des gens qui ne faisaient que paraître et disparaitre, et dont tous les coups portaient sur des bataillons serrés : aussi le désordre ne tarda-t-il pas à se mettre parmi les Anglais, et ils se retirèrent en disant qu'il y avait des Indiens derrière tous les arbres ; car ils prenaient les Canadiens pour des sauvages.

M. de Frontenac ne voulant pas leur donner le temps

de s'appercevoir qu'ils n'avaient en tête qu'une poignée de monde, fit sonner la retraite, dès que le jour commença à manquer. Le combat n'avait pas duré beaucoup plus d'une heure : les Français y perdirent le chevalier de Clermont, et le fils du sieur de La Touche seigneur de Champlain, qui avaient suivi les milices comme volontaires, et y eurent une douzaine de blessés, dont le plus considérable fut le sieur Juchereau de St. Denys, seigneur de Beauport. Quoiqu'âgé de plus de soixante ans, il s'était mis à la tête de ses censitaires, et il combattit avec beaucoup de valeur, jusqu'à ce qu'il eut eu un bras de cassé d'un coup de feu. Louis XIV récompensa, peu de temps après, son zèle et son courage, en lui accordant des lettres de noblesse : il en usa de même à l'égard du sieur Hertel, qui se distinguait dans toutes les occasions, à la tête des milices des Trois-Rivières. La perte des Anglais fut d'environ cent cinquante hommes tués ou blessés.

Le même soir, les quatre plus gros vaisseaux anglais vinrent mouiller devant la ville. Le contre-amiral se porta un peu sur la gauche, vis-à-vis du Sault au Matelot: l'amiral était à sa droite et le vice-amiral un peu au-dessous, tous deux vis-à-vis de la basse ville. Le quatrième vaisseau s'avança vers le Cap aux Diamans. La ville les salua la première: ensuite ils firent grand feu, et on leur répondit de même. M. de Ste. Hélène pointa tous les canons de la basse ville, et aucun de ses coups ne porta à faux. Les Anglais ne tirèrent, ce jour-là, que contre la haute ville, où ils tuèrent un homme et en blessèrent deux, sans faire aucun autre dommage.

Suivant Charlevoix, ils en voulaient particulièrement aux jésuites, auxquels ils attribuaient les ravages que faisaient les Abénaquis dans la Nouvelle Angleterre; et ils s'étaient promis de leur faire un mauvais parti, quand ils auraient pris la ville. Leurs menaces étant venues aux oreilles de Ste. Hélène, de ses frères et des Canadiens les plus considérables, ces braves protestèrent qu'ils se feraient plutôt tous tuer à la porte de ces religieux, que de souffrir qu'on leur fit la moindre insulte.

Vers les huit heures, on cessa de tirer de part et d'autre. Le lendemain, la ville recommença encore la première. Au bout de quelque temps, le contre-amiral se trouva si fort incommodé par les batteries du Sault au Matelot, et par celle qui était au bas sur la gauche, qu'il fut contraint de s'éloigner. L'amiral le suivit bientôt après avec précipitation. Il y avait plus de vingt boulets dans le corps du bâtiment: il était percé à eau en plusieurs endroits; toutes ses manœuvres étaient coupées, et un grand nombre de ses matelots avaient été tués ou blessés. Les deux autres vaisseaux tinrent encore quelque temps; mais à midi, ils cessèrent de tirer, et vers cinq heures, ils allèrent se mettre à l'abri du canon de la ville, dans l'*Anse des Mères*, derrière le Cap

aux Diamans. Ils y furent accueillis par un grand feu de mousquetterie, qui leur tua beaucoup de monde, et les obligea à s'éloigner encore davantage.

Tout ce jour-là, les troupes qui étaient débarquées près de Beauport, restèrent tranquilles dans leur camp, et on se contenta de les observer. Le 20, de grand matin, ils battirent la générale, et se rangèrent en bataille. Ils demeurèrent dans cette posture jusqu'à deux heures de l'après-midi, criant sans cesse, *Vive le roi Guillaume!* Alors ils s'ébranlèrent, et il parut à leur mouvement, qu'ils voulaient marcher vers la ville, ayant des pelotons sur les aîles, et des sauvages à l'avant-garde. Ils cotoyèrent quelque temps la petite rivière en très bon ordre; mais MM. de Longueil et de Ste. Hélène, à la tête de deux cents volontaires, leur coupèrent chemin, et escarmouchant de la même manière qu'on avait fait le 18, firent sur eux des décharges si continuelles et si à propos, qu'ils les contraignirent de gagner un petit bois, d'où ils firent un très grand feu. Les Canadiens les y laissèrent, et firent leur retraite en bon ordre. Ils eurent dans ce second combat deux hommes de tués, et quatre de blessés, du nombre desquels furent les deux commandans, qui combattirent toujours les premiers, avec leur bravoure ordinaire. Longueil en fut quitte pour une forte contusion; mais Ste. Hélène voulant faire un prisonnier, reçut à la jambe un coup de feu qui ne parut pas dangereux d'abord, mais dont il mourut, au bout de quelques jours, au grand regret de toute la colonie, qui perdait en lui, dit joliment Charlevoix, un des plus aimables cavaliers et des plus braves hommes qu'elle ait jamais eus.

Pendant cette action, M. de Frontenac s'était avancé en personne, à la tête de trois bataillons de ses troupes, et les avait rangés en bataille sur le bord de la petite rivière, résolu de la passer, si les volontaires se trouvaient trop pressés; mais les Anglais ne lui donnèrent pas lieu de faire autre chose que d'être spectateur du combat. Leur perte, ce jour-là, fut pour le moins aussi grande que la première fois.

La nuit suivante, l'amiral leur fit porter cinq pièces de canon de six; ce qui ne fut connu des assiégés que quand elles commencèrent à tirer. Les Anglais s'étaient mis en marche avec cette artillerie, dans le dessein de battre la ville en brèche; mais on ne leur permit pas d'aller bien loin. M. de Villieu, lieutenant réformé, qui avait obtenu du général un petit détachement de soldats, était parti avant qu'ils fussent sortis de leur camp, comme s'il eût voulu en enlever quelque quartier; et il avait été suivi de près par quelques autres petites troupes, qui avaient à leur tête MM. Duclos, de Cabanas et de Beaumanoir. Villieu, qui rencontra le premier les Anglais, leur dressa une ambuscade, et les y attira, en escarmouchant: il y

soutint assez longtemps tous leurs efforts, et comme ils virent qu'ils ne pouvaient le faire reculer, ils se mirent en devoir de l'envelopper ; mais un des détachemens qu'ils avaient faits pour cela tomba dans une seconde ambuscade, où les attendaient les miliciens de Beauport, de Beaupré et de l'île d'Orléans, commandés par le sieur CARRE' : un autre fut rencontré par les trois officiers dont nous venons de parler, et tous deux furent mis dans un grand désordre.

La partie était néanmoins trop inégale pour que les Français pussent entretenir plus longtemps le combat : ils se retirèrent, comme de concert, au petit pas, en combattant toujours, jusqu'à ce qu'ils se trouvassent tous réunis auprès d'une maison palissadée, et située sur une éminence. Ils y firent ferme, et se couvrant des palissades, ils firent un si grand feu, qu'ils arrêtèrent toute l'armée. Ce fut alors que les Anglais commencèrent à faire usage de leur canon ; mais on leur répondit, avec effet, de la batterie qui était à la porte de la petite rivière.

Ce feu dura jusqu'à la nuit : alors les Anglais se retirèrent, en jurant contre les Français, qui combattaient, disaient-ils, derrière des haies et des buissons, à la manière des Indiens. Ils firent d'abord leur retraite en bon ordre ; mais ils la changèrent bientôt en une véritable fuite. Ayant entendu sonner le tocsin à la cathédrale, ils s'imaginèrent qu'ils allaient avoir sur les bras le gouverneur général et toutes ses troupes, et ne songèrent plus qu'à regagner leur camp au plus vite. Le tocsin n'était pourtant qu'un stratagème du sieur DUPUIS, lieutenant particulier de Québec, qui avait été officier avant de se faire magistrat, et qui avait bien voulu se charger de faire, pendant le siège, les fonctions d'aide-major, dont il s'acquitta fort bien. Les Anglais eurent, dans ce troisième combat, un grand nombre de morts et de blessés ; ce qui ne contribua pas peu à hâter leur retraite.

Tandis que ceci se passait près de la petite rivière, les deux vaisseaux qui étaient au-dessus de Québec descendirent avec la marée pour se remettre en ligne ; en passant devant la ville, ils essuyèrent et renvoyèrent quelques volées de canon, qui ne firent aucun effet. La nuit du 21 au 22 fut très obscure, et il plut beaucoup : les Anglais débarqués auprès de Beauport en profitèrent pour décamper, et regagner leurs chaloupes, quelques détachemens, que M. de Frontenac avait fait filer par leurs derrières, ayant renouvellé leur crainte d'être attaqués par toutes les troupes de la colonie.

On apprit cette nouvelle au point du jour, par des sauvages qui battaient l'estrade, et l'on trouva dans leur camp les canons montés sur leurs affuts, quarante à cinquante boulets et cent livres de poudre. Quelques temps après, trois chaloupes armés revinrent pour retirer ces effets ; mais ceux qui s'en étaient em-

parés firent un si grand feu sur les chaloupes qu'elles n'osèrent aborder. L'amiral, qui s'apperçut de la chose, en envoya trente nouvelles; mais ceux qui les commandaient, après avoir tenu conseil hors de la portée du mousquet, ne jugèrent pas à propos de tenter la descente, et s'en retournèrent.

Le général français donna de grandes louanges à tous ceux qui avaient eu part au dernier combat. Il permit au sieur Carré et à sa troupe d'emporter chez eux deux pièces de canon, pour être un monument durable de leur belle conduite. On convenait que les officiers les plus expérimentés n'auraient pu mieux manœuvrer que n'avait fait cet habitant; et les Anglais mêmes, au dire de l'historien que nous suivons, lui rendirent toute la justice qu'il méritait. Mais rien ne déconcerta davantage l'amiral Phibs que de voir presque toutes les troupes et les milices de la colonie rassemblées à Québec. Il avait compté sur une diversion du côté de Montréal qui devait en occuper une bonne partie, et voici sur quoi il avait fondé son espérance.

(A Continuer.)

MASANIELLO,

OU NAPLES EN 1647.

Les annales d'aucun peuple n'offrent un personnage aussi extraordinaire que MASANIELLO. Les historiens espagnols, allemands et français (parmi ces derniers il faut citer surtout Mlle. de LUSSAN, auteur des *Révolutions de Naples*) ont dit par quelle suite d'événemens bizarres un homme qui exerçait à Naples l'obscur et pénible métier de pêcheur, parvint en deux jours au faîte de la puissance, dont il fut précipité tout à coup par ceux mêmes qui l'y avaient élevé. Personne n'ignore les principales circonstances de la révolte dirigée par MASANIELLO, en 1647, époque où Naples était encore sous la domination espagnole; mais les circonstances accessoires ne sont ni moins curieuses ni moins intéressantes. Les Anglais, grands explorateurs de vieilles chroniques, ont publié, il y a peu de tems, une notice sur MASANIELLO, où sont rapportées avec une scrupuleuse exactitude les moindres particularités de sa vie. La plupart des faits contenus dans cette notice étaient connus, mais quelques autres étaient enfouis dans les mémoires du tems, dont la patience britannique pouvait seule faire son profit. Nos lecteurs liront sans doute avec plaisir quelques passages de cet écrit, dont on nous

annonce qu'un homme de lettre va donner une traduction française. Tout ce qui se rattache à l'histoire est recherché maintenant avec avidité ; la conspiration de MASANIELLO a d'ailleurs tout l'attrait d'un roman.

Thomas ANIELLO (dont on fit par contraction MASANIELLO) naquit en 1623, dans la petite ville d'Amalfi, qui fait partie du royaume de Naples. Il se maria à l'âge de dix-neuf ans. Sa femme, qu'on appellait LEONA, et qui vendait des fruits au marché, était d'une beauté remarquable. Le pauvre ménage gagnait à peine pour sa subsistance. Le duc d'ARCOS, qui commandait alors à Naples, pour le roi d'Espagne, était un homme de plaisirs, d'un caractère faible et dissimulé. Oubliant, ou ne voulant pas se rappeler que CHARLES-QUINT, dont la mémoire était chère aux Napolitains, leur avait accordé des privilèges précieux, entre autres celui de pouvoir se refuser au paiede tout nouvel impôt établi arbitrairement, le duc laissa percevoir sur tous les fruits qu'on apportait au marché une taxe qui devait produire par an cinquante ou soixante millions. La classe indigente murmura. La femme de MASANIELLO ayant cherché à frauder les droits, fut condamnée par les maltotiers, auxquels le gouvernement avait cédé la ferme des gabelles, à une amende de cent ducats, somme énorme, hors de toute proportion avec le délit, et que MASANIELLO ne put acquitter qu'en vendant ses meubles. On conduisit sa femme en prison ; les femmes du marché, armées de poignards, la délivrèrent. MASANIELLO conçut contre les maltotiers une rancune dont les effets ne tardèrent pas à se faire sentir. Sa physionomie était douce ; il était d'une petite taille :

Mais dans un faible corps s'allume un grand courage.

Il avait plusieurs fois essayé ses forces dans les combats simulés qui se donnaient à Naples, tous les ans, en l'honneur de Notre-Dame du Mont-Carmel : il rassemble les lazzaroni, qu'il avait conduits dans une de ces fêtes guerrières, et, profitant d'une querelle qui s'était élevée sur la place du marché, entre des jardiniers de Pouzzol, qui venaient y vendre leurs fruits, et les percepteurs de la taxe, il opère un soulevement. Cet homme, qui n'avait reçu aucune espèce d'éducation, animé du seul désir de venger l'affront fait à sa femme, se fait remarquer alors par la chaleur de son éloquence. Il se compare à MOISE conduisant le peuple hébreu : et, ce qui n'est pas moins extraordinaire, la multitude, qui obéit à ses moindres volontés, se borne à demander d'abord le titre original des grâces et des immunités accordées par Charles-Quint. Le duc, qui, avec plus de présence d'esprit, aurait facilement appaisé les troubles, eut l'air de les mépriser, et répondit que le titre que les Napolitains réclamaient, et dont on avait cessé depuis longtemps d'observer les

clauses, était perdu, et qu'on l'avait cherché vainement. MASANIELLO, refusant de croire à cette assertion, on fit la faute de fabriquer de faux titres, espérant qu'il ne les reconnaîtrait pas : mais un nommé GENUINO, homme instruit, qui était devenu le conseil de MASANIELLO, lui fit remarquer que l'écriture était trop fraîche pour des titres si anciens, que les lettres n'étaient pas en or, et que le parchemin était neuf. Ce fut alors que les lazzaroni prirent une attitude hostile. Les femmes du peuple jouèrent en grand rôle dans ces évènemens. MASANIELLO pendant quatre jours, fut réellement maître de Naples. Ses ordres, quels qu'ils fussent, étaient exécutés à l'instant même par les lazzaroni. On peut dire que la destinée de son pays était soumise à un mouvement de sa main. Ses harangues, rapportées dans la notice à laquelle nous empruntons ces détails, sont très remarquables, et dans les premiers momens de la puissance qu'il avait usurpée, on ne peut nier que sa conduite n'ait été plusieurs fois digne d'éloge. Il était alors plein de modération, sans ambition, sans désirs uniquement occupé du grand dessein de faire abolir les impôts, et manifestant toujours un profond respect pour le roi d'Espagne, qu'il n'accusait point des torts des agens de la gabelle. Mais tout à coup cette raison, qui parassait si forte, s'évanouit. Il perd la tête Sa folie n'était pas continue, mais, immédiatement après avoir dit les choses les plus sensées, il se livrait à mille extravagances. Son premier acte de démence fut de se plonger dans la mer, vêtu de magnifiques habits, qu'on l'avait forcé de prendre pour se montrer dans les rues de Naples, à côté du duc, chacun d'eux étant à cheval, et suivi d'un immense cortège. On conçoit tout le mal que put faire un homme aux volontés duquel nul n'ôsait résister. Dans ses accès de folie, il se croyait toujours entourré d'assassins, et, s'armant d'une épée, il parcourut comme un furieux les rues de Naples, où il blessa plusieurs personnes. Le peuple indigné des excès auxquels se portait MASANIELLO, conçut pour lui autant de haine qu'il avait eu d'abord d'admiration. On le poursuivit jusque dans l'église des Carmes, où il s'était réfugié, et là il fut tué à coups de fusil par ceux mêmes qui avait établi son pouvoir. Il avait 24 ans. Le peuple, toujours extrême, traîna son corps dans les rues, et plus tard honora sa mémoire.

"Il semble, dit un de ses historiens, que MASANIELLO n'ait paru que pour manifester son génie, sa suprême intelligence, et que pour opérer les plus grands évènemens. En moins de huit jours, cet homme, simple pêcheur, assujétit un grand royaume, termine le grand ouvrage de l'abolition des impôts arbitraires ; puis, immédiatement après le traité confirmé, il perd l'esprit, devient fou."

Les différents auteurs varient sur les causes qui ont fait perdre la raison à MASANIELLO. Quelques-uns attribuent cet accident au passage subit d'une vie calme aux agitations, aux mouvemens tumultueux de son nouvel état; mais le plus grand nombre affirme que ce fut l'effet d'un breuvage qu'il prit dans une fête qu'on lui donna sur le plateau du Pausilippe. Quoi qu'il en soit, jamais destinée ne fut plus singulière que celle du pêcheur MASANIELLO.—*(Le Courrier des Etats-Unis.)*

DES ANGRAIS.

Extrait d'une lettre datée de St. Luc, le 20 Février.

On se méprend souvent dans la manière d'engraisser la terre; nous savons tous que le fumier et la chaux sont de bons engrais; mais si on ne les emploie pas à propos, ils deviennent à peu près inutiles. On m'a rapporté dernièrement un exemple des erreurs où l'on tombe, en donnant peu judicieusement à un sol ce qui devrait être donné à un autre. Un Monsieur voulant améliorer une petite terre, qu'il faisait cultiver sous ses yeux, pour son amusement, y fit répandre une quantité de chaux. C'aurait été très à propos sur certains sols; mais dans le cas présent, la chose ayant été faite à Sorel, où la terre est partout sablonneuse, cet engrais, au lieu d'améliorer le sol, le détériora. Si ce monsieur, au lieu de chaux, avait fait mettre sur sa terre quelques voies de glaise prise dans le lit de la rivière, et l'y avait fait labourer, l'effet aurait été tout différent. Je sais que ceux qui ne connaissent la culture de la terre que par les livres qui en traitent peuvent être induits à faire ce mauvais emploi de la chaux: j'ai lu moi-même quelque part que la chaux et un bon engrais pour les sols sablonneux; mais il n'est pas besoin d'être sorcier pour savoir que la chaux et le sable font du mortier, et que le mortier est plus propre à bâtir une maison qu'à faire croître des gerbes de bled.

La glaise ou l'argille est le meilleur des engrais pour les terres légères et sablonneuses: en effet, les cultivateurs pratiques savent très bien que ces terres sont improductives, à moins qu'elles n'aient été d'abord mêlées d'argille; après quoi, on y peut mettre avec avantage quelque engrais que ce soit. Le sable est chaud et la glaise est froide: conséquemment en mettant de la glaise sur des terres sablonneuses, on les engraisse de la meilleure manière possible, puisque par là on change pour le mieux la nature même du sol, au lieu que le fumier mis sur les unes ou les autres n'aurait que peu d'effet, ou n'aurait d'effet que pour très peu de

temps, et laissérait le sol, ensuite, dans un aussi mauvais qu'auparavant.

Le fumier aura toujours un très bon effet, lorsque les sols seront mêlés, soit naturellement ou artificiellement, et ce mêlange peut quelquefois s'opérer par un léger changement dans la manière de labourer. Un sol sablonneux est ordinairement peu profond, et la couche inférieure est très fréquemment de glaise: de sorte qu'en labourant un peu profondément, on atteindrait, en plusieurs cas, ce but désirable; mais généralement parlant, les Canadiens n'aiment pas à enfoncer beaucoup dans la terre le soc de la charrue.

Les sources intarrissables de fertilité que pourraient obtenir dans ce pays les fermiers actifs et industrieux, en laissant en friche et cultivant alternativement leurs terres, ne pouraient manquer de les rendre de plus en plus productives, particulièrement s'ils s'instruisaient de la nature et des effets des différents engrais, et de la manière la plus avantageuse d'en faire usage.

RELATION

de l'Expédition contre le Fort Shelby, sur le Mississippi, (une lieue au-dessus de l'embouchure de l'Ouisconsin,) sous le commandement du Lieutenant-colonel M'Kay, *alors Major des* Fencibles *de Michigan; d'après le journal d'un officier témoin oculaire. Traduit des Nos. XXII et XXIII du* Canadian Magazine.

Après avoir donné (dans notre tome V, No. 1,) la relation de l'expédition de M. de Lignery contre les sauvages appellés *Rénards*, dont le résultat fut à peu près nul, nous croirions manquer à ce que nous devons à nos lecteurs, d'après la promesse que nous leur avons faite de nous occuper principalement de tout ce qui doit être d'un intérêt immédiat pour les Canadiens, et peut tourner à la gloire de leur pays; ils auraient peut-être le droit de nous accuser de négligence ou de partialité, si nous ne publiions pas aussi la relation de l'expédition contre le fort *Shelby*; expédition dont le résultat aurait été beaucoup plus important et plus durable encore, qu'il ne le fut, si la guerre avait continué, et qui a fait infiniment d'honneur à plusieurs de nos compatriotes, et principalement à celui qui en a eu la direction: le zèle, la prudence, le courage, et, ce qui n'est pas moins digne d'éloge, l'humanité, déployés par le Lieutenant-colonel M'Kay, dans cette expédition, ne doivent pas demeurer ignorés de ceux qui n'ont pas eu, ou qui ne peuvent pas avoir occasion de lire la relation originale dans le *Canadian Magazine*. Nous regrettons

nous même que ce morceau ne nous soit pas tombé plutôt sous la main ; mais, selon un proverbe vulgaire, *il vaut mieux tard que jamais;* et nous osons espérer que si cette traduction tombait sous les yeux de quelques uns de ceux qui ont figuré sur ce théatre d'honneur, ils nous feraient la justice d'en attribuer la tardiveté à toute autre chose qu'à l'indifférence, ou à une négligence vo-de notre part.

En Juin 1814, le colonel DIXON, du département des sauvages, arriva au fort Michillimakinac, où commandait alors le colonel M'DOUALE, avec la mauvaise nouvelle que le général CLARK, de l'armée des Etats-Unis, avait remonté le Mississippi avec une force considérable, et pris le village de la Prairie du Chien et le fort Shelby, dans ses environs. Cette nouvelle arrivait dans des conjonctures qui devaient la rendre encore plus désagréable: le colonel M'Douale n'avait que très peu de troupes avec lui, et il s'attendait journellement à être attaqué par l'ennemi, dans son fort de Michillimakinac ; mais il comprenait très bien de quelle importance il serait de reprendre le fort Shelby : attendu que sa prise par les Américains n'était que le prélude d'une suite d'opérations qui avaient pour objet final d'envelopper sa garnison, et de lui couper toute communication avec l'extérieur. La possession du fort Shelby n'était pas seulement à désirer, parce qu'elle frustrait les desseins de l'ennemi, mais encore parce qu'elle favorisait nos opérations contre lui. C'était le poste principal entre le territoire des Etats-Unis et les tribus sauvages qui habitent les pays de l'ouest, et conséquemment toutes ces tribus devaient se porter en faveur de celui des deux partis qui en était le maître. Mû par ces considérations, le colonel M'Douale, quoique gêné alors par les circonstances, comme nous venons de le remarquer, se détermina à envoyer une expédition pour recouvrer le fort Shelby, s'il était possible.

C'était une entreprise accompagnée de beaucoup de difficultés, et qui exigeait une combinaison d'habileté militaire, de persévérance et de prévoyance qui se rencontre rarement dans le même homme. La force qui pouvait être détachée de la garnison était trop peu considérable pour un telle entreprise ; et cette garnison se composait d'un aggrégat d'individus qu'il était difficile de plier à la discipline militaire : il fallait traverser un espace de 700 miles à travers un désert, avec une très petite quantité de provisions, et le colonel Dixon, qui avait abandonné le fort, ne voulut pas se charger de l'aller reprendre. Mais malgré toutes ces difficultés, l'entreprise une fois résolue fut commencée avec le moindre délai possible. Le Major M'KAY,* des

* Ce monsieur était peut être la personne la plus propre à diriger l'expédition : il avait commercé pendant plusieurs années dans le Nord-Ouest, et avait beaucoup voy-

Fencibles de Michigan, fit généreusement l'offre de ses services, et le commandement de l'expédition lui fut confié. Le colonel M'Douale assembla 200 Canadiens et 150 sauvages, pour prendre parmi eux ceux qui s'offriraient comme volontaires, et La Sarcelle (chef sauvage en apparence,) fut envoyé en avant comme exprès, pour assembler des renforts partout où il en pourrait trouver sur la route.

Le 28 Juin, tout étant prêt, nous nous embarquâmes, vers midi, du fort de Michillimakinac, dans huit berges, y compris une chaloupe canonnière. Notre force consistait en 20 hommes des *Fencibles* de Michigan, avec un canon de 3 livres de balles sur un affut, 60 volontaires canadiens, avec les capitaines Anderson et Rolette, les lieutenans Graham et Brisbois, du département des sauvages, 5 interprètes et 82 sauvages, Sioux et Saulteurs, avec 10 de leurs femmes et un enfant, et Mr. Louis Honore, faisant les fonctions de commissaire. Nous fîmes 15 milles de chemin, ce jour-là, et campâmes en un lieu nommé la *Pointe au Chêne*.

Le lendemain, nous partîmes à soleil levant, et bientôt après, nous rencontrâmes trois canots sauvages, de qui nous apprîmes que l'exprès avait passé par *Coucheward*, le 27, en route pour aller faire prendre les armes aux *Puans*. Dès lors, la prudence et la vigilance de notre officier commandant commencèrent à se déployer. Ayant observé que la berge commandée par le capitaine Rolette était la meilleure voilière, il lui fut ordonné de pousser en avant jusqu'à la Baie Verte, pour y acheter des provisions, et y réunir tous les sauvages qu'il pourrait rencontrer, afin que le corps principal de notre petite armée ne fût point arrêté dans la route. Nous ne fîmes que 13 lieues ce jour-là, et campâmes de bonne heure, en un endroit appellé *Pointe Paterson*.

Le 30, nous laissâmes notre campement à soleil levant, comme la veille, fûmes portés par un bon vent jusqu'à la rivière au *Galet*, déjeunâmes à Coucheward, et allâmes camper à la *Pointe aux Ecorces*, à 15 lieues environ de notre dernier campement. Les volontaires, tant Canadiens que sauvages, furent passés en revue, et régalés chacun d'un coup d'eau-de-vie.

Il ne se passa rien de remarquable le 1er Juillet : après avoir déjeuné à l'*Ile de la Tour*, nous allâmes coucher à l'endroit nommé l'*Ile de Poré*.

---

agé dans les pays sauvages. Ces circonstances lui avaient donné, non seulement la connaissance parfaite du pays par lequel il devait passer, mais encore celle du caractère et des dispositions des différentes tribus sauvages ; connaissance indispensablement nécessaire à quiconque entreprend de les conduire dans des expéditions guerrières. Il s'était en outre distingué en plusieurs occasions, pendant la guerre, et avait fait preuve de ce sang-froid et de cette intrépidité nécessaires dans toute entreprise hasardeuse. Par un ordre général du 21 Juin, il fut promu au rang de lieutenant-colonel pour ce service.

Le lendemain, nous allâmes déjeuner au *Petit Détroit*. Nous y trouvâmes plusieurs loges de sauvages de la tribu des *Courtes-Oreilles*, et 13 d'entr'eux nous promirent de se joindre à nous, le lendemain au matin, comme volontaires; en conséquence de quoi, notre officier commandant leur fit donner un baril de poudre &c. en présent. De là, nous nous rendîmes à deux lieues du bout de l'*Ile au Kacro*,* où nous rencontrâmes d'autres sauvages, qui nous promirent aussi de se joindre à nous. Quoique le temps eût été favorable, le retard occasioné par nos entrevues avec les sauvages ne nous permit pas de faire, ce jour-là, plus de 12 lieues.

Le lendemain, 3 Juillet, nous décampâmes à l'heure accoutumée ; mais le grand vent qu'il faisait ne nous permit pas de faire plus de deux lieues avant de mettre à terre. A 10 heures, les Sioux qui étaient avec nous invitèrent les Saulteurs à un conseil dans la tente de notre commandant, où ils exprimèrent réciproquement leurs vœux pour le salut des uns et des autres, et jurèrent de rendre perpétuelle la paix qui subsistait heureusement entr'eux et leur père anglais, prenant pour témoins de la pureté de leurs intentions le Grand Esprit, le ciel et la terre.

Le lendemain, le temps devint favorable et nous nous rendîmes gaîment jusqu'à la *Pointe au Sable*, distance de 15 lieues. Nous fûmes joints, ce jour-là, par les 13 Courtes-Oreilles qui avaient promis de nous accompagner, lorsque nous passâmes au Petit Détroit.

Le 5, nous eûmes un vent favorable. Le temps, qui avait été beau jusqu'alors, devint sombre, et il tonna. Ici eut lieu un phénomène qui mérite d'être mentionné, non seulement par sa singularité, mais encore par l'effet qu'il eut sur les sauvages. A peu de distance tout autour de nous, nous vîmes tomber la pluie par torrens, tandis que sur le point que occupions il n'en tomba pas une seule goutte. Les sauvages, par l'effet naturel de leur ignorance, attribuèrent ce phénomène à la puissance de notre commandant. Depuis que nous eûmes laissé notre campement jusqu'à ce que nous fussions arrivés à la Baie Verte, ils ne cessèrens de montrer leur joie, en poussant des cris et chantant leurs chansons de guerre, et en remerciant le Grand Esprit de leur avoir accordé un grand chef de guerre qui avait un pouvoir absolu sur le ciel et les élémens. "Que ne pouvons-nous pas attendre, disaient-ils, d'un chef comme celui-ci? depuis que nous avons laissé Makinac, il nous a procuré un temps favorable, et maintenant même il ne permet pas que la pluie tombe sur nous. Nous espérons, jeunes gens, que lorsque vous rencontrerez les ennemis, vous vous précipiterez au milieu d'eux sans rien crain-

* Ce nom est probablement mal écrit ici, l'article *au* indiquant que le mot suivant doit être un nom commun.

dre; car notre chef les livrera entre vos mains sans qu'il vous arrive le moindre mal. Tels furent les discours des principaux guerriers, jusqu'à ce que nous fussions arrivés à la Baie Verte, à trois lieues de distance, où le temps s'éclaircit et redevint favorable, mais excessivement chaud. En arrivant en cet endroit, les sauvages et les miliciens nous reçurent par une salve, que nous rendîmes par quelques coups de notre petite pièce. Le capitaine Rolette, qui avait été envoyé à ce lieu devant nous, y avait acheté, avec l'aide du capitaine GRIGNON, 14 pièces de bétail, dont il avait fait une salaison de six quarts de bœuf. Ceci joint à 350 livres de farine, vint fort à propos augmenter notre approvisionnement de vivres. Notre parti fut renforcé ici du capitaine Grignon et de 35 autres, la plupart habitans du lieu, qui se joignirent à nous comme volontaires. Plusieurs des Folles-Avoines nous joignirent aussi, mais je ne saurais dire exactement en quel nombre. Le capitaine DEAN, de la milice de la Prairie du Chien, et Mr ROCK nous joignirent pareillement. Tandis que nous étions campés à la Baie, Mr. DUCHARME, nous y apporta, de Michillimakinac, la nouvelle agréable que l'Angleterre était en paix avec tout le monde, excepté l'Amérique.

Le 6, nous nous mîmes en route à 7 heures, et nous rendîmes au portage de Kakalin, ayant laissé derrière nous les capitaines Rolette et Grignon pour régler quelques comptes. Le premier de ces messieurs nous rejoignit le soir.

Le 7, une partie de la brigade se mit en route à 6 heures du matin; et les capitaines Rolette et Grignon ayant été laissés derrière pour amener le reste, nous ne fîmes que quatre lieues, et campâmes en un lieu nommé *les Grosses Roches*. Les capitaines Rolette et Grignon n'ayant pu rejoindre l'avant-garde, campèrent un peu plus bas.

Le lendemain matin, nous eûmes une tâche difficile à remplir, celle de remonter les chûtes du *Grand Calumet*. Ces chûtes ont 4 pieds de hauteur à eau basse, et sont tellement entrecoupées de rochers, que ce n'est qu'avec la plus grande difficulté qu'on peut y faire passer des berges, ou radeaux, soit en montant ou en descendant. L'arrière-garde de la brigade nous ayant joints, tous travaillèrent avec ardeur pour décharger nos berges, et leur faire remonter les chûtes. Elles arrivèrent toutes au haut sans accident, à l'exception d'une seule, qui fut endommagée et qu'il nous fallut laisser derrière, avec son équipage et le lieutenant Graham, qui eut aussi ordre d'aider le capitaine Grignon à remonter les chûtes. A 10 heures, nous déjeunâmes au *Grand Campement*: à une heure de l'après-midi, nous passâmes par le village des *Péans*, et nous arrivâmes de bonne heure à *l'Ile à l'Ail*, où nous nous arrêtâmes, pour donner au capitaine Grignon

et au lieutenant Graham le temps de nous rejoindre ; ce qu'ils firent le soir.

En arrivant au lieu de notre campement, nous y trouvâmes un parti de la tribu des *Puans*, qui hissèrent un pavillon et tirèrent une salve. Le reste de l'après-midi fut employé à prendre un état et à faire l'inspection de nos provisions ; et un des quarts de bœuf s'étant trouvé gâté, notre commandant le fit donner aux sauvages. Les retards que nous avions éprouvés pendant la journée ne nous permirent pas de faire plus de sept lieues.

Le 9, le vent était si fort du côté du lac, que nous ne pûmes quitter notre campement avant 10 heures ; mais aussitôt qu'il se fut ralenti, nous fîmes bonne route, et arrivâmes, à une heure, à la *Bute de Mort*, sur la rivière au *Renard*. Nous y fûmes bien accueillis par un parti de Puans et de Folles-Avoines, qui chantèrent avec force leurs chansons, et dansèrent leurs danses de guerre, pendant que nous débarquions. Nous eûmes aussi le plaisir d'y trouver une paire de bœufs, qui nous y avait été envoyée de Kakalin: ils furent tués, et par l'ordre de notre officier commandant, il en fut réservé un quartier pour notre usage, et le reste fut distribué aux sauvages. Environ 30 de ces derniers voulurent être de l'expédition, et il leur fut donné une petite quantité de munitions. Six d'entre les Folles-Avoines désertèrent, après avoir reçu leur portion, et s'en retournèrent chez eux. De la Bute de Mort, nous fîmes 10 lieues jusqu'au village de *Wackham*, où nous campâmes pour la nuit.

Le dimanche 10 Juillet, nous partîmes à 1 heure accoutumée, et dans la route nous rencontrâmes plusieurs sauvages, qui se joignirent à nous. Un violent coup de vent et de pluie, qui dura 20 minutes, mais qui menaçait de continuer le reste de la journée, nous contraignit de camper pour la nuit, à 15 lieues de notre dernier campement. Tous les sauvages, excepté ceux qui étaient partis avec nous de Michillimakinac, furent envoyés devant, pour se procurer leur nourriture par la chasse, avec ordre de se réunir et d'attendre notre arrivée au Portage entre la rivière des Renards et l'Ouisconsin. Cette dernière rivière se jette dans le Mississipi à environ trois milles au-dessous du fort Shelby et du village de la Prairie du Chien, dont la prise était l'objet de notre voyage, et le portage fut fixé comme le point où nous devions réunir nos forces avant de descendre l'Ouisconsin, pour attaquer le fort. Nous apprîmes d'un chasseur, que nous rencontrâmes ici, que Mr. Augustin Grignon n'était qu'à environ deux lieues en avant de nous. Il avait été dépêché de la Baie Verte, avant notre arrivée à ce poste, avec ordre de rassembler les Folles-Avoines et de nous attendre au Portage, notre rendez-vous général.—(*La fin au No. prochain.*)

INOCULATION ET VACCINE.

Inoculation.—L'inoculation, ou l'action de donner la petite vérole (ou picote) à une personne qui n'en était point attaquée, pour lui épargner le danger et les ravages de cette maladie contractée naturellement, a été de temps immémorial pratiquée en Asie. Elle fut apportée ou renouvelée à Constantinople, sur la fin du XVIIe siècle, par une femme de Thessalonique. Cette femme inocula plusieurs milliers de personnes, sous les yeux de deux docteurs de l'université de Padoue, Emmanuel Timoni et Jacques Pylarini, qui coururent ensuite répandre l'usage de cette opération dans le reste de l'Europe. En Angleterre, on commença par en faire l'expérience sur six criminels condamnés à mort : elle n'eut pour eux aucune suite fâcheuse. De ces malheureux l'inoculation passa dans la famille des souverains, où l'on n'eut encore qu'à s'en féliciter ; et elle se généralisa ainsi, tous ceux qui avaient des enfans dont la vie leur était chère, s'empressant d'y recourir. Depuis, on a trouvé un moyen de se garantir entièrement de la petite vérole.

Vaccine.—L'inoculation de la petite vérole était déja un grand bienfait pour l'humanité ; grace à elle, on commençait à craindre moins les effets de cette cruelle et hideuse maladie ; mais la bannir tout à fait du milieu de nous, était une espèce de prodige que devait opérer la vaccine. La vaccine, ou le *cowpox* des Anglais, est aussi une maladie éruptive, mais si resserrée, qu'on ne peut, même pour les inquiétudes qu'elle occasionnerait, la comparer à l'indisposition la moins considérable. Elle a son siège au pis de la vache, où elle se manifeste par des pustules. Le docteur Jenner, domicilié à Bertheley, dans le comté de Glocester en Angleterre, remarqua que les personnes chargées de traire les vaches atteintes de ce mal, le gagnaient, si elles avaient aux mains, soit une coupure, soit une érosion, ou toute autre blessure ; il se convainquit également, par une suite d'observations, que celles de ces personnes qui n'avaient pas eu la petite vérole, s'en trouvaient tellement préservées par l'effet du *cowpox*, que l'inoculation même était sans puissance sur elles. Pour s'assurer de ses observations, qui pouvaient produire un si grand bien, il inocula le *cowpox* à différents sujets, sur lesquels l'inoculation de la petite vérole ne produisit ensuite aucun effet. Un vacciné, qu'il fit coucher entre deux enfans couverts de boutons de petite vérole en pleine suppuration, demeura inaccessible à la contagion. Le docteur publia le résultat de ses expériences en 1798. Malgré les nombreuses contradictions que son invention essuya d'abord de la part des personnes défiantes, ou tenant par systême aux anciennes coutumes, elle ne tarda point à triompher ; chacun

des essais qu'on en faisait lui devenant évidemment favorable.— On appella *vacciner* l'action d'inoculer la vaccine. Cette opération est de la plus grand simplicité : on fait sur chaque bras (ou sur un seul) trois ou quatre piqûres inclinées et légères, avec une lancette chargée de vaccin, c'est-à-dire de virus extrait des pustules du *cowpox*, ou bien de celles que la vaccination a fait naître sur des individus de l'un ou de l'autre sexe, quelque soit leur âge. Tout appareil est inutile, toute précaution extraordinaire devient superflue ; il s'agit seulement de laisser bien sécher sur la piqûre la petite goutte de sang qui en est sortie, et d'éloigner du vacciné les causes d'indisposition ou de maladie. La vaccination est également applicable aux femmes enceintes, aux enfans à l'époque de la dentition ou atteints de quelques virus, et aux individus d'une complexion faible ou maladive — La maladie ne fait son éruption que par les piqûres qui ont servi à introduire le vaccin. Non seulement les gouvernemens européens ont encouragé cette précieuse découverte ; ils ont encore eu soin de former de toutes parts des établissemens dont l'objet est de propager la vaccine, et d'en faire un préservatif général contre la petite vérole. La France, sous ce rapport, a apporté un zèle qui lui fait autant d'honneur que si cette invention fût sortie de son sein.

Le docteur Jenner, dans l'opinion des véritables appréciateurs des actions, est déja compté parmi les plus grands bienfaiteurs de l'humanité, et son nom doit être rappellé, dans tous les temps, à la reconnaissance et au respect du genre humain. Qui sait combien d'hommes lui devront d'avoir joui de l'existence entière et qui peut se glorifier d'avoir fait une découverte plus utile ?— (*Petit Dictionnaire des Inventions, &c.*)

BOTANIQUE CANADIENNE.

(*Traduit du Voyage de J. Lambert en Canada.*)

Le sumac est un arbrisseau très commun dans le Bas-Canada, aussi bien que dans les autres parties de l'Amérique. Je n'en ai vu qu'une espèce, (le *rhus glabrum*, à ce que je crois,) bien qu'il y en ait une ou deux autres. Il s'élève à environ cinq pieds de hauteur, dans des haies, ou parmi d'autres arbustes, et porte de grosses grappes de baies d'un rouge cramoisi foncé. Les rameaux et les baies bouillies ensemble, ou séparément, procurent une belle teinture ; mais les Canadiens ne se servent guère du fruit que pour faire du vinaigre. Les baies demeurent sur le plant l'hiver, mais les feuilles tombent en automne.

Il y a une espèce du sumac, (le *rhus vernix*,) remarquable par ses qualités délétaires; mais elle est peu connue dans la province inférieure. Cet arbrisseau croît dans les terrains marécageux, et il est connu aux Etats-Unis, sous le nom d'arbre au poison.— On rapporte des particularités extraordinaires au sujet de cet arbuste: ses effusions pernicieuses affectent tellement certaines personnes, qu'elles ne peuvent approcher du lieu où il croît, ou même s'exposer au vent qui porte au loin ses exhalaisons empoisonnées, sans que leurs mains, leur visage, et autres parties de leur corps ne s'enflent et ne se couvrent de pustules, ou même que leurs yeux ne se ferment pour plusieurs jours, en conséquence des violentes tumeurs qui s'y forment: d'autres, au contraire, peuvent s'approcher de la plante, même la manier, sans le moindre inconvénient. Ces derniers en ont pourtant été affectés, lorsqu'ils étaient dans un état de perspiration; mais non sans qu'ils eussent pressé et roulé fortement la plante entre leurs mains.

Il y a une plante, ou herbe sauvage, très commune dans le Bas Canada, appellée par les Canadiens *herbe à la puce*, (herbe aux puces, *plantago psyllium, Linn*,) qui possède à peu-près les mêmes qualités délétaires que le *rhus vernix*, ou sumac vénéneux, étant d'une nature pernicieuse pour quelques uns, et sans danger ni inconvénient pour d'autres. J'ai vu plusieurs personnes retenues à la maison pour avoir été empoisonnées, dans les bois, par cette mauvaise herbe: il suffit même quelquefois de marcher dessus pour qu'il en résulte des boursouflures et des inflammations. Cependant j'ai vu d'autres personnes la manier sans le moindre danger: je l'ai moi-même souvent arrachée par la racine, j'en ai rompu la tige, et je me suis couvert les mains du suc laiteux qu'elle contient, sans en éprouver le moindre effet désagréable. Quelle propriété y a t-il dans la constitution des personnes pour imbiber ou repousser ainsi les qualités vénéneuses de cette plante?— C'est ce que je n'ai jamais pu apprendre, et ce dont mes observations ne me mettent pas en état de rendre raison.

Il y a des jardins qui en sont pleins; ce qui fait qu'elle y est regardée comme une mauvaise herbe. Il paraît que les racines s'en étendent au loin, sous terre; car si l'on coupe la plante, l'automne, elle reparaît, au printemps, sur un autre point. Elle commence à croître vers la fin de Mai, court comme fait la fève écarlate, et se prend à l'arbre, la plante; ou le piquet qu'elle rencontre; et s'il n'y a rien sur quoi les jeunes tiges puissent s'appuyer, elles adhèrent les unes aux autres. Les feuilles et les tiges en sont d'un gris clair, et la floraison a lieu au mois de Juillet.

Partout où croît l'herbe à la puce, il y a toujours un grand nombre de jolies mouches jaunes (*lady-flies* ou *coccinella*.)—

Elles sont couvertes d'un or brillant, tant qu'elles sont sur la feuille, ou retiennent la moindre particule de son jus. J'en pris quelques unes, que je mis dans une phiole; mais n'ayant pas pensé à leur donner quelques feuilles d'herbe à la puce, elles avaient perdu leur brillant habit, le lendemain au matin, et ressemblaient aux mouches de la même espèce, mais d'un rouge pâle, que nous voyons en Angleterre. J'en pris alors quelques autres, et les ayant abondamment pourvues des feuilles de la plante, elles conservèrent leur couleur d'or, aussi bien que si elles eussent été en plein air. Au bout de quelques jours, elles avaient réduit les feuilles à de purs squelettes; mais tant qu'il leur resta la moindre parcelle de la tige ou des fibres, pour s'en nourrir, elles retinrent leur belle apparence. Je les gardai un mois de cette manière, leur donnant, de temps à autre, des feuilles fraiches de la plante, et leur procurant de l'air par des trous que j'avais pratiqués dans le papier qui bouchait la phiole. Elles ne voulaient se nourrir d'aucune autre plante que de l'herbe à la puce, de laquelle seule elles empruntaient leur beauté. Je leur donnai ensuite la liberté, et elle s'envolèrent, en apparence, sans avoir souffert de leur réclusion.

Une autre plante remarquable, mais d'une nature bien différente, c'est celle que les Français appellent *cotonnier*, et qui croît abondamment dans le Bas-Canada. Comme cette plante se plaît dans un sol fertile, elle offre presque une aussi bonne pierre de touche, pour juger de la qualité de la terre, que l'érable même; car comme cet arbre, le cotonnier possède des qualités saccharines. Il sort de terre dans le mois de Mai, à peu près comme l'asperge, et lorsqu'il a atteint neuf ou dix pouces de hauteur, il est coupé, vendu au marché, apprêté et mangé presque de la même manière. Si on le laisse croître, il devient une plante d'environ trois pieds de hauteur, et porte une fleur semblable à celle du lilac, mais d'une senteur plus exquise, quoique plus faible. Dans le mois d'Août, il y a sur les feuilles et les fleurs une rosée abondante, qui continue pendant quinze jours ou trois semaines. Si l'on secoue la plante au-dessus d'un bassin, avant, ou aussitôt après le lever du soleil, on en recueille une quantité de liqueur douce, ou de sirop, qui étant bouillie jusqu'à la consistance convenable, donne un très bon sucre ressemblant au miel, tant par la couleur que par la saveur. Quelques cultivateurs canadiens se procurent une certaine quantité de ce sucre pour l'usage de leurs familles; mais il est très rare qu'il s'en vende.

Le cotonnier est d'un vert très pâle, et sa tige contient une liqueur laiteuse, semblable à celle de l'herbe à la puce; et c'est probablement ce qui a porté quelques Canadiens à croire qu'il possédait des propriétés délétaires; ce qui ne les empêche pas de manger les jeunes plantes, et de faire du sucre avec le sirop.

ou la rosée qu'ils recueillent de ses feuilles et de ses fleurs ; et il n'y a point d'exemple qu'il en soit jamais résulté des effets fâcheux. Pourtant les bestiaux ne s'en nourrissent point.

Les gousses du cotonnier, lorsqu'il est plus mûr, sont à peu près de forme ovale, si ce n'est qu'elles sont un peu plus pointues aux extrémités, et ont de trois à quatre pouces de longueur. Elles contiennent une belle substance blanche et soyeuse, extrêmement douce au toucher, et ressemblant au coton, d'où elle tire son nom. Les Canadiens ne s'en servent pas autrement qu'en guise de plume, pour remplir des matelas et des oreillers, bien qu'il paraisse susceptible d'être employé à des usages beaucoup plus importants. Je suis persuadé qu'on en pourrait facilement fabriquer du papier, et même de la toile. Le cotonnier n'exige aucun soin dans la culture, et croît naturellement partout où il trouve un sol qui lui convient. Mais la qualité du coton s'améliorerait peut-être beaucoup, si la plante était cultivée convenablement dans des plantations ; indépendemment de quoi, on en pourrait obtenir, sans beaucoup de peine, une quantité d'excellent sucre, supérieur, en apparence, à celui de l'érable. Si je devais demeurer en Canada, il n'y aurait rien à quoi je prendrais plus de plaisir qu'à former une grande plantation de cotonniers, et à tâcher de convertir le produit de cette plante, déja précieuse, à quelque usage important; ce qui se pourrait faire, suivant moi, avec très peu de soins et de dépenses. Je suis surpris que personne n'ait encore donné au cotonnier l'attention qu'il paraît mériter. Comme plantation à sucre seulement, il serait de grande valeur, et épargnerait le travail pénible et la perte de temps qu'occasionne la manufacture du sucre d'érable, à une époque où la terre requiert les travaux du cultivateur. Faire bouillir le sirop, pour le réduire en sucre, est un procédé simple, qui pourrait sans inconvenient être laissé aux femmes.

Les Canadiens et les sauvages emploient pour teindre, l'ellébore à trois feuilles et le *galium tinctorium :* la première de ces plantes donne un beau jaune, et la dernière un rouge brillant.

Les forêts du Canada sont remplies de plantes, d'herbes et de racines précieuses, dont les propriétés sont généralement bien connues des sauvages, et d'un grand nombre de Canadiens.

Une mousse, que les Français appellent *tripe du roches* et que je crois être la mousse du renne, sert souvent de nourriture aux sauvages et aux voyageurs canadiens, lorsqu'ils n'ont que peu de vivres, ou, ce qui arrive quelquefois, lorsqu'ils en manquent totalement. Ils la font bouillir, et elle passe pour être très nutritive.

Une herbe appellée thé sauvage ou du Canada, est souvent employée comme substitut à celui de la Chine, et regardée comme beaucoup plus salutaire. Ce thé a une odeur aromatique fort agréable.

Les sauvages ces recueillent dans les bois, et viennent vendre dans les villes, une herbe aromatique appellée foin sauvage.— Elle a une odeur très agréable, qu'elle conserve pendant plusieurs années : on s'en sert, comme nous nous servons de la lavande, pour parfumer les habits, &c.

LE CANADA.

(*Du* Glasgow Chronicle *du* 9 *Janvier*, 1828.)

Un Monsieur revenu depuis peu du Canada donne l'apperçu suivant de l'état politique de cette colonie.

Le Canada se rendit aux armes anglaises, aux termes de la capitulation du 9 Septembre 1760. Il fut gouverné par les lois civiles et criminelles d'Angleterre jusqu'à la passation de l'acte de Québec dans le parlement britannique en 1774, lequel rendit à la colonie les lois civiles de France, en même temps qu'il lui laissait le code criminel d'Angleterre. Il est nécessaire d'énumérer brièvement les différents actes du parlement britannique relatifs au Canada, attendu que c'est des différentes interprétations qu'on leur a données que sont venues les présentes difficultés entre le métropole et la colonie.

Le premier dans l'ordre chronologique, l'acte de la 14e Geo. III. chap. 88, impose des droits sur le rhum, l'eau de vie et la mélasse importés en Canada, à la place des impots perçus par le roi de France, antérieurement à la capitulation, aussi bien que par le gouvernement anglais, postérieurement à cet événement. L'acte porte que ces droits seront appropriés au soutien du gouvernement civil et de l'administration de la justice dans la province de Québec, maintenant divisée en provinces du Haut et du Bas Canada.

Par l'acte de la 18e Geo. III chap. 12, le parlement de la Grande Bretagne s'engage à n'imposer aucune taxe ou cotisation sur aucune des colonies, payable dans l'Amérique britannique, à moins que ce ne soit pour le règlement du commerce.

L'acte de le 31e Geo. III chap. 31 accorde au Canada une constitution représentative, mais laisse en force tous les actes antérieurs, jusqu'à ce qu'ils aient été spécialement rapportés, ou rappellés. L'acte constitutionnel divise la province de Québec en Haut et Bas-Canada, et donne à chacune des deux nouvelles provinces une législature séparée. Le revenu provenant de l'acte de 1774 n'excédait pas, dernièrement, £34000 : les dépenses du gouvernement civil excédaient £74,100.

Le parlement provincial fut requis de remplir le déficit : ce

qu'il fit. Le gouvernement de la province supérieure réclama, aux termes de l'acte constitutionnel, une portion du revenu provenant des droits d'entrée. Il s'éleva, comme on aurait pu le prévoir, des différens entre les deux provinces, relativement à la distribution des droits perçus. Ces différens ne furent point ajustés, et la législature laissa expirer l'acte provincial en vertu duquel une partie de ces droits étaient prélevés.

Le parlement impérial, par l'acte de 3e Geo. IV, chap. 119, statua que ces droits seraient renouvellés pour le maintien du gouvernement civil. Cet acte est encore en force,et n'a rapport qu'à une partie des impots,la plus grande partie en provenant encore d'un acte provincial non rappellé.

Tels sont les actes parlementaires. La teneur des différentes interprétations que leur donnent la métropole et la colonie, et des présentes relations entre la Grande-Bretagne et le Bas-Canada est comme suit :

1. Le gouvernement britannique et le parti anglais soutiennent que l'acte constitutionnel de 1791 a laissé en pleine force et vigueur tous les statuts antérieurs, à moins qu'ils n'aient été spécialement rapportés,et que conséquemment l'acte de la 14e Geo. III. chap. 88, est demeuré en pleine opération.

2. Que la législature canadienne n'a aucun contrôle sur les deniers provenant de l'acte de la 14e Geo. III- chap. 88, puisque non seulement cet acte impose des droits, mais en applique encore le montant au soutien du gouvernement civil.

3. Que comme le parlement de la Grande-Bretagne accorde la liste civile pour durant la vie du roi, le parlement provincial devrait être requis de faire la même chose.

4. Que puisque le parlement provincial a laissé expirer l'acte en vertu duquel se percevaient les droits destinés au maintien du gouvernement civil,il est devenu nécessaire que le parlement impérial reprit le droit de taxer la colonie, pour suppléer au déficit.

5. Que les grandes dépenses que fait le gouvernement anglais en faveur du Canada, et la protection qu'il accorde à son commerce, en haussant le prix des propriétés, et donnant une valeur échangeable à des produits qui, autrement, seraient inutiles, devraient induire les Canadiens à apprécier davantage les immunités civiles et les avantages pécuniaires que leur procure leur liaison avec la Grande-Bretagne, plutôt qu'à chicaner sur les dispositions des lois que le gouvernement peut avoir jugé expédient de promulguer, à différentes époques, et à semer des dissentions et faire naître et entretenir des passions violentes ; tout en négligeant totalement la considération et l'adoption des mesures qui seraient les plus propres à avancer la prospérité de la province.

6. Que la chambre d'assemblée, durant le règne du feu roi, offrit de pourvoir à la totalité des dépenses du gouvernement civil; que cette offre fut nécessairement rejettée, attendu que l'octroi devait être limité à une année, et que si elle avait été accepté, elle aurait impliqué le droit de disposer du revenu approprié provenant de l'acte de la 14e Geo. III, chap 88.

8. Que la chambre d'assemblée s'est arrogé les fonctions du gouvernement exécutif, en tentant de fixer annuellement le montant des salaires des juges et autres officiers du gouvernement civil.

8. Que la chambre d'assemblée, sous l'influence de son orateur, Mr. Papineau, (l'orateur élu, que le gouverneur a refusé de recevoir à l'ouverture du nouveau parlement), et autres, a refusé d'accorder la liste civile telle qu'elle avait été demandée; que le gouverneur n'a pas pu l'accepter avec la condition inconstitutionnelle attachée au vote, et a été forcé de dissoudre le parlement sans recevoir les subsides, pour recourir au sentiment du peuple sur la conduite de ses représentans, et d'autoriser, sur sa propre responsabilité, tels déboursemens des deniers publics qu'exigeaient les besoins de l'administration.

Les Canadiens, de l'autre côté, maintiennent:—

1. Qu'en accordant une constitution représentative au Canada, on lui a nécessairement conféré tous les privilèges et fonctions propres à un tel système de gouvernement; que c'est le droit inhérent des communes d'*originer* tous les octrois d'argent faits à la couronne, et que la possession exclusive de ce privilège est la principale garantie d'une constitution libre.

2. Qu'à tout évènement, c'est le devoir et le privilege de la législature, et particulièrement des communes, de contrôler et de régler la dépense des deniers public provenant d'elles; qu'elles ne sont point privées de l'exercice de ce droit par l'acte de la 14e Geo. III, chap. 88, qui fait généralement l'application des taxes qu'il impose au soutien de l'administration civile, et que conséquemment elles ont droit d'exercer leur discrétion dans la distribution, ou l'*approportionnement* de ce fond, ou de tout autre fond levé par leur autorité, entre les différents officiers du gouvernement

3. Qu'elles ne peuvent être équitablement requises d'accorder la liste civile pour la vie du roi, comme en Angleterre, parce que par l'acte précité, le parlement britannique a imposé une partie des taxes destinées au maintien de l'administration, et parce que l'acte en question peut être modifié, ou rapporté, à la volonté du parlement impérial; que comme l'acte constitutionnel réserve à la métropole le droit de régler la navigation et le commerce de la colonie, le montant des droits imposés par la législature provinciale pour le soutien du gouvernement civil est sujet

à la variation que tout changement dans les reglemens à cet effet peut occasionner,et que conséquemment la chambre d'assemblée ne peut être, en droit et raison, requise d'octroyer permanemment des subsides qu'elle pourrait n'avoir pas toujours les moyens de se procurer.

4. Que l'analogie de la liste civile accordée au roi par le parlement d'Angleterre, n'est pas applicable au cas, puisque cette liste a été accordée pour la première fois, à l'avènement de George III, au lieu des revenus héréditaires et spécifiques qui appartenaient à la couronne, et dont le contrôle est dévolu aux communes ; qu'en Canada, la couronne, outre qu'elle retient son revenu héréditaire, perçoit près de la moitié des taxes payées par le peuple, en vertu d'un acte du parlement britannique ; qu'en conséquence, l'analogie en question ne peut avoir lieu, tant que les droits et les privilèges inhérents à la constitution canadienne continueront à être exercés par la métropole.

5. Que la liste civile de la Grande Bretagne n'excède pas la soixantième partie des subsides annuels ; qu'à part de quelque argent pour des objets locaux, les communes du Canada n'ont d'autres subsides à accorder que ceux qu'exigent les déboursés faits au compte de la liste civile ; et que si tous les subsides étaient accordés permanemment, le principal privilège des communes serait annéanti, et la balance de la constitution renversée.

6. Qu'il suit nécessairement de la proposition, que les octrois d'argent doivent prendre origine dans les communes, qu'elles en doivent fixer le montant ; et que dans les circonstances où se trouve le Canada, ces octrois doivent être annuels; que les communes doivent déterminer annuellement le montant des *items* spécifiques qu'embrasse la totalité de la liste civile ; ou, en d'autres termes, voter annuellement le montant des salaires des juges et autres officiers de la couronne.

7. Qu'en Angleterre, les juges tiennent leur office à vie ou durant bonne conduite, et ne peuvent être démis qu'en vertu d'une accusation publique,ou d'une adresse des deux chambres du parlement,tandis qu'en Canada,ils sont amovibles au bon plaisir de la couronne ; qu'en conséquence il est nécessaire qu'ils dépendent des communes pour la jouissance de leurs appointemens.

8. Que les législatures du Haut et du Bas Canada ne s'étant pas trouvées d'accord sur l'*approportionnement* des fonds provenant des droits imposés par elles,et dûs à chacune des provinces, ont laissé expirer l'acte qui ordonnait le paiement d'une partie de ces droits ; que le parlement britannique, par l'acte de le 3e du présent roi, a renouvellé l'imposition de cette taxe, en contravention directe à l'acte de la 18e de Geo. III. chap 12, et de l'acte constitutionnel, par lequel il renonçait au droit de mettre des impots ou cotisations payables dans aucune des colonies de

l'Amérique britannique, à l'exception de ceux qui seraient nécessaires pour le règlement de la navigation et du commerce; et que l'acte de 3e Geo IV. étant une violation directe de la foi nationale, il devrait être rapporté.

9. Que la grande masse de la population étant composée de Canadiens, n'y ayant guère d'habitans anglais que dans les grandes villes, la distribution des emplois à la disposition de la couronne, dans le Bas Canada, se fait d'une manière très inégale entre les Anglais et les Canadiens; que le ministère britannique retient la plus grande partie de ces nominations entre ses mains, n'en laissant qu'un petit nombre à la disposition du gouverneur; qu'en même temps qu'ils ne se plaignent point que les places militaires et ecclésiastiques soient exclusivement réservées aux Anglais, ils ne peuvent trouver juste et impartiale la répartition suivante :—

	Anglais,	Canadiens.
Gouverneurs.....	2	0
Secrétaires.....	1	1
Conseillers législatifs.....	21	8
Officiers du conseil.....	4	5
Conseillers exécutifs.....	9	2
Officiers du conseil.....	4	0
Officiers de différents départemens.....	52	13
Juges, Conseils du roi, Greffiers des cours, &c.....	36	9
Officiers des douanes.....	34	2
Clergé de l'église établie.....	33	0
Nominations militaires, non compris les régimens en Canada.	118	0
	314	46

Tels paraissent être les sujets, ou du moins les principaux sujets de différent entre le Bas-Canada et la Grande-Bretagne.

L'acte de 31e Geo. III, chap. 31, ayant accordé une constitution libre au Canada, on en peut inférer que tant que la Grande-Bretagne continuera à imposer des taxes dans les colonies, bien que par l'interprétation technique des actes du parlement, elle puisse paraître en avoir l'autorité, l'exercice odieux de cette autorité enfantera des jalousies et perpétuera la division entre la législature canadienne et le gouvernement britannique. Il n'est pas compatible avec la nature morale de l'homme de supposer que quand on lui a accordé certaines facultés d'une nature politique, il se soumettra sans résistance à la limitation de l'exercice de ces facultés. Le pouvoir extérieur pourra le forcer à l'obéissance, mais n'obtiendra jamais de lui une soumission volontaire.

L'acte constitutionnel posait en principe que des institutions libres étaient adaptées à la société canadienne. C'était de la part de la métropole un solécisme en politique d'accorder aux Canadiens le droit de se gouverner eux-mêmes, tout en retenant le privilège odieux de les taxer sans leur consentement. C'était leur jetter de plein gré une pomme de discorde, en dépit de l'expérience chèrement achetée de la révolution des colonies voisines.

La masse de la population canadienne n'est rien moins qu'éclairée mais ceux parmi lesquels elle choisit ses représentans sont, en général, des hommes intelligents, des messieurs résidant sur les lieux, les descendans des premiers colons français, qui connaissent leurs droits et savent en apprécier dûment l'exercice.— Leurs chefs, MM. PAPINEAU, VIGER et VALLIERES, sont des hommes très instruits et de grands talens.

Il y a cinquante ans, les autres colonies américaines ont résisté avec succès à la tentative de la métropole de leur imposer des taxes; elles possédaient des droits constitutionnels; elles avaient assez de bon sens et d'intelligence pour en comprendre la nature et l'étendue, et d'énergie morale pour résister à leur violation. Sans doute, le gouvernement anglais déclara qu'elles avaient tort: les gens de loi de la couronne décidèrent qu'elles étaient taxées légalement. Cependant en 1778, quelques années après, la Grande-Bretagne renonça au droit de taxer les colonies, mais, comme personne ne l'ignore, trop tard pour les ramener à l'obéissance.

La Grande-Bretagne, il paraît, continue à taxer légalement le Canada, par l'acte de la 14e Geo. III, chap. 88, et à lui imposer une taxe additionnelle, en contravention à un acte antérieur non rappellé. Si la constitution de l'esprit humain est la même dans tous les pays; s'il y a quelque vérité dans l'histoire, et s'il existe des différens entre la Grande-Bretagne et le Canada, les Canadiens ne se soumettront au paiement des taxes que jusqu'à ce qu'ils puissent y résister efficacement.

Les Canadiens ayant présentement une constitution, et la troisième branche de la législature s'étant déclarée opposée à la politique du gouvernement anglais, l'expérience démontre que le seul moyen de changer ou de modifier ses vues, est de répartir parmi les membres de ce corps, ou parmi ceux qui seront recommandés par eux, les différents emplois à la disposition de la couronne.

Cette politique a été, dans d'autres pays, un moyen admirable de concilier et de prévenir les différens entre le gouvernement et la législature. Si l'on porte un regard comparatif sur la répartition des différentes places à la disposition de la couronne, on pourra inférer que le gouvernement d'influence, ou en langage populaire, de corruption, n'a pas encore été essayé. Dans l'état

actuel de la constitution canadienne, et de la répartition des charges à la disposition du gouvernement, aucun système de politique ne réussira probablement, s'il contrarie l'opinion du peuple ou de ses représentans.

Tel étant le cas, il se peut faire qu'il y ait des démagogues parmi le peuple, comme il y a des fonctionnaires amis de l'arbitraire parmi les employés du gouvernement. Les premiers peuvent égarer; les derniers voudraient opprimer: c'est ce qui, dans la nature des choses, est assez ordinaire à un état imparfait d'éducation. Un gouvernement juste et libéral appaisera le mécontentement, en faisant disparaitre les causes qui le produisent: s'il le fait, il agira dans l'intérêt de l'empire; s'il ne le fait pas, le Canada sera agité, et la Grande-Bretagne taxée pour soutenir un système qui pourra être prolongé pour un temps, mais qui ne pourra durer permanemment.

Les mécontentemens qui règnent en Canada sont presque aussi anciens que les actes d'où ils tirent leur origine. Il est donc injuste de blâmer, ainsi que font les Canadiens, le gouvernement local comme en étant la cause. Ils ne sont que les conséquences naturelles de la politique de la métropole. Il est surtout injuste et cruel d'inculper le présent gouverneur général, Lord Dalhousie, qui depuis sept ans, travaille sans espoir de récompense, à améliorer l'état intérieur du Canada, relativement à la politique générale de la Grande-Bretagne. Sa Seigneurie n'a autre chose à faire que d'obéir à ses instructions, de la teneur desquelles Elle ne peut être tenue pour responsable. Dans son gouvernement local, lord Dalhousie a recommandé et *originé* plusieurs mesures qui, si ce n'eût été du malheureux esprit de dissention, auraient pu être adoptées successivement. Ses efforts pour promouvoir l'éducation du peuple et pour obtenir une loi pour l'enrégistrement de tous actes relatifs à la vente et au transport des biens-fonds, loi également essentielle à la sureté de la propriété, et aux intérêts du commerce; son zèle et ses soins pour la formation et l'amélioration de chemins publics, l'excavation de canaux, l'érection d'hopitaux, de prisons et d'hospices pour les aliénés, lui donnent des titres à l'approbation de son pays, et à la reconnaissance des Canadiens. Ces derniers ont frustré plusieurs de ses sages et judicieuses mesures; et il est à craindre que le premier n'apprécie pas ses services à leur juste valeur, vu l'éloignement de la sphère où ils ont été rendus. Telles sont les conséquences naturelles de la rivalité des droits nationaux et coloniaux. Tant que le sujet du différent existera, la méfiance et la jalousie empêcheront qu'il y ait entre l'administration locale et la législature, cette co-opération cordiale, sans laquelle aucune mesure publique ne peut être discutée sans passions, ni aucun avantage réel obtenu pour longtemps.

DE LA CULTURE DES ABEILLES DANS LES FORETS.

Par le Pasteur BUTTNER.

En Livonie, on a, depuis un temps immémorial, l'habitude de creuser les arbres dans les bois, pour y recevoir et cultiver des essaims d'abeilles. Il y a des propriétaires qui ont des centaines et même des milliers d'arbres à abeilles. On choisit pour cette culture de gros chênes, pins, sapins, aunes, &c. Aussi a-t-on objecté contre cette culture, qu'elle détruit les forêts et diminue la quantité de beau bois de construction. M. BUTTNER réplique à cette objection, qu'il n'est pas nécessaire que l'on choisisse pour cette culture les plus belles tiges, et que des arbres rabougris peuvent rendre le même service, pourvu qu'ils aient la grosseur nécessaire. Il fait observer qu'un arbre à abeilles rapporte plus que si on en vendait le bois ; que les vieux arbres creusés, qui servent pendant un siècle et plus, répandent d'ailleurs de la semence autour d'eux, et font naître des rejettons qu'on obtiendrait facilement en détruisant les vieux troncs ; il ajoute que l'air pur de la haute région convient mieux aux abeilles que l'air enfermé des ruchers, qui reçoivent les exhalaisons de la terre, et dans lesquels la contagion fait quelquefois de grands ravages. La preuve c'est que les essaims des abeilles des jardins se dirigent par instinct vers les bois, tandis que les abeilles des bois n'essaiment jamais dans les jardins.

Dans un supplément à cet article, le pasteur WATSON, en résumant les avantages et les inconvéniens de l'apiculture dans les jardins et dans les bois, énonce son opinion, qu'il est avantageux de cultiver des abeilles dans les arbres partout où il y a de grandes forêts, et que là où il n'y en a pas, on fait bien de poser des ruches sur des arbres isolés, à deux ou trois toises d'élévation au-dessus de la terre, ou de placer le rucher sous un hangard muni de croisées, et de faire usage des ruches de la construction inventée par CHRIST.—(*Bulletin des Sciences*, &c.

DECOUVERTES.

L'infatigable M. MAI, préfet du Vatican, vient de retrouver des pages inédites et authentiques de DIODORE de Sicile, DENYS d'Halicarnasse, DION CASSIUS et POLYBE, de nouveaux faits de l'histoire ancienne, des renseignemens inappréciables sur la géographie, la chronologie et l'art militaire. Il a exhumé

ces textes grecs de la poussière des *Palinosertes*, manuscrits autrefois lavés pour recevoir une nouvelle écriture.

Déja célèbre par une longue suite de publications de ce genre, qui ont enrichi les œuvres de CICERON, de PLAUTE, de SYMMAQUE, de FONTIN, de MARC-AURELE, M. Mai a commencé, en 1825, à faire paraître une collection in-4° d'ouvrages grecs inédits extraits des manuscrits qui lui sont confiés. On trouvait dans ce volume plusieurs écrits d'EUSEBE, de PHOTIUS, et une réponse du rhéteur ARISTIDE à un plaidoyer de DEMOSTHENES.

Le nouveau volume est composé de morceaux tirés pour la plupart de l'immense recueil de CONSTANTIN PORPHYROGENETE, empereur grec, qui au 10e siècle, fit rédiger par des compilateurs des extraits méthodiques des historiens, que l'on rangea sous divers titres, et qui forment 53 sections, dont quelques unes ont été conservées. Déja l'on en connaissait deux, celle des Ambassades, et celle de Vertus et de Vices. M. Mai en publie une 3e, celle des Sentences, qui ne sera pas moins utile que les deux autres.

On y trouve cent pages de Diodore de Sicile, des extraits de Denys d'Halicarnasse, de Dion Cassius, de DEXIPPE, de MENANDRE l'Analiste, une page d'APPIEN, un ouvrage anonyme sur la politique, un discours de NICEPHORE BLEMMIDAS sur les devoirs d'un roi, et trois pages du roman de JAMBLIQUE, qui ne nous était connu que par l'analyse de Photius. Mais ce qui paraîtra peut-être plus précieux que ces restes du Bas-Empire, ce sont de nombreuses citations des anciens poëtes d'Athènes, de SOLON, d'EURIPIDE, de PHILEMON, plusieurs oracles en vers, et d'autres monumens authentiques des plus beaux temps de la Grèce.

L'auteur qui gagne le plus à cette découverte est sans contredit Polybe. On n'avait de lui que les 5 premiers livres de l'Histoire universelle de son temps, des fragmens assez longs jusqu'au 17e, et les anciens extraits de Constantin pour ces livres et les 23 autres. Les nouveaux étraits, qui remplissent ici près de cent pages, s'étendent du 6e livre au 13e. Les plus suivis appartiennent au 12e.

PHENOMENE.

Voici un jeu singulier de la nature. Le fait nous paraitrait incroyable, s'il ne nous était attesté par plusieurs correspondans dignes de foi. Il existe, nous écrit-on, à Piemont, village situé à une demi-lieue de Longwi, une petite fille âgée de 32 mois, dans les yeux de laquelle on lit ces mots, marqués circulairement en

petites capitales, NAPOLEON EMPEREUR. Les lettres sont à-peu-près de la même grandeur que celles de la légende d'une pièce d'un franc; elles se détachent en traits blancs sur la prunelle, qui est bleue. Elles deviennent plus distinctes à mesure que l'enfant avance en âge. Dans l'œil droit, le mot NAPOLEON se lit à la partie supérieure de la prunelle, et le mot EMPEREUR à la partie inférieure; dans l'œil gauche, les deux mots sont disposés dans l'ordre inverse. Telle est du moins, à ce qu'on nous écrit, la description que donne le médecin de l'hopital de Longwi, qui a observé ce phénomène à l'aide d'une loupe.

Le père de l'enfant est un employé des douanes. La mère raconte qu'elle avait reçu autrefois en présent de son frère, qui partait pour l'armée, une pièce toute neuve d'un franc, à l'effigie de Napoléon, qu'elle conserva pendant sa grossesse; ayant été obligée de s'en défaire pour payer une dette, elle en éprouva un violent chagrin, et pleura plusieurs jours. Elle ajoute que sans doute sa chère pièce de vingt sous est dans les yeux de sa petite fille.

Trois ou quatre individus de Longwi, voulant faire de cette singularité un objet de spéculation, ont traité à cet effet avec la père et la mère par acte passé devant le notaire du lieu. Il nous semble que ce phénomène serait digne de l'attention de l'académie de médecine.—(*Journal du Commerce.*)

Le *Journal de Luxembourg* contient ce qui suit; "Décidément la petite fille qui porte dans ses yeux l'*empereur Napoléon* est exposée à l'observation des curieux pour la modique rétribution de vingt-cinq centimes. Une affiche pompeuse a publiquement annoncé le prodige. On assure qu'un Anglais a offert une forte somme pour déterminer les parens à lui confier leur enfant pendant quelques mois, afin de le montrer à Londres. Sur le refus du père, le *gentleman* a demandé qu'on lui accordât seulement un œil pour l'offrir à l'admiration de ses compatriotes."

LE SCULPTEUR NOLLEKENS.

NOLLEKENS, célèbre sculpteur, est mort laissant une fortune de six millions. Son testament instituait comme légataires plusieurs personnes à qui il laissait des sommes très considérables. On pense bien que leur joie fut grande à la lecture d'un acte qui leur promettait de belles fortunes; mais, hélas! le testateur n'avait pas signé! Etait-ce oubli, était-ce malice, était-ce un dernier effet de ce sentiment qui pousse tant d'hommes à s'amuser aux dépens de leurs semblables, et Nollekens, accoutumé à faire peu de cas de l'espèce humaine, a-t-il voulu lui en donner des

preuves jusque par-delà le tombeau ? Quoi qu'il en soit, la couronne, dit on, fut appellée à recueillir cette vaste succession, hommage inattendu offert à la majesté royale par un homme habitué à peu sacrifier à la grandeur, et qui, durant sa vie, paraissait n'avoir jamais saisi bien distinctement le principe abstrait de la distinction des rangs ou même des personnes.

On le voyait aller à son heure chez le duc d'York ou chez le prince de Galles, sans respect pour l'étiquette, et là, malgré les avertissemens des personnes qui l'entourraient, prendre familièrement leurs altesses par les boutons de l'habit ou du gilet, leur demander comment se portait leur père, et leur exprimer en ces termes le plaisir qu'il trouvait à en recevoir de bonnes nouvelles: " Tant mieux, tant mieux ; j'en suis bien aise; quand il sera parti, nous n'en aurons jamais un aussi bon que lui."

Un jour que le vieux Georges III posait pour son buste, Nollekens voulut s'assurer de la mesure du front à la lèvre supérieure de son modèle, et appuya tout bonnement à ces deux extrémités les deux pointes d'un compas, ni plus ni moins que s'il eût copié une tête de marbre. Sa majesté en rit de bon cœur, et était toute réjouie de voir qu'il y eût à Londres une personne aussi peu instruite de l'immense intervalle qui sépare un roi des autres hommes. Nollekens, armé de son compas, ignorait sans doute le principe constitutionnel de l'inviolabilité du souverain.

Cet artiste n'attachait pas la moindre importance à la qualité d'homme, non plus qu'à la dignité de roi, et n'avait pas d'autre pensée que de modeler son argile et de faire le meilleur buste qu'il pourrait, le tout pour sa propre satisfaction, se souciant peu de celle des autres.

Il y avait dans cette simplicité, dans cette brusquerie de conduite, quelque chose qui rappelait la sécheresse et la fermeté de son art, aussi bien que la sévérité remarquable de ses mœurs. Le style de Nollekens était dur. Ses ouvrages avaient autant de vérité, autant de caractère que ceux de Chantrey, mais ils n'avaient ni le fini gracieux, ni la douce transparence qui prêtent tant de charme aux productions de cet artiste. Nollekens mettait dans ses statues toute la rudesse, toute la simplicité, si j'ose le dire, toute l'honnêteté de son cœur.

M. Northcote lui faisait un jour compliment sur la supériorité d'un talent si universellement estimé. " Ma foi, disait-il, vous faites les bustes mieux que personne.—Je n'en sais rien, répondit l'artiste, souriant comme malgré lui ; mais tout ce que je sais, c'est que je les ai toujours faits le plus ressemblant que j'ai pu."

SINGULARITE'S ANGLAISES.

On sait que les journaux anglais contiennent toutes sortes d'a-

vertissemens singuliers, bizarres; que tout individu peut s'y donner en spectacle, y parler de ses affaires particulières et domestiques, de ses enfans, de sa femme, de ses querelles de ménage, &c. Un matin, on lut dans un de ces papiers la lettre suivante :—"Je désire que personne ne fasse crédit à Marie Williams, ma femme, parce que je ne paierai point ses dettes. Signé Thomas Williams." Mais Marie Williams ne demeura point en reste, et dès le lendemain matin, on lut dans ce même journal la réponse piquante à cet impertinent mari. "Thomas Williams aurait pu s'épargner l'avertissement qu'il a fait imprimer hier; il ne doit pas craindre qu'on me fasse crédit à cause de lui: comme il ne paie pas ses propres dettes, personne ne comptera sur lui pour payer les miennes." La correspondance se termine là, et c'est vraiment dommage. Thomas Williams n'a point répliqué; c'est la femme qui a eu le dernier mot: ce n'est pas en cela du moins que consiste la *singularité anglaise.*

On connait le goût des Anglais pour les paris: tout leur sert de prétexte. L'un d'eux, dinant dans une taverne, trouva dans une noisette un ver tellement gros, qu'il excita l'admiration de tous ceux qui se trouvaient présents. Un des convives aussitôt lui en offrit cinq guinées; le marché fut accepté et conclu, et l'acquéreur de ce ver prodigieux gagna deux cents guinées, en pariant qu'on n'en trouverait pas un pareil dans un nombre déterminé de noisettes. Je ne connais de plus miraculeux que ce ver que l'énorme crapaud de M. Arscot, qu'il élevait depuis trente-six ans, qui venait manger à table avec lui, et qui, dans un combat contre un corbeau, ayant été éborgné, mourut de tristesse et de chagrin.

Le capitaine Primerley avait rapporté de son voyage en Afrique un énorme crocodile et ses trois petits. Il était extrêmement inquiet sur le sort de ces aimables bêtes, dont une fluxion de poitrine avait menacé les jours; mais grâce à Dieu, le voila entièrement rassuré; la mère et les enfans se portent bien; le *Morning Chronicle* a l'honneur de vous en faire part.

Sir Follow, mordu par le chien de M. Worthy, traduit ce dernier devant le juge de Bow-Street. Worthy soutient *mordicùs* qu'il n'a pas de chien: tous les assistans s'étonnent d'une pareille audace; le juge lui-même demeure stupéfait. L'accusé sans se déconcerter, prend de nouveau la parole et s'exprime en ces termes: "Non, je n'ai pas de chien, je le soutiendrai à la face du ciel.—Vous avez donc une chienne?" La réponse du prévenu fut affirmative.

Encore un original. Sir Mac-Dobery, propriétaire à Du-

blin, qui par son travail, était dessendu du grenier au rez-de-chaussée, vient de vendre son hotel et ses meubles, pour se mettre dans un grenier, et y recommencer sa carrière.—(*Extrait du Courrier des Etats-Unis.*)

VERS.

STANCES ECRITES PAR DUCIS, PEU DE JOURS AVANT SA MORT.

Heureuse solitude,
Seule béatitude,
Que votre charme est doux!
De tous les biens du monde,
Dans ma grotte profonde,
Je ne veux plus que vous.

Qu'un vaste empire tombe,
Qu'est-ce, au loin pour ma tombe,
Qu'un vain bruit qui se perd;
Et les rois qui s'assemblent,
Et leurs sceptres qui tremblent,
Que les joncs du désert?

Mon Dieu, ta croix que j'aime,
En mourant à moi-même,
Me fait vivre pour toi.
Ta force est ma puissance;
Ta grâçe, ma défense;
Ta volonté, ma loi.

Déchu de l'innocence,
Mais par la pénitence,
Encor cher à tes yeux,
Triomphant par ses armes,
Baptisé dans mes larmes,
J'ai reconquis les cieux.

Souffrant octogénaire,
Le jour pour ma paupière
N'est qu'un brouillard confus.
Dans l'ombre de mon être,
Je cherche à reconnaître
Ce qu'autrefois je fus.

O mon père! ô mon guide!
Dans cette Thébaide,
Toi qui fixas mes pas,
Voici ma dernière heure:
Fais, mon Dieu, que je meure
Couvert de ton trépas.

Paul, ton premier hermite,
Dans ton sein qu'il habite
Exhale ses cent ans.
Je suis prêt; frappe, immole,
Et qu'enfin je m'envole
Au séjour des vivans.

MORALITE'.

Ut tibi mors felix contingat, vivere disce;
Ut felix possis vivere, disce mori.

IMITATION.

Que ce précepte d'un vieux livre
Soit gravé dans ton souvenir:

Pour bien mourir, apprends à vivre :
Pour bien vivre, apprends à mourir.

EPITAPHE DE MOLIERE.

Sous ce tombeau gissent PLAUTE et TERENCE,
Et cependant le seul MOLIERE y gît :
Leurs trois talens ne forment qu'un esprit,
Dont le bel art réjouissait la France.
Ils sont partis, et j'ai peu d'espérance
De les revoir. Malgré tous nos efforts,
Pour un long temps, selon toute apparence,
Térence et Plaute et Molière sont morts.

L'URGENCE DU POETE.

Ah ! mon cher Lycidas, je vous en félicite ;
Vos poëmes enfin commencent à percer.
Hélas ! mon pauvre ami, qu'ils percent donc bien vite,
Car dans peu mon habit pourrait les dévancer.

LA DEBACLE DU ST. LAURENT.

Mense truci sacro, lætantur ut omnia, Marti,
Sole recèns facto majori lumine et igne,
Dùm suprà liquitur glacies, corroditur infrà
Undarum effluvio tumidarum, atque inde putrescit.
Illicet hinc solidæ moles franguntur et illinc,
Trudunturque aliis aliæ ; ruptique in flumine passim
Tolluntur montes. Hei tùm livioribus arvis !
Grandia cum magnis terræ volvuntur acervis
Saxa simul. Væ tùm claustris, nimiùmque propinquis
Ædibus ! Indignans flumen, jam ponte refracto,
Omnia perfringit, ripisque effunditur altè.

CUIRS.

Un tanneur de Berncastel, sur la Moselle, nommé Jean Rapedius, vient de trouver une nouvelle espèce de tan propre à la confection des cuirs. La matière dont il se sert est la plante connue sous le nom de Myrtile, *Vaccinium Myrtilus* (Linnée.) On la recueille au printems, de préférence, parce que dans cette saison elle se dessèche plus facilement et se prête mieux à la mouture. Trois livres et demie de ce tan suffisent pour fabriquer une livre de cuir, tandis qu'il faut six livres de tan de chêne

pour produire la même quantité de cuir. Par ce nouveau procédé, les tanneurs peuvent gagner quatre mois sur le tems nécessaire pour la fabrication des cuirs forts.

La commission nommée à Trèves pour examiner le cuir qui en est résulté, a constaté que jamais on n'en avait vu d'aussi bon; que chaque paire de souliers pourrait durer deux mois de plus qu'avec du cuir ordinaire; que la peau du col, qui se prête difficilement à la main-d'œuvre, devient forte et élastique comme celle des autres parties.

La myrtile ne doit pas être arrachée, mais coupée avec une serpe, afin d'obtenir la production de la plante les années suivantes. Quand elle est coupée, l'humidité ne peut plus la détériorer, tandis que l'écorce de chêne, une fois mouillée, perd dix pour cent de sa valeur. On laisse sécher la myrtile sur place et on la conduit de là au moulin. Un gros chariot chargé de cette matière sèche, ne revient pas à plus de 1f. 50c. pour la main-d'œuvre.

SOCIETE' POUR L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES ET DES ARTS EN CANADA.

Hotel de Malhiot, 6 *Mars*, 1828.

L'assemblée annuelle de la Société a eu lieu, ce jour, à 7 heures du soir. Le Président ayant pris le fauteuil; la classe du Commerce a fait un rapport sur deux Essais sur l'Agriculture de la province, constatant qu'ils possédaient un mérité à peu près égal, expliquant chacun des pratiques, et entrant dans des détails qui ne sont que partiellement traités par l'autre. En conséquence, la médaille, 1er prix, a été décernée à Valler GUILLET, Notaire public à Yamachiche, pour son Essai, intitulé : *Un petit systême d'Agriculture*: et une médaille semblable a été octroyée au Revd. Joseph ABBOTT, A. M. de la montagne d'Yamaska, pour son Essai, intitulé : *A brief view of the advantages and defects of the present system of agriculture in Canada, and the means of improving it in all its departments.*

La médaille, 1er prix, a été décernée à Mr. Joseph SMILLIE, fils, de Québec, pour une gravure de la carte du Vallon de la Rivière St. Jean, rédigée par Wm. HENDERSON, écuyer, soumise à la Société comme le résultat de ses efforts dans l'art; et les remercimens de la Société lui ont été votés pour le don qu'il en a fait à l'institution.

La Société a décerné une médaille honoraire à J. Fr. BOUCHETTE, écuyer, pour un échantillon d'écriture moulée, à plume de corbeau, qui forme le titre en chef d'un acte provincial.

Une médaille semblable a été décernée à Mr. A. J. LEGARE', de Québec, pour le dessin original d'un tableau à l'huile, représentant le caractère barbare des combats sauvages entre les Hurons et les Iroquois.

Les remercimens de la Société ont été votés au Président, pour le don précieux qu'il a fait à l'institution de sa carte topographique du Canada, et de l'ouvrage explicatif qui l'accompagne.

Extrait des minutes de la Société. Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Ast. Sc.

JOURNAL DES SCIENCES NATURELLES.

Extrait du Prospectus.

" Les écrits en langue anglaise sont devenus si nombreux sur notre continent, qu'on serait tenté de croire que cette langue doit être bientôt la langue scientifique du nouveau monde, surtout quand on envisage l'influence que les Etats-Unis exercent déjà sur l'Amérique entière ; et quoique le nombre de ces écrits l'emporte peut-être sur leur utilité, on ne peut nier que la langue anglaise ne possède aujourd'hui des richesses immenses, qui sont presque perdues pour la nôtre. La distance qui sépare la France du nouveau continent est une barrière peut-être moins insurmontable que la différence du langage ; aussi ignore-t-elle presque entièrement les progrès que les sciences ont faits, depuis quelques années, et qu'elles font encore aujourd'hui, avec tant de rapidité, parmi nous.

" D'un autre côté, l'immense population française disséminée sur tous les points de l'Amérique ne connait des travaux précieux de la France moderne, que ce qui lui en est transmis par une langue étrangère ; ses propres recherches même ne peuvent être d'aucun fruit pour elle, parce qu'elle ne possède encore aucun moyen connu de communication avec le reste des savans.

" C'est dans la vue d'applanir ces difficultés, et pour rétablir et resserrer ce lien si désirable entre tous les descendants d'une même famille, que nous offrons notre travail; dans l'espérance que l'accueil qu'il recevra nous mettra bientôt en état de lui donner toute l'étendue et tout l'intérêt si impérieusment reclamés, et par les circonstances et par nos besoins.

" En nous efforçant de restituer à la langue française une partie des trésors dont elle reste privée, et en la rendant ainsi l'organe plus populaire des découvertes dans le nouveau monde,

nous nous attacherons surtout à rendre un compte fidèle des recherches scientifiques des savans de l'ancien continent. Cette partie de notre travail ne manquera pas d'intéresser tous ceux pour qui la langue française n'est qu'une langue de cabinet, mais qui, comme tous leurs compatriotes, ne connaissent à peine de sa littérature que ce que l'on a rendu susceptible de passer dans un autre idiome. De plus, comme cette langue est la seule parmi les modernes qui ait été appropriée à toutes les sciences, il est évident qu'aucune d'elles, surtout la langue anglaise, n'est propre à devenir son interprête."

NECROLOGIE.

DE'CE'DE'S :

A Carlisle, le 1er Février dernier, le général Paulus Emilius Irving. Il fut autrefois président de cette province; fit lever le siège de Québec, dans le printemps de 1776, et se trouva au combat des Trois-Rivières, au mois de Juin de la même année ;

A l'Islet, le 27, Mr. Charles François Fortin, âgé de 91 ans;

Aux Trois-Rivière, le 7 du courant, Eleodor, enfant de P. Vezina, écr. âgé de 6 ans et 3 mois ;

A Nicolet, le 19, Joseph Rolette, écr. âgé de 90 ans. Mr. Rolette se trouva au siège de Québec, en 1775 et 16: il était père du lieutenant Frédéric Rolette, de la marine provinciale, qui s'est distingué en plusieurs occasions, dans la dernière guerre avec les Etats-Unis ;

A St. Denis, le 21, Dame Louise Catherine Soupiran, épouse de Louis Bourdages, écuyer, M. P.

A Nicolet, le 22, Dame Agathe Wolff, épouse de Mr. J. M. C. Duvernay, N. P.

A Québec, le même jour, à l'âge 75 ans, l'honorable Louis de Salaberry (père de l'honorable C. M. de Salaberry, C. B.) membre du Conseil Législatif de cette province, et Surintendant au département des Sauvages;

Aux Ecureuils, le 25, Messire O. R. Viau, Prêtre, Vicaire de Québec, âgé de 27 ans ;

A Montréal, le 26, Dame Catherine Giasson, épouse de Mr. Edouard Cherrier ;

Aux Trois Rivières, le 29, Mr Joseph Crevier Bellerive, âgé de 74 ans.

La Bibliothèque Canadienne.

TOME VI. AVRIL, 1828. NUMERO V.

HISTOIRE DU CANADA.

Un corps d'environ trois mille hommes, Anglais, Mahingans et Iroquois, dont l'Iroquois domicilié La Plaque avait vu la garde avancée sur les bords du lac du St. Sacrement, devait attaquer le gouvernement de Montréal, tandis que la flotte anglaise ferait le siège de Québec. Dépourvu comme il l'était de troupes et de milices, le gouvernement de Montréal n'aurait probablement pas été en état de résister à un effort comparativement si puissant, s'il eût pu se réaliser. Mais en allant joindre les Iroquois, les Anglais et les Mahingans furent attaqués de la petite vérole, et plusieurs en portaient encore les marques lorsqu'ils arrivèrent au rendez-vous. Les Iroquois, que le retardement causé par cette maladie avait déja mis d'assez mauvaise humeur, furent saisis, à cette vue, de la crainte que le mal ne les gagnât, et reprochèrent à leurs alliés qu'ils étaient venus pour les empoisonner. En effet, plusieurs d'entr'eux furent bientôt attaqués de la même maladie, et il y en eut plus de trois cent qui en moururent. Il n'en fallut pas davantage pour engager tous les autres à s'éloigner d'un lieu si funeste, et à se séparer de ceux qu'ils accusaient d'y avoir apporté la contagion. Ainsi toute l'armée se dissipa.

Il y a bien de l'apparence que Phips ignorait encore ce fait, à son arrivée devant Québec, et qu'il ne s'en douta que quand il apprit que tout était tranquille à Montréal. Ce soupçon joint au mauvais succès des différentes tentatives qu'il avait faites pour pénétrer dans la capitale du Canada, le détermina enfin à lever le siège de cette ville. Il avait perdu près de six cents hommes dans les trois combats dont nous avons parlé, et ses munitions et ses vivres étaient presque entièrement épuisés.

Le 23, sur le bruit qui se répandit du départ prochain de la flotte, MM. d'Orvilliers et de SUBERCASE, capitaines, partirent avec cent hommes pour se jetter dans l'île d'Orléans, et le lieutenant de Villieu eut ordre de descendre par le petit canal jusqu'au Cap Tourmente, afin de s'opposer aux descentes des Anglais. Sur le soir, la flotte leva les ancres, et se laissa dériver à la ma-

rée. Le 24, elle mouilla à l'Arbre sec. Elle emmenait un assez grand nombre de Français, qui avaient été faits prisonniers en différentes rencontres, et entr'autres M. Trouvé, prêtre, que Phibs avait amené du Port Royal, M. de Grandville et les demoiselles Joliet et de la Lande. Cette dernière voyant qu'on ne parlait ni de rançon ni d'échange, demanda au chevalier Phibs s'il n'aimerait pas mieux retirer les Anglais prisonniers en Canada que d'emmener à Boston des Français dont il serait embarrassé, et s'offrit d'aller proposer de sa part au comte de Frontenac un échange où les deux nations trouveraient également leur avantage. Son offre fut acceptée ; elle fut conduite à Québec, et n'eut aucune peine à résoudre le gouverneur général à entrer en négociation sur cet article avec l'amiral anglais. Il lui envoya son capitaine des gardes chargé d'un plein pouvoir, et comme le nombre des prisonniers était à peu près égal de part et d'autre, le traité fut conclu sans difficulté et exécuté de bonne foi.

L'amiral continua ensuite sa route, fort chagrin d'avoir perdu la meilleure partie de son bien dans une expédition dont il avait fait presque tous les frais, et très inquiet sur ce qu'il deviendrait, dans une saison si avancée, sans pilotes côtiers sur un fleuve qu'il ne connaissait pas bien, et avec des vaisseaux en très mauvais état et presque entièrement dépourvus de provisions. Le sien pensa périr en faisant la traverse de l'île d'Orléans, et il en perdit, ou fut obligé d'en abandonner jusqu à neuf autres avant d'être sorti du fleuve.

Cependant il restait encore un peu d'inquiétude à M. de Frontenac au sujet des vaisseaux qu'il atteindait de France; mais ils avaient été avertis à temps de l'arrivée de la flotte anglaise devant Québec, et s'étaient mis en sureté dans le Saguenay, où ils demeurèrent jusqu'a ce que cette flotte fût repassée. Ces vaisseau mouillèrent devant la capitale le 12 Novembre, mais ils ne remédièrent pas à la famine, qui devint bientôt extrême, parce que les courses des Iroquois avaient empêché, en plusieurs endroits, les habitans de semer ou de faire la récolte. On fut donc obligé d'envoyer les soldats vivre chez les habitans les plus aisés, qui loin d'en murmurer, les reçurent avec joie.

Le sège de Québec, sous le comte de Frontenac, est un des évènemens les plus importants de l'histoire du Canada ; et Louis XIV le jugea assez considérable pour vouloir qu'une médaille en perpétuât le souvenir. D'un côté, on voit la tête de ce roi : de l'autre, la France conquérante est assise sur des trophées, au pied de deux arbres du pays, sur des rochers d'où s'échappent des torrens: un castor va se réfugier sous un bouclier, et le dieu sauvage d'un fleuve, qui épanche son urne aux pieds de la déesse, la contemple avec admiration. Pour devise : KEBECA LIBERATA, M.DC.XC ; et pour exergue; FRANCIA IN

NOVO ORBE VICTRIX : Québec délivrée, 1690. La France victorieuse dans le nouveau monde.

Au mois de Mars de l'année suivante 1691, on vit arriver à la capitale des députés de presque toutes les tribus abénaquises, par lesquels on apprit, qu'il n'était encore rentré à Boston, au mois de Février, que quatre vaisseaux de la flotte qui avait assiégé Québec; que M. de Manneval avait été envoyé en Angleterre ; et que pendant l'hiver les Cannibas et autres Abénaquis avaient ravagé cinquante lieues de pays dans la Nouvelle Angleterre. C'était ainsi que depuis longtems, les Anglais et les Français, les premiers au moyen des Iroquois, les derniers au moyen des Abénaquis, se faisaient plus de mal en Amérique, dans l'espace de quelques mois, quelquefois même de quelques semaines, qu'ils n'auraient pu s'en faire pendant des années entières, sans ces barbares et cruels auxiliaires.

Quelque temps après, trois députés agniers arrivèrent sans armes au Sault St Louis, avec une douzaine de prisonniers faits depuis peu, dans les environs de Chambly, par un parti de cent quarante guerriers de leur canton, et déclarèrent qu'ils venaient demander le paix à leur père Ononthio, mais qu'auparavant ils voulaient savoir s'il serait diposé à leur donner un terrain dans le voisinage du Sault, pour s'établir avec leurs familles. Ils ajoutèrent qu'ils avaient fait une très grande diligence pour avertir les Français d'être sur leurs gardes, parce que huit cents Iroquois des autres cantons se disposaient à entrer dans la colonie entre Montréal et les Trois Rivières. M. de Frontenac, sans rejetter absolument les propositions des Agniers, jugea à propos de paraitre y faire peu d'attention, et recommanda au chevalier de Callières de faire trainer la négociation en longueur par les sauvages du Sault St. Louis.

Le grand parti dont les trois députés avaient donné avis parut en effet, au mois de Mai, du côté de Montréal. Il était composé de mille hommes. Ayant établi leur camp à l'entrée de la rivière des Outaouais, ils firent deux détachemens, l'un de cent vingt hommes, qui prit sa route au nord, et l'autre de deux cents, qui tourna au sud-est. Le premier se jetta d'abord sur le quartier de l'île de Montréal appellé la *Pointe aux Trembles*, où il brula une trentaine de maisons ou granges, et prit quelques habitans sur lesquels il exerca des cruantés inouies. Le second, dans lequel il y avait des Anglais et des Mahingans, se glissa entre Chambly et La Prairie, où il surprit douze sauvages du Sault St. Louis, hommes et femmes ; mais le lendemain, des Agniers, qui étaient de ce parti, les ramenèrent chez eux, et déclarèrent qu'ils venaient traiter de la paix.

Un troisième détachement, composé d'environ quatre-vingts hommes, attaqua, presque dans le même temps, les sauvages de

a Montagne, et leur enleva une trentaine de femmes et d'enfans. Plusieurs autres bandes moins considérables se répandirent depuis Repentigny jusqu'aux îles de Richelieu, et firent partout de grands dégâts. Lemoyne de Bienville, à la tête de deux cents hommes choisis, partie Français, et partie Iroquois domiciliés, en surprit une, composée de soixante Goyogoins et Agniers, et comptait bien que pas un seul de ces barbares ne lui échapperait, mais les Agniers ayant demandé à parler aux Iroquois du Sault St. Louis, ceux-ci voulurent absolument les écouter, de peur, disaient-ils, de rompre tout accommodement entr'eux et ce canton. Les Agniers leur protestèrent qu'ils ne souhaitaient rien tant que la paix, et s'offrirent de s'en retourner chez eux, avec promesse d'envoyer incessamment des députés à Montréal, pour traiter avec M. de Callières. On les crut sur leur parole, et ils échappèrent par ce moyen, qui n'était qu'une ruse de guerre, à la mort ou à la captivité.

A peu près dans le même temps, le sieur de La Mine, capitaine, découvrit un parti de trente Onneyouths à St. Sulpice, dans une maison abandonnée. Le chevalier de Vaudreuil, à qui il en donna avis, s'avança de ce côté, à la tête de cent ou cent-vingt volontaires, parmi lesquels on distinguait entr'autres le même de Bienville, le chevalier de Crisasi, réfugié sicilien, et Oureouharé. En s'approchant de la maison, ils apperçurent quinze Onneyouths couchés en dehors sur l'herbe, ne soupçonnant pas qu'il pût y avoir des Français en campagne. On donna dessus, et ils furent tous tués avant d'avoir pu se reconnaître.— Trois autres sortirent de la maison, au cri que firent les mourans; l'un d'eux fut aussi tué à l'instant même, et les deux autres s'en fuirent blessés dans les bois. Alors ceux qui étaient restés dans la maison se mirent en défense, et Bienville s'étant trop approche d'une fenêtre, fut renversé mort d'un coup de fusil. La perte de cet officier releva le courage des Onneyouths; mais le chevalier de Vaudreuil ayant fait mettre le feu à la maison, ils furent tous tués ou pris, en voulant s'ouvrir un passage, le casse-tête à la main. Les habitans firent impitoyablement bruler les prisonniers, persuadés que le seul moyen de corriger les Iroquois de leurs cruautés était de les traiter eux-mêmes comme ils traitaient les autres.

Cependant ceux des Iroquois qui étaient restés à l'entrée de la rivière des Outaouais allèrent se poster à l'endroit nommé le *Long Sault*, dans le dessein de faire main-basse sur tous ceux qui passeraient par là pour aller à Michillimakinac, ou pour en revenir, puis de se répandre dans les habitations françaises, afin d'empêcher qu'on n'y fît la récolte. Sur l'avis qu'en donna M. de Callières au gouverneur général, le chevalier de Vaudreuil eut ordre d'assembler, dans le gouvernement de Québec, autant qu'il pourrait de soldats et de volontaires, pour aller donner le

chasse aux ennemis: mais en arrivant aux Trois-Rivières, cet officier apprit qu'ils avaient décampé, probablement pour aller défendre leur pays menacé d'une incursion de la part des sauvages alliés des Français.

Le 1er Juillet, un petit navire de France mouilla devant Québec, et remplit la ville de joie, non pas tant à cause du secours qu'il lui apportait, que par l'assurance que donna le commandant, qu'elle en recevrait bientôt qui remmettraient l'abondance dans le pays. En effet, douze jours après, M. DUTAST, capitaine de vaisseaux, arriva avec un convoi de douze bâtimens de différentes grandeurs. Il est vrai que la compagnie du Nord avait fait les frais de la meilleure partie de cet armement, et qu'il était principalement destiné à reprendre le Port Nelson sur les Anglais; mais comme l'entreprise ne se fit pas alors, la colonie en profita, pour se ravitailler, au moins jusqu'à un certain point.— M. Dutast au lieu de se rendre de suite à la Baie d'Hudson, avec d'Iberville, qui devait partager les honneurs et les dangers de l'expédition, alla croiser dans le golfe et le bas du fleuve St. Laurent, alors infestés d'armateurs anglais.

M. de Frontenac fut d'autant moins fâché de cet arrangement, qu'il avait en partie ménagé, que le bruit commencait à se répandre que les Anglais songeaient sérieusement à prendre leur revanche de l'affront qu'ils avaient essayé, l'année précédente, devant Québec. On assurait que Phibs était allé en Angleterre, et en devait revenir avec une flotte beaucoup plus considérable que la première, pour une nouvelle tentative; et l'on était averti qu'il se faisait des préparatifs du côté d'Orange pour attaquer l'île de Montréal.

Le voyage de Phibs était réel; mais il paraît qu'on n'eut pas assez de confiance en son habileté pour lui confier un second armement, d'autant plus qu'il n'était pas en état d'en faire encore les frais; et celui qui se faisait dans la Nouvelle York n'était pas assez considérable pour agir seul avec succès. Il n'était composé que d'environ cinq cents hommes, Anglais, Agniers et Mahingans. Il se mit néanmoins en campagne, sans doute dans l'espoir de se grossir avant d'entrer en action.

Dès que le chevalier de Callières eut appris que l'ennemi approchait, il assembla sans peine sept à huit cents hommes et les fit camper à La Prairie de la Magdeleine. Il envoya ensuite plusieurs partis à la découverte; et peu de jours après, un des fils du sieur Hertel, lui rapporta qu'il avait apperçu un canot sauvage dans la rivière de Sorel, un peu au-dessus du rapide de Chambly. Sur ce rapport, le gouverneur de Montreal comprit que Chambly était en danger, et y envoya le sieur de Valrènes avec deux cents hommes. Il y avait dans cette troupe deux autres capitaines, MM. d'Orvilliers et DE MUYS, le lieu-

tenant Dupuys et plusieurs autres subalternes; et elle fut suivie d'un gros de sauvages et d'habitans, lesquels devaient faire un corps à part sous la conduite du sieur Lebert du Chesne, qui s'était déja posté vers Chambly.

Il y avait déja trois jours que ceux qui étaient restés à La Prairie, couchaient au bivouac, lorsque dans la nuit du 10 au 11 d'Août, qui fut extrêmement pluvieuse et obscure, ils se retirèrent dans le fort. Ce fort était à trente pas du fleuve, sur une hauteur située entre deux prairies, dont une, qui regardait l'endroit appellé La Fourche, était coupée par une petite rivière à la portée du canon du fort, et un peu plus près par une ravine. Entre les deux, il y avait un courant sur lequel on avait bâti un moulin: c'était de ce côté-là, à la gauche du fort, qu'étaient campées les milices, accompagnées de quelques sauvages outaouais. Les troupes réglées campaient sur la droite, et les officiers avaient fait dresser leurs tentes vis-à-vis, sur une hauteur.

Une heure avant le jour, la sentinelle qui était postée au moulin, apperçut des gens qui se glissaient le long de la hauteur sur laquelle était le fort: elle tira un coup de fusil, cria aux armes, et se jetta dans le moulin. C'étaient des ennemis qui, se coulant le long de la petite rivière de la Fourche et la ravine, gagnèrent le bord du fleuve et s'y cantonnèrent; et qui, trouvant le quartier des milices dégarni, en chassèrent le peu de monde qui y restait, et s'y logèrent. Quelques Canadiens et six Outaouais furent tués dans cette surprise.

Au bruit de la sentinelle, M. de St. Cyrque, ancien capitaine, qui commandait en l'absence de M. de Callières, retenu au lit par une grosse fièvre, marcha à la tête des troupes, dont une partie prit le long de la grève, et l'autre par la prairie, en faisant le tour du fort. Le bataillon que St. Cyrque commandait en personne arriva le premier à la vue du quartier des milices; quoique cet officier ne sût pas encore que les ennemis en fussent les maîtres, comme il en eut quelque soupçon, il s'arrêta pour s'en éclaircir. Dans le moment, on fit sur lui une décharge de mousqueterie dont il fut blessé à mort. Un sieur d'Escairac fut aussi blessé mortellement, et M. d'Hosta fut tué roide.

Le second bataillon arriva presque au même instant, conduit par M. de la Chassaigne, et l'on donna tête baissée sur l'ennemi, qui, après une assez vigoureuse résistance, commença à se retirer en bon ordre. M. de St. Cyrque, qui avait eu la veine cave coupée, perdait tout son sang; mais il ne fut pas possible de l'obliger à rentrer dans le fort, qu'il n'eût vu les ennemis tourner le dos; et il répara ainsi par son intrépidité la faute qu'il avait faite de se laisser surprendre. Il tomba mort, quelques momens après, à la porte même du fort.

Cependant les ennemis retraitaient dans une contenance qui sentait moins les vaincus que les vainqueurs, emportant plusieurs

chevelures, et poussant des cris. comme pour insulter aux troupes françaises. En arrivant près du bois, ils s'apperçurent qu'ils étaient suivis par un petit détachement, que conduisait le sieur Domergue. Ils lui dressèrent une ambuscade, dans laquelle il tomba, et tous ceux qui le composaient y périrent. Les confédérés, enhardis par ce succès, reprirent le chemin par où ils étaient venus. Après qu'ils eurent fait environ deux lieues, leurs coureurs découvrirent les troupes que commandait M. de Valrènes, qui, au premier bruit du combat, était accouru, avec le sieur Lebert. Les ennemis croyant ce corps moins considérable qu'il ne l'était, ne balancèrent pas un moment à l'attaquer, et le firent avec une résolution qui aurait pu déconcerter un commandant moins ferme et moins habile que Valrènes.— Par bonheur pour cet officier, il se trouva en cet endroit deux grands arbres renversés; il s'en fit un retranchement, plaça sa troupe derrière, et lui fit mettre ventre à terre, pour essuyer le premier feu des ennemis. Il lui ordonna ensuite de se relever, la partagea en trois bandes, dont chacune fit sa décharge: puis avec une présence d'esprit et une promptitude incroyables, il les rangea en bataille, et chargea l'ennemi avec tant d'ordre et de vigueur, qu'il le fit plier partout. Les alliés se réunirent néanmoins jusqu'à deux fois: mais après une heure et demie de combat, ils furent contraints de se débander, et la déroute fut entière. On en compta cent vingt sur la place, et l'on sut ensuite que le nombre des blessés surpassait de beaucoup celui des morts.

Cette action fut très vive, et conduite avec toute l'intelligence possible. Valrènes était partout, faisant en même temps les devoirs de capitaine et de soldat, combattant et donnant ses ordres avec autant de sang-froid que s'il eût commandé un exercice. Le jeune et brave Lebert du Chesne s'y distingua extrêmement, à la tête des Canadiens et fut blessé à mort, ainsi qu'un autre officier nommé Varlet. Les chefs sauvages s'y surpassèrent, et l'un d'eux fut tué en exhortant les siens de la voix et par son exemple à combattre en gens de cœur. Les Anglais et leurs Alliés y montrèrent un courage qui fit d'abord balancer la victoire. On s'y battit presque comme les anciens, homme à homme et corps à corps. C'était le courage, c'était l'adresse, c'était la présence d'esprit qui l'emportaient; on en venait réellement aux mains; on luttait, on se terrassait; et quand les armes ou les munitions manquaient, on se brulait le visage avec la bourre du fusil. Les drapeaux et les bagages restèrent aux vainqueurs; mais ils ne purent poursuivre les fuyards, parce qu'ils étaient si excédés de fatigues qu'ils ne pouvaient plus se tenir de bout, et que les armes leur tombaient des mains. Ils avaient en effet, marché trois jours par des chemins affreux, sans pouvoir prendre un moment de repos, manquant de vivres, et ne trouvant que des eaux bourbeuses

pour étancher leur soif. La perte des Français, ce jour-là, fut de soixante hommes tués et autant de blessés, dont quelques uns moururent de leurs blessures, entr'autres MM. Lebert et Varlet.

A la nouvelle de l'approche des ennemis, M. de Frontenac était parti de Québec pour se rendre à Montréal ; mais ayant appris, en y arrivant, leur défaite et leur fuite, il retourna aussitôt sur ses pas. Il reçut, peu de temps après, une lettre du gouverneur général de la Nouvelle Angleterre, qui le priait de lui faire rendre les prisonniers que les Abénaquis avaient faits sur ses terres, et lui proposait la neutralité en Amérique, malgré la guerre qui continuait en Europe entre l'Angleterre et la France.

M. de Frontenac écrivit en réponse au général anglais, que quand il lui aurait renvoyé le chevalier d'Eau et M. de Manneval, qu'il retenait prisonniers, l'un par la trahison des Iroquois, l'autre par la mauvaise foi de l'amiral Phibs, il pourrait entrer avec lui en pourparler ; mais que sans cela il n'écouterait rien. Si les sauvages devaient entrer dans la neutralité, l'avantage eût été réciproque, et peut-être la Nouvelle France y eût-elle gagné plus que la Nouvelle Angleterre et la Nouvelle York : le comte de Frontenac devait le sentir ; mais Charlevoix prétend que ce général avait des preuves certaines que le gouverneur de la Nouvelle Angleterre ne parlait pas sincèrement.

Quoique les deux grands partis qui avaient menacé le gouvernement de Montréal fussent dissipés, la petite guerre d'incursions y continuait toujours, et il se passait peu de semaines qu'on n'y éprouvât quelque alarme. Dans une de ces incursions, trois Français ayant été enlevés, à la rivière des Prairies, Oureouharé, à peine de retour du combat de la Magdeleine, se mit aux trousses des ravisseurs, les atteignit au *Rapide Plat*, sur le chemin de Catarocouy, leur tua deux hommes, leur en prit quatre, et ramena les Français à Montréal. Ce chef descendit ensuite à Québec, pour y voir le gouverneur général, qui le combla d'amitiés et de présens.

(A Continuer.)

GROTTE DU MAMMOTH.

Cette grotte, qui n'a pas moins de dix milles de longueur, se trouve dans l'état de Kentucky ; elle fut, il n'y a pas très longtemps, visitée par deux voyageurs ; mais un seul revint pour conter leur triste aventure, dont le récit, qu'on va lire, rappelle l'épisode si connu des catacombes, de DELILLE.

Connaissant la longueur du chemin qu'ils auraient à parcourir, ils avaient eu soin de se munir d'une lanterne et de prendre avec eux pour deux jours de provisions; ainsi préparés, ils s'engagèrent avec confiance dans l'immense cavité. Ils traversèrent d'abord une suite de vastes salles dont ils admirèrent les voûtes hardies et la bizarre architecture; mais souvent de larges et profondes crevasses leur barraient le chemin et les forçaient à suivre en rampant une route circuitante. Ils avaient ainsi avec beaucoup de difficulté, passé plusieurs de ces précipices, lorsqu'un accident funeste les priva de leur lanterne. Ils en étaient au second jour de cette périlleuse excursion. On peut juger de leur état! L'un d'eux en fut affecté au point de paraître en perdre la raison; la tête lui tourna, il s'évanouit probablement, et roula en tombant dans le gouffre au bord duquel il se trouvait encore: il est à croire que cette secousse le fit revenir un instant à lui-même, car son ami l'entendit s'écrier: "Dieu! ayez pitié de moi!...." Aussitôt après, le bruit lointain de sa chûte et un gémissement sourd apprirent à son malheureux compagnon qu'il allait se trouver seul dans cet horrible labyrinthe; il essaya de se pencher vers l'abîme et d'appeler de toutes les forces de sa voix; mais ses cris, répétés par les échos de la voûte, furent toujours suivis du plus désespérant silence.

"Seul alors, au milieu d'une effroyable nuit, je pensai, dit il, qu'il eût été heureux pour moi de périr dans le même moment; car comment oser espérer de sortir de cette affreuse prison, à travers le nombre d'abîmes qu'il me fallait de nouveau éviter sans les voir? cela me parut d'une impossibilité telle que je résolus de rester où j'étais et d'y attendre patiemment la fin de mon existence."

Mais le désir de la vie ne s'éteint pas si facilement au cœur de l'homme; bientôt il raisonna différemment: "Que risqué-je (pensa t-il) à tenter l'aventure? la mort ne peut m'atteindre qu'une fois; et périr pour périr, autant vaut succomber en travaillant pour ma délivrance."

Il essaya donc aussitôt de revenir en arrière, et se trainant sur ses pieds et ses mains, il parvint à cheminer pendant un jour entier sans accident, jusqu'à ce qu'épuisé de fatigue et perdant de nouveau courage, il se prit à pleurer amèrement; mais ces larmes mêmes soulagèrent sa douleur: il se sentit ranimé, et continua à avancer, toujours au milieu d'épaisses et désolantes ténèbres.

Il avait remarqué en entrant dans la grotte, qu'on y pénétrait par plusieurs embranchemens; il se persuada qu'il s'était engagé dans une fausse route, et qu'il se trouvait peut-être alors plus éloigné que jamais du but vers lequel il ne cessait de tendre; cette idée anéantit un instant toutes ses facultés; une sueur

froide inonda son visage; jamais la mort ne lui avait paru si proche. Mais à cette crise de faiblesse succéda le dernier élan du désespoir; il recommenca à se trainer en avant avec une sorte de fureur, lorsque tournant brusquement la saillie du mur qu'il longeait depuis plusieurs heures, l'étoile brillante du matin s'offrit tout-à-coup à ses regards : il était arrivé à l'entrée de la grotte!

Ce qu'il éprouva alors peut se sentir, mais aucun langage ne saurait l'exprimer.—(*Phare du Havre.*)

RELATION, &c.

(*Suite et fin.*)

Le 11, nous continuâmes notre route, et vers 10 heures, nous rejoignîmes Mr. A Grignon avec environ 20 Folles-Avoines, et un *Soki*, nommé THOMASSON, qui avait été à la Prairie du Chien une vingtaine de jours auparavant. Il fut ici donné ordre au capitaine Rolette d'aller en avant jusqu'au Portage, où il devait trouver La Sarcelle, et le prier d'envoyer 60 ou 80 jeunes guerriers sauvages au confluent de l'Ouisconsin avec le Mississippi, pour couper la retraite à l'ennemi, s'il tentait de descendre par cette dernière rivière. Cet ordre devint pourtant inutile; car le capitaine Rolette ayant rencontré La Sarcelle à deux lieues en avant de nous, il avait appris de lui que les ennemis ayant débarqué tous leurs effets, demeuraient dans les maisons du village et du fort, sans le moindre soupçon qu'on dût les attaquer. Cette nouvelle ayant été communiquée à notre commandant, il contremanda prudemment l'ordre donné au capitaine Rolette, de peur que si l'ennemi voyait roder un si grand nombre de sauvages autour du village, il n'en fût alarmé, et ne prît le parti de se retirer : ce qu'il désirait empêcher. Dans le cours de la journée, six autres Sokis se joignirent à nous. Ils avaient fait deux chevelures. Nous fimes, ce jour-là, 13 lieues.

Le 12, nous fimes 14 lieues, et allâmes camper à quatre lieues du Portage Nous rencontrâmes, ce jour-là, plusieurs petits partis de sauvages déguenillés et à demi morts de faim. Ils nous demandèrent à cor et à cri des hardes, des marchandises, &c. mais notre commandant réussit à les appaiser, en leur disait que des hommes qui allaient en guerre ne devaient pas s'occuper de marchandises; qu'il ne convenait qu'à de vieilles femmes de demander des hardes; que s'il y en avait parmi eux qui eussent honte d'être nus, ils pouvaient s'en retourner à leurs champs de maïs, et qu'il ne les mènerait point à la guerre.

Le 13, nous nous mîmes en marche, à l'heure accoutumée, et arrivâmes à 10 heures au portage de l'Ouisconsin. Nous y trouvâmes un nombre de sauvages, la plupart Puans *et Pouteouatamis*, qui nous y attendaient, suivant qu'il avait été convenu, et qui tous se montrèrent tres actifs à transporter notre bagage, nos effets et nos berges au-delà du portage; de sorte qu'à 8 heures du soir, tout était de l'autre côté. Nous y fûmes joints par un parti de sauvages de la *Rivière Noire*; mais après qu'on leur eut donné des munitions, et confié un présent pour Le Hibou-Noir, leur chef, on les lui renvoya pour le prier d'intercepter un parti d'Américains, qui, avait-il appris, remontait la Mississippi, sous le major Campbell, pour renforcer la garnison du fort Shelby. Nous fûmes encore joints, en cet endroit, par 350 sauvages de la tribu d'*Ouinabégo*; mais comme ils avaient avec eux leurs familles, il ne nous fut pas possible de constater le montant de notre force effective.

Le 14 au matin, toute la brigade fut à flot de nouveau, sur l'Ouisconsin. On donna aux sauvages un peu de munitions, afin de les mettre en état de chasser pour leur subsistence; et tout fut préparé pour notre marche en avant. Notre officier commandant ayant tenu conseil avec les chefs sauvages, leur demanda ce qu'ils appellent un *parti de guerriers*, qui se compose d'un nombre de jeunes gens alertes, choisis dans chaque tribu, et dont le devoir est d'agir comme avant-garde Ils devaient se tenir à quelque distance en avant de nous, dans un ou deux canots, et dans le cas où ils feraient quelque découverte, en avertir le reste de la brigade par le *cri de guerre*.

La Sarcelle, en envoyant ses ordres aux différentes tribus dans sa route de Michillimakinac, leur avait mandé de s'assembler au Portage, le 15; et comme plusieurs d'entr'eux n'étaient pas encore arrivés, notre force se trouva beaucoup moindre qu'il ne s'y était attendu. Après beaucoup d'instances, il persuada notre commandant d'attendre pendant un jour l'arrivée de ce renfort. Le colonel M'Kay fut induit à en agir de la sorte, moins par le prix qu'il mettait au renfort attendu, que par la promesse qu'il avait faite en partant de Michillimakinac, de ne rien refuser à La Sarcelle de ce qu'il pourrait lui accorder sans danger ou inconvénient. En conséquence, nous ne fîmes qu'environ une lieue et demie, et campâmes à la rivière *Burrabo*. Ici les chefs s'assemblèrent autour de notre commandant, qui était assis à l'ombre d'un chêne, et se mirent à lui débiter, suivant leur coutume, de longues harangues, dont la teneur était qu'ils étaient très pauvres, qu'ils avaient un grand besoin de hardes et de vivres, et que leurs chefs avaient enfin résolu d'être toujours fidèles à leur père, le roi d'Angleterre. Notre colonel leur répondit qu'il n'avait pas présentement le temps de tenir de longs conseils ni de faire

de longs discours ; que la résolution qu'ils prenaient maintenant ils auraient dû la prendre depuis longtemps, pour leur propre avantage ; qu'il avait été surpris de voir les enfans du roi d'Angleterre laisser passer impunément ses ennemis par leurs villages. qu'aussitôt qu'il se serait rendu maître de la Prairie du Chien, il espérait voir leurs chefs ; qu'il leur donnerait alors des munitions, et qu'ils pourraient lui parler librement.

Le 15, nous fîmes 22½ lieues, et campâmes au *Détour des Pins.* Il ne se passa rien de remarquable, ce jour-là, si ce n'est que La Sarcelle s'y montra plus importun que jamais par ses demandes de provisions, et que les autres s'amusèrent à chanter leurs chansons de guerre, et à supplier le Grand Esprit de leur donner du courage, de les aider à détruire leurs ennemis, et à s'en retourner ensuite sains et saufs dans leurs villages.

Le 16, après que nous eûmes fait 26 lieues, un orage accompagné de tonnerre nous contraignit de nous arrêter au *Petit Village* pour la nuit. Dans le cours de la journée, une outarde ayant passé au-dessus de la brigade, les sauvages tirèrent plusieurs coups de fusil, nonobstant la défense qui leur avait été faite de tirer, et le cri de guerre se fit entendre de chaque canot. Un parti de soldats stationné pour faire obéir aux ordres, eut à se jetter au milieu de la brigade, et à briser les fusils et les avirons de ceux qui se trouvèrent coupables de désobéissance. Dans la matinée, le lieutenant Brisbois, et Mr. A. Grignon, avec un détachement de sauvages, furent envoyés en avant pour reconnaître et constater, autant que possible, la situation de l'ennemi.

Le lendemain, à une heure du matin, nous nous remîmes en route et avançames jusqu'au *Petit Gris*, à environ trois lieues du village de la Prairie du Chien, où nos reconnaisseurs nous attendaient. Ils avaient pris un Mr. Antoine Brisbois, de qui nous apprîmes que le fort, qui est situé sur une éminence, derrière le village, était monté de six pièces de canon, et garnisonné par une soixantaine de soldats, non compris les officiers. Il y avait aussi dans la rivière devant le fort, une forte chaloupe canonnière, d'environ 60 pieds de quille, portant 14 pièces de canon, et 60 ou 70 hommes d'équipage, et placée hors de la portée des petites armes à feu. Après avoir reçu cette information, notre commandant forma son plan d'attaque. Nous devions débarquer au vieux fort, à environ deux milles audessous du village. Le capitaine Grignon, avec sa compagnie, et le lieutenant Brisbois, du département des sauvages, avec les Puans, les Folles-Avoines et les Courtes-Oreilles, tous sous le commandement du lieutenant colonel M'Kay, devaient former la division de centre. Le capitaine Rolette avec sa compagnie, les Sioux, les Saulteurs et les Sokis, sous le lieutenant Graham, formaient l'aile droite, et le capitaine Anderson avec sa compagnie, l'aile gauche de notre petite armée.

Ce dernier était encore chargé d'avoir soin des berges, de garder le camp et de couper la retraite à l'ennemi, s'il tentait de retraiter. Les arrangemens ayant été ainsi faits, et le poste et le devoir de chacun lui ayant été assignés, la brigade s'avança jusqu'au lieu du débarquement ; notre commandant ayant intention d'attaquer le lendemain matin, à la pointe du jour.

Comme nous approchions du lieu où nous devions débarquer, la difficulté de conduire des troupes aussi mal disciplinées que le sont les sauvages, commença à se manifester. Deux fermiers s'en venant à cheval au-devant de nous, aussitôt qu'ils furent apperçus, les sauvages firent leur terrible cri de guerre, poussèrent leurs canots vers le rivage, les uns nageant, les autres marchant dans l'eau, et se jettèrent sur eux en une masse confuse. Heureusement, le premier qui atteignit ces malheureux les connaissait, et cette circonstance leur sauva la vie. Ils les jettèrent néanmoins à bas de leurs chevaux, et dans leur rage, les trainèrent à la berge de notre commandant.

Comme tout délai aurait donné à l'ennemi plus de temps pour se préparer, et n'aurait pas été prudent, vu l'humeur dont étaient les sauvages, le débarquement se fit aussi promptement que possible, et le capitaine Rolette défila avec son détachement jusqu'à une position élevée, à environ un quart de mille en avant de notre camp. Il est de la justice de remarquer ici que le parti de jeunes guerriers sauvages, qui avait été envoyé devant comme reconnaissance, s'était bien acquitté de son devoir ; car il avait détenu tous ceux qu'il avait rencontrés; de sorte que jusqu'alors les ennemis n'avaient eu aucun avis de notre approche. Il est plus facile d'imaginer que de décrire la consternation où ils durent se trouver, en voyant plus de 1200 Canadiens et sauvages avec autant de pavillons déployés qu'ils en avaient pu trouver, à une demi-lieue de leur fort.

Environ une heure après que nous fûmes débarqués, notre officier commandant envoya le capitaine Anderson avec un pavillon de trève au fort, pour le sommer de se rendre. Au bout de 20 minutes, cet officier revint avec la réponse négative du commandant. Lorsque cette réponse fut connue des sauvages, il devint impossible de les tenir sous aucune restreinte ; ils entourèrent le fort, et s'emparèrent des maisons abandonnées qu'il y avait à l'entour ; de sorte que, mû par un sentiment d'humanité, notre colonel crut devoir envoyer deux compagnies pour entourrer le village, et mettre les habitans à l'abri de leur vengeance. Ces barbares se mirent à tirer irrégulièrement sur le fort, et sur la chaloupe canonnière, sans aucun effet. La chaloupe canonnière ayant commencé à tirer de son côté, notre pièce de campagne fut placée à la portée du fusil de ce vaisseau, et si bien servie, que ceux qui étaient à bord commencèrent à se trouver dans

une position très peu agréable. Ils essayèrent d'abord à remonter, mais trouvant la chose impossible, ils profitèrent du courant pour descendre et accélérer leur fuite. Nous les suivîmes, autant que nous pûmes, sur le rivage; mais, trouvant que le vaisseau était beaucoup plus fort que nous ne nous y étions attendus, nous ne pûmes tenter de l'aborder avec nos berges, et en le poursuivant avec notre canon, nous aurions laissé notre camp exposé à une sortie du fort. Nous cessâmes donc de le poursuivre, et dépêchâmes un parti de Sokis, pour l'attaquer dans les rapides, où il était probable qu'il échouerait et que l'équipage serait obligé de débarquer.

Ce petit combat dura environ trois heures: nos volontaires s'y conduisirent avec beaucoup d'ordre et de bravoure; et bien que l'ennemi fit un feu très vif, tant du fort que de la chaloupe canonnière, jusqu'à ce que ce vaisseau eût été délogé, et qu'un grand nombre de leurs boulets fussent tombés au milieu de nous, nous n'eûmes que deux hommes de tués, et huit de blessés, outre trois sauvages, qui, rodant follement autour du fort, y furent blessés. Généralement parlant, les sauvages, à l'exception des Puans, se conduisirent aussi bien qu'on pouvait s'y attendre. Ces derniers, bien qu'il leur eût été expressément défendu de faire aucun mal aux habitans, coururent au village, aussitôt qu'ils eurent débarqué, y tuèrent les animaux, et y pillèrent tout ce qui leur tomba sous la main. Après le combat, nous retournâmes à notre camp, pour nous y préparer à l'attaque du fort.

Le 18 au matin, nous fîmes l'inspection de nos munitions, et il se trouva qu'il n'y avait plus que trois charges de boulets pour notre pièce de canon. Nous employâmes donc la journée à faire des boulets de plomb, et en même temps, le capitaine Grignon fut envoyé, avec deux berges, à la poursuite de la chaloupe canonnière, avec ordre de la détruire, s'il était possible.— Le soir, il arriva 10 sauvages de *Millivacki*, avec parole qu'il en viendrait 20 autres, le lendemain matin; et qui eut lieu.

Le 19 au matin, ayant élevé deux parapets, l'un à 700, et l'autre à 450 verges du fort, et tous les préparatifs ayant été faits, nous nous avançâmes en corps pour donner l'assaut à la place; mais au moment où le premier boulet rouge allait être mis dans le canon, un parlementaire s'avança du fort. C'était un officier chargé de proposer de rendre le fort, sans autre condition que l'assurance, de la part de notre commandant, que les officiers et soldats américains seraient mis à couvert de tout mauvais traitement de la part des sauvages. Les Sioux se conduisirent extrêmement bien en cette occasion: car en voyant le pavillon blanc, non seulement ils cessèrent de tirer, mais entourant l'officier, ils le garantirent de toute insulte de la part des autres sauvages, et le conduirent sain et sauf à notre commandant.

Nous avions encore une tâche difficile à remplir : les sauvages dont le nombre surpassait de beaucoup celui des Canadiens, ne voulaient donner aucun quartier à l'ennemi; et comme il était tard, nous ne pouvions prendre une pleine possession du fort que lendemain matin, pour pouvoir remplir la condition à laquelle il se rendait. On y fit pourtant entrer une forte garde; on prit possession de la poudrière, et l'on convint qu'on ne ferait sortir les prisonniers que le lendemain au matin.

Le 20, les sauvages paraissant encore résolus de massacrer les prisonniers, nous n'osâmes pas les faire sortir du fort. Notre commandant y fit entrer le capitaine Anderson avec deux compagnies, avec ordre de fermer les portes sur lui, tandis qu'il resterait lui même dehors, pour tâcher d'appaiser les sauvages.— Après avoir raisonné avec eux pendant trois heures, et leur avoir représenté que les ennemis étant présentement nos esclaves, il y aurait de la lâcheté à les tuer, il réussit enfin à persuader à la plupart des tribus de leur donner quartier.— Les Ouinabégos furent les plus difficiles à persuader : ils disaient qu'ils n'avaient joint l'expédition que pour tuer ces mauvais esprits, qui s'étaient emparés de leurs terres, et qu'ils étaient déterminés à le faire. Dans le cours de la soirée pourtant, ils consentirent aussi à épargner les prisonniers, et revinrent avec les autres à notre campement, ou plutôt donnèrent à entendre qu'ils l'allaient faire; car on apprit ensuite qu'ils avaient tenu entr'eux un conseil privé, et avaient résolu d'assembler toute leur tribu au Portage, pour y guetter et massacrer les prisonniers, dans leur route à Michillimakinac. Ils furent pourtant frustrés dans leur dessein et leur attente : car au lieu d'emmener les prisonniers à Michillimakinac, le colonel M'Kay s'étant procuré des bateaux, leur fit descendre le Mississippi, jusqu'à St. Louis, sous la protection d'une chaloupe canonnière, escortée par le lieutenant Brisbois, du département des sauvages, après leur avoir fait donner parole qu'ils ne serviraient pas durant la guerre.— Pour qu'ils courussent moins de danger, il fit partir avec eux six chefs des tribus par lesquelles ils avaient à passer, entre la Prairie du Chien et St. Louis. Ils arrivèrent tous sains et saufs, et notre officier, ainsi que nos hommes furent très bien reçus par le général Clark, commandant de la place.

Le 21 fut employé à faire partir des présens pour les sauvages de Millivacki, à sortir du fort ce qui en pouvait être emporté, à monter les canons sur des affuts, et à faire les autres arrangemens nécessaires. En même temps, on fit partir un canot pour le bas du fleuve, afin d'obtenir des renseignemens, et savoir si l'ennemi faisait monter des renforts.

Le 22 au matin, toutes nos forces furent passées en revue, devant le fort, et il fut tiré une salve royale; après quoi le capitaine

Anderson se rendit à la porte principale, avec une bouteille de vin, dont il s'était pourvu pour l'occasion, et changea, avec toute la solemnité convenable, le nom du fort, en lui donnant celui de notre brave et habile conducteur, à la conduite duquel était dûe l'heureuse issue de notre expédition. Lançant la bouteille de vin contre la porte, il s'écria : "Le fort Shelby ayant été pris, le pavillon britannique est maintenant déployé sur le fort *M'Kay*." Toute notre petite armée répondit par trois acclamations.

Ainsi s'est terminée une expédition qui avait été entreprise dans des conjonctures de nature à ralentir l'ardeur de toutes autres troupes que des troupes anglaises sous un commandant sur le courage et la prudence consommée duquel elles comptaient avec la plus entière confiance, et qui, par la manière dont il conduisit cette entreprise difficile, justifia pleinement la confiance qu'on avait mise en lui.

Les Américains qui se rendirent dans le fort étaient J. Perkins, lieutenant au 24e régiment d'infanterie et capitaine de milice, G. H. Kennerly, capitaine de milice; J. Kennerly, 2d lieutenant de milice ; 3 sergens, 3 caporaux, un commissaire; un interprète, 66 soldats et 82 miliciens, comme il paraît par le retour de l'officier qui commandait dans le fort lorsqu'il se rendit.

Le nombre de ceux qui furent tués dans la chaloupe canonnière doit avoir été considérable ; car aucun des coups de notre pièce ne fut perdu, dès qu'elle eut commencé à tirer dessus, et ceux de nos gens qui furent envoyés à sa poursuite, en virent jetter à l'eau un grand nombre de corps morts.

A l'Editeur du Canadian Magazine.

Monsieur—Relativement à la relation qui a paru dans vos deux derniers numéros de l'expédition sous mon commandement au fort de Shelby, j'ai à remarquer que les noms du bombardier Keating, de l'artillerie royale, présentement adjudant de fort, à l'île Drummond, et du capitaine Dease, de la milice de la Prairie du Chien, ont été par mégarde entièrement omis ; et il est de la justice de dire qu'ils n'ont pas moins de titres aux éloges et aux remercimens de leur pays, que les messieurs nommés dans la relation. Vous m'obligerez en insérant cette lettre dans votre prochain numéro. J'ai l'honneur d'être votre très obéissant serviteur,

Wm. M'Kay.

ELECTRICITE'.

Le mot électricité vient du mot grec *electron*, ambre, parce que l'ambre étant frotté, attire des corps fort légers, tels que la paille, les feuilles, &c. Les anciens connaissaient cette propriété de l'ambre ; et les physiciens modernes ont remarqué que cette propriété était aussi celle du souffre, du jayet, de la cire, des résines, du verre, des pierres précieuses, de la soie, de la laine et de presque tous les poils des animaux. Un grand nombre d'expériences ont prouvé que tous les corps de la nature, les métaux exceptés, pouvaient devenir électriques.

Les premières observations sur l'électricité sont d'un physicien anglais appellé Gilbert. Quelque temps après, Othon de Guerick, bourguemestre de Magdebourg, s'avisa de faire avec un globe de souffre des expériences qui donnèrent des connaissances plus exactes sur cette propriété des corps : ce fut la première machine de rotation qui parut. Cet habile physicien découvrit le premier les attractions et répulsions électriques, et la possibilité de transmettre l'électricité par le moyen d'un fil. Robert Boyle, et après lui, les physiciens de l'académie de Florence, firent plusieurs autres observations. Enfin Hauksbee imagina le tuyau et le globe de verre, qu'il fit tourner sur son axe.

Il était réservé au siècle dernier de produire par la machine électrique les phénomènes les plus étonnants. M. du Fay, à l'occasion de la douleur qu'il ressentit, en tirant une étincelle de la jambe d'une personne suspendue sur des cordons de soie, pensa que la matière électrique était un véritable feu, capable de bruler aussi bien que le feu ordinaire, et que la piqûre qu'il avait sentie était une véritable brûlure. En partant de cette réflexion, M. Ludolf, savant allemand, vint à bout d'enflammer l'esprit de vin par une etincelle électrique, qu'il tira du pommeau d'une épée.

Aujourd'hui, il ne paraît plus douteux que le fluide électrique, qui semble répandu par toute la nature, est la même matière que celle du tonnerre : les nombreuses observations de l'illustre Franklin nous en ont donné des preuves irrévocables. Il imigina de faire descendre réellement la foudre des cieux par le moyen d'un cerf-volant électrique. En conséquence, il mit en croix deux petites lattes, assez longues pour atteindre aux quatre coins d'un grand mouchoir de soie étendu. Il fixa les coins de ce mouchoir aux extrémités de la croix, en ajoutant une corde très longue, avec laquelle il avait fait filer un fil de métal très délié. Au sommet du montant de la croix, il avait fixé un fil

d'archal très pointu, qui s'élevait environ un pied au-dessus du bois. Avec cet appareil, il profita de la première occasion où il vit un orage qui menaçait de tonnerre, pour aller se promener dans une campagne, où il enleva son cerf-volant. Mais il se passa un temps considérable avant d'obtenir aucun signe d'électricité. Enfin il remarqua quelques fils de la ficelle de chanvre, qui se dresssaient et se repoussaient, les uns les autres, précisément comme s'ils eussent été suspendus à un conducteur ordinaire.— En effet, le fluide électrique descendait par cette corde de chanvre, et était reçu par une clef attachée à son extrémité. La partie de la corde qu'on tenait à la main était de soie, afin que la vertu électrique pût s'arrêter quand on arriverait à cette clef. Franklin chargea des bouteilles à cette clef, et avec le feu électrique qu'il obtint, il alluma de l'esprit de vin, et fit toutes les autres expériences que l'on a coutume de faire avec un globe ou un tube frotté. Cette expérience ingénieuse le conduisit à l'invention du paratonnere.*

Mais si cette expérience est facile et amusante, elle est en même temps fort dangereuse. En 1795, M. Brown fit monter un cerf-volant près d'un nuage électrisé : peut-être avait-il négligé quelque précaution pour s'isoler de son appareil ; mais un coup violent de tonnerre se fit entendre ; la foudre parcourut la corde du cerf-volant, et tua sur la place le physicien et le cheval qu'il montait.—(*Petit Dictionnaire des Inventions.*)

BATEAUX A VAPEUR.

Plusieurs personnes se disputent l'honneur d'une des plus grandes inventions qui aient signalé les temps modernes, je veux dire l'application de la vapeur comme puissance motrice à la marche des bateaux. C'est une destinée qui est commune à cette découverte et à plusieures autres de la même importance, telles que celles de la poudre à canon, de la boussole, de l'imprimerie, &c. Il est difficile dans des procès de cette nature de prononcer entre des titres qui peuvent être également valables ; car il est possible que ces découvertes aient eu lieu en même temps sur plusieurs points du globe, sans que la gloire des

* Un physicien parlant de cette invention, dont l'utilité est évidemment démontrée, a voulu faire un paratonnerre du parasol dont nous nous servons ordinairement. Il ne s'agissait que de quelques petits accessoires, qui s'adaptaient au parasol et s'en détachaient avec une égale facilité ; mais personne ne s'est soucié de mettre à l'épreuve ce préservatif, que l'on pouvait bien appeller un rèmede plus dangereux que le mal.

hommes de génie qui l'on trouvée, chacun de son côté, en doive ressentir quelque atteinte.

L'honneur de l'invention des bateaux à vapeur est généralement attribué à l'Américain FULTON. L'un de nos compatriotes a revendiqué avec chaleur la même gloire. M. le Marquis de JOUFFROY fit, en 1783, naviguer à l'aide de la vapeur, sur la Soane, un bateau de 150 tonneaux.

On a déja cité plusieurs faits qui établiraient des essais plus anciens encore, de se diriger à volonté sur le liquide élément, comme on a essayé à plusieurs reprises même de s'élever dans les airs. En voici un que nous supposons plus anciens qu'aucun autre, puisqu'il remonte à près de trois siècles, et dont la lecture confirmera ce que nous venons de dire, qu'il est possible que des hommes de génie, à de longs intervalles de temps, ou à de grandes distances de lieux, inventent également une même chose dont le besoin est généralement senti, on dont l'utilité est d'un usage général.

Les lignes suivantes sont extraites d'une collection des voyages des Espagnols, publiée à Madrid par Ferdinandez NAVARETE.

" En 1543, le capitaine de vaisseau BLASCO DE GARAY demanda à l'empereur CHARLES-QUINT de faire en sa présence, " dans un port d'Espagne, l'expérience d'une machine qui pouvait faire marcher de grands navires sans le secours des avirons " ou des voiles. L'expérience se fit à Barcelone, le 17 Juin de " cette année 1543. Blasco de Garay fit marcher un bâtiment de " 200 tonneaux nommé la *Trinidad*; il fit usage d'une grande " chaudière remplie d'eau,et de deux roues placées à l'extérieur " du navire. Le trésorier de l'empereur fit un rapport défavorable; il se fondait sur ce que la chaudière pourrait éclater,et " que la vitesse acquise par ce moyen n'était que de 4 milles à " l'heure. L'inventeur découragé détruisit cette machine ingénieuse qui, 300 ans plus tard, est devenue le moteur le plus " puissant des arts et de la navigation. Charles-Quint fit cependant défrayer Blasco de Garay,et il lui accorda en sus 40,000 maravédis."—(*Journal Français.*)

MYOLOGIE CANADIENNE.

(*Extrait du Voyage de* J. LAMBERT *en Canada.*)

Les mouches communes ou domestiques sont en beaucoup plus grand nombre en Canada qu'en Angleterrre; il n'est pas décidé si elles sont natives du pays, ou si elles y ont été importées; mais il est certain qu'elles sont plus hardies et plus importunes que leurs sœurs européennes. Le tourment que

causent ces insectes dans les mois de Juin, Juillet et Août, ne saurait se concevoir. Il faut que votre chambre soit absolument obscure; ou il vous est impossible d'y demeurer en repos: plus elle sera éclairée et échauffée, plus les mouches seront nombreuses et actives, et plus votre tourment sera grand.— Il m'est arrivé de m'asseoir pour écrire, et d'être forcé de jetter la plume de côté, en conséquence de leurs irritantes morsures, qui m'obligeaient de porter incessamment la main à mes yeux, à mon nez, à ma bouche ou à mes oreilles. Quand je ne pouvais plus écrire, je me mettais à lire, et j'étais obligé d'avoir toujours une main en mouvement du côté de ma tête.

Enfin lorsque ma patience était épuisée, je prenais mon chapeau, et sortais, dans l'espoir d'être recréé par le délicieux zéphir, qui se joue souvent dans l'atmosphère dans cette saison; mais en moins de cinq minutes, je me trouvais accablé par les rayons brulants du soleil du midi. Pour éviter un coup de soleil, je gagnais un bocage touffu, qui semblait m'inviter à m'aller mettre à l'abri sous son épais feuillage; mais comme si c'eût été pour mettre le comble à mes souffrances, je me trouvais aussitôt entourré par des myriades de maringouins, de brulôts, et d'autres insectes venimeux, dont les attaques répétées sur mon visage, sur mes mains et sur mes jambes, me forçaient à retourner malgré moi vers mes premiers tyrans, qui, quoiqu' également importuns, ne sont certainement pas aussi dangereux que leurs frères à longues pattes.

Les maringouins abondent dans les bois pendant plus de trois mois. Leurs morsures sont venimeuses, et se sont trouvées quelquefois dangereuses. Il est arrivé que des déserteurs, qui avaient fui dans les bois, y ont pér en conséquence des grandes inflammations que leur avaient causées les morsures d'essaims innombrables de ces insectes. Le jus de citron, le vinaigre ou tout autre acide, appaise la douleur et fait disparaître l'enflure presque incontinent. Il est curieux de voir ce petit insecte se jetter sur votre main, insérer sa trompe dans un des pores, et sucer le sang. En très peu d'instans, son corps, qui était auparavent d'un gris léger et presque transparent, devient rouge et gonflé de sang; et il ne quitte jamais prise avant que son appétit ne soit complètement rassasié. On pense qu'il est moins dangereux de le laisser s'en aller de son propre mouvement, lorsqu'il est rassasié, que de le tuer sur la main; car on présume qu'il emporte alors son venin avec le sang.

Les brulôts sont si petits qu'ils sont à peine perceptibles dans leurs attaques; et l'on aura souvent le front rouge de sang avant de s'être apperçu que l'on est au milieu d'eux.

Les abeilles sont abondantes, et volent en petits essaims dans les bois et les jardins. On dit qu'elles étaient inconnues en

Amérique avant l'arrivée des Européens, et les sauvages n'ayant point de mot dans leur langue pour les décrire, les appellent mouches anglaises. Il n'y a que quelques Canadiens qui aient des ruches. Les abeilles que j'ai vues dans les jardins m'ont paru plus grosses que celles d'Angleterre.

Les mouches à dragon, les guêpes et les mouches à cheval ne sont pas plus communes dans les parties cultivées du pays qu'elles ne le sont en Angleterre. Mais il y a une espèce de mouche que quelques uns appellent en anglais *shadfly*, mouche à l'alose, parce qu'elles ont coutume de paraître lorsque ce poisson commence à donner, et disparaissent de même au bout de quinze jours ou trois semaines. C'est vers le commencement de Juin qu'elles arrivent et voltigent en grands essaims, particulièrement dans les villes. Elles sont d'une innocuité parfaite, quoique rangées dans la classe des insectes qui ont des aiguillons.

Comme je me rendais de Québec aux Trois Rivières, par eau, dans le mois d'Août, je rencontrai une espèce curieuse de mouches, qui s'élevant en masses épaisses de la surface de l'eau, venaient se loger sur le vaisseau. J'ai trouvé depuis qu'elles appartiennent à la classe des éphémères ; mais elles diffèrent considérablement de celles d'Europe, et je les crois de la même famille que l'*ephoron leukon*, ou mouche blanche, qui se trouve sur la rivière de Passaic, dans l'Amérique du Nord, et qui a été découverte et décrite dernièrement par le Dr. WILLIAMSON.— Celles que je rencontrai, se montraient vers soleil couchant, et étaient parfaitement blanches. La longueur de leur corps était d'environ trois quarts de pouce, et elles avaient deux ailes nerveuses et transparentes, d'à-peu-près la même longueur, et étendues presque verticalement. Leur queue était munie de deux soies de même longueur à peu-près que leur corps. Elles volaient avec une vitesse étonnante, planaient au-dessus de l'eau pendant quelques secondes, puis venaient se reposer sur le vaisseau, où, en très peu de temps, elles changeaient de vêtemens, et s'envolaient, laissant derrière elles leur peau entière, depuis la tête jusqu'à la queue, C'était exactement la forme complète du corps, mais sans les aîles. J'en examinai des centaines, qui toutes firent la même chose, et qui firent sortir leur corps et leurs aîles de leur peau extérieure, après quoi elles s'envolèrent. Il me parut qu'elles n'auraient pu se défaire de leur peau, si elles n'eussent été posées sur quelque substance qui leur facilitât ce dépouillement, et je n'en ai vu aucune se placer sur l'eau pour cette fin. La surface de l'eau autour du vaisseau se trouva couverte des dépouilles de ces petits insectes. Plusieurs s'envolaient dès que leurs aîles étaient libres, et tandis que leur peau adhérait encore à leur queue : elles s'en débarassaient pourtant bien vite par le mouvement qu'elles se donnaient en volant, et elle tom-

bait conséquemment dans l'eau. Je ne pus obtenir aucune information des habitans concernant ces mouches; car ils ne sont rien moins qu'admirateurs des beautés de la nature.

La *mouche à feu* (*lampyris*) est un autre insecte curieux, commun en Canada, ainsi que dans les autres parties du continent américain. Cette mouche est remarquable par la brillante étincelle de lumière qu'elle émet, en volant en l'air, dans une soirée d'été. Elle est de la classe des escarbots, de couleur brune claire, et d'un demi pouce à trois quarts de pouce de longueur. La lumière, autant que j'ai pu m'en appercevoir, jaillit de l'abdomen, qui, jusqu'à la queue, est d'un jaune de paille clair, et composé de jointures. D'autres pourtant ont affirmé que la lumière provenait de deux points glanduleux situés entre la tête et les épaules, et qui ne sont visibles que quand l'insecte vole: mais j'en ai pris quelques unes, que j'ai mises dans des phioles avec de l'herbe, et elles ont donné exactement la même lumière que lorsqu'elles volaient dans l'air. Il paraît donc que la lumière est émise à la volonté de l'insecte, ou quand il respire. Le soir, en plein air, ces mouches sont extrêmement jolies, leur lumière phosphorique paraissant comme des étoiles éloignées, ou de vives étincelles. Elles sont très délicates, et ne vivraient pas longtemps renfermées.

BIOGRAPHIE.

George Canning naquit à Londres, le 11 avril 1770. Son père, qui fut d'abord avocat, et qui ensuite se livra, mais sans succès, au commerce des vins, mourut une année après la naissance de ce fils unique. Madame Canning, que la mort de son mari laissa sans fortune, chercha sur le théâtre des moyens d'existence; et le jeune Canning fut élevé par les soins d'un oncle paternel, qui l'envoya au collége d'Eton. A seize ans, le jeune étudiant, remarquable déjà par un esprit supérieur, mais enclin à la raillerie, publia un journal intitulé *le Microcosme*.

Ce fut en 1792 que Canning fut présenté au célèbre Sheridan et par celui-ci à Fox et à Burke. Il perut d'abord adopter le parti des whigs; mais s'apercevant bientôt que c'était seulement en marchant sous la bannière du gouvernement, et en s'attachant au parti tory, qu'il verrait s'ouvrir pour lui la carrière des honneurs et de la fortune, il délaissa bientôt les amis whigs qui l'avaient accueilli; et s'étant fait présenter à Pitt, il s'arrangea avec ce ministre, et entra bientôt au parlement. Il commença donc sa carrière politique au moment de l'ouverture de la guerre contre la France, lorsque les torys, soutenus par le puissant génie de Pitt, recueillaient les malédictions des patriotes anglais. "Le mur-

mure et le mécontentement, dit l'auteur, se manifestaient partout; ce n'était plus une simple désapprobation de la guerre ; c'était un fervent désir qu'elle pût se terminer au désavantage même du pays. Tout le monde voulait la paix : le commerce et les manufactures, les pauvres et les riches. L'aristocratie seule s'y opposa, et sa résistance opiniâtre triompha de la volonté générale et de l'intérêt de tous."

En 1795, Canning fut nommé sous-secrétaire d'état. Il avait pris, dit-on, avec Pitt, son protecteur, l'engagement de ne parler dans la chambre que lorsqu il en serait requis. Cette docilité, condition *sine quâ non* de son avancement futur, l'empêcha de se faire remarquer comme orateur au début de sa carrière. Ce ne fut qu'en 1797, et dans une discussion sur la *traite des noirs*, qu'il prononça son premier discours vraiment remarquable.

En 1798, il établit, avec MM. Frere et Ellis le fameux journal intitulé *Revue antijacobine*, qui obtint un grand succès et qui eut pour but principal d'attaquer par le ridicule plutôt que par le raisonnement les opinions populaires du jour.

En 1801, une administration qui avait subsisté plus de dix-sept ans; qui s'était établie et maintenue en dépit de la chambre des communes et de la nation; qui avait fini par triompher d'une opposition formidable par le talent et par le nombre, fut dissoute tout à coup; et Pitt ayant donné sa démission, lord Grenville, le comte Spencer, le lord chancelier Dundas, Wyndham et Canning, quittèrent le ministère.

Par suite de transactions particulières, Canning avait promis de soutenir de tous ses efforts la nouvelle administration dirigée par Addington; mais il ne le fit pas ou le fit mal. Et bientôt, jettant le masque, il attaqua dans la chambre des communes, avec violence et sans relâche, un ministère qui avait compté sur son appui.

En 1804, Pitt ayant repris les rênes de l'administration, appella de nouveau Canning auprès de lui comme trésorier de la marine.

En 1806, après la mort du premier ministre, Canning fit partie d'une nouvelle administration, formé par lord Grenville, Fox &c., et se mit à la tête du parti Pitt. Ce ministère ayant présenté aux chambres, malgré la volonté du roi, un bill tendant à autoriser l'admission des catholiques dans l'armée et dans la marine, fut dissous aussitôt. Le duc de Portland ayant été nommé premier ministre, Canning obtint le portefeuille des affaires étrangères, et Castlereagh celui des colonies. Quelque tems après l'infructueuse expédition contre Walcheren, un duel eut lieu entre ces derniers. Canning, qui avait eu à se plaindre d'un procédé peu délicat de la part de son collègue, fut blessé à la cuisse, et se retira des affaires.

Il occupa peu l'attention de la chambre pendant les années 1810 et 1811. Mais en 1812, la question de l'émancipation ayant été agitée de nouveau, Canning prit une part brillante et active aux discussions qui eurent lieu à ce sujet. Pendant cette année, il se fit surtout remarquer au parlement par son opposition à presque toutes les mesures proposées par Castlereagh. Il resta sans emploi pendant toute l'année 1814, et accepta enfin le poste d'ambassadeur à Lisbonne. En 1816, il fut nommé président du bureau du contrôle. En 1820 eut lieu le procès de la reine ; Canning, que des liens d'amitié unissaient à cette princesse, refusa de prendre part à cette odieuse affaire et donna sa démission. En 1822, il fut nommé gouverneur général de l'Inde britannique ; mais la mort de Castlereagh, qui survint en Septembre de la même année, le retint en Angleterre, où il accepta le ministère des affaires étrangères ; et, où, en 1827, après la maladie qui a éloigné lord LIVERPOOL du ministère, il fut nommé premier ministre. Canning n'occupa ce poste que peu d'instans : il fut enlevé à sa brillante carrière le 8 Août 1827.

POTASSE ET CENDRES GRAVELLE'ES.

La potasse, ou sous-carbonate de potasse, est un sel acre caustique, très soluble dans l'eau, qui existe dans la plupart des plantes, combiné avec les acides qui se forment pendant l'acte de la végétation : on l'extrait de ces plantes par l'incinération et par la lixiviation, mêlé avec différents sels, tels que le sulfate de potasse et le muriate de potasse, qui comme lui, est très soluble. Ces trois sels, mêlés en diverses proportions, colorés assez souvent par un peu d'oxide de fer ou de manganèse, constituent *la potasse du commerce.*

C'est dans les pays où les bois sont communs, et particulièrement en Russie et en Amérique, qu'on prépare la potasse. On brûle le bois sur le sol, dans un lieu à l'abri du vent ; on obtient pour résidu des cendres, qui sont formées de sous-carbonate de potasse, tous solubles dans l'eau et dans l'alumine, de silice d'oxide de fer, d'oxide de manganèse, de sous-carbonate de chaux, de quelques atômes de charbons échappés à l'incinération, matières sur lesquelles l'eau est sans action. On lessive les cendres à chaud ; on fait évaporer la liqueur jusqu'à satiété ; on calcine le résidu jusqu'au rouge, dans un four à réverbère, afin de sécher et de brûler complètement les matières charboneuses qui auraient pu être entrainées : on retire ce résidu ; on le laisse réfroidir, et on l'expédie pour le commerce, dans des tonneaux bien fermés,

sous le nom de potasse du pays dans lequel l'opération a été faite.

On reconnaît dans le commerce six espèces de potasse; savoir, la potasse de Russie, celle d'Amérique, la potasse perlasse, celle de Trèves, celle de Dantzick et celle des Vosges.

Comme dans l'art du blanchîment et de la teinture, les parties alcalines seules sont utiles, les prix des potasses sont entre eux comme la quantité d'acide nécessaire à leur saturation ; par conséquent, on connaît celle dont l'em[illegible] est le plus avantageux, en comparant le prix de chag[illegible] à la quantité de l'alcali qu'elle contient.

Le teinturier n'emploie jamais le [illegible]te de potasse pur dans ses opérations ; c'est toujour[illegible] de potasse de commerce qu'il en fait usage dans les cas d'essais ou d'opérations délicates.

Le procédé pour l'obtenir consiste à faire un mélange de deux parties de crême de tartre, et une de nitre : on enveloppe ce mélange dans des cornets de papier : en les plaçant au milieu des charbons, on les fait brûler ; ensuite, on retire la masse saline que l'on lessive avec de l'eau très pure, et on la fait évaporer jusqu'à siccité : c'est ce qu'on connaît sous le nom de nitre fixé par des charbons, ou *sel de tartre*.

Lorsqu'on veut employer la potasse pure, il faut la priver de son acide carbonique, avec lequel elle se trouve toujours combinée en plus ou moins grande proportion, et qui lui donne la propriété de faire effervescence avec les acides ; pour cela, après l'avoir dissoute, on la traite avec la chaux, qui la sépare de son acide carbonique et se précipite en formant un sel insoluble. On a alors ce que l'on appelle *potasse pure* ou caustique ; cependant elle retient encore une portion d'acide carbonique, et pour l'en priver, il faut la traiter avec l'alcohol. Alors il se forme deux combinaisons : l'une, qui est un alcohol de potasse, et l'autre, qui reste en solution, dont une partie d'eau, et qui se sépare en cristallisant est du carbonate de potasse pure ; mais on ne peut avoir besoin de cette préparation, en teinture, que pour des expériences de recherches. Les *cendres gravelées*, qui sont le produit de l'incinération de la lie du vin et de la cendre, sont riches en alcali, quoique la potasse y soit moins pure que celle qui provient du tartre.

Les végétaux dont on retire la potasse, diffèrent beaucoup entr'eux, et par la quantité de cendres qu'ils donnent dans leur combustion, et par les proportions de potasse qui se trouvent dans ces cendres.

Son usage nous est déjà connu ; on s'en sert beaucoup dans l'art du blanchîment ; on s'en sert aussi dans la fabrication du

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

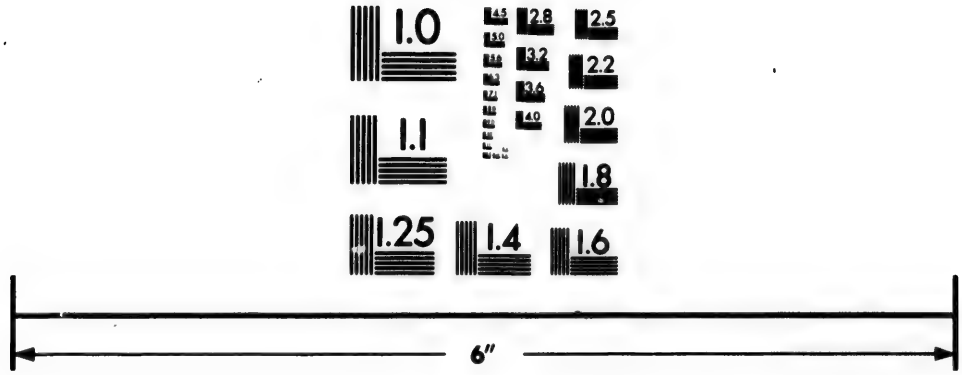

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

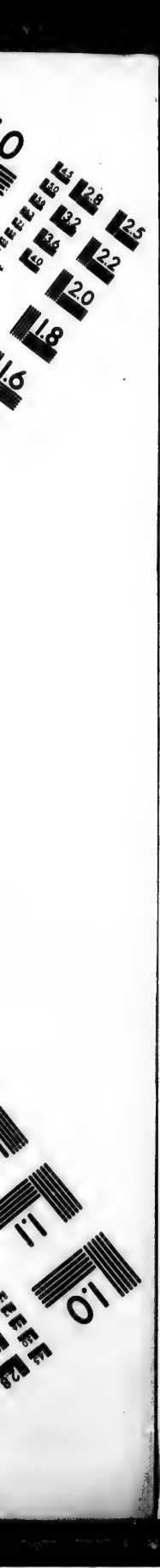
2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

bleu de Prusse, dans l'art de la verrerie ; mais elle sert surtout, en teinture, à dissoudre certaines parties colorantes de nature comme résineuse, tels que l'indigo, le rouge de Carthagène, &c. Cette combinaison est facilement détruite par un acide qui s'empare de l'alcali, et précipite ainsi la partie colorante dans toute sa pureté.—(*Phare du Havre*)

UN THEATRE A ALEXANDRIE.

L'Eypte a déjà un journal ; elle va s'enrichir d'un théâtre.— Nous publions la lettre qui nous en donne avis :

"Une société des principaux négocians israëlites d'Aléxandrie, dans la vue de récréer leurs loisirs, eurent l'idée de former dans une salle de l'hôtel Valenem,un théâtre bourgeois, sur lequel des amateurs représentaient tant bien que mal des petits drames italiens. Plusieurs négocians turcs et levantins, qui connaissaient un peu la langue italienne, ont brigué et obtenu le faveur d'assister à ce divertissement ; ils y ont pris beaucoup de plaisir, et en ont parlé à leurs amis. Il en a même été question au divan du gouverneur, qui a exprimé le regret de ne pas entendre l'italien. La société israëlite en a été informée, et elle s'est empressée de faire traduire en turc un drame italien, *les Prisonniers de Montenero.* On attend un bon effet de la morale de la pièce, qui montre le danger d'une justice trop expéditive. Les acteurs conserveront les costumes européens, et un prologue indiquera leurs emplois respectifs. On a cru devoir adoucir certains passages et retrancher un rôle d'usurier.

"Il sera piquant d'observer l'effet de cette représentation sur un auditoire turc, et sur l'âga qui doit y assister. Il ne serait pas impossible qu'un personnage de la plus haute importance, qui recherche avec un extrême empressement tout ce qui vient d'Europe, voulût bien aussi prendre une idée de ce genre d'amusement. Dans cette espérance, et pour ne pas être pris au dépourvu,on travaille à ajuster quelques scènes sur des sujets empruntés à l'histoire des califes. Afin de ne pas fatiguer l'attention de l'illustre auditeur à suivre les fils d'une longue intrigue, chaque scène représentera une action séparée, qui aura un but moral facile à saisir. Ce sera un jeune calife qui voyage incognito avec un vieux gouverneur : celui-ci fera sortir de chaque rencontre le sujet d'une leçon de morale et même de politique. Pendant la représentation, des yeux seront chargés d'observer l'impression que ces moralités produiront sur les spectateurs; et si l'effet est favorable, on se hazardera à présenter, sous la forme dramatique, des vérités directement applicables.

INSCRIPTION

POUR LE MONUMENT DE WOLFE ET MONTCALM,

Erigé à Québec en 1828.

Monscalmus cecidit, sed non inglorious; à quo
Confisas arces nil nisi mors rapuit.
Wolfius occubuit victor: sic sanguine ducis
Albion obtinuit mœnia tincta sui.
Pro patriâ, pro rege mori, quàm dulce, decorumq.?
His sint digna viris prœmia, sera licet.
Quos simul una dies vidit cecidisse sub armis
Una columna ferat nomina juncta simul.

AUTRE :

Wolfio et Monti-calmo,
Viris heroico funere claris,
De patriâ suâ æquè meritis,
Quorum unum infaustum flevit Gallia,
Flevit et alterum victorem Albion,
Hunc lapidem
Provincia Canadiensis grata
Dicabat,
Anno : ——————

AUTRE :

Miror inaccessis suspensas rupibus arces;
Miror eas potuisse capi sive arte, vel armis,
Dùm duce impavido tectas et milite forti.
Tela struunt cædem dùm mille tonantia circùm,
Quis tantas moles, prœruptaque scandere saxa
Audeat? Wolfus adest, qui mœnia, classe relictâ,
Expugnare ardens, ea iam tenet alta triumphans.
Prœlia miscentur; fatali vulnere tactus
Mons-calmus cecidit: lugentes cedite, Galli,
Cedite, sed tanto debetur victima duci:
Wolfus et occubuit victor; sic gaudia luctu
Turbantur; partam caro sic sanguine portam
Obtinuêre sui. Nunc ætas postera laudes
Heroum dignas, prœclaraque funera dicat.
Gloria quos eadem junxit, nunc nomina grati
Amborum aspiciant simul uno marmore cives.
Nicolet, 21 Avril, 1828.

LE LAQUIS PICARD.

CONTE.

Certain seigneur ayant pris pour laquais
Un grand picard, des plus neufs, des plus niais
Qui fût sorti des plaines de Sautère ;
Le lendemain, (Dieu sait pour quelle affaire)
L'ayant en vain fait sonner, on lui dit,
Que le picard était encore au lit,
Le maître y court. . . .Eh bien, lourde pécore,
Que fais-tu là, dit-il ?—Je vous attends.
—Qui ? moi, faquin ?. . . .parle, reprends tes sens ?
Tu m'attendais ! eh ! pourquoi donc encore ?
—Seigneur, outre l'argent que vous me donneriez,
Ne m'avez-vous pas dit que vous m'habilleriez ?

JOURNAL SAUVAGE.

Nous avons reçu le premier numéro du *Phœnix Chéroquis*, le premier journal, à ce que nous croyons, qui ait jamais été publié par une nation sauvage. La vue seule de cette production suffirait pour détruire mille fois toutes les déclarations mal fondées, toutes les vaines déclamations de ces Blancs intéressés qui ont osé affirmer que les Sauvages n'étaient pas faits la vie civilisée.

Cette feuille,quand on envisage toutes les circonstances, est une des plus remarquables qui soient jamais sorties de dessous la presse. D'abord, elle a été établie par des Sauvages ; en second lieu, elle est le résultat d'une résolution ferme et déterminée de leur part d'adopter les avantages de la civilisation, dans laquelle ils ont déja fait,sans contredit, des progrès considérables, malgré l'opposition de ceux qui les environnent,

Quant au contenu de cette feuille,on y trouve,entr'autres choses, la première partie de leur constitution libre, la première, à ce que nous croyons, dont il soit fait mention chez un peuple sorti depuis si peu de temps de la vie purement sauvage. Enfin, une grande partie des matières qui y sont contenues sont des extraits d'autres journaux, &c. traduits en langue chéroquise, en caractères inventés par M.Guess (ou Guyst) l'un de la nation. (*) L'auteur, comme on nous l'a assuré, quoiqu' ignorant l'art

(*) Voyez *Bibliothèque Canadienne*, Tome V, No. I.

de lire et d'écrire, a formé cet alphabet de syllabes, sur des principes qui n'appartiennent qu'à lui, et avec un entier succès.— (*Journal Américain.*)

FARD.

Les ruines d'un maison
Se peuvent réparer; que n'est cet avantage
Pour les ruines du visage?

LA FONTAINE.

Le plus spirituel de nos moralistes, LABRUYERE, a dit: "Si les " femmes étaient telles naturellement, qu'elles le deviennent par " artifice, qu'elles perdissent en un moment toute la fraicheur de " leur teint, qu'elles eussent le visage aussi allumé et aussi plombé " qu'elles se le font par le rouge et par la peinture dont elles se " fardent, elles seraient inconsolables."

Cette vérité me paraît incontestable; et cependant, du nord au midi, de l'orient à l'occident, chez les peuples sauvages, chez les nations policées, le goût de se farder est universel. L'Arabe vagabonde, le Turque sédentaire, la belle Persane, la Chinoise au petit pied, la Russe au teint frais, la flegmatique Anglaise, l'indolente Créole, et la Française vive et légère, toutes les femmes du monde veulent plaire, et presque toutes aiment à se farder.— Ce goût bizarre règne au désert comme au sérail. DUPERRON raconte qu'une jeune sauvage voulant attirer ses regards, prit furtivement un morceau de charbon, fut le piler dans un coin, s'en frotta les joues, et revint avec un air triomphant, comme si cet ornement l'avait rendue plus sûre de l'effet de ses charmes. M. CASTELLAN, dans ses lettres sur la Grèce, et sur l'Hellespont, trace, à peu près ainsi, le portrait d'une princesse grecque, qu'il peignit à Constantinople. Ce n'était point, dit-il, la beauté idéale que j'avais rêvée. Ses yeux noirs, bien fendus et à fleur de tête, avaient l'éclat du diamant; mais ses paupières noircies en gâtaient l'expression. Ses sourcils, joints par une teinture, donnaient une sorte de dureté à son regard. Sa bouche, très petite et fortement colorée, pouvait être embellie par la sourire, mais je n'eus jamais la satisfaction de l'y voir naître. Ses joues étaient couvertes d'un rouge très foncé, et des mouches, taillées en croissant, défiguraient son visage. Qu'on imagine enfin l'immobilité de son maintien, le sérieux glacial de sa physionomie, et on croira que j'ai voulu représenter une madone italienne. Ainsi le désir de plaire égare également la fille du désert et la belle odalisque. Le plus haut point de la civilisation est celui qui

nous ramène à la nature et au bon goût, qui jamais ne s'en écarte. C'est lui qui inspira La Fontaine, lorsqu'il traça le portrait de la mère des amours.

Rien ne manque à Vénus, ni les lis, ni les roses,
Ni le mélange exquis des plus aimables choses,
Ni ce charme secret dont l'œil est enchanté,
Ni la grâce plus belle encor que beauté.

On a fait de la buglosse (fleur printanière) l'emblême du mensonge, parce que sa racine sert à la composition de plusieurs sortes de fards. Celui dont elle est le base est peut-être le plus ancien et le moins dangereux de tous. Il réunit même plusieurs avantages; il dure quelques jours sans s'effacer; l'eau le ranime comme les couleurs naturelles, et il ne fane point la peau qu'il embellit.

Mais cette pudeur douce, innocente, enfantine,
Qui colore le front d'une couleur divine,

rien ne saurait l'imiter, et l'art la détruit sans retour. Voulons-nous plaire longtemps, voulons-nous plaire toujours, écartons le mensonge de nos cœurs, de nos lèvres et de notre visage, et répétons sans cesse avec le poëte :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Madame de Latour.

SONNET EN BOUTS RIMÉS,

SUR L'OR.

Ce métal précieux, cette fatale *pluie*
Qui vainquit Danaé, peut vaincre *l'univers*:
Par lui les grands secrets sont souvent *découverts*;
Et l'on ne répand point de larmes qu'il *n'essuie*.

Il semble que sans lui tout le bonheur nous *fuie*;
Les plus grandes cités deviennent des *déserts*;
Les lieux les plus charmants sont pour nous des *enfers*
Enfin tout nous déplaît, nous choque et nous *ennuie*.

Il faut, pour en avoir, ramper comme un *lézard*:
Pour les plus grands défauts c'est un excellent *fard*;
Il peut, en un moment, illustrer la *canaille*.

Il donne de l'esprit au plus lourd *animal* ;
Il peut forcer un mur, gagner une *bataille* :
Mais il ne fit jamais tant de bien que de *mal.*

Madame DESHOULIERES.

AIR.

Pourquoi revenez-vous, printemps ? qui vous rappelle ?
Le chant des rissignols et leurs tendres amours
Redoublent ma douleur mortelle.
Que le cruel hiver ne durait-il toujours!
Tircis, hélas ! Tircis est infidèle ;
Hé ! qu'ai-je à faire de beaux jours ?

Mademoiselle DESHOULIERES.

LE SOMNAMBULE.

Don DUHAGET, autrefois prieur de la chartreuse de Pierre-Châtel, était d'une très bonne famille de Gascogne, et avait servi avec distinction : il avait été vingt ans capitaine d'infanterie ; il était chevalier de St. Louis. Je n'ai connu personne d'une piété plus douce et d'une conversation plus aimable.

Il racontait ainsi un fait assez singulier arrivé à lui-même :

" Nous avions, disait-il, à, ...où j'ai été prieur avant que de venir à Pierre-Châtel, un religieux d'une humeur mélancholique, d'un caractère sombre, et qui était connu pour être somnambule.

" Quelquefois, dans ses accès, il sortait de sa cellule et y rentrait seul ; d'autres fois il s'égarait ; on était obligé de l'y reconduire. On avait consulté et fait quelques remèdes ; ensuite les rechutes étant devenues plus rares, on avait cessé de s'en occuper.

" Un soir que je ne m'étais pas couché à l'heure ordinaire, j'étais à mon bureau, occupé à examiner quelques papiers, lorsque j'entendis ouvrir la porte de mon appartement, dont je ne retirais presque jamais la clef ; et bientôt je vis entrer ce religieux dans un état absolu de somnambulisme.

" Il avait les yeux ouverts, mais fixes ; n'était vêtu que de la tunique avec laquelle il avait dû se coucher, et tenait un grand couteau à la main.

« Il alla droit à mon lit, dont il connaissait la position, eut l'air de vérifier, en tâtant avec la main, si je m'y trouvais effectivement ; après quoi, il frappa trois grands coups, tellement fournis qu'après avoir percé les couvertures, la lame entra profondément dans le matelas, ou plutôt dans la natte qui m'en tenait lieu.

« Lorsqu'il avait passé devant moi, il avait la figure contractée et les sourcils froncés. Quand il eut frappé, il se retourna ; et j'observai que son visage était détendu, et qu'il y régnait quelque air de satisfaction.

« L'éclat de deux lampes qui étaient sur mon bureau ne fit aucune impression sur ses yeux, et il s'en retourna comme il était venu, ouvrant et fermant avec discrétion deux portes qui conduisaient à ma cellule ; et bientôt je m'assurai qu'il se retirait directement et paisiblement dans la sienne.

« Vous pouvez juger, continuait le prieur, de l'état où je me trouvai pendant cette terrible apparition. Je frémis d'horreur à la vue du danger auquel je venais d'échapper, et je remerciai la Providence : mais mon émotion était telle qu'il me fut impossible de fermer les yeux le reste de la nuit.

« Le lendemain, je fis appeller le somnambule, et lui demandai sans affectation, à quoi il avait rêvé la nuit précédente.

« A cette question il se troubla. Mon père, me répondit-il, j'ai fait un rêve si étrange, que j'ai véritablement quelque peine à vous le découvrir : c'est peut-être l'œuvre du démon ; et.... —Je vous l'ordonne, lui répliquai-je : un rêve est toujours involontaire ; ce n'est qu'une illusion. Parlez avec sincérité.—Mon père, dit-il alors, à peine étais-je couché que j'ai rêvé que vous aviez tué ma mère ; que son ombre sanglante m'était apparue pour demander vengeance et qu'à cette vue, j'avais été transporté d'une telle fureur, que j'ai couru à votre appartement ; et que vous ayant trouvé dans votre lit, je vous y ai poignardé. Peu après, je me suis réveillé [illegible] en sueur, en détestant mon attentat : et bientôt j'ai béni Dieu qu'un si grand crime n'ait pas été commis.....—Il a été plus commis que vous ne pensez, lui dis-je, avec un air sérieux et tranquille.

« Alors je lui racontai ce qui s'était passé, et lui montrai la trace des coups qu'il avait cru m'adresser.

« A cette vue, il se jeta à mes pieds, tout en larmes, gémissant du malheur involontaire qui avait pensé arriver, et implorant telle pénitence que je croyais devoir lui infliger.

« Non, non, m'écriai-je, je ne vous punirai point d'un fait involontaire ; mais désormais je vous dispense d'assister aux offices de la nuit, et vous préviens que votre cellule sera fermée en dehors, après le repas du soir, et ne s'ouvrira que pour vous donner la facilité de venir à la messe de famille qui se dit à la pointe du jour."

Si, dans cette circonstance, à laquelle il n'échappa que par miracle, le prieur eût été tué, le moine somnambule n'eût pas été puni, parce que c'eût été de sa part un meurtre involontaire.

LE NOMBRE 7.

(Pour la Bibliothèque Canadienne.)

Ce n'est point des vertus, des propriétés particulières du nom-7 que je veux parler : je laisse aux philosophes de l'antiquité, et particulièrement aux Pythagoriciens, leur système, ou plutôt leurs rêveries sur les propriétés morales des nombres. Mais le nombre 7 est applicable à tant de choses différentes, qu'il me paraît y avoir assez de singularité pour le remarquer particulièrement. Par exemple :

L'Astronomie physique offre les 7 Planètes principales : Mercure, Vénus, Tellus ou la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus; le Septentrion, ou les 7 Etoiles de la Grande Ourse ; &c.

Le Calendrier, les 7 Jours de la semaine ;

La Physique, les 7 Couleurs primitives: le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo et le violet ; &c.

La Minéralogie, les 7 Métaux parfaits : l'or, l'argent, la platine, le cuivre, le fer, l'étaim et le plomb ; &c.

La Musique, les 7 Notes de la Gamme ;

La Topographie, les 7 Collines de Rome ;

La Géographie politique, l'Heptarchie, ou les 7 Royaumes d'Angleterre, sous les Saxons ; les 7 Provinces-unies des Pays-Bas ; la République des 7 Iles ; &c.

L'Art, les 7 Merveilles du monde, savoir : les Pyramides d'Egypte, les Murs de Babylone, le Labyrinthe de Crète, le Tombeau de Mausole, le Temple de Diane d'Ephèse, la Statue de Jupiter Olympien, le Colosse de Rhodes ;

La Mythologie, les 7 Pléiades, filles d'Atlas et de Pléione, savoir : Maia, Electre, Taygète, Astérope, Mérope, Alcyone et Céléno ; le *Septematrus*, ou les 7 jours de fête consacrés à Minerve et aux autres déesses ;

La Fable, les 7 Héros Argiens ; Adraste, Polynice, Tydée, Amphiaraus, Capanée, Hippomédon et Parthénopée, et les 7 Héros Thébains : Mélanippe, Actor, Polyphontès, Mégarée, Hyperbius, Lasthénès et Etéocles;

L'Histoire, les 7 Sages de la Grèce : Thales, Pittacus, Bias, Périandre, Cléobule, Philon et Solon ; les 7 Rois de Rome : Romulus, Numa Pompilius, Tullus Hostilius, Ancus Martius, Tarquin l'Ancien, Servius Tullius et Tarquin le Superbe ;

La Bible, les 7 Anges ou Esprits qui, selon le livre de Tobie et l'Apocalypse, se tiennent perpétuellement devant le trône de Dieu; les 7 Sceaux du livre, les 7 Phioles et les 7 Trompettes du jugement; &c.

L'Eglise primitive, les 7 Villes épiscopales de l'Asie Mineure: Ephèse, Smyrne; Pergame, Tyatire, Sardes, Philadelphie et Laodicée;

La Théologie, les 7 Péchés capitaux; la Religion Catholique, les 7 Sacremens, les 7 Commandemens de l'Eglise; &c.

La Liturgie, les 7 Psaumes Pénitentiaux, les 7 Chapelles, les 7 Autels, les 7 Stations, &c. &c.

M.

LA BOTTE D'ASPERGES.

Passant au Palais-Royal, par un beau jour du mois de Février, je m'arrêtai devant le magazin de madame CHEVET, la plus fameuse marchande de commestibles de Paris, qui m'a toujours fait l'honneur de me vouloir du bien; et y remarquant une botte d'asperges dont la moindre était plus grosse que mon doigt indicateur, je lui en demandai le prix. "Quarante francs, monsieur, répondit elle. Elles sont vraiment belles; mais à ce prix, il n'y a guère que le roi ou quelque prince qui pourront en manger.—Vous êtes dans l'erreur; de pareils choix n'abordent jamais les palais; on y veut du beau, et non du magnifique. Ma botte d'asperges n'en partira pas moins, et voici comment.

"Au moment où nous parlons, il y a dans cette ville au moins trois cents richards, financiers, capitalistes fournisseurs et autres, qui sont retenus chez eux par la goutte, la peur des catarrhes, et autres causes qui n'empêchent pas de manger; ils sont auprès de leur feu, à se creuser le cerveau pour savoir ce qui pourrait les ragouter; et quand ils se sont bien fatigués sans réussir, ils envoient leur valet de chambre à la découverte; celui-ci viendra chez moi, remarquera ces asperges, fera son rapport, et elles seront enlevées à tout prix. Ou bien ce sera une jolie petite femme qui passera avec son amant, et qui lui dira: Ah! mon ami, les belles asperges! *achetons les*; vous savez que ma bonne en fait si bien la sauce. Or en pareil cas, un amant comme il faut ne refuse ni ne marchande. Ou bien c'est une gageure, un baptême, une hausse subite de la rente. . . . Que sais-je, moi!. . . . En un mot, les objets très chers s'écoulent plus vite que les autres, parce qu'à Paris le cours de la vie amène tant de circonstances extraordinaires, qu'il y a toujours des motifs suffisants pour les placer."

Comme elle parlait ainsi, deux gros Anglais qui passaient en se

tenant sous le bras, s'arrêtèrent auprès de nous, et leur visage prit à l'instant une teinte admirative. L'un d'eux fit envelopper la botte, même sans en demander le prix, la paya, la mit sous son bras, et l'emporta en sifflant l'air : *God save the King*.

" Voila, monsieur, me dit en riant madame Chevet, une chance tout aussi commune que les autres, dont je ne vous avais pas encore parlé.—(*Journal Français.*)

LE SUMAC ou VINAIGRIER.

L'extrait du Voyage de J. Lambert, publié dans le dernier numéro de la *Bibli thèque Canadienne*, me rappelle ce passage d un petit ouvrage intitulé : *Tableau d' Histoire Naturelle* :

" Le *sumac de Virginie*, qu'on nomme en Canada *Vinaigrier*, porte des fruits en grappes dont on fait par infusion, un très bon *vinaigre*, qu'on peut employer dans les assaisonnemens. Il y a en Europe une espèce de sumac qui fournit du *tan*."

Lambert parle du *vinaigre*, mais ne dit rien du *tan* : pourtant, d'après ce qui m'a été dit dernièrement, notre sumac est encore utile sous ce rapport. Un Anglais, qui a établi une tannerie à la Côte des Neiges, se trouvant, ces jours derniers, près de la montagne avec un monsieur de cette ville, lui dit, en lui montrant une touffe de vinaigriers, que c'était un arbre précieux pour les tanneurs; que son écorce donnait au cuir à peu-près la consistance et l'apparence qu'a celui d'Angleterre. Je n'ai pu savoir s'il se servait de l'écorce du sumac au lieu de celle du chêne, ou du tan ordinaire, ou si c'est seulement après que le cuir a été tanné à la manière ordinaire, qu'il le met dans une infusion d'écorce de vinaigrier; le monsieur de qui je tiens la chose, n'ayant pas pensé à s'en informer. Je suppose pourtant que c'est lorsque le cuir en est à peu-près au point où le portent nos tanneurs canadiens, que celui dont je parle se sert de l'écorce du sumac (qu'il fait bouillir, a t il dit) pour l'améliorer. Quoiqu'il en soit, puisque c'est une amélioration, et une amélioration aussi importante que facile et peu couteuse, dès que j'aurai pu me mettre parfaitement au fait du procédé, je me ferai un devoir d'en faire part au public.

J'observerai encore que M. Lambert se trompe, quand il ne donne au sumac que cinq pieds de hauteur : on voit de ces arbres qui ont, du moins dans le district de Montréal, jusqu'à douze ou quinze pieds de hauteur, sinon davantage.

Le *cotonnier*, dont il est parlé dans le même article, n'est pas une plante exclusivement particulière au Canada: son nom scien-

tifique d'*asclepias syriaca* indique qu'elle est commune, ou du moins qu'elle se trouve en Syrie.

M. D.

PETITE CHRONIQUE CANADIENNE.

Le Bazar des Dames a été ouvert lundi (7 Avril) depuis deux heures jusqu'à cinq. Lorsqu'il a été fermé, il était littéralement encombré de visiteurs. Les différentes tables auxquelles présidaient quelques unes des Dames les plus distinguées de Québec offraient une grande variété d'articles de goût faits en grande partie pour l'occasion, par des Dames désireuses de secourir l'indigence, et faisaient autant d'honneur au bon goût et à l'industrie des belles contributrices, qu'aux sentimens qui les ont portées à travailler à une si bonne cause, et pour laquelle on ne s'adresse jamais en vain aux cœurs des Dames. Il y avait aussi quelques contributions de la part de Messieurs, surtout un livre de dessin, par un officier élevé dans l'artillerie royale, et qui tient un rang distingué parmi les artistes dans le dessin à l'eau, et quelques dessins de vues superbes prises des environs de Québec, du costume des Canadiens, sauvages, &c. par un officier du 79e, et dont l'exécution est parfaite et tout-à-fait conforme à la nature. Nous avons souvent pensé que les vues et les sujets du pays formeraient dans les mains du graveur, matière à un volume très amusant, qui ne manquerait pas de devenir populaire, et qui récompenserait ceux qui l'auraient entrepris, vu qu'on l'acheterait pour les souvenirs qu'il rappellerait à ceux qui auraient visité ces provinces; ou, s'il était exécuté avec la fidélité et l'exactitude qui caractérisent si éminemment les ouvrages de l'officier dont les dessins sont l'objet de ces remarques, un pareil volume deviendrait une acquisition précieuse dans le portefeuille de l'amateur ou du protecteur des beaux-arts. Nous sommes assurés que si le Monsieur dont nous parlons voulait consacrer ses loisirs à un tel ouvrage, il ajouterait grandement à sa réputation comme artiste, et rendrait service au public. Ce sera donc un vrai plaisir pour nous, si cette suggestion de notre part a quelque effet sur lui.

Le Bazar des Dames a rencontré un plein succès, dans son objet, qui était de lever un fonds pour le soulagement des indigens. Les billets d'admission seuls ont rapporté lundi £25, et le produit de la vente £225.—*Pap. de Québec.*

Nous apprenons que le capitaine Bayfield, partit de Québec avec le lieutenant Collins et M. Bowen, le 26 Février

dernier,et qu'ayant engagé un parti de Canadiens aux Trois Rivières, ils commencèrent l'arpentage à la Pointe du Lac, le premier Mars. Ils ont visité Nicolet, la Baie St. Antoine, les deux villages de St. François, William Henry, Berthier, Rivière du Loup et Machiche. Les clochers couverts de fer-blanc en tous ces endroits étaient d'excellents objets pour les opérations trigonométriques, et nous apprenons que leurs positions et distances relatives ont été exactement déterminées.

La variation du compas a été obtenue en neuf endroits différents du lac, sur la glace, loin du rivage, et hors par conséquent d'aucune attraction magnétique du sol ou des rochers qui, en quelques parties du Canada, peuvent beaucoup influer sur l'aiguille.

Outre les grands triangles qui, comme nous l'avons dit plus haut, ont été étendus entre les clochers, et divers autres objets apparents, on a aussi étendu d'autres moindres triangles à quelques objets sur le rivage, qui avec la mesure linéaire, ont complété la délinéation des rives du lac, au sud, de Nicolet à William Henry, de là en traversant et en faisant le tour de l'isle à Berthier, au S. O. et de là à la pointe du lac,le point du départ: l'épaisseur de la glace, qui était de 1½ jusqu'à 3 pieds, a empêché de sonder ou de touiller le fond. Ainsi la partie de l'arpentage qui regarde la navigation, et la délinéation des marais et bas-fonds, à présent couverts de neige, reste encore à être faite par le capitaine *Bayfield*, dans une saison plus avantageuse, vers la fin d'août ou au commencement de septembre, temps auquel les eaux sont ordinairement basses.—*Gaz. de Québec.*

Trois partis, dans chacun desquels il y a un arpenteur, ont remonté les rivières, Etchemin et Chaudière,pour se rencontrer sur le terrain disputé, près de la ligne frontière entre cette province et les Etats-Unis, proche *Mars Hill*, dans la vue de faire un nouvel arpentage de l'espace fertile de terre qui se trouve à la source de la rivière St Jean.—*Mercury.*

Le *Nova-Scotian* d'Halifax, du 2d courant renferme un extrait des retours du recensement, qui viennent d'être achevés, et mis devant la législature. Il paraît que la population a augmenté de moitié depuis 1807, date du dernier recensement: à ce compte, elle doublerait en 20 ans.

En voici les résultats généraux :—

Population.—Mâles, non compris les serviteurs, 57,986 ; femmes, non comprises les servantes, 56,509 ; serviteurs mâles 5,783 ; servantes 3,913 ; (total, y compris le Cap-Breton estimé à 20,000,) 143,848 âmes.

Religion.—Eglise d'Ecosse, 37,225 ; do. d'Angleterre, 28,659,

do. de Rome, 20,401 ; Méthodistes, 19,408 ; Baptistes, 19,790 ; autres Dissidens 8,777.—Total des dissidens, 47,978.—Total des trois églises, 86,285.

Agriculture :—Acres en culture, 292,000 ; produit du froment 152,861 boisseaux ; autres grains, 440,625 ; patates, 3,299,220 ; foin, 163,218 tonneaux ; chevaux, 12,951 ; bêtes à cornes, 110,-818 ; moutons, 173,731 ; cochons, 71,482.—*Gaz. de Québec.*

Il a été donné deux décisions importantes pendant le terme supérieur de la cour du banc du roi, qui s'est clos samedi le 19 du courant.

La première a rapport à M. Sewell, schérif de ce district. Pendant l'absence récente de ce dernier en Angleterre, M. Young fut nommé pour agir en sa place, conjointement et séparément. Dernièrement des sommes considérables tombées entre les mains de M. Young en cette capacité, n'ayant pu être recouvrées, on a poursuivi M. Sewell, avec qui M. Young agissait conjointement. La cour a déclaré M. Sewell responsable des réclamations qu'on avait contre M. Young. La cour était composée de MM. les juges Bowen, Kerr et Taschereau ; le schérif étant le fils du juge en chef, la cour a été privée des lumières de son honneur.

La seconde décision a été, *qu'une marchande publique* s'obligeait, pour le fait de son commerce, elle et son mari, à la contrainte par corps.—*Ib.*

Monument de Wolfe et Montcalm.—Les ouvriers sont sur le point de commencer leurs opérations. Nous apprenons que pour plusieurs bonnes raisons exposées au Comité, il a été résolu que le site du Monument serait changé. Le point choisi pour le placer est dans le jardin d'en haut, et l'on dit que le public retirera du changement cet avantage, que l'espace occupé par ce jardin sera ouvert pour être une promenade publique.—S'il en est ainsi, le voisinage du Cap sera beaucoup amélioré, et s'il est permis aux musiciens des régimens d'y jouer, durant l'été, ce sera un amusement et une recréation de plus pour nos citoyens.—(*Gazette Officielle de Québec.*)

Nous avons le plaisir d'observer que la Société d'Agriculture a donné une belle coupe d'argent à cet agriculteur judicieux et entreprenant, Mr. Anthony Anderson. Les motifs qui ont porté la Société à donner à Mr. Anderson ce témoignage de son approbation s'expliqueront mieux par l'inscription que porte la coupe, et qui est comme suit, (en anglais :)—

"Cette coupe a été présentée par la Société d'Agriculture de Québec, le 2 Avril 1826, à Anthony Anderson, écuyer, de

Hedly Lodge, comme un faible témoignage de l'estime que ses confrères font du zèle qu'il a mis en tout temps à promouvoir les vues de la Société, et pour l'exemple qu'il a donné en adoptant et en continuant à pratiquer le systême approuvé d'agriculture européenne."—*Ib.*

Les amateurs Canadiens ont donné (pour le bénéfice des pauvres) hier soir (16 Avril) la comédie intitulée, *Le Grondeur*, suivie de *L'Avocat Patelin.* L'auditoire était respectable et nombreux, et nous apprenons que la manière dont les différents rôles ont été remplis a fait beaucoup d'honneur aux acteurs, et a obtenu les applaudissemens répétés des spectateurs.—*Ib.*

Il a été mis entre nos mains un petit traité ayant pour titre: "GENERAL RULES *for the* GAMUT, *and special* RULES FOR FINGERING, *briefly examplified.*" Ne connaissant rien à la musique, nous ne pouvons juger par nous-même du mérite de ce petit ouvrage; mais nous avons entendu dire à nos amis musiciens, qu'il sera aussi utile à l'élève, qu'il fait honneur à l'auteur, jeune monsieur de cette ville, qui, par modestie, n'a pas voulu mettre son nom à la publication.—*Mercury.*

A un diner qui a eu lieu au *Mansion-House*, le 23 de ce mois, en honneur de l'anniversaire de la naissance du Roi, il a été bu:—"A la dissémination des Connaissances, des Arts et des Lettres en Canada:" *toast*, ou souhait, qui ne peut être que très agréable à ceux d'entre nous qui cultivent, ou qui aiment les sciences et la littérature; surtout s'ils peuvent y joindre l'espoir que ce souhait se réalisera.

MARIAGES ET DECES.

MARIE'S:

A Québec, le 15, du présent mois d'Avril, J. Bte. BONNEVILLE, Notaire, de Ste. de la Nouvelle Beauce, à Dlle. Louise Julie FORTIER, de Québec;

A Montréal, le même jour, Mr. François ALLARD, à Dlle. Françoise DEMERS dite MONTFORT;

A Boucherville, le 21, Mr. Remy Claude WEILBRENNER, Chirurgien, à Dlle. Marie Anne ST. DIZIER, fille de feu E. Nivard St. Dizier, écuyer;

A Montréal, le 23, Mr. R. G. DE LAPOTHERIE, Etudiant en droit, à Dlle. Mathilde DUFERREZ:

DE'CE'DE'S :

A Daillebout, comté de Warwick, le 5 du courant, Dame Marianne CERRE', veuve de feu l'honorable P. L. PANET, en son vivant un des Juges de la Cour du Banc du Roi pour le District de Montréal ;

A Varennes, le 10, généralement regrettée, Dame Marie HUET DULUDE, veuve de feu Gaspard MASSUE, écuyer, âgée de 77 ans ;

Au même lieu, le même jour, Paul LUSSIER, fils, écuyer, Avocat, âgé d'environ 36 ans ;

A la Malbaie, le même jour, à l'âge de 85 ans, généralement regrettée, Me NAIRNE, veuve de feu le colonel Nairne, concessionnaire primitif de la seigneurie de Malbaie;

A Montréal, le 16, George Henry MONK, écuyer, de la Mascouche ;

A la Rivière Ouelle, le 18, François LETELLIER, écuyer, N. P;

A Lanoraye, le même jour, Dame Geneviève POITRAS, veuve de feu Mr. Jean BEZEAU, et mère de Messire BEZEAU, Curé de la paroisse ;

A Québec, le 23, à l'âge de 65 ans, Pierre Edouard DESBARRATS, écuyer, Imprimeur des lois pour Sa Majesté, Assistant greffier de la Chambre d'Assemblée, Lieutenant Colonel de milice et Juge de paix pour le district de Québec ;

A Montréal, le 24, Dame Josepthe CAROT, épouse de Louis GUY, écuyer, âgée de 50 ans :

" Le Ciel nous l'a ravie !—un souvenir nous reste,
" Celui de ses vertus :
" C'est le parfum du soir, l'odeur pure et céleste
" De la fleur qui n'est plus."

ERRATA.

Dans le dernier numéro, article RELATION, &c., page 134, ligne 6e, lisez, " négligence volontaire ;" et page 138, ligne 20e, pour " environ 30," lisez, " environ 300."

La Bibliothèque Canadienne.

TOME VI. MAI, 1828. NUMERO VI.

HISTOIRE DU CANADA.

Le comte de Frontenac, peu content d'avoir vu échouer tous les projets des Anglais et des Iroquois contre le Canada, voulut à son tour porter la guerre chez ces derniers. Cinq ou six cents hommes eurent ordre d'entrer dans le canton d'Agnier, et en prirent la route ; mais le mauvais état des chemins joint, peut-être, à d'autres inconvéniens, les contraignit de s'en revenir sans avoir rien fait.

On se consola de ce contretemps par l'arrivée de M. d'Iberville de la Baie d'Hudson, avec deux vaisseaux chargés de pelleteries, et par la nouvelle que les Abénaquis avaient remporté de nouveaux avantages sur les Anglais, et que le chevalier de Villebon était arrivé au Port Royal, et y avait mené une prise anglaise, sur laquelle étaient le chevalier NELSON et le sieur TYNE, nommé gouverneur de l'Acadie. Ces deux prisonniers furent envoyés, quelque temps après, à Québec, où M. de Frontenac les reçut et les traita bien.

Le chevalier de Villebon était passé de Québec en France, où il avait obtenu la commission de gouverneur, ou commandant en Acadie. Il était revenu par Québec, pour y recevoir les ordres du gouverneur général, et y prendre, si on le trouvait convenable, quelques officiers canadiens. Il arriva au Port Royal le 26 Novembre 1691. Dès qu'il eut jetté l'ancre, il fit armer sa chaloupe, et s'y embarqua avec cinquante soldats et deux pierriers. Il alla jusqu'aux habitations, où il apperçut le pavillon d'Angleterre, mais où il ne trouva aucun Anglais pour le garder. Il le fit abattre et mit à sa place celui de France. Le lendemain, il assembla les habitans, et fit en leur présence, au nom du roi, une nouvelle prise de possession du Port Royal et de toute l'Acadie. Il passa ensuite à l'ancien fort de la rivière St. Jean, où il se cantonna, en attendant que des secours de France le missent en état de s'établir au Port Royal.

Les Iroquois continuaient toujours leurs hostilités : deux femmes sauvages, qui étaient prisonnières parmi eux, s'étant échappées, au commencement de Novembre, avertirent le gouverneur

de Montréal que deux partis, de trois cent cinquante hommes chacun, étaient en marche pour surprendre le Sault St. Louis. Sur cet avis, M. de Callières envoya dans cette bourgade une partie des troupes qu'il avait à Montréal, distribua l'autre dans les forts des environs, et confia la garde de la ville à ses habitans.

Peu de jours après, un des deux partis, composé d'Onnontagués, de Goyogouins et de Tsonnonthouans, qui était descendu par le lac Ontario, parut à la vue du Sault, mais sans s'éloigner des bois : on marcha contre ces barbares, et pendant deux jours, il y eut des escarmouches assez vives, où la perte fut à peu près égale de part et d'autre, après quoi, les ennemis, qui avaient compté sur la surprise, se retirèrent.

Le second parti, composé d'Agniers, d'Onneyouths et de Mahingans, avait pris sa route par le lac Champlain ; mais quelques uns ayant déserté, et les chefs ayant été informés de la retraite du premier parti, ils ne jugèrent pas à propos d'aller plus loin. Il s'en détacha néanmoins une cinquantaine d'hommes, qui parcoururent en petites troupes les habitations françaises, et y enlevèrent quelques habitans, qui s'étaient écartés malgré les défenses.

Vers la fin du même mois, trente-quatre Agniers surprirent, près de la montagne de Chambly, des sauvages du Sault, qui chassaient sans la moindre méfiance, en tuèrent quatre et en prirent huit, dont quelques uns se sauvèrent et allèrent avertir le village de ce qui venait d'arriver. Il en partit aussitôt cinquante hommes, qui se mirent à la poursuite des ennemis, et les joignirent près du lac Champlain. Ceux-ci les voyant venir se jettèrent derrière des rochers, et s'y retranchèrent ; mais les chrétiens tombèrent sur eux avec tant de furie, la hache à la main, que le retranchement fut forcé en très peu de temps. Presque tous les Agniers furent tués ou pris, et les prisonniers qu'ils avaient faits furent délivrés.

Au commencement de Février de l'année suivante 1692, M. de Callières reçut ordre du comte de Frontenac de lever un parti, et de l'envoyer dans la presqu'île formée par la rencontre du fleuve St. Laurent et de la rivière des Outaouais, où les Iroquois avaient coutume de venir chasser pendant l'hiver, et où le gouverneur était informé qu'ils étaient alors en grand nombre. M. de Callières assembla trois cents hommes, partie Français et partie sauvages, et les mit sous la conduite de M. d'Orvilliers, qui s'étant estropié, après quelques jours de marche, fut obligé de retourner à Montréal, et laissa son parti sous les ordres du sieur de Beaucourt, capitaine réformé.

En arrivant à l'île de *Toniatha*, qui est à une journée de marche en deça de Catarocouy, M. de Beaucourt y rencontra cinquante Tsonnonthouans, qui s'étaient avancés jusque là en chas-

sant, dans le dessein de se jetter ensuite sur les habitations Françaises, pour empêcher les habitans de faire leurs semailles. Il les attaqua dans leurs cabannes, leur tua vingt-quatre hommes, leur en prit seize, et délivra un officier français, nommé La Plante, qui était prisonnier parmi eux depuis trois ans.

Beaucourt s'en revint après cet exploit. On apprit des prisonniers qu'une autre troupe de cent guerriers du même canton faisait la chasse près de l'endroit de la rivière des Outaouais appellé le *Sault de la Chaudière*; que leur dessein était de s'y cantonner, dès que la neige serait fondue, et que deux cents Onnontagués commandés par La-Chaudiere-Noire, un de leurs plus braves chefs, devaient les y joindre, pour y passer toute la belle saison, afin d'arrêter tous les Français qui voudraient aller à Michillimakinac, ou en revenir. Comme on attendait incessamment un grand convoi de pelleteries des contrées du nord et de l'ouest, on comprit qu'il était absolument nécessaire d'envoyer au-devant une bonne escorte; mais M. de Callières, qui avait besoin de toutes ses troupes pour soutenir ceux qui étaient occupés aux travaux de la campagne, ne voulut rien faire sans l'ordre du comte de Frontenac. Ce général persuadé que l'affaire de Toniatha avait déconcerté les mesures des Iroquois, manda au gouverneur de Montréal de faire partir au plutôt le sieur de St. Michel, avec quarante voyageurs canadiens, pour porter ses ordres à Michillimakinac, et de le faire escorter par trois canots bien armés jusqu'au-dessus du Sault de la Chaudière.

M. de Callières obéit: l'escorte conduisit les Canadiens jusqu'à l'endroit marqué, sans avoir rencontré un seul Iroquois; mais peu de jours après, St. Michel ayant apperçu des pistes et deux Iroquois, il ne douta point que La-Chaudière-Noire ne fût proche avec toute sa troupe, et il s'en retourna à Montréal. Il ne faisait que d'y débarquer, lorsque M. de Frontenac y étant arrivé de Québec, le fit repartir sur le champ, avec trente Français et trente sauvages. Le général le fit suivre par Tilly de St. Pierre, lieutenant, qui eut ordre de prendre sa route par la *Rivière du Lièvre*, qui se décharge dans la Grande Rivière environ cinq lieues au-dessous de Sault de la Chaudière, et à qui il donna un *duplicata* de l'ordre dont St. Michel était porteur pour M. de Louvigny.

Il fut heureux d'avoir pris cette précaution: St. Michel arrivé au même endroit d'où il avait relâché à son premier voyage, y vit encore deux découvreurs, et apperçut en même temps un grand nombre de canots que l'on mettait à l'eau. Il crut qu'il n'était pas de la prudence de s'exposer à un combat trop inégal, et reprit une seconde fois la route de Montréal. Trois jours après qu'il y fut revenu, on y vit arriver soixante sauvages chargés de pelleteries, qui avaient descendu par la rivière du Lièvre,

et qui dirent qu'ils avaient rencontré M. de St. Pierre au-delà de tous les dangers. Après qu'ils eurent fait leur traite, ils demandèrent une escorte, pour passer jusqu'à l'endroit où ils devaient prendre les chemins détournés.

St. Michel s'offrit à les accompagner, et son offre fut acceptée. On lui donna une escorte de trente hommes, commandés par le lieutenant de La Gemeraye, qui avait sous lui deux des fils du sieur Hertel. Cette troupe étant arrivé au Long Sault, où il fallait faire un portage, tandis qu'une partie des hommes étaient occupés à monter les canots à vide, et que les autres marchaient le long du rivage, pour les couvrir, une décharge de fusils, faite par des gens qu'on ne voyait point, écarta tous les sauvages, qui étaient de la seconde bande, et fit tomber plusieurs Français morts ou blessés.

Les Iroquois sortant aussitôt de leur ambuscade, se jettèrent avec fureur sur ce qui restait du parti français, et dans la confusion qu'une attaque si brusque et si imprévue avait causée, ceux qui voulurent gagner leurs canots les firent tourner ; de sorte que les barbares eurent bon marché de gens qui avaient en même temps à se défendre contre eux et contre la rapidité du courant, qui les entrainait. La Gemeraye, les deux Hertels et St. Michel se défendirent pourtant avec une bravoure qui aurait pu les sauver, si les sauvages qu'il avait escortés ne les eussent point abandonnés ; car on apprit ensuite que La-Chaudière-Noire n'avait avec lui que cent quarante hommes, et environ soixante femmes ou enfans. Mais ayant eu bientôt perdu l'élite de leur soldats, ces messieurs n'eurent plus d'autre parti à prendre que de s'embarquer au plus vite, pour faire retraite. La Gemeraye et quelques soldats furent assez heureux pour s'échapper, et regagnèrent Montréal : mais le canot où les deux Hertel et St. Michel s'étaient jettés ayant tourné, ils furent tous trois faits prisonniers.

On fut ensuite quelque temps sans entendre parler des Iroquois ; et le comte de Frontenac partit de Montréal, où tout était tranquille, pour se trouver à Québec à l'arrivée des vaisseaux de France. Mais le 15 Juillet, au moment où l'on y pensait le moins, La-Chaudière-Noire fit descente à l'endroit nommé *La Chenaye*, sur la *rivière Jésus*, et y enleva quatorze habitans et trois enfans sauvages.

Dès que le chevalier de Callières en eut été averti, il envoya contre lui cent soldats, commandés par M. Duplessys-Faber, capitaine, et les fit suivre par le chevalier de Vaudreuil, à la tête de deux cents hommes. L'ennemi se voyant sur le point d'avoir sur les bras des forces si supérieures aux siennes, et s'étant apperçu que le sieur de Villedonne', officier français, qui avait été pris en même temps que le sieur La Plante, s'était échappé, se jetta dans les bois, et s'enfuit avec précipitation, abandonnant

ses canots et quelque bagage. On ne le poursuivit point; et il eut le temps de faire d'autres canots et de regagner la Grande Rivière.

En arrivant à Montréal, Villedonné dit au gouverneur que les Iroquois avaient caché beaucoup de pelleteries sur les bords du Long Sault; sur quoi on rapella tous les détachemens qui étaient en campagne, et l'on en fit un seul corps, auquel on joignit cent-vingt sauvages de la Montagne et du Sault St. Louis, et le chevalier de Vaudreuil eut ordre de courir après les Iroquois, avec cette petite armée. It fit une si grande diligence qu'il atteignit la queue de l'ennemi, deux lieues au-dessus du Long Sault, lui tua dix hommes, lui en prit cinq et treize femmes, et délivra les trois enfans sauvages et six des habitans pris à la Chenaye. Le reste lui échappa.

Quelques jours après, le sieur de Lusignan, capitaine réformé, tomba dans une ambuscade, en passant par les îles de Richelieu, et fut tué à la première décharge. La Monclerie, son lieutenant, soutint presque seul, pendant deux heures, un feu continuel, et fit une belle retraite. Ces nouvelles obligèrent le comte de Frontenac de remonter à Montréal, au commencement d'Août; il y conduisit trois cents hommes de milice, qu'il distribua dans les habitations les plus exposées, pour y faciliter la récolte.

Il trouva dans la ville deux cents Outaouais, qui avaient franchi heureusement tous les passages, mais qui n'avaient osé se charger de leurs pelleteries, parce que M. de St. Pierre les avait avertis que La-Chaudière-Noire était sur la Grande Rivière. Cet officier les avait même exhortés, suivant l'ordre qu'il en avait reçu, de ne point partir qu'ils n'eussent eu des nouvelles sûres de la retraite des Iroquois; mais la disette où ils étaient de munitions et de vivres ne leur avait pas permis de différer leur voyage. Il leur fit beaucoup d'amitié, et leur proposa une expédition contre l'ennemi commun; mais ils s'y refusèrent, prétextant qu'ils ne pouvaient prendre aucun engagement sans la participation de leurs anciens. Le gouverneur s'en consola, lorsque, peu de jours après, il reçut une lettre qui lui apprenait que les vaisseaux de France étaient arrivés, mais ne lui avaient point apporté de recrues; car, remarque Charlevoix, comme il avait besoin de toutes ses forces pour la conservation de ses postes, la plupart seraient demeurés dégarnis, si, comptant sur les secours de France, il eût envoyé une partie de ses troupes avec les sauvages, ainsi qu'il se l'était proposé.

Tandis que les Iroquois tenaient le Canada dans de continuelles alarmes, l'Acadie n'était guère moins embarrassée à se défendre contre les Anglais. Le chevalier Phibs, devenu gouverneur général de la Nouvelle Angleterre, ne pouvant, à cause

des dissentions qui agitaient alors la Nouvelle York, tenter une seconde fois la conquête de toute la Nouvelle France, voulut au moins se délivrer de toute inquiétude du côté de l'Acadie, et résolut de faire enlever le chevalier de Villebon dans son fort de la rivière St Jean. Il envoya un vaisseau de 48 pièces de canon, avec deux brigantins, et fit embarquer quatre cents hommes sur ces trois bâtimens.

Il s'en fallait bien que Villebon fût en état de résister à tant de forces ; il ne voulut pourtant pas perdre son poste avant d'avoir au moins fait mine de se défendre ; et il ne lui en couta presque rien pour le faire avec succès. Il avait envoyé un petit détachement de Français et de sauvages au bas de la rivière, afin de pouvoir être averti à temps de la descente des ennemis, qu'il ne pouvait empêcher. Ceux-ci ayant apperçu ce détachement, et le croyant plus considérable qu'il n'était, craignirent de se trouver contraints de livrer un combat douteux, et se retirèrent.

Ce coup manqué chagrina le chevalier Phibs ; mais il eut bientôt de quoi s'en consoler. Les Anglais étaient retournés depuis peu à Pemkuit, et y avaient relevé leur fort, d'où ils incommodaient beaucoup les sauvages des environs. M. de Villebon avait représenté au comte de Frontenac la nécessité de les chasser pour toujours d'un poste qui exposait les Français au danger de perdre leurs meilleurs alliés, ou qui du moins traversait toutes leurs entreprises contre la Nouvelle Angleterre. Le général comprit l'importance de ce projet, et crut avoir trouvé une occasion favorable de l'exécuter. M. d'Iberville était parti de France, sur *l'Envieux*, vaisseau du roi commandé par M. de Bonaventure, avec l'ordre exprès d'aller attaquer le Port Nelson. Il devait trouver à Québec *le Poli*, autre vaisseau du roi, qu'il devait monter lui-même. Mais comme il ne mouilla devant la capitale du Canada que le 18 Octobre, c'était trop tard pour une entreprise dans la Baie d'Hudson. On songea donc à employer ailleurs un armement qu'il eût été dommage de laisser inutile. Le siège de Pemkuit fut proposé à MM. d'Iberville et de Bonaventure, et ils l'acceptèrent avec joie. Ils firent voile aussitôt pour l'Acadie, et s'étant abouchés avec le chevalier de Villebon, il fut résolu que les deux vaisseaux feraient le siège par mer, tandis que le chevalier attaquerait par terre, à la tête des sauvages.

Cet arrangement pris, *l'Envieux* et *le Poli* appareillèrent pour Pemkuit ; mais les deux commandans y ayant trouvé un vaisseau anglais mouillé sous le canon du fort ; et n'ayant pas eu la précaution d'embarquer un pilote côtier, ou n'en ayant point trouvé, ils ne jugèrent pas qu'il fût de la prudence de s'engager dans un combat sur une côte qu'ils ne connaissaient point, et s'en retournèrent sans avoir rien fait ; ce qui mécontenta fort les sau-

vages, qui étaient accourus en grand nombre, dans l'espérance d'être bientôt délivrés d'un voisinage qui les incommodait extrêmement. Il est à croire que d'Iberville, qui ne fut jamais soupçonné de manquer de zèle ni de courage, ayant compté de surprendre la place, n'avait pas pris les mesures nécessaires pour l'enlever de force.

Quoiqu'il en soit, ce manque de succès chagrina fort le comte de Frontenac ; et pour comble de disgrâce, il eut avis qu'on avait vu, à trois journées d'Orange, un corps de huit cents Iroquois, qui étaient en marche pour venir attaquer la colonie. On sut ensuite que ces barbares s'étaient séparés en deux bandes à peu près égales ; que l'une devait descendre par le lac Champlain, et l'autre par le lac St. François ; que leur dessein était de se réunir près du Sault St. Louis, de s y retrancher, d'y attirer par de feintes négociations le plus qu'ils pourraient des habitans de cette bourgade, et de massacrer tous ceux qui tomberaient entre leurs mains.

Après avoir pensé à aller au-devant de ces deux troupes, on jugea qu'il était plus expédient de se tenir partout sur ses gardes. De leur côté, les sauvages du Sault promirent d'opposer une contre-ruse au piège qu'on se disposait à leur tendre, et pour les mettre en état de soutenir un coup de main, s'il en était besoin, on envoya un renfort de soldats, et de munitions, au marquis de Crisasi, (frère du chevalier de même nom,) qui commandait dans leur bourgade. On mit aussi hors d'insulte les forts de Sorel et de Chambly ; on renouvella aux habitans la défense de s'éloigner trop de leurs habitations, et tous les officiers eurent ordre de se tenir à leurs postes respectifs. Ces précautions, dûes principalement à la sagesse et à la vigilance du gouverneur de Montréal, eurent tout le succès qu'on en pouvait espérer.

Le parti qui venait par le lac St. François parut à la vue du Sault St. Louis ; mais apprenant qu'on l'y attendait, et qu'on était assez fort pour ne le pas craindre, il se contenta de faire quelques décharges de fusils, qui sentaient plus la bravade qu'une véritable attaque. On lui répondit sur le même ton, et dès le soir même, il fit retraite. L'autre parti vint après, et fit à peu-près la même manœuvre ; mais il en resta trois cents hommes dans une des îles du lac Champlain, pour voir si on ne se lasserait point au Sault St. Louis d'être sous les armes, et s'ils ne pourraient pas profiter de quelque heureuse conjoncture. Enfin, apprenant qu'on y faisait toujours bonne garde, ils se lassèrent eux-mêmes d'attendre, et reprisent la route de leur pays.

Alors le comte de Frontenac songea à faire aux Agniers tout le mal qu'ils avaient voulu faire aux Français ; car c'était surtout ce canton qui avait formé le dernier parti. Il envoya donc au chevalier de Callières deux cents Canadiens, quelques Hurons

de Lorette, des Abénaquis du Sault de la rivière *Chaudière*, des Algonquins et des Sokokis des environs des Trois-Rivières, avec ordre d'y joindre cent autres Canadiens de son gouvernement, cent soldats, et des Iroquois du Sault et de la Montagne; de former du tout un corps d'armée, et de le faire marcher incessamment contre les Agniers.

Ces ordres furent exécutés avec une extrême diligence : le parti fut composé de six cents hommes, et M. de Callières en confia le commandement à MM. de Mantet, de Courtemanche et de la Noue, tous trois lieutenans. On partit de Montréal le 25 Janvier, et l'on arriva dans le canton d'Agnier, le 16 Février, sans avoir été découvert. Il paraît que ce canton n'était alors composé que de trois bourgades, qui avaient chacune un fort. La Noue attaqua le premier, et s'en rendit maître sans beaucoup de résistance : il brula les palissades, les cabannes et toutes les provisions. Mantet eut aussi bon marché du second, qui n'était éloigné que d'un quart de lieue du premier. Le troisième, beaucoup plus grand, couta aussi beaucoup davantage. La Noue et Mantet y arrivèrent dans la nuit du 18, et trouvèrent qu'on y chantait la guerre. C'étaient quarante guerriers, qui ne sachant rien de ce qui se passait dans leur voisinage, se préparaient à aller joindre un parti de cinquante Onneyouths, lequel devait renforcer une troupe de deux cents Anglais, qui s'étaient proposés de faire une irruption dans la colonie. Quoique surpris, les Agniers se défendirent avec beaucoup de valeur : l'on en tua vingt, et quelques femmes, dans le premier choc, et l'on fit deux cent cinquante prisonniers. On en avait fait plusieurs dans les deux premiers forts, et l'on avait chargé Courtemanche de les garder.

Le gouverneur de Montréal avait recommandé aux chefs de l'expédition de ne faire quartier à aucun homme capable de porter les armes, de les passer tous au fil de l'épée, sans en retenir aucun prisonnier, et d'emmener les femmes et les enfans, pour peupler les deux bourgades chrétiennes de leur nation : les sauvages le lui avaient promis, mais ils ne tinrent pas parole. En effet, les Iroquois du Sault St. Louis et de la Montagne étant presque tous sortis du canton d'Agnier, il semble qu'on aurait dû, ou ne pas les employer dans une expédition contre leurs frères, ou ne pas exiger d'eux qu'ils massacrassent de sang froid des gens qui les touchaient de si près. Mais à cet acte de compassion, qui n'était que naturel chez eux, ils ajoutèrent la faute d'obliger les Français à se retrancher après deux jours de marche, pour attendre l'ennemi, qui s'était mis à leurs trousses. Il parut au bout de deux jours, et se retrancha aussi de son côté. Les Français et leurs alliés le chargèrent jusqu'à trois fois avec beaucoup de résolution; il se défendit courageusement, et son

retranchement ne fut forcé qu'à la troisième attaque. La perte des Français fut de seize hommes tués, et douze blessés, du nombre desquels fut M. de la Noue. La perte des Iroquois ne fut guère plus considérable : après s'être débandés, ils se rallièrent, et continuèrent, pendant trois jours, à suivre l'armée française, sans pourtant oser s'en trop approcher, tant qu'elle marcha en corps ; mais les mauvais chemins et la disette des vivres l'ayant forcée de se débander, une grande partie des prisonniers se sauvèrent, et il n'en fut amené que soixante-quatre à Montréal. On y fut informé par quelques uns de ces prisonniers que les Anglais devaient venir prochainement, au nombre de trois mille, fondre sur ce gouvernement, tandis qu'une flotte de la même nation, sur laquelle il y avait aussi trois mille hommes de débarquement, ferait le siège de Québec. M. d'Iberville avait mandé la même chose de l'Acadie ; il ajoutait que deux soldats, qui avaient déserté de Québec, l'année précédente, et que le gouverneur de la Nouvelle Angleterre avait envoyés vers le baron de St. Castin pour l'enlever, venaient d'être arrêtés, et qu'on avait appris par leurs dépositions que le chevalier Nelson avait envoyé au général Phibs un mémoire sur l'état où se trouvait la capitale.

Sur ces avis, M. de Frontenac crut ne devoir pas différer d'un moment à fortifier cette place, et à réparer les forts de Sorel et de Chambly. Il envoya même ordre à Montréal pour y faire quelques retranchemens. M. de Callières, de son côté, mit plusieurs partis en campagne, pour tâcher d'avoir des prisonniers, afin d'être mieux instruit du dessein des Anglais. La Plaque, qui commandait un de ces partis, lui amena un Français, pris sur mer, il y avait quatre ans, qui lui confirma tout ce que les Agniers et M. d'Iberville avaient dit. Il ajouta que les gouverneurs particuliers des places anglaises situées entre Boston et la Virginie s'étaient assemblés, au commencement de Mars, pour régler ce que chacun d'eux devait fournir d'hommes, et qu'on levait actuellement des soldats à Orange ; que le rendez-vous général était indiqué à Boston pour le 20 Avril ; et que l'armement devait être de dix mille hommes, dont six mille pour le débarquement.

Quoique ces rapports dussent paraître exagérés au comte de Frontenac, ils ne laissèrent pas que de lui donner beaucoup d'inquiétude. Une autre chose lui causait de l'embarras : il y avait à Michillimakinac de grands amas de pelleteries, et les sauvages n'osaient se hazarder à les apporter à Montréal, sans une escorte, qu'on n'était pas en état de leur envoyer. Il était néanmoins d'une grande conséquence d'avoir ces pelleteries, et d'une plus grande encore de faire savoir à M. de Louvigny les nou-

velles qu'on venait d'apprendre, et de lui marquer la manière dont il devait se comporter dans une conjoncture si délicate.

Enfin le général proposa au sieur D'ARGENTEUIL, lieutenant réformé et frère de Mantet, de monter à Michillimakinac, et cet officier accepta avec joie une commission si dangereuse ; mais ce ne fut qu'au moyen de grandes promesses que M. de Frontenac put engager dix-huit Canadiens à l'accompagner. Le sieur de LA VALTRIE eut ordre de les escorter au-delà de tous les passages dangereux, avec vingt Français et quelques sauvages, à qui il fallut encore donner une grosse paie par jour.

Les instructions envoyées à M. de Louvigny lui marquaient de ne retenir de Français que ce qu'il en fallait pour garder les postes, et de faire descendre tous les autres avec le convoi. M. d'Argenteuil fit heureusement son voyage ; mais M. de la Valtrie fut attaqué, à son retour, près de l'île de Montréal, par un parti d'Iroquois, et fut tué avec trois de ses gens.

(A Continuer.)

SIR WILLIAM JOHNSON.

La Notice suivante contenant plusieurs traits remarquables de l'histoire du Canada, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en la leur mettant sous les yeux. C'est la traduction d'un article communiqué à l'éditeur du *Canadian Magazine*.

Tout le monde a entendu parler de Sir WILLIAM JOHNSON : le rang distingué auquel son mérite l'éleva ; les services qu'il rendit à la cause de son roi, durant la lutte entre les Anglais et les Français dans ce pays, et le rang que tiennent aujourd'hui ses descendans ; tout concourt à conserver le souvenir d'un homme qui a joué un rôle si important dans l'histoire de l'Amérique britannique. Mais quoique le nom de Sir WILLIAM soit connu de tous, plusieurs ignorent les services qui lui ont mérité son rang et sa célébrité, ou les causes qui l'ont amené d'abord sur les rivages américains.

Vers l'an 1734, l'admiral Sir Peter WARREN (le même qui, en 1747, se distingua si éminemment au siège de Louisbourg,) était à la tête du département de la marine dans la province de New-York. Ayant épousé une demoiselle de New-York, Sir Peter acheta une grande étendue de terres sur la rivière *Mohawk* (ou des Agniers) dans le dessein de les établir. Mais comme les devoirs de son état ne lui permettaient pas de s'occuper personnellement de ce soin, il lui devint nécessaire d'employer quelque personne de confiance pour diriger l'entreprise. Son choix étant

tombé sur un jeune neveu, de grande espérance, il le fit venir d'Irlande, cette même année 1734 ; et ce jeune homme fut dans la suite Sir William JOHNSON, le sujet de la présente notice.

A son arrivée à New-York, le jeune Johnson fut chargé du soin des terres nouvellement acquises et de quelques autres affaires de son oncle, et alla, pour cet effet, s'établir sur la rivière Mohawk. Là, ses fréquentes relations avec les tribus sauvages des environs le mirent bientôt au fait de leurs langues et de leurs mœurs. Ces avantages joints à un jugement solide et à des manières conciliantes lui acquirent en peu de temps l'estime et la confiance de ces sauvages, et lui donnèrent sur eux une influence et un ascendant que nul autre Européen n'avait possédé avant ni ne posséda depuis.

Lorsqu'ensuite la guerre de 1753 éclata entre la France et l'Angleterre, et que les Français du Canada commencèrent à inquiéter et à harrasser les provinces britanniques qui les avoisinaient, le gouvernement anglais vit la nécessité d'augmenter ses forces sur la frontière canadienne, en formant une étroite alliance avec les sauvages. Il fallut chercher une personne dont l'influence sur ces hommes agrestes pût faire parvenir au but qu'on se proposait, et le choix tomba naturellement sur Johnson : en 1755, il fut nommé commandant des forces provinciales de New-York.

La première de ses opérations militaires fut dirigée contre la garnison française de la Grande Pointe, *(Crown Point,)* sur le lac Champlain, tandis que le général SHIRLEY marchait avec un autre corps de troupes vers le lac Ontario. Après la défaite d'un parti que Johnson avait envoyé pour créer une diversion en sa faveur, sous le commandement du colonel WILLIAMS, il fut lui-même attaqué, au lac George, par un grand parti, composé de Canadiens, et de sauvages alliés des Français, sous le commandement du baron DIESKAU. Johnson remporta une victoire complète, et fit le baron prisonnier. L'envie, qui ne manque jamais de poursuivre les actions méritoires, commença ici à montrer contre lui sa dent envenimée. Johnson fut blâmé par ses ennemis de n'avoir pas été attaquer le fort de la Grande Pointe, aussitôt après ce combat. On essaya même de lui ôter la mérite de cette brillante victoire, en faveur du brave général LYMAN, qui avait combattu sous lui. Mais le gouvernement britannique envisagea la chose sous son vrai jour, et les services de Johnson furent appréciés comme ils méritaient de l'être. Les remercîmens du parlement impérial et un don de cinq mille livres *sterling*, lui furent votés, comme récompense de sa belle conduite. En même temps, son souverain lui conféra le rang de baronet, et le nomma surintendant des affaires des sauvages pour la province de New-York.

Ainsi un officier de milice remporta par sa bravoure et son habileté une victoire complète sur des forces supérieures en nombre, tandis que le général Braddock, officier de troupes expérimenté, renommé par ses connaissances dans la tactique militaire, et par la stricte discipline de ses soldats, eut le malheur de tomber dans une ambuscade, que lui avaient dressée les Français, et leurs alliés sauvages, près du fort Duquesne, et fut tué lui-même et ses troupes de ligne taillées en pièces.

Dans le combat dont je viens de parler, Sir William Johnson fut blessé sévèrement aux genoux, et en demeura boiteux la reste de sa vie.

En 1759, nous retrouvons Sir William engagé avec ses troupes provinciales, et les sauvages sous le commandement du général Prideaux, dans l'expédition contre le fort de Niagara. Durant le siège de cette forteresse, Prideaux fut tué, et la conduite de l'affaire échut à Sir William, comme commandant en second. Là, il eut le bonheur d'intercepter et de prendre un fort détachement de troupes françaises, qui venait renforcer la garnison de Niagara; après quoi, cette importante forteresse fut forcée de céder à sa bravoure et à son habileté consommée, et la garnison, forte de six cents hommes, se rendit prisonnière de guerre. Cet évenement fut pour l'ennemi un revers sérieux; car la perte du fort de Niagara coupa aux Français la communication qu'ils désiraient se conserver avec la Louisiane.

L'année suivante (1760) nous trouvons ce brave officier avec le général Amherst, dans l'expédition contre le Canada, par la route d'Oswego (ou Chouaguen) avec 1000 guerriers des six nations, le plus grand nombre de ces sauvages qui se soient jamais joints en un seul corps aux Anglais; ce qui démontre évidemment la grande influence que Sir William exerçait sur ces peuples par l'éminence de ses talens et la force de son éloquence.

En 1764, Sir William Johnson se trouvait à Niagara, dans le temps que le général Bradstreet envoya une force de 3000 hommes, pour faire lever la siège du Détroit, que pressait alors le chef sauvage Ponthiac, et quand il fut envoyé un détachement pour reprendre le fort de Michillimakinac, où la garnison anglaise avait été massacrée, l'année précédente. Ce fut de ce fort, après que la paix eut été faite, que Sir William envoya inviter tous les sauvages, jusqu'au Sault de Ste. Marie, à s'assembler, et que par son adresse il leur persuada de faire la paix avec les Anglais.

Sir William Johnson mourut d'apopléxie, en 1775; évènement qui fut sincèrement regretté par tous ceux qui avaient eu le plaisir de le connaître, et surtout par les sauvages, qui pleurèrent sa mort comme celle de leur bienfaiteur et de leur père commun; particulièrement les Agniers, qui, hommes, femmes et enfans, témoignèrent leur affliction en se peignant le corps de

noir, et en répétant d'un ton lugubre, ces exclamations : " Notre grand ami et frère n'est plus ! Sir William est mort ! Sir William est mort !"

Il eut pour héritier de son titre et de ses biens son fils Sir John Johnson, qui est aussi surintendant des affaires des sauvages en Canada.

Le correspondant du *Canadian Magazine* et l'auteur des *Beautés de l'Histoire du Canada* rapportent l'anecdote des songes, mais un peu différemment. Voici comment la donne le dernier :—

" Le général anglais sur William Johnson, dont le nom est en vénération chez les sauvages, était en conseil avec un parti d'Agniers ou Mohawks; le principal chef lui dit qu'il avait rêvé, la nuit précédente, que Sir William lui avait donné un bel habit galonné, et qu'il croyait que c'était le même qu'il lui voyait : Le général anglais lui demanda en souriant s'il avait bien réellement fait ce rêve; et le sauvage lui répondant aussitôt qu'il n'y avait rien de plus vrai : " Eh bien ! reprit Sir William, l'habit est à toi." Il s'empressa de le quitter et d'en revêtir lui-même le chef, qui partit enchanté, en faisant retentir l'air de ce *Wohah*, qui est le plus grand signe de la joie, comme de la politesse sauvage.

" Sir William ne manqua pas de se trouver au prochain conseil. " Je ne rêve pas ordinairement, dit-il au chef qui avait son habit; cependant depuis que je ne t'ai vu, j'ai eu un songe vraiment singulier.—Quel est ton songe, lui demanda le chef.—J'ai rêvé, reprit Sir William, que tu me donnais une chaîne de terrains sur la rivière Mohawk, pour y bâtir une maison, et y faire un établissement." Le terrain dont parlait le général avait environ neuf milles de long.

" Le chef lança un regard pénétrant sur Sir William, et lui dit sans se fâcher : " Si dans la vérité de ton âme, tu as rêvé cela, tu l'auras. Quant à moi, je ne rêverai plus : je n'y ai gagné qu'un beau vêtement, et toi tu viens me demander un grand lit sur lequel ont souvent dormi mes ancêtres."

" Sir William prit possession du grand lit, et donna aux chefs quelques bouteilles de rhum pour terminer l'affaire."

L'auteur de la notice qu'on vient de lire remarque que, comme chez les sauvages les terres sont la propriété commune de la nation ou tribu, aucune partie n'en peut être aliénée sans le consentement de tous, ou des chefs assemblés en conseil; et que si celle dont il est parlé ici a réellement eu lieu, il est très probable que ce n'a été qu'en considération d'une compensation à peu près équivalente, du moins aux yeux des sauvages. Cette interpré-

tention, qui nous paraît fondée en raison, disculpe Sir William Johnson de l'espèce de duperie, ou comme s'exprimerait MONTAIGNE, de *piperie*, dont autrement on aurait pu le croire coupable à l'égard des sauvages.

LES SEPT SAGES DE LA GRECE.

On voit, par les anciens monumens, que les sept Sages de la Grèce avaient chacun leurs figures hiéroglyphiques, qui servaient à les distinguer.

Ces figures nous rapellent la principale maxime de leur morale.

SOLON a une tête de mort pour attribut, parce que, suivant la pensée de se philosophe, il faut attendre qu'une personne soit morte pour décider si elle a été heureuse. Plusieurs médailles le représentent encore avec un terme, parce que sa morale tendait à nous faire entendre combien nous devons considérer la fin de toutes choses.

CHILON tient un miroir, emblême d'une leçon bien utile. Qu'y a-t-il en effet de plus important pour nous que d'apprendre à nous connaître?

CLEOBULE porte des balances, symbole qui nous avertit que nous devons toujours peser et mesurer toutes nos actions, afin de ne tomber dans aucun excès.

On a donné à PERIANDRE une plante appellée *pouliot*, avec ces paroles : *Modère-toi*, parce que, suivant les naturalistes, cette plante a beaucoup d'efficacité pour appaiser la colère.

BIAS est représenté avec un réseau à côté de lui, et un oiseau renfermé dans une cage; emblême qui nous fait entendre qu'il ne faut répondre de personne. Suivant la morale de ce sage, nous pouvons à peine répondre de nous-mêmes.

PITTACUS a un doigt sur la bouche ; la maxime de ce philosophe était que, pour ne point se trahir, il fallait apprendre l'art de se taire. On le voit aussi tenant une branche de nielle, dont la graine est petite et noire, avec ces mots : *Rien de trop ;* parce que cette graine, prise modérément, conserve la santé ; au lieu que, prise avec excès, elle empoisonne.

THALES a un attribut singulier ; c'est un homme de l'île de Sardaigne monté sur un mulet. On a prétendu marquer par cet hiéroglyphe, qui est maintenant trop obscur, l'abondance des choses mauvaises, parce que les habitans de Sardaigne passaient pour méchants, et que les mulets, qu'on y voyait en grand nombre, étaient fort mauvais.

CLIMAT DE L'AMERIQUE DU NORD.

Du Voyage de LAMBERT.

A mon retour des Etats-Unis au Canada, en Mai 1808, je fus informé que l'hiver précédent avait été extrêmement doux, le temps couvert et sujet à de fréquentes chûtes de neige et de pluie ; tellement que les habitans avaient été, à plusieurs reprises, privés du plaisir de se promener en carioles. Cette exception remarquable à la température générale des hivers du Canada est une circonstance singulière ; mais ce n'est pas une preuve que la sévérité du climat ait diminué ; j'offrirai quelques observations sur ce sujet.

C'est l'opinion générale des habitans que les hivers sont plus doux, et qu'il y tombe moins de neige qu'autrefois ; et que les étés sont aussi plus chauds. Cela se pourrait conclure aisément d'après l'état amélioré du pays. Les bois abattus, les terres cultivées, et une population plus dense doivent naturellement avoir un effet considerable sur le climat. Les immenses forêts qui, auparavant, interposaient leur épais feuillage entre le soleil et la terre, et empêchaient cette dernière de recevoir la chaleur salutaire propre à tempérer une atmosphère rigoureuse, sont maintenant ou considérablement éclaircies, ou entièrement détruites, en différentes parties du pays. Les rayons puissants du soleil rencontrent présentement peu d'obstacles : le sol cultivé en imbibe la chaleur, et la renvoie à son tour, en vapeurs chaudes et humides, dans l'air environnant. Ajoutez à cela que les exhalaisons de tant de milliers d'hommes et d'animaux, et la combustion de tant de matières combustibles, doivent contribuer grandement à diminuer la sévérité du climat. Cependant, malgré toutes ces vérités, qui équivalent presque à une démonstration du fait, encore corroborée, en apparence, par l'opinion des habitans, je ne trouve pas, en recourant à un ancien journal météorologique, qu'il se soit fait, du moins depuis soixante ans, un changement aussi considérable que les circonstances que je viens de mentionner sembleraient le permettre.

Dans cet ancien journal pour l'année 1745, on observe, que le 29 Janvier de cette année, le fleuve St. Laurent, près de Québec, était couvert de glaces ; mais que, dans les années précédentes, il en avait fréquemment été couvert au commencement de ce mois, ou vers la fin de Décembre. Or durant mon séjour à Québec en 1806, le fleuve fut couvert de glaces dès la première semaine de Décembre, et un vaisseau qui restait ne put partir pour l'Europe.

En Mars 1745, le journal mentionne qui l'hiver avait été très

doux ; qu'il n'y avait que deux pieds de neige, et que la glace sur le fleuve n'était pas plus épaisse. En 1806, la neige, dans les environs de Québec, avait au moins quatre pieds de hauteur moyenne, et la glace du fleuve était plus ou moins épaisse, suivant qu'elle avait été plus ou moins accumulée, en flottant avec la marée. Il y avait des glaçons de douze à seize pieds d'épaisseur, ou même davantage.

Le 20 Avril 1745, la glace se brisa, devant Québec et descendit. On observe néanmoins, dans le journal, que la débacle avait rarement lieu d'aussi bonne heure, et que quelquefois le fleuve, devant Québec, était encore couvert de glace le 10 Mai. Le 7 Avril de cette année, les jardiniers commencèrent à faire des couches chaudes, et le 25, plusieurs des fermiers commencèrent à semer leur bled.

En Avril 1807, la glace ne partit de devant Québec que vers la troisième semaine. Le 28, la glace du lac St. Pierre, au-dessus des Trois-Rivières, descendit, et encombra de grandes masses le fleuve et les rivages, dans les environs de Québec. Au milieu de ces glaçons, il arriva à Québec, avec la marée montante, un vaisseau de Liverpool, le premier qui soit arrivé cette année. C'était une expérience très dangereuse, et qui excita la surprise des habitans, qui disaient qu'un arrivage aussi hâtif était très peu ordinaire. Le 3 de Mai, il n'y avait plus de glace sur le fleuve

Il y avait des fraises de mûres à Québec le 22 Juin 1745 ; mais en 1807, nous ne pûmes nous en procurer que vers le 15 ou le 20 de Juillet ; et tandis que je séjournais aux Trois-Rivières, dans l'été de 1808, les fraises ne furent pas mûres, dans le voisinage, avant la seconde semaine de Juillet.

Le 22 Août 1745, la récolte commença dans les environs de Québec. En 1807 et 1808, ce ne fut qu'une semaine ou dix jours plus tard, quoique l'été de la dernière année ait été remarquablement chaud. On observe dans l'ancien journal, que dans les années qui avaient précédé 1745, le bled n'était jamais mûr avant le 15 Septembre ; et que ce grain parvenait rarement à une maturité convenable, en Canada, si ce n'était dans des étés très chauds.

En 1745, les habitans continuèrent à labourer jusqu'au 10 Novembre : les animaux allèrent aux champs jusqu'au 18, et le 24, il n'y avait pas encore de glace sur le St. Laurent.

Le 1er. Décembre de la même année, le journal mentionne, comme une chose remarquable, qu'un vaisseau aurait pu faire voile pour France, tant le fleuve était libre de glace ; que le 16, le fleuve était couvert de glace des deux côtés, mais ouvert au milieu, et que le 26, toute la glace fut emportée par une forte pluie : mais le 28, une partie du fleuve s'en couvrit de nouveau.

Or dans la première semaine de Décembre, en 1806 et 1807, les vaisseaux furent obligés de laisser Québec, à cause des vastes masses de glace flottante dont le fleuve se couvrait, et dont il fut couvert tout le reste de ces hivers.

Il paraît évident, d'après ces faits, qu'une amélioration dans le climat du Canada est une chose extrêmement problématique. Il a aussi été observé par quelques uns des ordres religieux, qui avaient l'habitude de tenir des journaux météorologiques, qu'il y a un demi siècle, les hivers étaient aussi rigoureux que plus anciennement, quoiqu'un peu plus courts, et que les étés étaient un peu plus longs, mais non pas plus chauds que précédemment

Du Nova Scotian *d'Halifax.*

Il y a peu de sujets sur lesquels les habitans de l'Amérique du Nord aient moins différé que sur celui de l'amélioration progressive de leur climat. Jetter un coup d'œil sur la carte autrefois nue de ce continent, et ensuite sur un tableau où se présentent des villes, des villages, et toutes les marques du domaine de l'agriculture, c'est, conformément aux idées populaires, tout ce qu'il faut pour donner à cette opinion du poids, de la vogue et de la stabilité. Ils ne serait peut-être pas possible d'imaginer une théorie plus aisée à renverser que cette opinion générale, pour ceux qui ne veulent être guidés que par les faits; bien qu'il puisse être difficile d'en citer une qui ait été soutenue par plus de talens et plus de préjugés.

Hakluit, dans son histoire des pêches de Terreneuve, rapporte qu'un nommé Savalet, natif de Gascogne en France, fit quarante deux voyages à l'Acadie. Il commencèrent en 1566 et finirent en 1607. Une circonstance de l'histoire est importante pour les présentes recherches: le vaisseau de Savalet se trouva entourré de glaces dans la rivière d'Annapolis; mais le dégel du printemps étant survenu, il remit en mer, dans le mois de Mars, au grand contentement des gens de l'équipage. Ceci arriva en 1583. Vol. 1. p. 112.

L'auteur qui je citerai ensuite est le sieur Abbeville. Quelques années après le traité de St. Germain (1633), cet individu entra dans la compagnie de la Nouvelle France, et visita le Canada et l'Acadie. Il décrit le pays situé entre le 45e et le 48e degré de latitude comme ayant un sol chaud, propre à une forte végétation. Les sauvages mettaient ordinairement leurs canots d'écorce à l'eau, dans les rivières, vers la fin de Mars. Depuis le 1er. d'Avril, presque tout le monde portait un habit léger, un juste-au-corps, ou pourpoint, et dans le même mois, ceux qui allaient à la chasse, étaient obligés, vers midi, de se mettre à

l'abri du soleil. Dans sa description de quelques uns des animaux de l'Amérique du Nord, le même auteur fait allusion aux époques où la belette et le lièvre commencent à se dépouiller de leur blanche livrée, et s'il a été un observateur exact, il paraitrait que ces animaux portaient leur habit d'été un mois de plus qu'ils ne font à présent.

Le P. Dupon, un des missionnaires de Sylleri, qui fonda le college des jésuites à Québec, en 1636, décrit ainsi une partie d'une excursion qu'il avait faite, dans le mois d'Avril, avec quelques uns de ses amis, dans une campagne voisine de la capitale du Canada.

"Nous nous assîmes sous un large hêtre, et les oiseaux qui étaient autour de nous semblaient se féliciter mutuellement de jouir des plaisirs de cette scène. Il y avait quelques fleurs champêtres, pour nous montrer combien la terre était productive, tandis que des agneaux, bondissant près des chaumières des habitans, cherchaient un frais abri contre un soleil ardent, et le délassement après s'être rassasiés du lait abondant de leurs mères."

Peut-être que le plus satisfaisant et le plus important compte rendu de l'ancien état de notre climat est celui de monsieur Lescarbot, qui, sous le règne de Henri IV. de France, vint dans les domaines transatlantiques de ce monarque, et y fit quelques recherches. Il se trouve dans l'histoire de la Nouvelle France, éd. de Paris, 1609, p. 623. L'auteur séjourna principalement à Annapolis, alors le Port Royal.

Les particularités explicatives de notre climat qu'on y trouve sont :—

1°. Qu'il y a plus de deux siècles, les gelées du matin, dans la Nouvelle Ecosse, n'étaient considérables qu'à la fin de Janvier et dans le cours de Février ;

2°. Qu'avant cette époque, notre auteur et autres avaient coutume d'être vêtus légèrement dans le mois de Janvier ;

3°. Que la rivière Annapolis (la rivière de l'Equille) se trouva, le 14 Mars, parfaitement navigable, tellement que M. Lescarbot et ses amis s'y promenèrent en chaloupe, un dimanche après midi, en chantant et jouant de la musique ;

4°. Que dans le même mois, ils firent une excursion dans la campagne voisine de la Citadelle, où le bled poussait, et dinèrent agréablement au soleil.

Dans un autre endroit, p. 625. l'auteur dit que les Acadiens commençaient à bêcher et à ensemenser leurs jardins à la fin de Mars.

BIOGRAPHIE.

Bartram (John,) savant botaniste, naquit près le village de Darby, dans le comté de Chester, état de Pensylvanie, en 1701. Son grand-père, du même nom, accompagna Guillaume Penn dans ce pays, en 1682. Ce génie, qui n'eut de maître que lui-même, montra de bonne heure un ardent désir d'acquérir des connaissances, et particulièrement en botanique; mais l'état naissant de la colonie opposa de grands obstacles à ses premières études. Cependant il les surmonta par une ferme application, et par les seules ressources de son propre génie. A l'aide des personnes les plus respectables, il apprit avec un succès extraordinaire les langues savantes. Il acquit des connaissances si profondes dans la médecine et dans la chirurgie, qu'il administrait les plus grands secours aux indigens et aux malades, dans son voisinage. Il cultivait la terre, comme un moyen de nourrir une famille nombreuse; mais tandis qu'il labourait, ou qu'il semait ses champs, ou qu'il retournait ses prairies, il était constamment occupé à examiner les opérations de la nature. Il fut le premier Américain qui conçut et effectua le projet d'établir un jardin botanique, pour y cultiver les plantes de l'Amérique, ainsi que les plantes exotiques. Il fit l'acquisition d'un grand terrain, dans une exposition magnifique, sur les hauteurs du Schuylkill, environ à cinq milles de Philadelphie, dans lequel il forma avec soin le plan d'un grand jardin. Il le planta, et l'enrichit d'une variété de végétaux les plus curieux et les plus beaux qu'il avait pu se procurer dans ses excursions dans le Canada et dans la Floride. Ces voyages avaient lieu principalement en automne, quand sa présence à la maison était devenue moins nécessaire pour diriger ses travaux d'agriculture. Son ardeur dans ses recherches était telle, qu'à l'âge de 70 ans, il fit un voyage dans la Floride Orientale, afin d'en rapporter les productions naturelles. Ses voyages parmi les Indiens étaient souvent accompagnés de dangers et de difficultés. Par son moyen, les jardins de l'Europe furent enrichis d'arbrisseaux en fleurs, ainsi que d'arbres et de plantes qui avaient été recueillis en différentes parties des États-Unis, depuis les bords du lac Ontario jusqu'aux sources de la rivière St. Jean. Il fit de si grands progrès dans ses études favorites, et il y devint si habile, que Linnée, parlant de lui, le proclama le plus grand botaniste de l'univers. Sa supériorité dans l'histoire naturelle lui attira l'estime des hommes les plus distingués en Amérique et en Europe. Par le moyen de l'amitié de Sir Henry Sloane, de M. Catesby, du docteur Hill, de Linnée, et d'autres savans, il reçut les livres et les instrumens dont il avait un si grand besoin; ce qui diminua de beaucoup les difficultés

de sa situation. A son tour, il leur envoya tout ce qu'il put trouver de nouveau, de rare et de curieux dans les productions de l'Amérique. Il fut membre de plusieurs sociétés savantes et des académies les plus justement honorées au dehors de l'Amérique. Il fut nommé botaniste américain de S. M B. GEORGES III, de laquelle place il a continué de jouir jusqu'à sa mort, arrivée en Septembre 1777, dans la 76e année de son âge. Il était bon mécanicien La maison en pierre dans laquelle il vivait fut bâtie par lui, ainsi que plusieurs monumens qui sont conservés. Il était souvent son propre maçon, son charpentier, son serrurier, &c. &c. et les outils propres à l'agriculture dont il se servait, étaient sortis de ses mains.—*Dictionnaire Historique*, &c.

VENTS DE NORD-EST ET DE NORD-OUEST,

AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS.

Ainsi que la plupart des vents, le vent du *nord-est*, en changeant de pays, change de caractère, ou du moins de qualités. En Egypte, sous le nom de *gregale*, je l'avais trouvé froid, nuageux, pesant à la tête : sur la Méditerrannée, je l'éprouvai pluvieux, bourru, sujet aux rafales : en France, surtout au nord des Cévennes, nous nous en plaignons comme du plus sec de tous les vents : aux Etats-Unis, au contraire, j'ai vu qu'avec autant de raison l'on s'en plaint comme du plus humide et de l'un des plus froids. Le problême de ces diversités, ou de ces contrastes, se résout avec assez de facilité par l'inspection des cartes géographiques. En effet, en Egypte, le vent de nord-est arrive du nord de la Syrie et de la chaine du mont *Taurus*, qui par l'Arménie va se joindre au *Caucase*, et qui pendant plusieurs mois de l'année, est couverte de neiges. En France, au midi des *Cévennes*, le nord-est venant des *Alpes*, ne peut être que sec et froid.

Aux Etats-Unis (et en Canada) le vent de nord-est vient d'une étendue de mers dont la surface, prolongée jusqu'au pôle, le sature, sans interruption, d'humidité et de froid : aussi déploie-t-il éminemment ces deux qualités sur toute la côte atlantique ; il n'est pas besoin de regarder le ciel pour savoir s'il souffle : dès avant qu'il se déclare, on peut le pronostiquer au sein des maisons, à l'état déliquescent que prennent le sel, savon, le sucre, &c. Bientôt l'air se trouble, et les nuages, s'il en existait, n'en forment plus qu'un seul, sombre et universel. Dans les saisons froides, ou seulement fraiches, ce vaste nuage tombe en neige ; et si l'air est chaud, il se résout en pluie opiniâtre. . . . Depuis le cap *Cod* jusqu'au banc de *Terre-Neuve*, le vent de

nord-est pousse sur la côte les brouillards les plus froids et les plus transissants que j'aie jamais éprouvés. Il appartient aux physiologistes d'expliquer pourquoi à Philadelphie comme au Kaire, ce vent affecte la tête d'un sentiment douloureux de pesanteur et de compression : ce qu'il y a de certain, c'est que dans ces deux villes, j'ai senti également bien, à mon réveil, avant de voir le ciel, si le nord-est régnait.

Les qualités du vent de nord-est diminuent naturellement d'intensité, sur la côte atlantique, à mesure que l'on avance plus au sud ; mais elles demeurent reconnaissables jusqu'en Géorgie, et nommer ce vent, depuis Québec jusqu'à Savannah, c'est désigner un vent humide, froid et désagréable.

Ce langage change, lorsqu'on passe à l'ouest des *Alleghanys* : là, au grand étonnement des émigrans de Connecticut et de Massachusetts, le nord-est et l'*est* sont des vents plutôt secs qu'humides, plutôt légers et agréables que pesants et fâcheux. La raison en est que ces courrans d'air n'y arrivent qu'après avoir franchi un rampart de montagnes, où ils se dépouillent, dans une région élevée, des vapeurs dont ils étaient gorgés. Aussi n'est-ce que par des cas accidentels et rares, surtout en été, qu'ils transportent sur l'*Ohio* et le *Kentucky* les pluies que l'on y désire ; et alors elles y durent au moins vingt-quatre heures, et quelquefois trois jours consécutifs, parce qu'il a fallu un vide considérable dans l'atmosphère du bassin du Mississipi, pour déterminer l'irruption de l'atmosphère atlantique, et qu'il faut un ou plusieurs retours du soleil sur l'horison pour que la chaleur de ses rayons rétablisse le niveau entre ces deux grands lacs aériens : ces ruptures d'équilibre sont plus fréquentes pendant l'hiver, à raison de l'état tempêtueux de l'atmosphère sur la mer et le continent ; alors il n'est pas rare que le nord-est et l'est traversent les Alleghanys, et jettent sur le pays d'ouest des ondées de neige ou de pluie ; mais bientôt leur antagoniste perpétuel, le *sud-ouest*, qui règne dans cette contrée dix mois sur douze, les chasse de son domaine, et les force de se replier sur les monts.— Là, s'établit entr'eux une lutte habituelle, dont les efforts inégaux et variés sont une des causes de l'agitation de l'atmosphère pendant cette saison. C'est surtout aux équinoxes que le choc est violent et l'irruption impétueuse ; aussi est-ce de préférence à cette époque, et dans les mois d'Avril et d'Octobre que se montrent les ouragans dont le vent de nord-est est l'agent le plus habituel, aux Etats-Unis. Ces ouragans ont cela de particulier, que leur furie se déploie ordinairement sur une courte ligne d'un quart de lieue, quelquefois de trois cents toises de largeur, et seulement d'une ou deux lieues de longueur. Dans cet espace, ils arrâchent et renversent les arbres des forêts, et ils y font des clairières, comme si la faux d'un moissonneur avait passé sur les sillons d'un champ de bled.

La fréquence des vents de nord-est, sur la côte atlantique, peut s'attribuer, en partie à la direction du rivage et des montagnes de cette contrée, laquelle favorise le cours du fluide aérien. Des observations faites à Monticello, à Fredericktown, à Bethleem, prouvent que souvent tout autre rumb souffle dans l'intérieur des terres, quand à New-Port, à New-York, à Philadelphie, à Norfolk, des observations du même jour attestent le nord-est.— Quelquefois, ce vent lui-même en porte des preuves sur sa trace, en versant sur le littoral des ondées de neige qui ne pénètrent pas dix milles dans l'intérieur. Ce cas arriva à Norfolk, le 13 Février 1798, lorsque, dans une seule nuit, il tomba sur cette ville, et ses environs plus de quarante pouces de neige, par un vent de nord-est, tandis quà dix lieues, au sein des terres, il n'avait pas même plu, et qu'il régnait plutôt un vent de nord-ouest, ainsi que l'observèrent plusieurs papiers publics.

Le vent de *nord-ouest*, aux Etats-Unis, est essentiellement froid, sec, élastique, impétueux, et même tempêtueux ; il est plus fréquent l'hiver que l'été, et plus habituel sur la côte atlantique qu'à l'ouest des *Alleghanys*, c'est à dire dans les bassins du St. Laurent, de l'Ohio et du Mississipi. J'aurai occasion de montrer que dans plusieurs cas, il dérive de la couche supérieure de l'atmosphère ; mais à l'ordinaire et dans ses longues tenues, il vient jusque des mers glacées du pôle, et des déserts également glacés qui sont au nord-ouest du lac Supérieur. Dans les premiers temps, l'on a cru que ce lac et les quatre autres qui lui sont contingus étaient la cause principale et même première du froid que le vent de nord-ouest apporte sur la côte atlantique.— Aujourd'hui que tout le continent est mieux connu, cette opinion ne conserve de partisans que dans le vulgaire ; de bons observateurs avaient déja remarqué que dans les cantons du Vermont et du New-York, qui ne sont point sous le vent des lacs, le froid n'était pas moins violent qu'ailleurs ; les récits des Canadiens qui vont à la traite des fourrures bien au-delà de ces lacs, ont achevé de dissiper tout doute : ces traitans attestent unanimement que plus ils s'avancent dans le Grand Nord,* plus le vent de nord-ouest est violent et glacial, et qu'il est leur principal tourment dans les plaines déboisées et marécageuses de cette Sibérie, et même en remontant le *Missouri* jusqu'aux monts *Chipewans*. Il faut donc reconnaître que primitivement le nord-ouest américain tire sa source, et de ces déserts qui, depuis les 48 et 50° sont glacés pendant neuf et dix mois de l'année, et de la mer Glaciale, qui commence vers le 72e degré, et enfin de la partie nord des monts *Stony* (montagnes de roches) ou Chipewans, qui paraît

* C'est l'expression canadienne pour désigner tout le pays.

être couverte de neige pendant toute l'année. Il est à remarquer que par delà ces monts, sur la côte de *Vancouver*, le nord-ouest, qui vient de *Baring*, est déja plus humide et moins froid.

Sur la côte atlantique, le vent de nord-ouest, qui a parcouru le continent, amène aussi quelquefois des ondées de neige ou de pluie, ou même de grêle : mais ces nuages appartiennent plutôt à d'autres courans d'air, tels que le nord-est et le sud-ouest, qu'il force de se replier et qu'il dépouille en les chassant ; d'autres fois, ils sont le produit des surfaces humides qu'il trouve sur sa route, tels que les cinq grands lacs du St. Laurent, les marécages, et même les fleuves pris dans les longues lignes de leur cours : c'est pour cette raison que sous le vent de ces lacs et des longues lignes du Mississippi et de l'Ohio, le vent de nord-ouest prend un caractère humide en hiver, et orageux en été, qu'on ne lui trouve point en d'autres cantons. Car depuis Charleston jusqu'à Halifax, parler du nord-ouest, c'est désigner un vent violent, froid, incommode, mais sain, élastique et ranimant les forces abattues. Seulement, il a cela de perfide en hiver, que tandis qu'un ciel pur et un soleil éclatant réjouissent la vue, et invitent à respirer l'air, si en effet, on sort d' appartemens, l'on est saisi d'une bise glaciale, dont les pointes taillent la figure et arrachent des larmes, et dont les rafales impétueuses, massives, font chanceller sur un verglas glissant. Moins rude en été, on le désire pour calmer la violence des chaleurs ; et en effet, il lui arrive alors assez souvent de se montrer après une ondée de pluie d'orage ; et comme il est impossible que le laps d'une demi-heure lui ait suffi à venir de loin, il est évident qu'il tombe de la région supérieure, qui, à ces latitudes, n'est pas distante de plus de 2,800 à 3,000 mètres : le vide étant formé près de terre par la condensation des nuages en pluie, la couche supérieure s'y abaisse pour le remplir.

Très souvent le nord ouest n'est point senti à Québec, tandis qu'il l'est dans le Maine et l'Acadie : il est évident qu'alors il a glissé par-dessus le lit concave du fleuve St. Laurent, sans déplacer l'air qui y est stagnant.

Enfin, un dernier fait curieux à citer sur le vent de nord-ouest c'est qu'aux Etats-Unis le ciment et le mortier des murs exposés à son action directe, sont toujours plus durs, plus difficiles à démolir qu'à aucune des autres expositions ; sans doute à raison du hâle extrême qui l'accompagne : pareillement dans les forêts, l'écorce des arbres est plus épaisse et plus dure de son côté que de tout autre ; et cette remarque est l'une de celles qui guident les sauvages dans leurs courses à travers les bois, par le ciel le plus brumeux.—(VOLNEY, *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis.*)

MORT DE COOK.

Il y avait peu de jours que le capitaine Cook était parti des îles *Sandwich*, lorsqu'il se vit forcé, par la tempête, de relâcher dans l'île de *Karakakoua*,* une des îles du même archipel qu'il venait d'abandonner. Il s'apperçut avec chagrin que les insulaires n'étaient plus les mêmes à l'égard des Anglais Il n'entendait plus de cris de joie ; la foule ne se rassemblait plus autour de lui, la baie était déserte et tranquille ; il y avait çà et là quelques pirogues qui semblaient fuir le vaisseau. Cependant le roi Tierobou vint à bord, et les échanges avec les habitans recommencèrent.

Le soir, on vint dire à Cook que plusieurs chefs s'étaient rassemblés près d'un puits voisin du rivage, et qu'ils chassaient les insulaires qui aidaient les matelots à remplir leurs futailles ; on ajouta que leur conduite paraissait suspecte, et annonçait qu'on ne laisserait point les Anglais tranquilles. Peu après, on apprit que les insulaires s'étaient armés de pierres. Le lieutenant King s'avança vers eux, et ils parurent se calmer ; ils quittèrent leurs pierres, et ceux qui aidaient les matelots se mirent à l'ouvrage. Le capitaine ordonna à King de faire charger les fusils à balle, si les Indiens recommençaient à s'armer. Peu de temps après, Cook entendit, de l'observatoire qu'il avait fait dresser sur le rivage, un bruit de mousqueterie, et vit une pirogue qui ramait précipitamment vers la côte, poursuivie par un des canots anglais ; il pensa qu'un vol avait causé ces coups de fusil. Il ordonna au lieutenant de poursuivre les insulaires de la pirogue ; mais celui-ci revint sans avoir pu les atteindre.

Cependant la pirogue abandonnée était tomdée entre les mains des Anglais. Parea, un des chefs, vint la réclamer ; on refusa de la lui rendre ; il persista, il y eut des coups de donnés, et Paréa fut renversé d'un violent coup de rame à la tête. A ce spectacle, les insulaires d'abord spectateurs paisibles, firent pleuvoir une grêle de pierres sur les Anglais, qui se virent forcés de se retirer, et de gagner à la nage un rocher, à quelque distance de la côte. Les insulaires s'emparèrent de la pinasse, la pillèrent, et l'auraient détruite, si Paréa ne les en eût empêchés. Il fit signe à nos gens qu'ils pouvaient la venir reprendre, et qu'il s'efforcerait de retrouver les choses qu'on y avait volées. Les Anglais revinrent, et ramenèrent la pinasse au vaisseau. Paréa les y suivit, parut affligé de ce qui s'était passé, demanda si le

---

* *Karakakoua* n'est pas une île particulière, mais une baie et un port de l'île d'*Ohèhy*, la principale des îles *Sandwich*. Voyez *Voyage de Franchère*, pp. 38 et 40.

capitaine était irrité contre lui, et on l'assura qu'il serait toujours bien reçu sur les vaisseaux.

"Je crains bien, dit Cook, au récit de ces détails, que les in-
" sulaires ne me forcent à des mesures violentes ; il ne faut pas les
" laisser croire qu'ils ont eu de l'avantage sur nous."

Il fit sortir du vaisseau les insulaires qui s'y trouvaient. Le lendemain, on apprit qu'ils avaient volé la chaloupe de la *Découverte*. Cook donna des ordres pour qu'on se saisît de toutes les pirogues qui paraîtraient, et il descendit sur le rivage, dans le dessein de persuader au roi de venir sur le vaisseau, et de le garder en otage, jusqu'à ce qu'on lui eût rendu la chaloupe. Le lieutenant King alla, de son côté, visiter les prêtres de l'île, qui avaient toujours témoigné aux Anglais la plus grande bienveillance ; et comme il les trouva alarmés des préparatifs qui se faisaient, il leur dit que les Anglais étaient résolus de se faire rendre justice ; mais qu'ils n'avaient pas l'intention de faire aucun mal au peuple. Il les pria d'exposer ses raisons à leurs compatriotes, et de les rassurer : ce qu'ils firent, charmés sans doute de l'assurance qu'on leur avait donnée qu'il ne serait fait aucune violence au roi Tierrobou, quelque chose d'ailleurs qui pût arriver.

Cependant le capitaine avait débarqué ; il s'était rendu, avec son lieutenant et ses neuf soldats, au village de *Kohrowa*, où il fut reçu avec respect : les habitans se prosternèrent, et lui offrirent de petits cochons. Les deux fils du roi s'y trouvaient, et le conduisirent dans la maison où leur père était couché ; ils le trouvèrent encore à moitié endormi. Le capitaine l'invita à venir passer la journée sur le vaisseau ; et il accepta, sans balancer, la proposition.

Tout annonçait un succès heureux : déja les deux fils du roi étaient dans la pinasse, déja le roi était sur le rivage, lorsqu'une vieille femme appella, à haute voix, la mère de ces jeunes princes, épouse de Tierrobou. Elle s'approcha de ce chef, et le conjura, en versant des larmes, de ne pas aller aux vaisseaux. Deux autres chefs arrivèrent, le retinrent et le firent asseoir. Les insulaires se rassemblaient en foule, effrayés de quelques coups de canon qu'ils avaient entendus, et des préparatifs qu'ils voyaient faire. Le lieutenant des soldats de marine, les voyant pressés, et qu'ils ne pourraient se servir de leurs armes, s'il fallait y avoir recours, proposa de les mettres en ligne vers les rochers, au bord de la mer, et le capitaine y consentit.

Durant cet intervalle, le roi effrayé, assis par terre, paraissait disposé à se rendre aux instances du capitaine ; mais les chefs employèrent même la violence pour le retenir. Alors Cook s'apperçut bien que l'alarme était trop générale pour espérer de

réussir dans son projet ; il dit au lieutenant que, s'il s'obstinait à vouloir conduire le roi à bord, il s'exposait à la nécessité de tuer beaucoup de monde, et qu'il fallait l'éviter.

Il n'était point en danger lui-même encore ; mais un accident qu'il ne pouvait prévoir fut cause de son malheur. Les canots anglais, placés en travers de la baie, ayant tiré sur des pirogues qui cherchaient à s'échapper, tuèrent malheureusement un chef du premier rang. Cette nouvelle arriva au village, où se trouvait le capitaine, au moment où il venait de quitter le roi, et où il marchait tranquillement vers le rivage. La rumeur, la fermentation que cette mort excita, furent violentes ; les hommes renvoyèrent les femmes et les enfans, se revêtirent de leurs nattes de combat, et s'armèrent de piques et de pierres. L'un d'eux, qui tenait une pierre et un long poignard de fer, nommé *pe-houah*, s'approcha de Cook, le défia en brandissant son arme, et le menaça de lui jetter sa pierre. Le capitaine lui conseilla de cesser ses menaces ; son ennemi en devint plus insolent encore, et alors Cook lui tira son coup de petit plomb. L'insulaire ne fut point blessé ; sa natte fit tomber le plomb mort à ses pieds, et il en devint plus insolent et plus audacieux. Cependant on jettait des pierres aux soldats de marine, et l'un des *éris*, ou chefs, essaya de poignarder celui qui les commandait. Il n'y réussit pas, et reçut un coup de crosse de fusil. Le capitaine se vit dans la nécessité de se défendre ; il fit feu sur l'insulaire, qui s'approchait, et l'étendit mort sur le carreau. Alors les Indiens formèrent une attaque générale, et les soldats de marine, ainsi que les matelots, leur répondirent par une décharge de mousqueterie. Les insulaires n'en furent point ébranlés ; ils soutinrent le feu, et se précipitèrent sur le détachement, en poussant des cris et des hurlemens épouvantables, et avant que les soldats eussent le temps de recharger. Quatre soldats de marine, environnés de toutes parts, périrent sous les coups de leurs adversaires ; trois furent dangereusement blessés. Le lieutenant, déja blessé entre les deux épaules, allait être achevé d'un second coup de poignard, lorsqu'il se retourna et tua son ennemi. Cook se trouvait alors au bord de la mer ; il criait aux canots de cesser leur feu, et de s'approcher du rivage, afin d'embarquer sa petite troupe. Aussi longtemps qu'il regarda les insulaires en face, aucun d'eux ne se permit de violence contre lui, tant le respect qu'il leur avait inspiré agissait encore sur eux, même dans ces momens terribles, où l'on ne prend de loi que de sa fureur ; mais au moment qu'il se tourna pour donner ses ordres aux canots, il reçut un coup de pique qui le fit chanceler et tomber. Comme il se relevait, il reçut un coup de poignard sur le cou, et il tomba dans un creux de rocher rempli d'eau ; il se débattit encore avec vigueur, éleva la tête, et semblait, des yeux, appeller du se-

cours. Les Indiens le replongèrent dans l'eau ; il éleva cependant encore la tête, et se rapprochait du rocher, quand un second coup de pique lui donna la mort. Les Indiens traînèrent son corps sur le rivage, en s'enlevant les poignards les uns aux autres, chacun d'eux, avec une brutalité féroce, voulant lui donner des coups, lors même qu'il ne respirait plus. Ce funeste évènement arriva le 14 Février 1779.—*(Beautés de l'Histoire d'Amérique.)*

LE TILLEUL.

Baucis fut changée en tilleul. Le tilleul est l'emblême de l'amour conjugal. En jettant un coup d'œil sur les plantes consacrées par la mythologie des anciens, on ne peut se lasser d'admirer avec quelle justesse ils ont su rapprocher les qualités de la plante de celles du personnage qu'elle devait représenter. La beauté, la grâce, la simplicité, une douceur extrême, un luxe innocent, tels seront, dans tous les siècles, les attributs et les perfections d'une tendre épouse. Toutes ces qualités on les trouve réunies dans le tilleul, qui se couvre, chaque printemps, d'une si douce verdure, qui répand de si douces odeurs, qui prodigue aux jeunes abeilles le miel de ses fleurs et aux mères de familles ses fléxibles rameaux, dont elles savent faire tant de jolis ouvrages. Tout est utile dans ce bel arbre ; on boit l'infusion de ses fleurs ; on file son écorce, on en fait des toiles, des cordes et des chapeaux. Les Grecs en faisaient du papier rejoint par lames comme celui du papyrus. J'ai vu du papier de cette écorce fabriqué à notre manière qu'on aurait pris pour du satin blanc.*

Mais essaierai-je de peindre les effets ravissants de son beau feuillage, lorsque tout frais encore on le voit doucement tourmenté par les vents, qui y creusent des voutes, des cavernes de verdure ? On dirait que ces jeunes feuilles ont été coupées dans une étoffe plus douce, plus brillante et plus souple que la soie, dont elles ont les heureux reflets. Jamais on ne se lasse de contempler ce vaste ombrage ; toujours on voudrait se reposer à son abri, écouter ses murmures, respirer ses parfums. Le superbe maronier, l'acacia si léger ont disputé un moment au tilleul sa place dans les avenues et les promenades publiques.—Mais rien ne saurait l'en bannir. Qu'il soit à jamais l'ornement des jardins du riche, et le bienfaiteur du pauvre, auquel il donne des étoffes, des meubles, des chaussures.†

---

* Nous avons remarqué, Tome V. p. 195. que l'écorce de notre tilleul, ou *bois-blanc*, serait très probablement un bon substitut aux guenilles de toile de lin et de coton, dont se servent actuellement nos fabricans de papier.

† C'est de bois-blanc que sont faits les sabots, les pêles, &c. qui s'apportent, tous les hivers, sur nos places de marché. C'est encore avec des troncs de bois-blanc que nos campagnards riverains fabriquent leurs petits canots.

L'ombre, l'été, l'hiver, les plaisirs du foyer.

Qu'il soit l'exemple des épouses, en leur rappellant sans cesse que Baucis en fut le modèle.

MAD. DE LATOUR, *Le Langage des Fleurs.*

Baucis devient tilleul, Philémon devient chêne;
On les va voir encore, afin de mériter
Les douceurs qu'en hymen amour leur fit gouter :
Ils courbent sous le poids des offrandes sans nombre.
Pour peu que des époux séjournent sous leur ombre,
Ils s'aiment jusqu'au bout, malgré l'effort des ans.

LA FONTAINE, *Philémon et Baucis.*

LE TOMBEAU DE FRANKLIN.

(Du Courier des Etats-Unis.)

Eh quoi! sous cette pierre obscure, inhonorée,
Du vertueux FRANKLIN gît la cendre sacrée!
C'est là qu'un citoyen digne organe des lois,
Qui sut de son pays revendiquer les droits,
Simple comme en ses jours, modestement repose!
Lui dont la Grèce antique eût d'une apothéose,
Honoré les vertus et les dons immortels,
Parmi des morts sans nom voit ses restes mortels!
L'herbe croît à l'entour, et sa tige fleurie
Semble en ornant sa tombe accuser sa patrie.

Bientôt du voyageur les pas religieux
Chercheront vainement ce grand homme en ces lieux;
En vain ses souvenirs rendront son âme émue—
La pierre a disparu, rien ne s'offre à sa vue;
Il demande Franklin, ce sage d'autrefois,
Et le silence, hélas! répond seul à sa voix!
Mais non, d'un saint transport que l'Amérique entière,
De ce grand citoyen recueillant la poussière,
S'empresse de montrer à l'Univers surpris,
L'hommage qu'elle rend à ses illustres fils :
Grande comme son nom qu'une tombe éternelle
De ses rares vertus soit l'histoire fidelle;
Qu'elle dise comment ce génie immortel,
Ce nouveau *Prométhé* ravit le feu du ciel :
Surtout qu'elle raconte à notre âme attendrie
Les services nombreux rendus à sa patrie,

Comment, de WASHINGTON émule glorieux,
Il sut unir son nom à ce nom si fameux ;
Et que le voyageur, vénérant sa mémoire,
Admire son pays, sa grandeur et sa gloire.

Vous, de l'antique Egypte immortels monumens,
Dont les sommets noircis bravent la faux du tems,
En vain du Nil encor vous ombragez les plaines :
L'étranger n'apperçoit dans vos structures vaines,
Que le faste imposant de rois qui ne sont plus,
Qui périrent sans gloire en vivant sans vertus !
Il ne voit qu'une tombe, une cendre inutile,
Pour l'Egypte et le monde également stérile ;
Tandis qu'en visitant ces modestes tombeaux
Où la Grèce guerrière enferma ses Héros,
L'esprit plein des hauts faits de ces hommes sublimes,
Il croit entendre encor leurs ombres magnanimes,
Il croit les voir errant dans ces augustes lieux,
Et des pleurs, à leur nom, s'échappent de ses yeux.

Dors et repose en paix, ombre patriotique !
Si chère à ton pays, à l'homme, à l'Amérique :
Cet étroit monument n'ornera plus ces lieux,
Mais ton nom vénéré, plus grand, plus glorieux,
Sur les ailes du tems traversera les âges,
Verra de l'Union s'accomplir les présages,
Et, sans cesse brillant d'un éclat plus nouveau,
Il sera de ses fils le guide et le flambeau ;
La vertu d'un grand homme est la source féconde
D'où jaillissent l'exemple et leçon du monde. A. G.

HEROISME D'UNE MERE GRECQUE.

Lors de la chûte de Missolonghi, *Sophia Condulimo*, veuve d'un brave officier grec, tué pendant le siége, essaya de se faire jour avec ses deux enfans à travers la foule de femmes et d'enfans qui s'efforçaient aussi d'échapper à la férocité des vainqueurs.— Suivie de son fils et de sa fille âgée de seize ans, et belle comme une vierge antique, elle venait à peine de quitter la ville héroïque, quand elle s'aperçut qu'un parti turc les poursuivait. A l'idée du sort infâme qui attendait sa fille, cette mère désespérée se tourne vers son fils et lui ordonne de soustraire, par la mort, sa malheureuse enfant à la brutalité sauvage des Musulmans.— Cette prière fut exaucée ; et le jeune homme, saisissant aussitôt

dans sa ceinture un pistolet chargé de quatre balles, le tira sur sa malheureuse sœur, qui tomba baignée de sang à ses pieds.— Cette mère, déchirée de douleurs, s'empressa de quitter ce lieu funeste, et essaya de se réfugier avec son fils dans une caverne; mais, au moment où ils entraient, un éclat de mitraille vient frapper le fils à la jambe. Il tombe, et sa mère avait à peine réussi à l'entraîner avec elle, qu'un piquet de cavalrie turque les entoure; et l'un des soldats, appliquant le bout d'un pistolet à la tête de la malheureuse Sophia, allait lui donner la mort, quand le sentiment des devoirs maternels qui lui restaient encore à remplir envers son unique enfant couché tout sanglant à ses pieds, ranima de nouveau l'âme héroïque de la Grecque, qui, se relevant tout-à-coup, et fixant sur le soldat un œil de feu, s'écrie : "Barbare, ne vois-tu pas que je suis une femme?" Cet appel à l'humanité fut entendu, les jours de la mère et du fils furent épargnés, et tous les deux furent conduits en esclavage. Grâce à l'activité des directeurs des comités grecs de Paris et de Genève, les deux infortunés ne tardèrent pas à être rachetés avec deux cents autres de leurs compatriotes, et conduits à Corfou, où se trouvaient alors un grand nombre de familles grecques rachetées aussi de l'esclavage. Quels furent l'étonnement et la joie délirante de la pauvre mère, lorsqu'elle reconnut parmi les captifs rachetés sa *Cressula*, sa fille adorée, qu'elle avait vue tomber morte à ses pieds! Après les premiers transports, qu'il n'est donné à aucune plume de représenter, Cressula apprit à sa mère que les soldats turcs qui les poursuivaient, s'étant apperçus qu'elle était une femme et qu'elle respirait encore, la conduisirent à Missolonghi. Là, les soins de l'art lui ayant été donnés, elle recouvra promptement la santé, et fut quelque tems après rachetée par les soins du même comité qui avaient aussi rendu sa mère et son frère à la liberté.—(*Journal Français.*)

MANQUE D'USAGE.

Le 13 Avril 1786, l'abbé Delille était à dîner chez Marmontel, son confrère : on parlait de la multitude de petites choses qu'un honnête homme était obligé de savoir dans le monde, pour ne pas courir le risque d'y être bafoué. "Elles sont innombrables, dit Delille, et ce qu'il y a de fâcheux, c'est que tout l'esprit du monde ne suffirait pas pour faire deviner toutes ces vétilles. Dernièrement, l'abbé Cosson, professeur de belles lettres au Collége Mazarin, me parlait d'un dîner où il s'était trouvé, quelques jours auparavant, avec des gens de la

cour, des cordons bleus, des maréchaux de France, chez l'abbé de RADONVILLIERS, à Versailles. Je parie, lui dis-je, que vous y avez fait cent incongruités?—Comment donc! répartit vivement l'abbé Cosson fort inquiet; il me semble que j'ai fait la même chose que tout le monde.—Quelle présomption! Je gage que vous n'avez rien fait comme personne. Mais voyons, je me bornerai au dîner; et d'abord que fîtes-vous de votre serviette, en vous mettant à table?—De ma serviette? Je fis comme tout le monde, je la déployai, je l'étandis sur moi, et l'attachai par un bout à ma boutonnière.—Eh bien! mon cher, vous êtes le seul qui ayez fait cela; cela ne se fait point. On n'étale point sa serviette; on la laisse sur ses genoux. Et comment fîtes-vous pour manger votre soupe?—Comme tout le monde, je pense. .Je pris ma cuillère d'une main et ma fourchette de l'autre. .—Votre fourchette. .! Bon Dieu! personne ne prend de fourchette pour manger sa soupe. Après votre soupe, que mangeâtes vous?—Un œuf frais.—Bon. Et que fîtes-vous de la coquille?—Comme tout le monde, je la donnai au laquais qui me servait.—Sans la casser?—Sans la casser.—Eh bien! mon cher, on ne mange jamais un œuf frais sans casser la coquille. Et après votre œuf?—Je demandai du bouilli.—Du bouilli! personne ne demande du bouilli; on demande du bœuf et point de bouilli. Et après votre bouilli?—Je priai l'abbé de Radonvilliers de m'envoyer d'une fort belle volaille.—Malheureux! de la volaille. On demande du poulet, du chapon, de la poularde: on ne parle de la volaille qu'à la basse-cour. Mais vous ne dites rien de votre manière de demander à boire?—J'ai, comme tout le monde, demandé du Champagne, du Bordeaux, aux personnes qui en avaient devant elles.—Comme tout le monde, du Champagne, du Bordeaux! Sachez donc que tout le monde demande du vin de Champagne, du vin de Bordeaux. Mais dites-moi quelque chose sur la manière dont vous mangeâtes votre pain?—Certainement à la manière de tout le monde: je le coupai proprement avec mon couteau.—Eh! on romp son pain, et on ne le coupe pas. Et le café, comment le prîtes-vous?—Oh! pour le coup, comme tout le monde: il était brûlant; je le versai par petites parties de ma tasse dans ma soucoupe.—Eh bien! vous fîtes comme ne fit personne; tout le monde boit son café dans sa tasse, et jamais dans sa soucoupe. Vous voyez donc, mon cher Cosson, que vous n'avez pas dit un mot, pas fait un mouvement qui ne fût contre l'usage."—*(Journal Français.)*

INSTITUT DE FRANCE.—ACADEMIE DES SCIENCES.

SUR L'EFFICACITE' DE L'IODE DANS LE TRAITEMENT DE LA GOUTTE.

M. le docteur Gendrin, écrit à l'Académie pour y faire connaître les succès qu'il a obtenus contre la goutte, de l'administration interne et externe de *l'iode*, dont l emploi rationel est, suivant lui, sans aucun inconvénient, quand il est convenablement dirigé.

L'auteur considérant que l'iode était employé avec succès contre les tumeurs articulaires chroniques, a été conduit à en tenter l'administration à l'extérieur contre les tumeurs goutteuses anciennes. L'action résolutive de ce médicament dans ce dernier cas a été si rapide, que M. Gendrin, présumant qu'il pouvait agir sur la cause primitive de la maladie, s'est décidé à en faire l'usage à l'extérieur et à l'intérieur contre les paroxysmes aigus de la goutte.

Un premier succès dans un violent accès de goutte survenu chez un homme très fort l'a encouragé à multiplier ses observations. Sept malades atteints de goutte aiguë et violente ont été depuis guéris complètement par ce médicament. " Chez deux seulement, la guérison a été difficile : il a fallu revenir plusieurs fois à l'administration de l'iode, pour prévenir les accès et arrêter leur développement, lorsque leurs prodromes se faisaient sentir. Chez tous les malades, l'usage continu de l'iode pendant deux à trois mois, après la guérison absolue d'un accès, a prévenu complètement le retour des accidens : un malade a passé huit époques d'accès, trois malades en ont passé cinq, un en a passé quatre, deux en ont passé trois, sans rechute."

De quatre sujets attaqués de goutte avec engorgement chronique des articulations, deux sont complètement guéris depuis plus de quatre ans, et n'ont employé l'iode qu'à l'extérieur, mais pendant un tems assez considérable ; un est guéri depuis un an, et un est encore en traitement. Chez tous les malades, l'action de l'iode a été secondée par un régime convenable ; analeptique et légèrement tonique pour la goutte chronique, adoucissant pour l'arthritis aiguë.

" Je ne sais, poursuit M. Gendrin, si l'expérience continuera à donner d'aussi heureux résultats ; je n'ose même m'en flatter. Je soumettrai tous les faits que j'ai recueillis et les observations que je serai à même de rassembler, au jugement de l'Académie des sciences ; mais je désire que mon expérience se fortifie par celle des autres. Je me propose moins de prendre date sur l'em-

ploi de ce médicament anti-arthritique, quoique je pense qu'il n'a encore été administré par personne, que d'engager les praticiens à en faire usage et à en constater l'efficacité."

SOURCES ARTESIENNES.-FONTAINE JAILLISSANTE D'EPINAY.

M. Hericart de Thury lit une note *sur la fontaine jaillissante du puits foré d'Epinay.*

Les puits forés à l'aide de la sonde pour obtenir des fontaines jaillissantes artésiennes sont encore peu répandus à Paris. Cependant cette ville et ses environs éprouvent le plus grand besoin d'eaux douces salubres et abondantes, les eaux de puits y étant généralement mauvaises, altérées et corrompues par le voisinage des puisarts et des fosses d'aisance, ou, lorsqu'elles ne sont pas viciées par ces deux causes, étant naturellement dures, indigestes, et chargées de différents sels qu'elles dissolvent dans les terrains de démolition à travers lesquels elles s'infiltrent.

Les programmes de la Société d'encouragement et les prix et médailles qu'elle a décernés depuis quelques années, ont rendu sous ce rapport un service essentiel à la salubrité comme à l'économie domestique, à l'agriculture et à l'industrie, en appelant et en fixant l'attention publique sur les *fontaines jaillissantes*, creusées à l'aide de la sonde. Ces fontaines ont cet immense avantage, qu'une fois établies, elles ne demandent aucun entretien, n'exigent aucun frais, enfin donnent invariablement la même quantité d'eau sans jamais éprouver la moindre altération. Elles sont très nombreuses en Angleterre, particulièrement aux environs de Londres, où on en voit plusieurs s'élever à 7 ou 8 mètres de hauteur au-dessus du sol, de 450 à 500 mètres de profondeur. Elles ne le sont pas moins en Amérique, où elles se multiplient de jour en jour avec le plus grand succès. Pour nous, nous n'en comptons encore qu'un très petit nombre dans Paris et dans ses environs. Ce n'est pas que de nombreuses tentatives n'aient été faites à cet égard; mais la grande épaisseur de la masse de craie dans le bassin de la Seine, l'ennuyeuse monotonie de son percement, les difficultés qu'opposent au sondage, les silex nombreux qu'elle contient à toute hauteur, enfin les frais excessifs de ces opérations ont successivement fait abandonner la plupart des sondages, et prouvent que, pour arriver au but tant désiré, celui des fontaines jaillissantes, il faut, outre la dépense, une opiniâtre et courageuse persévérance de la part de ceux qui se décident à entreprendre les sondages des puits forés.

THE AMERICAN JOURNAL OF SCIENCE AND ARTS,

Dirigé par B. Silliman, Professeur de Minéralogie et de Chimie, au College d'Yale, Newhaven.

Heureusement pour les sciences, la publication de ce journal n'avait été que suspendue; il reparaît maintenant tel qu'on l'a vu, aussi digne de l'attention des savans dans les deux contineus. Le cahier publié en Janvier contient une notice sur les mines d'or de la Caroline du nord, par un bon juge de ces sortes d'exploitations, M. Rothe, mineur saxon, très instruit en minéralogie.— L'étude géognostique des districts aurifères lui a donné lieu de penser que ces mines deviendront plus productives qu'elles ne le sont maintenant. Elles lui ont paru plus riches que celles du Brésil.

M. Van Rensselaer donne des détails intéressants sur l'entomologie du comté d'Orange, dans l'état de New-York : il les a extraits des manuscrits d'une observateur de ce pays, et il exprime le vœu que des observations aussi attentives soient faites et continuées dans le plus grand nombre de lieux qu'il sera possible. Une remarque très singulière, c'est qu'une espèce de cigale apparaît dans le comté d'Orange, à des intervalles égaux, comme on en peut juger par les dates de l'apparition de ce fléau : 1775, 1792, 1809, 1826. D'où peut venir cette période de dix-sept ans? On a remarqué aussi que le nombre de ces insectes allait en décroîssant, et que, selon toutes les probabilités, cette cause de destruction des récoltes ne causerait bientôt plus de dommages sensibles.

La géologie occupe beaucoup de place dans ce cahier, parce que M. Silliman y a placé l'analyse de l'ouvrage de M. Daubeny sur les volcans. On y trouve aussi une Notice sur la partie inférieure de la Caroline du nord, et sur l'époque et le mode de ses formations successives : c'est à M. le professeur Mitchell que l'on doit ces observations. M. J. E. Dekay combat l'hypothèse du transport de certaines roches, par des raisonnemens qui ne seront ni rejettés, ni admis, parce qu'ils auraient besoin de plus de développemens.

Plusieurs autres mémoires enrichissent aussi l'histoire naturelle et seront bien reçus en Europe, parce qu'ils augmentent la collection des faits relatifs à l'Amérique. Espérons que cet important recueil sera désormais à l'abri des causes qui pourraient interrompre la régularité de ses publications. F.

SOCIETE' D'HISTOIRE NATURELLE DE MONTREAL.

A l'assemblée annuelle de cette Société tenue le 19 de ce mois, les messieurs suivants ont été élus Officiers, pour la présente année, savoir:

L'honorable Juge en Chef Reid, Président; le Dr. Robertson, le Rev. H. Esson et Mr. A. Skakel, A. M. Vice-présidens; le Dr. A. F. Holmes, Secrétaire correspondant: J. S. M'Cord, écr. Secrétaire greffier; Mr. H. Corse, Trésorier; Mr. H. H. Cunningham, Libraire et Gardien du Cabinet; le Dr. J. Stephenson, le Dr. J. Campbell, le Lieut. Col. Napier, du département des sauvages, Mr. J. M. Cairns, et Mr. R. Armour, fils, Comité de Conseil.

A une assemblée tenue le 26, le précédent Comité directeur a fait son rapport annuel. Nous traduisons la partie qui nous a paru la plus intéressante.

"Le Musée contient quatre divisions; celles de la Zoologie, de la Botanique, de la Minéralogie et des divers objets de curiosité ou de l'art, qui ne peuvent être classés dans l'une des trois divisions précédentes.

"Dans le premier département, celui de la Zoologie, les acquisions faites par la Société sont nombreuses et importantes: elles sont ainsi classées:

"Vingt échantillons de Quadrupèdes; 120 d'Oiseaux; 40 de Poissons, la plupart conservés dans de l'esprit de rhum; 144 espèces de Coquillages; 172 Insectes, séchés ou conservés dans de l'esprit de rhum; 11 Coraux ou substances coralines.

"De tous ces échantillons les quadrupèdes et les oiseaux sont les plus frappants par leur nombre et la manière dont ils ont été arrangés. La Société a engagé pour ce département un artiste habile, qui est constamment employé. Les insectes et les coquillages sont aussi des objets intéressants par leur beauté et leur variété; et quoique les échantillons préservés dans de l'esprit soient d'une apparence moins frappante, ils n'en sont pas moins précieux; le but de la Société n'étant pas tant de plaire aux yeux, que de fournir à l'esprit une instruction solide.

"Dans le second département, celui de la Botanique, la collection est encore peu considérable: elle consiste en plantes recueillies dans les environs de Montréal et de Québec, ou importées des Iles Britanniques. La Société s'attend à une augmentation considérable dans ce département. Le nombre des échantillons de plantes indigènes est de 121; celui des plantes d'Europe, de 321; en tout de 442. Comme les plantes, lorsqu'on les préserve, occupent

très peu de place, la collection ne paraît pas avec avantage dans le Musée, et l'on ne peut les faire voir en tout temps, de peur qu'elles ne soient endommagées. Elles ne laissent pourtant pas de former une portion précieuse du Cabinet, et d'être dignes d'attention.

" Dans le troisième département, le Musée a fait des progrès rapides. Mais comme la collection ne peut être complète encore ; qu'elle s'augmente tous les jours par les dons qui sont faits à la Société, on s'est contenté de la subdiviser en minéraux simples, échantillons géologiques, et restes organiques. Ces trois subdivisions comprennent en tout 585 échantillons. La plus grande partie sont du Canada ; plusieurs viennent des Etats-Unis, et quelques uns d'Europe. C'est dans ce département que la Société s'attend à recevoir plus fréquemment des dons.

" Dans le quatrième département, il été recueilli une quantité d'articles qu'il ne serait pas facile de classer, ou même d'énumérer avec exactitude. Ce sont, entr'autres choses, des curiosités sauvages, tels qu'habillemens, armes, instrumens, &c. des échantillons des costumes de différents pays ; des objets devenus intéressants par leur antiquité, ou leurs rapports avec de grands hommes ou de grands évenemens, et finalement des jeux de la nature. Le peu d'étendue de la salle n'a pas permis dans ce département d'autre arrangement que celui de la commodité ; conséquemment ces objets, quoique nombreux, ne paraissent pas avec avantage. Le nombre total des articles de cette quatrième classe est de 40."

Le nombre actuel des membres ordinaires et contribuables de la Société est de 90 ; celui des membres honoraires, de 18, et celui des membres correspondants, de 32. Parmi ces derniers sont plusieurs savans distingués des Iles Britanniques et des Etats-Unis.

VARIETE'S.

JOHN THORLAKSON.

Ce poëte islandais, qui a traduit le *Paradis perdu de Milton*, et qui s'occupe de la traduction de la *Messiade*, habite une misérable cabanne, à Buégisa. Sa chambre, dont la porte est de quatre pieds de haut, n'a que huit pieds de long sur six de large. La table sur laquelle il écrit est en face d'une petite croisée ; ce modeste asile d'un ami des muses est placé sur le site le plus pittoresque, entre trois montagnes, au milieu de ruisseaux et de cascades. La vue, de tous les côtés, s'arrête sur des hauteurs de 4,000 pieds. Les revenus du poète sont aussi modiques que sa demeure est simple ; ils s'élèvent à 160 fr. (40 rix.)

MODES.

A L. . . ., ville riche, brillante et affamée de modes nouvelles, il s'est élevé tout-à-coup une espèce de guerre intestine au sujet du plus ou moins de hauteur des coeffures. Les deux partis se sont désignés entre eux par les noms burlesques de *girafes* et de *ouistitis*. M. C. a lancé le premier dans le public un petit poème bouffon intitulé : *la pyramidomanie*, ou *les Têtes à changer ;* et M. P. n'a pas tardé à y répondre par un pot-pourri fort malin ayant pour titre : *les Têtes à perruque.* Les jeunes gens ont commencé par rire de ces débats, qui ne tenaient guères qu'à un cheveu ; mais bientôt il a fallu prendre parti pour des sœurs, des cousines et des femmes *indignées*, et sans les *seniores* de l'endroit, les galans défenseurs des girafes et des ouistitis auraient peut-être fini par se donner un coup de peigne.—*Journal Français.*

ANTIQUITE' GE'OLOGIQUE.

A deux milles au nord de Lochmaben, dans le comté de Dumfries, en Ecosse, les ouvriers qui exploitaient une carrière de grès rouge, qui fournit la pierre de taille pour les constructions du pays, aperçurent des suites d'impression dont la forme et la distribution régulières ne pouvaient être un effet du hasard, un jeu de la nature. Quelques échantillons bien charactérisés furent envoyés au professeur Buckland, qui jugea sur le champ combien ce fait observé avec soin pouvait répandre de lumière sur la géologie du pays et contribuer au progrès de la science. Ses recherches sur cet objet intéressant sont la matière d'un mémoire que M. Grieson a lu, le 22 novembre 1827, à la Société littéraire de Perth. Le banc de grès dans lequel on a trouvé les impressions dont il s'agit, est à plus de cinquante pieds au-dessous de sa surface, et cependant il est incontestable qu'à une époque très reculée, ce qui forme aujourd'hui la base de la carrière était à découvert ; que cette roche, si dure aujourd'hui, fut d'abord assez molle pour céder à une pression médiocre.

COMMERCE AVEC LA NOUVELLE-ZELANDE.

Il se fait actuellement un commerce très avantageux entre Sydney et Sokianga, port sur la côte de la Nouvelle-Zélande, situé exactement vis-à-vis de cette ville, d'où la traversée pour y aller n'est que de huit jours. Une cinquantaine d'Anglais y sont occupés à scier des planches, et enseignent aux naturels la construction des navires ; c'est la meilleure manière de civiliser ces sauvages. On pense, à Sydney, que si l'on y amenait de la Nouvelle-Zélande un certain nombre de jeunes gens des deux sexes, cette mesure serait très-avantageuse à la colonie, où le nombre des prisonniers est insuffisant pour les travaux.

Australian (journal de Sydney,) 1er juin 1827.

SINGE BLANC.

Un lettre écrite de Ramri le 15 avril 1827, apprend qu'on y a pris un singe entièrement blanc. Le poil du corps de l'animal était blanc, frisé, et aussi doux que la soie. Ce singe a été regardé comme très rare, et a excité l'admiration des Hindous. Ils disent que l'on n'en a jamais vu qu'un semblable, et que le roi d'Ava envoya une cage d'or pour le loger; on la fit accompagner d'une troupe d'hommes pour escorter le singe jusqu'à la capitale ; le roi dépensa plus de 20,000 roupies à offrir des sacrifices et à faire des réjouissances publiques, espérant que l'arrivée de cet étranger extraordinaire serait pour lui le présage infallible de la fortune.

Le singe de Ramri était malheureusement trop jeune quand il a été pris. Une femme birmane, qui nourrissait son enfant, demanda la permission de donner le sein au singe, et partagea également ses soins entre ses deux nourrissons ; mais au bout de sept jours, le singe mourut —*(India Gazette.)*

SERPENT MARIN.

Nouvelle Orléans, 1 *Avril*, 1828.

Serpent de Mer—Ce poisson extraordinaire, dont l'existence était inconnue jusqu'à nos jours, et au sujet duquel il a été fait tant de rapports dans tous les journaux du Nord, vient d'être pris, près de l'Ile-aux-vaisseaux, par l'équipage de la goëlette Pomone, arrivée au Bassin hier soir à 7 heures. On nous a promis de nous donner tous les détails de la manière dont on s'est rendu maître de ce monstre marin. Nous nous bornerons à en donner la description à nos lecteurs, autant que les nombreux replis qu'on lui a fait faire sur le pont, nous a permis d'en juger. Il paraît avoir environ 50 or 60 pieds de long ; son corps est environ la grosseur d'un petit baril, et sa peau de la couleur de celle du serpent *congo*. Nous n'avons pas pu voir sa tête, attendu qu'on l'avait couverte, et que nous n'avons pas voulu d'ailleurs abuser de la complaisance du capitaine, qui nous l'a fait voir. Il a l'intention de le faire empailler pour l'envoyer au Muséum de Philadelphie, où il en aura probablement un bon prix.—On doit en conséquence l'ouvrir aujourd'hui.

PETITE CHRONIQUE CANADIENNE.

Jeudi matin, (1er Mai) George SYMPSON écuyer, Gouverneur des territoires de l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson, est parti de La Chine pour l'intérieur. Nous apprenons qu'a-

vant son retour ici, il visitera les rivières Columbia et McKenzie (l'Oregon et l'Unjigah). Il a pris avec lui une série nombreuse de questions adressées par la Société d'Histoire Naturelle de cette ville, à tous les facteurs et traitans maintenant au service de la Compagnie dans l'intérieur, relativement à l'histoire naturelle et à la géographie physique du pays, ainsi qu'aux mœurs, usages, coutumes, langues, et institutions des aborigènes. Les réponses à ces questions seront reçues dans le cours de cet automne et de l'automne prochain; et lorsqu'elles auront été convenablement rédigées, elles seront publiées.—*Montreal Gazette.*

Une cause de quelque importance pour les commerçans, a été décidée Mardi (21) par les Juges du Banc du Roi en vacations. Peter McNie de Sorel avait fait sortir un *capias* contre John Dickson, Sergent du 71me. Regt. pour une dette de £16, en vertu duquel Dickson fut confiné dans la prison commune de cette ville. Une application de la part du Capitaine Charles Stuart, officier supérieur de Dickson, fut présentée par le Solliciteur Général, demandant, en vertu de l'Acte de Mutinerie, l'élargissement de Dickson. L'Acte de Mutinerie mentionne qu'aucun soldat ne pourra être arrêté pour une dette au-dessous de £20 sterling. Mr. Rossiter pour McNie, s'opposa à l'application, sur les motifs que les Juges en vacations n'étaient pas compétents à prendre connaissance de l'application, et que Dickson n'était pas un "soldat" suivant l'intention de l'Acte. Le Solliciteur Général en replique, prouva par l'Acte de Mutinérie, afin que le public ne fût pas privé sans nécessité des services d'aucun soldat, que tout Juge était compétent à décider sur l'application d'un officier, réclamant un de ces hommes sous la garde des authorités civiles; et que tout Sergent étant un officier non commissionné, ayant un petit grade, n'en était pas moins un soldat. La cour accorda la demande de la pétition, et en conséquence Dickson fut élargi.—*Ib.*

Mercredi dernier, il a été fait une étrange découverte dans la rue St. Jacques. La branche du tuyau qui conduit l'eau dans la maison du Docteur Robertson, parut entièrement bouchée, et l'obstacle fut levé par le moyen d'une pompe à ressort. On découvrit ensuite un semblable obstacle dans le tuyau qui conduit dans la maison de Mr. Brewster dans la même rue, et le même moyen ayant été employé inutilement, le tuyau fut coupé, et il se trouva qu'il renfermait une petite lamproye d'environ huit pouces de long, qui doit avoir été pompée de la rivière à travers le réservoir. Nous ne croyons pas qu'on ait jamais trouvé de lamproyes dans le St. Laurent, et cette découverte a quelque chose de curieux. L'animal est conservé dans de l'esprit de rhum, et fait maintenant partie de la collection de la Société d'Histoire Naturelle de cette ville.—*Ib.*

En Octobre dernier, nous avons informé nos lecteurs que Mr. Gray, ci-devant Arpenteur du Roi à Sierra Leoné, avait été occupé à prendre une suite de Vues du Haut et du Bas-Canada, dans le dessein de les publier à Londres. Nous avons maintenant le plaisir d'ajouter que l'ouvrage est très avancé, entre les mains de Mr. Allen, célèbre graveur. On pense que ces Vues pourront être livrées aux souscripteurs de ce pays, dans le mois d'Août prochain. On continue à s'abonner au bureau de ce journal.—*Herald.*

MARIAGES ET DECES.

MARIE'S:

Le 20 du présent mois de Mai, à Verchères, par Messire Bruneau, Curé, L. J. Henry Deschambault, Ecr., de Longueuil, à Dlle. Marie Anne de Florimont, de Verchères;

Le 26, à Montréal, Mr. Charles Rainville, Marchand, de By-town, à Dlle. Adélaide Bernard, de cette ville.

DE'CE'DE'S:

A La Noraye, le 3 du courant, Henry, enfant unique de James Cuthbert, Ecuyer, âgé de 4 à 5 ans;

A Montréal, le 5, Dame Elisabeth, veuve de feu Barthelemy Guy, Chevalier de l'ordre militaire du Mérite, Colonel commandant le régiment Suisse de Sonnenberg au service de Sa M. T. C. Louis XVI. Cette Dame était mère de l'honorable Louis Guy, membre du Conseil Législatif de cette province, et Schérif du District de Montréal.

A St. Ours, le 15, dans la 18e année de son âge, Mr. Joseph Arpin, Etudiant au Collége d'Yamaska;

A Montréal, le 16, Dame Jane Porteous, épouse de Frederick Griffin, Ecuyer, âgée de 25 ans;

Au même lieu, le 18, Dame Emilie Sophie Lusignan, épouse de Joseph Roy, Ecr., agée de 37 ans;

A St. Laurent, Ile d'Orléans, le même jour, Messire F. G. Lecourtois, prêtre, natif de France, âgé de 65 ans;

A Montréal, le 24, Mr. J. Bte. Castagnet, âgé de 85 ans;

A Champlain, le même jour, J. Martin Chinic, Ecuyer, ci-devant de Québec.

A Montréal, le 27, le Dr. B. Trask, âgé de 38 ans.

que Mr.
it été oc-
-Canada,
mainte-
entre les
ces Vues
le mois
n de ce

e Bru-
e Lon-
es ;
and, de

que de

helemy
l com-
Sa M.
norable
ince, et

Joseph

deriek

GNAN,

G. Le-

5 ans ;
cer, ci-